

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAÏD – TLEMCEM –



*Faculté des Lettres et des Langues  
Département de Français*



*Thème*

---

**Les constructions référentielles dans les éditoriaux de la  
presse écrite algérienne :**

**Analyse discursive des quotidiens El Watan, Le Quotidien  
d'Oran et Liberté**

---

**Thèse en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat en Es Sciences**

**Option : Sciences du Langage**

**Présentée par :**

M. Smain BENMANSOUR

**Sous la direction de :**

M. Pr. Boumediene Benmoussat

**Membres du jury**

Pr. BENMANSOUR Sabiha	Professeur	Université de Tlemcen	Président
Pr. BENMOUSSAT Boumediene	Professeur	Université de Tlemcen	Rapporteur
Pr. ABLALI Driss	Professeur	Université Lorraine	Examineur
Dr. SAYAD Abdelkader	MCA	Université de Mostaghanem	Examineur
Dr. ABBACI Amel	MCA	Université de Tlemcen	Examinatrice
Dr. TABET Zoulikha	MCA	Université d'Oran	Examinatrice

**Année universitaire 2018/2019**

## **REMERCIEMENTS**

La réalisation d'une thèse de doctorat est conditionnée par une forme de compétence, de recherche, d'aptitude mais aussi par des motivations, des encouragements pour un état d'esprit meilleur réservé à la recherche.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance et mes plus vifs remerciements, en particulier à Me Boumediene BENMOUSSAT, Professeur à l'université de Tlemcen, pour l'encadrement permanent de cette recherche, son suivi et ses précieux conseils.

Mes plus chaleureux remerciements vont également à Me Driss ABLALI, Professeurs des université, Université de Lorraine, pour son encouragement permanent et l'intérêt accordé à cette recherche.

Mes remerciements vont également aux membres du jury pour avoir accepté la lecture et l'évaluation de ce travail.

Je remercie mon épouse pour son appui et soutien permanent.

A

Mon défunt père

Ma mère

Mon épouse Mme BENMANSOUR née BENZAGOU Nouhed.

Mes enfants ; Malik et Younes

« La vraie générosité envers l'avenir consiste  
à tout donner au présent »

**Albert Camus, l'Homme révolté**

# **INTRODUCTION**

---

Les médias dans leurs aspects informatifs et communicationnels se manifestent, dans les temps modernes, comme des discours d'émancipation et de progrès. Ils sont de ce fait, alimentés constamment d'actualités nouvelles chargées d'un grand pouvoir idéologique de persuasion et d'emprise sur les multiples opinions qui les constituent.

Les mots deviennent alors, un système de contrôle signifiant et à la mode des temps actuels. Multiples affaires politiques et d'autres genres deviennent essentiellement des affaires d'information qui nous renvoient à la citoyenneté. Cette notion même est combien ambiguë accentuée par les différents types de raisonnement en conflit avec un type d'explication. Cela mène à établir une distinction entre information et communication qui se renvoie essentiellement aux phénomènes sociaux. L'essentiel des médias se joue autour de ces éléments catalyseurs dans la logique communicationnelle des multiples formes médiatiques. Il se trouve dans un système cyclonique tirillé par les différents supports organisationnels de la société. Tous les grands centres du pouvoir se trouvent à la périphérie des grands enjeux médiatiques.

En effet, les médias constituent un centre de pouvoir tant sur le plan politique, économique, culturel...etc., et un pouvoir sans égal sur les différentes opinions publiques. Les médias sont un moyen de gérer l'espace public. Ces deux grands éléments du système médiatique ont, à des égards multiples, des aspects d'approches auxquels doivent faire face les médias. De cette situation exceptionnelle, il est un des atouts majeurs du système médiatique qui se consigne alors une urgence de mis à jour des différents procédés mettant en avant l'information à travers la transmission de signes et ses propres activités de recherche.

Dans cette vision des choses, la logique économique et technologique entre en scène avec tous les procédés de progrès et de développement qu'elle offre aux instances médiatiques incontournables dans les temps actuels. Ces procédés ne peuvent atteindre leurs significations complètes que dans une logique symbolique, celle dont les individus entreprennent leurs échanges

sociaux avec toutes les représentations qui s'en dégagent mettant en scène leurs valeurs et leurs pratiques dans la manipulation des signes. Le sens se produit en fonction de ces paramètres dégageant une logique qui règne dans l'espace public devenant ainsi une construction référentielle. Encore une fois, le sens est produit avec un système de paradoxe dans la mise en œuvre des signes car le sens lui-même est une pluralité à la fois sociale et informative.

Face à cette situation, l'analyse des instruments médiatiques se consigne alors une tâche pluridisciplinaire dont la spécialisation, qui court dans les temps modernes, des différentes branches humaines et sociales établissant, toute fois, une sorte de connexion entre elles afin de rendre en évidence cette complexité et de la traiter par la suite.

Interprète de l'actualité, le journaliste tente, à travers des fragments, de la déchiffrer. L'actualité, de par sa complexité, ses contradictions, ses incohérences, représente des lacunes évidentes. Ce n'est point une mince affaire car il faut se confronter un à un texte opac<sup>1</sup>, pluriel et très souvent vague. Ces textes se constituent d'évènements, de discours et de discours sur les évènements. Ainsi, la notion même de remarquable<sup>2</sup> serait alors liée à ce sens second attribué aux journalistes. Cette tâche confère au discours du journaliste la distinction entre les éléments qui font sens et ceux dépourvus de tout potentiel symbolique, ceci nous renvoie à l'acte inaugural de l'activité journalistique sous-entendant un travail d'interprétation. Ceci est clairement représenté dans les propos de Paul RICOEUR : « *déchiffrer le sens caché dans le sens apparent... serait déployé les niveaux de signification impliqués dans la signification littérale* » (P. Ricœur, 1962 :15)

---

<sup>1</sup> L'information est la résultante d'un langage non transparent. L'opacité du langage construit une vision et un sens particulier du monde.

<sup>2</sup> Notion largement développée par Daniel Cornu (D. Cornu 2009 : 356) qui rattache le remarquable à une interprétation d'une actualité, marquée par des caractères polysémiques et ses différentes manifestations, au sens pluriel et contradictoire. Une diversité articulée autour de différences d'ordre technique. Nous pourrions alors, attribuer une lecture interprétative de l'actualité à la fois, d'un point de vue économique, politique, culturel...etc, cela nous conduit à dire que la nature du remarquable ne s'attribue pas à un évènement mais plutôt à un type d'interprétation qui le distingue comme tel.

Le caractère opac de l'actualité et la polysémie de ses manifestations, additionnées à des référents pluriels, offrent une voie à des interprétations multiples et contradictoires. La diversité relève des différences d'ordre technique ainsi, foisonnent multiple lectures d'ordre politique, économique ou culturel d'un même évènement formant l'actualité. Ainsi, le type d'interprétation se distingue en soi comme remarquable et non l'évènement.

En somme, la force médiatique de l'information s'exprime à travers le journaliste et la qualité pertinente de l'interprétation, dans un contexte donné et dans un élan de construction référentielle, ce qui est symbolisé par le remarquable mais aussi l'information elle-même qui permet et offre les moyens d'une interprétation achevée et pertinente de par son contenu.

De ce fait, l'analyse du discours d'information s'avère une tâche complexe et une affaire difficile, encore plus difficile que de toucher au discours politique car cette tâche est entremêlée des centres du pouvoir, des référents pluriels et ceux de la manipulation, même si cette dernière est utilisée comme un moyen d'influence sur l'opinion publique. Cette manipulation se voit dans les discours médiatiques comme un « quatrième pouvoir »<sup>3</sup> (P.CHARAUDEAU, 1996 : 56) tenant en otage le citoyen, alors que le rôle essentiel des médias se définit contre le pouvoir et la manipulation d'où la quête d'une construction référentielle légitimant le fond d'éthique de l'information<sup>4</sup>. Cette attitude surannée confère aux instances médiatiques un aspect commercial.

Le « quatrième pouvoir » dont usent les instances médiatiques se confronte aux valeurs essentielles de l'acte médiatique lui-même, des références de base et des différentes représentations sociales d'une

---

<sup>3</sup> L'expression aujourd'hui galvaudée de « quatrième pouvoir » naît sous l'influence de la pensée libérale. La propagation des idées libérales ouvre une ère de tension intense entre la sphère du pouvoir et la sphère publique, désormais occupée par une presse aux moyens plus puissants et à l'audience plus vaste

<sup>4</sup> L'éthique de l'information présente sur l'éthique du journalisme l'avantage de ne pas limiter la responsabilité d'une bonne information à l'activité spécifique des gens du métier. Elle l'étend aux domaines de la diffusion et de la réception, supposant ainsi une responsabilité des médias et du public.

communauté qui tend à justifier ses actes aussi symboliques soient-ils. Ce pouvoir pervertit les relations des deux instances en masquant et ne révélant qu'une partie de l'information. C'est donc avec beaucoup de prudence que nous avançons dans l'analyse des discours d'information, particulièrement dans leurs constructions référentielles compte tenu des enjeux pluriels dépendants du point de vue que l'on choisit.

Il est évident que le discours d'information recèle en soi deux logiques ; économique présentant les médias comme une entreprise qui fabrique un produit d'une part, et une logique sémiotique produisant essentiellement des signes selon un répondant social et une référence mère d'autre part. Ces deux points de vue analytiques font l'objet d'études différentes des médias d'information. Certaines abordent la question de manière spéculative qui s'interroge sur la valeur symbolique des signes, leur place dans la société ...etc, d'autres démarches expérimentales analysent cet objet selon sa composante avec une démarche psycho-socio-cognitive ou encore de disciplines empirico-déductives, partant d'une théorie de découpage de l'objet empirique, se munissant d'instrument d'analyse visant à rendre compte des effets de signifiante que l'objet produit en situation d'un échange social.

Selon Patrick Charaudeau, la presse est un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse du discours

*« ... elle est à la recherche d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise à l'épreuve de ses outils de description : elle est, d'une part, une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations socioculturels des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement. »*  
(P.Charaudeau, 1997 :35)

Cette vision, nous intéresse au plus haut point dans l'approche que nous comptons réaliser autour des articles de presse dans toutes leurs

stratégies communicationnelles, référentielles et socio-stratégiques. En effet, la presse renferme des discours intéressants à l'étude, à la fois d'une densité inouïe et d'une complexité extrême.

Pour ces raisons, nous nous engageons à une certaine mise en œuvre d'une analyse à multiple niveaux faisant face à une telle complexité. Il serait extrêmement difficile, et de l'avis même des spécialistes, de procéder à une stratégie d'analyse discursive visant à traiter cette complexité dans ces niveaux les plus variés car ce serait d'engager un travail interminable et une guerre sans limite.

Notre vision opère les discours dans leurs aspects les plus simples afin d'arriver aux points cruciaux formant des problématiques auxquelles nous nous attelons à y faire face. C'est une manière de traiter d'abord, les macro-fonctionnements du discours qui déterminent les micro-fonctionnements langagiers, pour cela nous présenterons dans ce travail des aspects fondamentaux de la presse. Ces assises nous permettent, à la fois de dégager les constructions référentielles, les conditions de production productives des discours et leurs impacts dans la société.

Au vue de ce que nous avons présenté jusque-là, le champ de notre action se détermine autour d'une problématique rendant plausible les mécanismes internes et externes de la presse mais essentiellement des grands enjeux problématisant les discours médiatiques. L'espace analytique de notre travail portera essentiellement sur la prégnance de la notion de référence et son poids dans l'élaboration de l'information avec ce qu'elle entraîne comme aspects sous-entendus des articles de presse dans leurs aspects socio-comportementaux et d'une visée délibérée manipulatrice des instances publiques.

Notre analyse, dans ce travail de recherche, s'engagera à élucider cette facette cachée mais combien significative et déterminante dans le cheminement de l'information et son impact. La manipulation se trouve, de nos jours dans la presse, au centre de ces enjeux dont beaucoup de

spécialistes mettent l'accent sur ce phénomène en le qualifiant de « quatrième pouvoir », qui se trouve externe aux assises fondamentales du discours médiatique et même à l'encontre du rôle essentiel des médias. Cela attire spécialement notre attention dans ce travail avec une visée cherchant à en connaître davantage les arcanes des constructions référentielles autour d'un évènement et sa concrétisation dans les écrits éditoriaux.

De ce fait, nous posons quelques questions d'ordre analytique autour de cet élément d'une portée lourde de sens se rapportant à l'information et de sa visée première :

- Comment la notion de référence est gérée par les instances médiatiques et son usage dans la construction de l'éditorial ?
- Relève-il du schéma fondamental du contrat médiatique ?
- Quels procédés de constructions référentielles déploie-t-on dans le genre éditorial par l'instance médiatique ?
- Existe-il une volonté délibérée d'orienter les discours pour une quelconque manipulation ?
- Référence ou références plurielles pour une construction d'un discours délibérément orienté ?

Toutes ces questions nous orientent vers une idée centrale de recherche qui se problématise de la manière suivante :

La construction référentielle s'illustre –elle comme moyen édifiant dans la construction de l'éditorial ? Autrement dit, serait-elle la pierre de touche sur laquelle se construit l'information et se concrétise le sens ?

En somme, existe –il un retournement de situation où le journaliste dans ses intentions manipulatrices se voit lui aussi manipulé par ses propres armes ?

Ce choix d'orientation nous paraît opportun et propice à une analyse que nous espérons judicieuse, et nous révélera bien d'autres horizons à la lecture et à la compréhension des articles de presse dont nous faisons ici la maquette centrale.

Par ailleurs, nous tenons à préciser la difficulté de la tâche par rapport à cet axe de recherche très peu abordé d'où la difficulté de trouver des supports (études, publications, thèses...etc), en la matière et un horizon complexe et très difficile mais nous comptons sur cette démarche pour son originalité et une éventuelle contribution, minime soit-elle à lire, comprendre et analyser les discours médiatiques dans leurs diversités.

Pour l'analyse d'un tel comportement, nous fixons pour notre étude quelques hypothèses servant à rendre plausible cet état de fait et de mieux le cerner. Les hypothèses que nous allons dégager accompagnent notre processus d'analyse et le rend mieux explicite, elles se concentrent autour des hypothèses suivantes :

- Le discours éditorialiste s'appuie principalement sur la construction référentielle.
- Absence partielle de la construction référentielle dans le cadre uniforme du contrat médiatique.
- La construction référentielle comme élément de modernisation du contrat médiatique.
- Sans « référence », le contrat médiatique serait caduc.
- La manipulation d'une référence, déviation ou norme.

Ces hypothèses se rattachent, nous verrons par la suite plus de détail sur cette notion, à un type d'actes pervers auxquels se confrontent au quotidien à la fois l'instance médiatique et l'instance publique.

Nous nous sommes consigné à une telle fixation d'analyse afin de toucher le fond et la motivation de chacune de ces instances par rapport à leurs constructions référentielles et éventuellement, relever une forme de manipulation appelée à juste titre par les spécialistes du journalisme par « le quatrième pouvoir ».

Notre travail de recherche portant sur la presse écrite algérienne d'expression française se justifie du fait de notre appartenance à une discipline étudiant particulièrement les signes et leurs implications au domaine varié de la langue qu'on appelle communément sciences du langage. Elle est, de ce fait, pour nous un terreau fertile d'analyse et d'exploration.

Ainsi, notre regard se porte et se centre exclusivement autour des éditoriaux algériens que nous avons choisis pour notre étude, trois d'entre eux ; Les quotidiens : Liberté, El Watan et Le Quotidien d'Oran.

L'étude de cet aspect majeur de la presse suit et répond aux normes et exigences d'un travail de recherche clairement établi et scientifiquement élaboré. Ces trois éditoriaux ont en commun le traitement du thème « Charlie hebdo » qui a fait, rappelons-le, le buzz de l'actualité internationale, repris et développé par la presse algérienne au lendemain des événements.

Ce choix précis fait des événements ayant marqué l'instance médiatique « Charlie hebdo » se justifie par ses parts implicatives affectant, non seulement une instance médiatique et ses choix éditoriaux mais implique aussi d'autres instances publiques particulièrement communautaires. C'est dans cet ordre d'idée que nous avons jugé utile de développer notre analyse autour de cet événement compte tenu de ses échos et de ses retombées sur l'audimat algérien.

Nous avons choisi pour l'étude de notre thème trois quotidiens : le Quotidien d'Oran, El Watan et Liberté. Nous nous sommes particulièrement intéressés à ces trois quotidiens nationaux du fait de leur large audimat et des affinités qu'a le lecteur par rapport aux tendances de chaque journal.

Dans ce travail de recherche, nous avons une volonté manifeste de travailler sur cet aspect des codes de déontologie de la presse très peu abordés et peu exploités par les chercheurs. Nous sommes conscients de la difficulté de la tâche mais elle constitue pour nous une motivation pour ses

aspects intéressants à l'étude et afin de répondre aux exigences sans cesse renouvelées du contrat même d'une thèse de doctorat.

Nous l'avons dit, l'originalité d'une telle thématique est pour nous un atout majeur nous permettant d'approfondir nos connaissances sur le contrat médiatique et d'engager une voie porteuse d'espoir à de nouvelles recherches, encore plus approfondies, dans le domaine.

Nos motivations sont plurielles mais une s'en dégage avec un intérêt majeur, celle de notre propre motivation à l'égard d'un tel sujet. Nous faisons remarquer par ailleurs, que nous avons eu déjà l'occasion de traiter, de manière aussi élémentaire puisse-t-elle paraître, le domaine de la presse écrite dans nos précédentes recherches. Cette dernière nous a été instructive et nous a donné les clés essentielles pour procéder à l'analyse des discours journalistiques.

A cet effet, nous avons organisé notre travail de recherche en trois chapitres, structurés et développés en fonction des besoins de compréhension, de méthodologie de recherche et d'analyse. Ainsi, le premier chapitre ; « Essai de lecture des représentations de la désignation " presse – médiatique" » prendra en charge les paramètres liés aux représentations contextuelles et éléments de production, à l'écriture journalistique et ses contours ainsi que les préceptes d'analyse particulièrement d'analyse du discours. Le deuxième chapitre ; « méthodologie et approche discursive du contrat médiatique » prendra en charge les voies d'orientation générale de l'analyse, les outils d'analyse ; corpus, contexte...,etc entre autres, mais aussi la méthodologie d'approche pour une analyse conforme aux exigences d'une analyse scientifique. Enfin, le troisième chapitre traitera exclusivement les aspects analytiques de notre recherche d'une part les marques d'énonciation, système et procédés, et l'argumentation éditoriale, stratégies et implication.

# **CHAPITRE 1**

---

## **ESSAI DE LECTURE DES REPRESENTATIONS DE LA DESIGNAION « PRESSE-MEDIATIQUE »**

L'élaboration d'un champ de recherche se rattachant au « discours » s'oriente amplement dans le développement des sciences du langage et particulièrement ceux de l'analyse du discours. Linguistique et analyse du discours développent entre eux des relations à la fois d'intérêt et de complémentarité enchevêtrées dans des situations perpétuelles, au croisé des chemins autour de l'objet de recherche, ses articulations et ses notions.

Envisager une telle démarche, serait pour nous, dans cette partie recourir à l'examen explicite du thème de notre recherche et du cadre théorique insérant notre thème dans une optique d'analyse définie. Thème et cadre théorique est l'ouverture de notre recherche, pour nous fondamentale, nous permettant de situer le thème de notre recherche par rapport à toute la littérature engagée et déjà réfléchi sur le thème général et situer notre approche par rapport à un domaine que nous avons choisi adéquat nous permettant de sonder l'univers de notre recherche selon les fondements théoriques de l'analyse du discours.

### **I.1 Contexte et éléments de production. La presse algérienne**

Nous aborderons dans ce chapitre, le contexte et les éléments de production de notre thème à savoir la presse écrite algérienne afin d'articuler notre problématique de recherche par rapport à des données claires et nettes constituant le contexte référentiel. Dans ce contexte, la presse écrite algérienne siège de manière prépondérante nous fournissant à la fois des éléments référentiels mais idéologiques d'une pensée que nous souhaitons élucider dans ce travail. Cette recherche ne peut s'affiner, répondant aux exigences de la scientificité, que sur les bases théoriques, une sorte de ligne de conduite pour notre analyse, que sont les fondements de l'analyse du discours.

### **I.1.1. La presse écrite : Spécificité d'une démarche, une écriture singulière**

L'histoire de la presse écrite algérienne s'inscrit dans une approche à double entraînement. Elle décrit le développement du monde des périodiques depuis ses origines, sa genèse, analyser les paramètres de son développement, évaluer l'influence des journaux sur la vie des sociétés et sur le comportement des individus dans une société plurielle : elle vise essentiellement l'identification des facteurs d'articulation et suit le courant particulier de la presse dans le flot de l'histoire générale. Elle est ensuite, et en même temps, une science auxiliaire de l'histoire, car les journaux, archives de la vie quotidienne, sont une source essentielle pour les historiens de toute vocation qui ne peuvent reconstituer valablement le passé sans recourir à leur témoignage. Ses difficultés sont grandes. Écho de toutes les activités des hommes et agent d'influence pour toutes les forces politiques, économiques, sociales et spirituelles, la presse exige, pour être analysée, une sorte de compétence encyclopédique. Les collections de journaux, qui sont la matière première de leur histoire, forment une masse énorme dont le dépouillement demande un temps et des efforts démesurés.

En apparence, la presse est en réalité insaisissable dans sa globalité : elle se diversifie en un ensemble hétérogène de catégories aux fonctions différentes et en une infinité de publications concurrentes. Son histoire s'émiette dans les destins particuliers de dizaines de milliers de titres et s'éparpille dans le récit d'une multitude d'épisodes. Les facteurs qui ont commandé l'évolution de la presse sont comparables dans tous les pays, mais chaque nation, selon les conditions et les circonstances spécifiques de sa propre histoire, a orienté son évolution, façonné les structures de son marché et modelé son journalisme de manière irréductiblement originale : le recours au passé est donc dans le domaine de la presse encore plus indispensable que dans les autres secteurs des sciences sociales pour comprendre les réalités du présent.

L'évolution de l'Algérie d'après 1945 ne peut s'expliquer sans de nécessaires références à l'intense activité journalistique (et politique) des

intellectuels musulmans entre 1919 et 1939. L'ampleur du journalisme musulman en Algérie au cours des années 20 ne sera ni dépassée ni égalée après la Seconde Guerre mondiale.

À partir de ces années, l'administration fit fréquemment référence à la menace de cette « opinion publique musulmane », pour justifier des mesures de surveillance et de répression, contre la presse notamment : surveillance politique des indigènes,....

Cette période postérieure à la Première Guerre mondiale est effectivement celle de la floraison et de l'épanouissement d'une presse dite « indigène ». Pourtant, la littérature existante l'a négligée bien qu'elle englobe une longue séquence, allant de l'émergence des premiers journaux « indigènes » jusqu'à la guerre d'Algérie, qui porte un coup fatal à cette presse et la condamne au silence dont *La Défense*, *Alger républicain*, *La Voix des Humbles*, *La Voix indigène*, *El Bassair*, *Égalité*, *L'Algérie libre* ou encore *El Maghrib El Arabi*. Ils sont représentatifs de la pluralité des courants politiques algériens qui s'exprimaient alors : réformistes, assimilationnistes, nationalistes, socialistes ou communistes. Les archives de la surveillance procurent des renseignements biographiques sur les rédacteurs ainsi que des données relatives aux journaux eux-mêmes : tirage, circulation, nombre de lecteurs, etc.

Algérie, le journalisme restait, dans les rangs colonisés, une pratique militante à visée politique et financièrement déficitaire. Ses représentants faisaient face à des restrictions de la liberté de la presse bien plus importantes que celles que subissaient leurs homologues français. Si la loi de 1881 s'appliquait, c'était au bénéfice des citoyens français. Le gérant d'un journal devait jouir de ses droits civiques, ce qui n'était le cas que pour quelques milliers de naturalisés parmi les millions d'Algériens colonisés. À partir de 1895, en outre, le texte de loi modifié permit d'interdire un journal rédigé « en langue étrangère » par simple voie administrative. Pendant l'entre-deux-guerres, au moment où la vie politique algérienne s'anima d'organisations et de mouvements divers, d'autres mesures législatives, spécifiques à Algérie, enserrèrent la liberté d'expression dans un cadre légal nettement plus rigide qu'en métropole. Le contraste entre le régime de presse

français globalement libéral et la pratique musclée des autorités envers les publications « indigènes » était particulièrement marqué en Algérie. Presse et journalistes « indigènes » échappèrent aux processus de commercialisation et de professionnalisation qui caractérisèrent au contraire leur évolution en France et dans les démocraties occidentales en général.

### **I.1.2. La presse écrite algérienne : Histoire et genèse**

La presse écrite algérienne d'après (Souriau-Hoeberechts, 1969 : 98)), produite par des indigènes existait déjà pendant la colonisation, mais clandestinement. Après l'indépendance, quelques titres ont vu le jour. Mais la diffusion et la publication des titres n'ont jamais été aussi importantes que cette dernière décennie "qui a été plus que toute autre période (...) théâtre d'une évolution rapide, aboutissant à une grande diversification et à une multiplication des médias écrits." (BRAHIMI. B., 1997 : 109).

Jean-Toussaint Merle<sup>5</sup>, secrétaire et historiographe du Maréchal de Bourmont publia le 29 juin 1830 le premier numéro de "L'estaffette d'Alger". Il a créé ainsi la première publication sur le sol algérien, sur la presqu'île de Sidi-Ferruch. Le deuxième et dernier numéro de la version africaine du journal fut publié le 4 juillet, le jour de l'entrée du corps expéditionnaire français à Alger. Dans les années qui suivirent, la presse algérienne fut dans les faits une presse officielle, administrative, civile ou militaire. En janvier 1832, le baron Pichon créa le "Moniteur Algérien". En Juillet 1839 Auguste Bourget fonda l'Akhbar à Alger, et le 5 Octobre 1844, Adolphe Perrier créa "L'Echo d'Oran".

La Seconde République Française libéralisa la presse algérienne et de très nombreux journaux firent leur apparition : Abeille de l'Atlas, Le Nador, la Sentinelle Républicaine d'Alger, Courrier de Constantine, Les Deux Frances, Brûlot de la Méditerranée, Gourayah (Rougie), Courrier d'Afrique, L'Algérie, Le Précurseur, L'Afrique Française, L'Etoile d'Afrique, L'Echo

---

<sup>5</sup> Jean-Toussaint Merle [1789 – 1852] a publié « Anecdotes historiques et politiques pour servir à l'histoire de la conquête d'Alger » en 1830 à Paris chez G-A DENTU, Imprimeur-Libraire.

de l'Atlas... La presse algérienne malgré le retour de la censure sous le second empire garda une certaine liberté de ton et d'esprit. La création du premier journal indigène remonte à 1882. Plus tard naissèrent Ikdam de l'Emir Khaled, puis El Ouma, le journal des nationalistes. Organe du gouvernement et du FLN, le premier numéro de Al Chaâb est sorti le 19 septembre 1962, à l'occasion du 4e anniversaire de la création du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

Pendant la période coloniale, 180 titres de presse en français et 90 titres en arabe ou bilingues sont publiés en Algérie. La majorité de ces titres ont une durée de vie limitée. La presse écrite est née au Maghreb à peu près dans la même période, dans les années 1820-1840. Les journaux sont publiés par des Européens dans leurs langues. Le premier journal paru au Maroc est un journal espagnol, *El Liberal Africano*, publié en 1820. En Libye les Français publient à partir de 1827 *Al-Munaqqib* (Le Curieux) et en Tunisie les Italiens publient en 1838 *Il giornale di Tunisi e Cartagine* (Le journal de Tunis et de Carthage).

Le premier titre publié en Algérie est *L'Estafette d'Alger*. Deux numéros de ce journal sont tirés par les troupes françaises pendant le débarquement à Sidi Fredj en juin 1830 : le 25 juin et le 5 juillet. À partir du 27 janvier 1832, le baron Louis-André Pichon (conseiller d'État et intendant civil de la colonie) crée *Le Moniteur algérien*<sup>6</sup> pour publier les lois, les ordonnances, les discours, les circulaires, les décrets du le nouveau pouvoir français ou de la Régence. La fréquence est plus ou moins hebdomadaire. Il compte entre 2 et 6 pages, avec une petite partie en arabe.

### **I.1.2.1. La presse écrite en langue française**

*Le Moniteur algérien* était le seul journal autorisé par les autorités coloniales jusqu'au 12 juillet 1839. À cette date sort un nouveau journal français au titre en arabe : *Al-Akhbar* (Les Nouvelles). Le journal avait une petite tendance indigénophile, sans remise en cause de la colonisation pour

---

<sup>6</sup> Information et statistique tirées du CRDH « centre de documentation historique sur l'Algérie »

autant. Il disparaît une première fois entre le 30 septembre 1897 et le 30 novembre 1902, et définitivement le 10 février 1934.

Après c'est au tour de la presse régionale. Il y a en premier en 1844 à Oran l'hebdomadaire *L'Écho d'Oran*, ensuite *Le Seybouse* à Bone (Annaba) et *Le Courrier de Philippeville* à Philippeville (Skikda). En 1846 commence l'application d'un régime sévère de censure en Algérie.

Le 15 septembre 1848 les autorités coloniales commencent la publication d'un journal en deux éditions. La version en arabe s'appelle *Al Moubachir* (Le Messager). C'est le 3<sup>e</sup> journal publié en arabe dans le monde après *Al Tanbih* (Mise en garde) en 1800 et *Al-Waqai' al-Misriyyah* (La Gazette Égyptienne) en 1828, publiés en Égypte. Le titre de la version française est francisé en *Le Mobacher*. C'est un journal bimestriel de propagande idéologique. Il était envoyé d'office à tous les responsables algériens musulmans. Puisque la rédaction comptait des journalistes algériens, on peut parler à juste titre du *Mobacher* comme « le premier exemple de l'école de journalisme en Algérie ». Il disparaît en 1928.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle l'Algérie compte une douzaine de journaux gouvernementaux ou indépendants : *La Dépêche de l'Est* (paru en 1883), *La Dépêche algérienne* (paru en en 1885), *L'Écho d'Alger* (paru en 1892), *L'Algérie* (paru en 1893), *La Vigie*, *Le Petit Algérien*, *Le Petit Colon*, *Al-Akhbar*, *Le Radical*, *Le Moniteur*, *L'Union*, *Les Nouvelles...* Tous ces journaux sont en français pour les Français. Le tirage total de ces journaux ne dépasse pas 200 000 exemplaires car les lecteurs préfèrent lire et commenter les journaux importés de France.

### **I.1.2.2. La presse écrite en langue arabe**

La publication de journaux en arabe est difficile parce que la majorité des Algériens sont analphabètes et n'ont pas les moyens d'acheter les journaux. De plus la législation coloniale rend très difficile la publication de journaux en arabe.

Les premiers journaux totalement en arabe sont publiés par des Français. Le premier journal est *Al Mountakhib* (L'Élu) fondé

à Constantine le 23 avril 1882 par le Français Paul Étienne Mauras. Il disparaît en 1883. *Al Nassih* (Le Bon Conseiller) est un hebdomadaire fondé en octobre 1899 à Alger par le Français Gosselin. Il disparaît le 23 mai 1902 (ce qui est un record de longévité). Les autres journaux publiés en arabe sont : *Al-Maghrib* (Le Maghreb) en 1903, *Al-Ihya* (La Renaissance) en 1907, *Al-Djaza'ir* (L'Algérie) en 1908, dirigé par Omar Racim.

Le premier journal publié par des Algériens est *Al Hakk* (La Vérité) sorti en 1893. Il était écrit en français, avec une page en arabe à partir du n° 16. Il disparaît en 1894 mais il ressort en 1895 sous le titre de *L'Éclair*, et il change de titre au n° 11, *La Bataille Algérienne*.

*Kawkab Ifriqiya* (L'Étoile de l'Afrique) fondé en mai 1907 est le premier journal publié par un Algérien. Il change ensuite de nom pour *Al Kawkab al Djazairi* et il disparaît en 1914.

En 1909 l'Algérien Sadek Denden publie à Annaba (Bone) *L'Islam*, un hebdomadaire en français de tendance modérée et assimilationniste anti-code de l'indigénat, qui devient le journal le plus influent du mouvement Jeunes Algériens. À partir du n° 100, en 1912, le journal déménage à Alger et il disparaît en décembre 1914 (n° 206). Un supplément en arabe a été publié du 26 juillet 1912 au 4 octobre 1912(26 numéros).

D'autres journaux sortent à cette période:

- *Le Musulman* : en 1909 à Constantine, hebdomadaire bilingue.
- *L'Étendard algérien* : en novembre 1910 à Annaba, en français, qui a une parution régulière seulement après 1914.
- *Le Rachidi* : en 1910 à Jijel, hebdomadaire bilingue. En 1919 il fusionne avec *L'Islam*, pour donner *L'Ikdam* (L'audace), publié en deux éditions arabe et française indépendantes.
- *Al-Haqq/Le Jeune Égyptien* : en octobre 1901 à Oran, publié d'abord en français ensuite bilingue français-arabe. Il est dirigé par Charles Abderrahmane Tapié, un Français converti à l'islam. À cause de sa ligne éditoriale radicale, contre le code de l'indigénat, l'assimilation, le service

militaire obligatoire pour les Algériens, le journal disparaît le 24 août 1912.

### **I.1.3. Naissance du nationalisme et d'une conscience nationale**

On peut constater qu'à cette époque, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le secteur de la presse algérienne est très dynamique. Le positionnement politique est en majorité modéré ou assimilationniste. Entre les années 1914 et 1920, en majorité à cause de la Première Guerre mondiale, la majorité des journaux disparaissent, mais à la même époque naît la conscience nationale chez l'élite intellectuelle algérienne qui a la conséquence de radicaliser son positionnement politique.

Mais on peut constater qu'il n'y avait aucun quotidien en arabe en Algérie. Il y avait une seule expérience: (*Al-Nadjah*, Le Succès) publié juste quelques mois en 1930. L'autorité coloniale utilise l'excuse de la Première Guerre mondiale pour imposer l'information officielle dans les journaux et profite pour interdire en 1915 toute la presse "musulmane" en Algérie. Pour contourner la censure et l'interdiction les journaux algériens sont obligés de changer tout le temps leur nom (il a existé 50 titres pendant cette période).

Petit à petit la presse nationaliste devient plus majoritaire dans la presse indigène algérienne. On compte alors la création de plusieurs titres de presse dans 2 tendances : messaliste et réformiste.

Le premier parti nationaliste algérien, L'Étoile nord-africaine (ENA), est fondé en 1926 par Messali Hadj. L'ENA milite pour l'indépendance de l'Algérie. En octobre 1930, elle publie *El Ouma*), premier journal nationaliste algérien, comme une réaction aux célébrations du centenaire de l'occupation française de l'Algérie.

La presse nationaliste réformiste s'est développé grâce au travail des intellectuels algériens et maghrébins et aussi grâce à l'aide financière des riches cheikhs mozabite. *L'Islam* et *Le Rachidi* fusionnent le 7 mars 1919 pour donner les hebdomadaires *L'Ikdam* (édition française) et *Al-Ikdam* (édition arabe, à partir de septembre 1920), présidés par Hamoud Hadj Ammar et Sadek Denden. Les deux éditions se transforment en une édition

bilingue dirigée par l'émir Khaled (le petit-fils de l'émir Abdelkader). La ligne éditoriale est le combat pour l'islam et contre l'assimilation et pour une politique d'association avec la France. L'émir Khaled est exilé en 1923 et le journal est remplacé par le mensuel modéré *Attakaddoum* sous-titré "Organe républicain de l'unité française-musulmane", qui disparaît en 1931.

Abdelhamid Ben Badis et l'Association des oulémas musulmans algériens qu'il a fondé en 1931 publient plusieurs titres : *al-Muntaqi* [Le critique] (juillet-octobre 1925), *Al Chihab* [Le météore] (novembre 1925-août 1939), *Al Islah* [la réforme] (septembre 1927-février 1930 - 1939-1941)...

#### **I.1.4. La presse écrite algérienne au lendemain de l'indépendance**

Pour apprécier la situation actuelle de la presse algérienne et la mesure exacte de son originalité, une description de ses organes et de ses secteurs s'avère nécessaire. Il semble difficile de comprendre cette situation sans connaître les grandes lignes de son évolution. Aussi, nous proposons nous de présenter brièvement les grandes étapes de la presse algérienne, après l'indépendance, et de tenter d'en donner les caractéristiques essentielles. BRAHIMI B. propose les périodes suivantes:

- **La période 1962 -1965**

Bien que relativement courte, cette période marque un tournant dans l'histoire de la presse algérienne. Au lendemain de l'indépendance, la majorité des journaux européens disparaît, seuls 05 quotidiens demeurent. Cette période se caractérise essentiellement par la nationalisation de la presse coloniale. 18 En ce qui concerne la lecture, elle était le privilège des catégories sociales cultivées. Le tirage des numéros avoisinait seulement les 80 000 dont 15 000 pour l'unique quotidien arabophone. Par ailleurs, cette période se caractérise également par la concurrence de journaux européens (qui n'ont pas encore été interdits à l'époque et dont le tirage dépasse celui de la presse nationale), ainsi que par la situation dans laquelle vit le pays :

« un pays immense et massif; douze millions d'habitants à peine remis des ravages de la guerre une forte tradition populaire d'islam, d'égalitarisme et de vie communautaire un niveau général primaire dans une ambiance de pauvreté le départ d'un million de Français un bouleversement total des structures de l'état et une tentative d'application des normes du socialisme à un pays géré jusque Là selon des méthodes coloniales l'héritage d'une culture étrangère prépondérante depuis cent deux ans et une coupure avec les sources vives de la culture arabe le dur rappel des réalités économiques après l'enthousiasme de la révolution, tel est le cadre dans lequel la presse algérienne de 1965 doit s'insérer. » (Souriau-Hoeberechts, 1969 : 247)

### • **La période 1965 – 1979**

Cette période est marquée par des événements politiques importants qui ont eu des conséquences directes ou indirectes sur la situation et l'évolution de la presse. Mis à part les journaux du parti, la presse sera placée sous l'égide du ministère de l'information et de la culture. Après la mort du président Boumediene et l'arrivée de Chadli Bendjedid, la presse devient un outil qu'utilise l'Etat pour implanter sa politique. Quant au tirage, il a connu un rapide accroissement, la diffusion s'est considérablement élargie, et le nombre de lecteurs a augmenté.

### • **La période 1979-1988**

Cette période constitue une étape importante, en effet, la presse commence à occuper une place centrale dans la société. Elle devient l'instrument privilégié de la communication politique et sociale. Le fait marquant des événements de cette période, a été celui « *du code de l'information, adopté en décembre 1981, par l'assemblée populaire*

*nationale, qui marque un tournant dans l'histoire de la presse algérienne. C'est en effet la première (loi du 6 février 1982, journal officiel n°6 du 9 février 1982) sur l'information depuis l'indépendance du pays* ». (Brahimi. B., 1996 : 31) L'importance de cette période est due au fait que de nombreux quotidiens nationaux et régionaux, arabophones et francophones, et quelques revues, paraissent, suscitant ainsi une concurrence active qui a entraîné une évolution considérable aussi bien au niveau du contenu qu'au niveau de la présentation. Toutefois, elle n'est pas aussi importante que la période suivante.

### • **La période 1988-1991**

Inaugurée par les événements d'octobre 1988, cette période peut être considérée comme une rupture avec les précédentes, pour Brahimi. B,

« Le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 a entraîné de profonds bouleversements dans la vie politique et culturelle du pays. Ces bouleversements ont eu des répercussions sur le champ médiatique non seulement sur le plan quantitatif (création de nombreux journaux et de stations de radio étatiques régionales) mais aussi sur le plan de la liberté de l'information (création de journaux privés changements importants au niveau des programmes de la radiotélévision et au niveau des journaux parlés et télévisés... » (ibid. : 09)

Il fait remarquer également que sur le plan quantitatif il y avait environ 140 titres répartis entre le secteur public, partisan et le secteur privé.

### • **La période 1992 – 1997**

Les années 90 restent une période exceptionnelle dans l'histoire de la presse algérienne, Brahimi B. sur le fait que « *cette période est également exceptionnelle aussi bien sur le plan politique qu'au niveau du champ*

*culturel qui va subir les effets de l'état d'urgence, instauré le 9 février 1992* ». En effet, la presse a vécu une métamorphose : mis à part certains hebdomadaires, des dizaines de journaux partisans et privés n'ont pu résister et ont disparu. Par ailleurs, on assiste à la parution de plusieurs journaux francophones comme Le Jeune Indépendant, L'Authentique, El Acil, La Tribune et Liberté. Ce qui a entraîné une prédominance de la presse francophone sur la presse arabophone. Quant au tirage de journaux, il a sensiblement baissé. L'état de la presse reflétait assez bien la situation d'instabilité dans laquelle se trouvait l'Algérie à cette époque dénotant par là même le lien étroit qui peut exister entre un pays et sa presse.

### • La période 1997 - 2002

On assiste, durant cette période, à un changement qui s'est exprimé par l'industrialisation, la modernisation et de la professionnalisation du 21 journalisme. La parution de nouveaux journaux, et l'augmentation du tirage, qui a atteint, selon Brahim, un million, cinq cent mille (1500000) exemplaires, dont neuf cent mille (900000) pour les journaux francophones, ont eu un impact sur la diffusion. (Brahimi B., *ibidem*) Le secteur privé a gardé son avance sur le secteur public et le journal El khabar reste le journal le plus lu du pays avec plus de quatre cent mille (400000) exemplaires, suivi par Le Quotidien d'Oran avec cent quatre-vingt mille ((180.000) exemplaires environ. Pour répondre aux attentes du lectorat en augmentation constante, les journaux opèrent, toujours Selon Brahim B., un travail d'amélioration de la qualité informative basé essentiellement sur l'amélioration du contenu. Il constate qu'après les années 60 où le journal était un produit rare qui évolue peu dans sa forme, et où il était réservé à une élite cultivée restreinte, viennent les années 2000 qui ont bouleversé l'espace médiatique algérien et l'ont mis en pleine recomposition, la presse écrite prend alors un nouvel essor. En effet, l'Algérie publie Aujourd'hui, un très grand nombre de journaux dans les deux langues arabe et française. Le Quotidien d'Oran fait donc partie de cette presse qui a métamorphosé le paysage de l'information en Algérie. Il se peut que ses caractéristiques le distinguent des autres journaux. Nous le présenterons dans la partie réservée

à l'analyse. Tentons d'abord de définir l'humour, une des spécificités de la rubrique Tranche de Vie de ce quotidien.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle l'Algérie compte une douzaine de journaux gouvernementaux ou indépendants : *La Dépêche de l'Est* (paru en 1883), *La Dépêche algérienne* (paru en 1885), *L'Écho d'Alger* (paru en 1892), *L'Algérie* (paru en 1893), *La Vigie*, *Le Petit Algérien*, *Le Petit Colon*, *Al-Akhbar*, *Le Radical*, *Le Moniteur*, *L'Union*, *Les Nouvelles...* Tous ces journaux sont en français pour les Français. Le tirage total de ces journaux ne dépasse pas 200 000 exemplaires car les lecteurs préfèrent lire et commenter les journaux importés de France.

### **I.1.5. Evolution de la presse écrite algérienne**

L'évolution de la presse écrite algérienne après la fracture politico-sociale d'Octobre 1988 C'est à la faveur de la fracture politico-sociale d'Octobre 1988 que les vellétés de changements dans la presse écrite algérienne vont trouver l'opportunité d'amorcer le virage historique qui aboutira à l'émergence de titres privés. Et ce suite à la loi sur l'information initiée à partir du 3 avril 1990 par le réformateur Mouloud Hamrouche ouvrant ainsi la voie au champ de la libre expression journalistique née, il est vrai, des convulsions de l'après octobre 1988.

Alors que les manifestations juvéniles faisaient rage dans les rues d'Alger, les journalistes n'avaient aucune possibilité d'exercer leur profession, n'ayant le droit ni d'être informés, ni d'informer, ce qui suscita l'agitation et la grogne qui gagna peu à peu les salles de rédaction. La nécessité imposait la tenue d'urgence d'assemblées des journalistes, et loin des regards indiscrets : l'heure était grave. Et c'est dans les bureaux de l'Union des Journalistes Algériens, place de la Grande Poste, que dans la matinée du 10 octobre 1988 pas moins de 72 journalistes s'entassèrent dans le couloir et la pièce principale du siège de l'UJA, engageant dans le plus grand désordre une vive discussion sur les tragiques événements que traversait le pays où les journalistes réunis étaient toutefois parvenus au stade d'un accord insistant sur la nécessité et le devoir de dénoncer les

graves dépassements et atteintes aux droits humains, et entre autres la revendication légitime de l'exercice normal et correct du métier d'informer et de témoigner comme il se doit, sans empêchements et entraves dans la fonction. Il va sans dire le champ libre donné à la liberté d'expression, la presse étant le premier bénéficiaire de ce tournant radical. Et en effet, des débats mémorables, écrits, parlés, télévisés, etc., restent témoins de cette parenthèse hautement démocratique des débuts des années 1990. Cette jeune presse allant inévitablement connaître les hauts et les bas de son inexpérience lors de ses premiers pas, essuyant, en outre, et trop souvent, les accusations à tort ou à raison, de faire le jeu de certains milieux politiques, d'être « une presse manipulée, soumise à la loi de l'argent », ou d'être le relais d'officines étrangères, etc.

Privilèges et opportunités dont ont pu profiter nombre d'éléments, parfaitement étrangers au domaine des médias et certains titres recueillant les faveurs des pouvoirs publics dont n'ont pu bénéficier des titres qui ont courageusement persisté dans leur voie, certains ayant fini par disparaître de la scène médiatique, d'autres ayant réussi, tant bien que mal, par s'imposer grâce à l'apport de sponsors et soutiens financiers. Cependant, en dépit des nombreuses embûches et diverses tractations de discrédit qui ne saurait être injustement généralisé, la réussite était au rendez-vous pour cette jeune presse écrite nationale du secteur privé qui s'enrichit, en un laps de temps, de pas moins d'une centaine de titres, consacrant en la période les titres tels Le jeune Indépendant, El Watan, Liberté, Le Quotidien d'Oran, Alger Républicain, Le Nouvel Hebdo, La Nation, El Khabbar, El Youm, etc., etc... une aubaine pour les journalistes, mais qui devaient aussi faire face aux contraintes de la loi d'avril 1990 mais qui ne purent n'empêchèrent point le paysage médiatique national de se doter d'un nouveau look grâce à la ténacité et à la résolution des journalistes algériens, toutes langues et tendances- confondues, d'aller de l'avant.

Dans cette conjoncture des plus tumultueuses, la presse algérienne, parvient à relever le défi, s'illustrant à travers ses divers titres et tendances

de prises de positions naturellement divergentes et contradictoires, ainsi que le veut le jeu démocratique, mais non sans subir des pressions, ou être à l'abri de manœuvres, selon les échos de la période qui accusaient même certains titres "d'être manipulés et soumis à la loi de l'argent". En tout état de cause, cette période dite de transition fut marquée de nombreuses contradictions, et de conflits dramatiques qui s'annonçaient à l'horizon et qui eurent fort à faire avec la liberté d'expression et le volontarisme des journalistes qui avaient fait le choix, souvent au prix de leur vie, de dénoncer énergiquement les horreurs du terrorisme qui allaient déferler et tout autant les pratiques maffieuses, parallèles, ravageuses du pays.

Il n'est guère possible d'esquisser, ici, l'évolution de la presse écrite nationale, sujet assez vaste, aussi contentons-nous d'indiquer quelques éléments de repères. D'une manière générale, aux lendemains des décisions de libéralisation du secteur, la presse écrite passa de 1990 à 1994 à quelques 120 titres, dont 27 quotidiens et 59 hebdomadaires selon les recensements de la période. Le lectorat était alors évalué à quelque 5 millions de personnes puisant l'information quotidienne dans les 120 titres parmi lesquels une centaine appartenant au secteur privé, soixante-dix titres étant édités en langue française et une cinquantaine en langue arabe.

Selon des statistiques s'étalant sur la période, concernant les tirages, au 1er trimestre 1997, dix-huit (18) quotidiens sont recensés avec 577.939 exemplaires, 38 hebdomadaires avec 641.340 exemplaires, 30 périodiques avec 132.400 exemplaires par mois. Durant le 2ème trimestre 1997, dix-neuf (19) quotidiens sont recensés avec 606.820 exemplaires avec 565.610 exemplaires, 32 périodiques avec 254.000 exemplaires par mois. A la lecture de ces quelques chiffres on se rend compte d'une relative stabilisation de la situation de la presse écrite, voire d'une légère reprise, puisque le 3ème trimestre 1997 enregistrera une augmentation atteignant quelques 73 titres, avec un tirage global de 647.060 exemplaires par jour. A noter que six (6) quotidiens du secteur public tirent près de 89.000 exemplaires par jour, tandis que 12 titres du secteur privé atteignent 558 000 exemplaires par jour,

(Chiffres se référant aux statistiques du Ministère de la communication rapportée par les médias).

Les titres indépendants tels que El Watan, Le Quotidien d'Oran, Le Soir d'Algérie, El Khabar, Liberté, etc., ont été lancés, pour leur plupart, par des journalistes actionnaires avec d'autres membres fondateurs, tandis que d'autres journaux appartiennent soit à des milieux des affaires souvent inconnues du public, soit à des barons du pouvoir ayant occupé auparavant des postes importants au sein du système.

La presse écrite s'est développée et diversifiée, après s'être notamment dotée, dès 2001, de rotatives privées (El Watan, El Khabar, Liberté, L'Authentique ont ainsi monté leurs propres réseaux de diffusion après la dissolution des ENAMEP) On peut dire finalement que la presse écrite privée s'est imposée avec force et ne va pas s'arrêter en si bon chemin, malgré les contraintes. D'une manière générale, certaines insuffisances nécessitent un dispositif juridique fiable, crédible et opérant, de nature à autoriser une recomposition qualitative du secteur. Mais il reste également beaucoup à faire dans la perspective de la consolidation des chers acquis et notamment de la liberté d'expression plus en plus menacée aujourd'hui, en Algérie.

## **I.2. La presse écrite : un référentiel de l'information, une communication référentielle**

Dans cette partie de notre recherche réservée aux aspects conceptuels, le genre, éditorial et journalistique, mérite une attention toute particulière, pour une implication effective et pertinente, de l'analyse et l'évaluation concrète des données de notre thème de recherche.

A cet effet, nous proposons ici un balayage de notions et concepts se rattachant à un genre spécifique de la presse écrite, objet de notre attention : l'éditorial. Dans cette mesure, nous nous proposons d'entamer de prime abord, l'écriture journalistique, formes et contenus, vecteurs centraux, constituant l'orbite de l'éditorial. Il est évident qu'une connaissance fine et

articulée du monde du journalisme, sphères et arcanes, détermine, dans une large mesure la prégnance, de l'articulation s'y rattachant notamment l'objet spécifique de notre étude, l'éditorial. La compréhension de la sphère journalistique définie clairement et largement les dépendances de celle-ci et le compendium de sa structure.

### **I.2.1. L'écriture journalistique, une locomotive communicationnelle**

L'acte d'écriture journalistique est conditionné par des représentations dont deux s'en font part :

- Une représentation « interne » qui s'articule autour de la formation journalistique s'intéressant davantage à l'expression et à l'effet produit sur les lecteurs. L'écrit journalistique est conçu comme un pur produit intermédiaire reposant sur la transparence et doit supprimer tout parasite qui transgresserait l'information. A ce sujet Yves Agnes (2009) dit : « *éliminer le maximum de « bruits » rédactionnels entre l'information et le lecteur, tel est l'objectif de l'écriture de presse* » (Yves Agnes : 16). Car le journalisme n'est pas la littérature. C'est pour cela que la notion d'efficacité trouve alors une place prépondérante dans le discours journalistique. Le journaliste doit être attentif à la dimension « perlocutoire » de l'acte scriptural tout en soumettant à la place du lecteur. Le journaliste doit ressentir ce que ressent l'autre. C'est ce que expliquent M.Mouillaud et J-F Tétu en disant (1998) : « *le journaliste devra sans démagogie mais sans relâchement multiplier les gestes de bon volonté à l'égard du lecteur* ». (M.Mouillaud et J-F Tétu 1998 :12)

L'expression journalistique se fonde sur le degré zéro du style à travers des représentations lexico-grammaticales. Cette démarche ne vise nullement des égards auprès du patron mais plutôt pour le lecteur afin de mieux l'informer.

Nous reprenons, afin de mieux illustrer nos propos, l'expression de l'arbre comparée au texte, si reprise par les spécialistes du journalisme, qui représentent le texte comme arbre qu'il faudrait élaguer. Simplicité, clarté,

précision sont les qualités nécessaires au bon journaliste, en utilisant un langage naturel et la langue du peuple.

– Une représentation « externe » qui émane de chercheur universitaire s'intéressant aux phénomènes de mise en scène textuelle de l'information. On la trouve très souvent dans la presse spécialisée cohabitant avec la représentation interne.

Cette approche est à l'opposé de ce que peut renfermer la première de transparence. On considère que le texte est une « représentation » de l'évènement qui porte les stigmates du locuteur, de sa conception de l'évènement, de sa visée du récepteur et que le lecteur est aussi représentation pas plus objective que la production. Dans ce que nous venons d'avancer, la vision de l'écrit de presse va au-delà des questions de langue ou de visibilité.

Ce débat autour des représentations de la communication journalistique s'en dégage une hypothèse très intéressante à l'étude à laquelle s'était attelé P. CHARAUDEAU (1997) qui vient apporter une vision intéressante sur l'écrit de presse le situant au-delà des questions langagières et de leurs lisibilités ayant pour objet le journaliste dans le schéma global de la communication journalistique dans une dynamique de pratique picturale et des enjeux socio-pragmatiques qui l'entourent. C'est une approche des pratiques langagières et des pratiques spictrales y impliquant diverses branches de la linguistique telles la semiolinguistique, la pragmatique, la sociolinguistique...etc., visant à donner un statut à l'écrit et à ses fonctionnements dans la communication sociale une représentation qui prend en charge leur spécificité et leur complexité.

Cette démarche que propose P. CHARAUDEAU repose sur deux principes : le principe de scription et le principe d'écriture en reprenant deux grands ensembles textuels et observer une tension voire des conflits qui s'en dégagent au sein de la communication spictrale en général et de l'écrit journalistique en particulier. Car la scription relève du domaine du « prêt à écrire » en envisageant l'écriture comme créativité et d'ambivalence qui repose sur une « mise en scène ». La scription est alors un microsystème de

la langue autour de laquelle sont mobilisés des savoirs et des savoirs faire en nombre illimité, contrairement à l'écriture qui offre un grand potentiel linguistique s'appuyant sur des implicites. Cette hypothèse se démarque particulièrement des autres approches quant à l'étude du système de fonctionnement du schéma communicationnel journalistique par ses arcanes, offrant une lecture complexe, mais ô combien intéressante, à la fois des représentations internes qu'externes. Mais compte tenu de notre problématique, nous nous limitons à notre première approche qui s'avère claire et pratique pour notre démarche dans ce travail consistant exclusivement une étude des constructions référentielles dans les éditoriaux de la presse écrite algérienne.

### **I.2.2. Efficacité et efficience dans l'écriture journalistique**

L'écriture journalistique se trouve conditionnée par un « vouloir être journaliste ». Ce vouloir détermine son potentiel d'écriture et un pouvoir à s'exprimer. Cette démarche se confond avec la vocation d'écrivain ou d'homme politique car un vouloir être journaliste ne peut constituer à lui seul l'acte de communication journalistique même si un talon prés existant est le bienvenu dans cette optique.

Nous rappelons ici que la fonction première du journaliste est essentiellement de rapporter un fait tel qu'il existe sans pour autant l'auréoler d'une imagination laissant libre court à ses désirs et à son vouloir présenter l'information selon son moi personnel.

Le métier du journaliste a évolué depuis l'ancienne tradition littéraire et polémique, il se veut aujourd'hui plus simple et plus direct. Ce métier a évolué au grès des évolutions technologiques lui facilitant la construction et la rédaction de l'information. Cependant, le journaliste se confronte à divers lacunes d'ordre de maîtrise de la langue française qui reste, aux yeux de beaucoup de jeunes journalistes difficiles et complexes. Aussi, les centres d'intérêts ont énormément changé rendant la lecture moins immédiate à bien des jeunes, même les plus diplômés. C'est pour cela que le journaliste se consigne la tâche de rapporter l'information avec simplicité et facilité.

Une fois acquise cette démarche, le journaliste entre <sup>2</sup>dans une phase de créativité où apparaîtra un style rédactionnel propre au journaliste. Une fois les assises de cette profession seront acquises, le journaliste composera des textes satisfaisant le lecteur et lui y apportera une satisfaction et un plaisir agréable de lecture.

Cette étape n'est exhaustive que, une fois de plus, les assises et les règles de la profession journalistique seront acquises. Il serait utile, afin d'explicitier le contrat journalistique, d'y apporter succinctement les notions clés déterminant la clarté et la fiabilité du contrat journalistique. Pour se faire, le journaliste doit :

- **Etre lisible**

Ce qui constitue l'acte journalistique d'écriture en sont essentiellement les hiéroglyphes, idiogrammes, les alphabets constituant la base de toute écriture. Elle se doit acquise en faveur d'une orthographe, d'une syntaxe et d'une ponctuation conditionnant la lecture et la compréhension des textes.

L'application des textes sur des supports médiatiques est aussi conditionnée par un code de typographie. Cela, assure aux textes médiatiques une lisibilité visuelle et une lisibilité rédactionnelle.

La science journalistique évolue au gré du temps et de l'évolution, à la fois du schéma linguistique d'une langue et des mécanismes comportementaux des êtres humains. Face à cette évolution, l'acte d'écriture journalistique développe la notion d'efficacité afin d'atteindre le plus de lecteurs. Cette manière d'aborder le texte journalistique a été devancière dans les magazines spécialisés qui ont vite appliqué cette démarche afin d'atteindre l'appropriation de l'information chez le lecteur. Ecrire aux lecteurs ne consiste pas à atteindre les centres d'intérêts des lecteurs ou leurs besoins d'information mais leurs capacités de lecture, le temps dont ils disposent et leurs souhaits d'accéder le plus facilement possible à l'information. Cette démarche s'accomplit avec d'autres éléments qui interviennent dans le processus de l'acte journalistique.

### - **La densité des textes**

Nous avons constaté, lors de nos multiples lectures d'article de presse de quotidiens algériens et de l'avis général des spécialistes de la presse, que beaucoup de journalistes usent d'un style barbant, renfermant des éléments qui ne font pas parti de la construction même d'un texte journalistique. Une sorte de bla-bla dont souffre la presse. Selon les spécialistes cela tient à deux raisons principales :

- Un travail superficiel manquant d'éléments et de précisions autour d'un sujet. Un travail peu approfondi en raison d'une absence d'une démarche en avant pour récolter une information dense et précise
- La multiplication des formules inutiles donne une écriture lâche trop proche de la langue parlée avec des mots imprécis...etc.

Cela est à l'opposé de ce que devrait être normalement un article de presse.

La densité d'un article de presse constitue a en étalé tout ce qui peut être utile à la lecture et à la compréhension d'un évènement. Un vocabulaire précis est utilisé afin de mieux rapporter l'information. Ce travail n'est complet que s'il y a un travail au préalable d'amasser de la matière brute informative. Cela s'accompagne aussi d'un style d'écriture discipliné.

### - **L'humanité des textes**

Ce qui intéresse le grand public, c'est avant tout des textes ayant trait à la vie parlant d'hommes et de femmes dont leur quotidien sociopolitique. Cette vision n'aboutit qu'avec l'utilisation de mots ayant une résonance personnelle. Pour se faire, YVES AGNES (2008) propose pour l'accomplissement d'une telle mission, le journaliste doit utiliser : des mots faisant référence au sens, des mots extraits de l'univers corporel, personnel et familial, des citations de propos, la mise en scène des personnes, des prénoms personnels, des phrases personnelles ou s'adressant directement aux personnes.

### - **La simplicité d'un vocabulaire**

Pour l'accomplissement d'une telle mission, celle de rendre le vocabulaire fluide et simple, YVES AGNES (2008 : 66)), propose une référence aux processus physiques de la lecture. Elle implique avant tout une

« perception globale » ; l'œil joue un rôle essentiel non pas de déchiffrement de l'ensemble du texte mais parties séparées d'un texte. L'unité de base de la lecture n'est pas le caractère ou le signe de ponctuation mais le mot ou le groupe de mots. Il illustre ce processus en donnant à lire à deux groupes d'individu une colonne de mots de cinq lettres pour les uns, de dix pour les autres : le temps de lecture sera égal dans les deux cas. Les mots les plus courts, jusqu'à dix lettres, seront lus en une seule saisie, mais que les mots les plus longs nécessiteront deux saisies. Cela nous montre clairement la saisie de l'exercice de lecture qui nécessite une référence aux mots les plus courts de la langue, les mots les plus simples du vocabulaire usuel en évitant tout mot abstrait. Cela est aussi valable pour les chiffres.

Ce qui constitue aussi le processus de lecture, c'est une lecture « par reconnaissance ». L'œil peut lire aisément une phrase si le cerveau reconnaît d'emblée chacun des mots qui la composent. D'où la nécessité d'utiliser un vocabulaire simple à la portée des lecteurs car le lecteur n'a pas besoin d'avoir son dictionnaire sur lui pour lire son journal. La mémoire joue un rôle essentiel dans la compréhension de l'article journalistique, elle-même composée de deux mémoires distinctes :

- La mémoire de base essentiellement instructive mais variable selon le choix des quotidiens journalistiques. Certains nécessitent 1500 mots par exemple et d'autres 3500 mots comme le MONDE. Un choix de vocabulaire adapté aux besoins des lecteurs est une nécessité impériale à laquelle doit faire face le journaliste. On y ajoute aussi que le lecteur peut enrichir son vocabulaire grâce à la lecture des livres et des journaux. Mais nous devons préciser qu'une telle démarche ne peut s'accomplir qu'on ayant une certaine motivation et de l'engouement de la lecture.
- La mémoire additionnelle, elle constitue une variété de vocabulaire technique et spécialisé propre à une profession ou à un groupe socioculturel, ce que nous appelons le jargon. Ce vocabulaire est constitué d'une centaine de mots auxquels se sont familiarisés avec le lecteur. Autrement dit, leur méconnaissance constituerait un handicap et le sens de l'information sera partiellement compris car le lecteur a une mémoire qui

lui sert de support de compréhension par rapport à une information. Compte tenu de cette réalité et afin d'atteindre l'attention d'un maximum de lecteurs, les journalistes doivent alors éviter l'utilisation de certains termes : les mots abstraits, les mots d'origine étrangère, les néologismes, les archaïsmes, les sigles, les jargons, les mots scientifiques, le langage recherché et pédant, les noms propres, les abréviations, les mots à sens multiple...

En somme l'utilisation de mots courts et de mots simples faisant parti de la mémoire et du vocabulaire courant des lecteurs.

- **L'absence de toute redondance**

Dans les éléments que nous apportons pour étaler la construction d'une écriture efficace, nous y ajoutons à ce processus l'écêtement des redondances. En effet, comme nous l'avons souligné, l'œil, comme élément de lecture, ne s'y attarde sur l'ensemble des mots d'une phrase. De l'avis des spécialistes de la question, le cerveau repère les mots chargés d'information et fait un saut d'un mot à un autre écartant ceux qui n'y apporte pas d'information. Ainsi, il repère des mots tuilent et d'autres qui le sont moins. Dans ce processus d'analyse des comportements de lecture les mots non utiles peuvent être utiles dans le sens où ils apportent une complémentarité et une construction juste de la phrase tels, les pronoms, les conjonctions, les articles...etc. qui peuvent être utiles non seulement à l'acte de lecture mais aussi à celui de l'écriture.

Dans cette vision des choses, si le journaliste se contente des mots potentiellement utiles cela réduirait le texte d'information à un télégramme. Dans cette étape, ce qui en constitue les mots inutiles sont des redondances, essentiellement : les répétitions, les formules creuses, les pléonasmes, les adjectifs ou adverbes censés compléter les mots, des locutions alambiquées.

Le journaliste dans l'élaboration de son écrit doit alors établir la distinction entre un français écrit et un français parlé. Pour ce faire, il doit s'efforcer à condenser au maximum son langage en y retenant exclusivement les mots significatifs.

### - **La justesse et la précision des mots**

Dans l'efficacité de tout contrat médiatique et particulièrement celui journalistique, surgit une notion clé dans cette étape marquée par l'emploi des mots précis et adaptés aux situations de l'information. L'emploi d'un substantif approprié rend inutile dans la plupart des cas un adjectif améliorant ainsi la lisibilité du texte en marquant davantage le sens du mot.

Nous donnons l'exemple ici du verbe « faire », verbe « à tout faire » qui peut être le plus souvent remplacé par un terme précisant l'action (je fais du piano ; je joue du piano).

Le principe fondamental de la précision des mots joue un rôle essentiel dans la précision de l'action. La justesse des mots accorde les lecteurs sur une fonction précise du mot. Pour cela, les spécialistes du discours journalistique dont YVES AGNES s'en fait un des spécialistes avérés, en dégage quelques règles :

- Ne pas se tromper de sens. Il est impérial d'éviter les impropriétés et les contresens en parlant d'une situation donnée, exemple : dix jours n'est pas une décennie, jadis n'est pas il y a longtemps...etc. Il est impératif d'éviter l'utilisation des mots trop forts pour souligner les faits moins dramatique, exemple : génocide n'est pas esclavage...etc. Ces erreurs peuvent être choquantes et montrent l'incompétence et la méconnaissance du français par le journaliste. En langue française chaque terme, à des nuances près, désigne quelque chose de précis ne pouvant être remplacé par un autre exemple : un suspect, un condamné, un homicide, un meurtrier.
- Ne pas abuser des guillemets. Ces derniers alourdissent la lecture et la rendent insupportable, car ils indiquent aux lecteurs que l'on n'emploie pas ces mots dans leur acception habituelle.
- Faire appel aux synonymes. Les synonymes, pour apporter la justesse des mots, sont très utiles dans cette démarche en recherchant dans le dictionnaire des termes appropriés afin d'éviter les répétitions mais surtout pour préciser le sens ou encore mieux illustrer.
- Utiliser des mots concrets et imagés. L'abstrait, dans le contrat journalistique est à éviter par l'utilisation de mots concrets, l'image à son

concept. Exemple : école est un terme concret que scolarité ou institution scolaire. L'utilisation de la métaphore est un élément intégrant dans le processus de l'écriture journalistique en faisant référence à des univers proches du lecteur : métaphore sportive, métaphore médicale etc.

- Bannir les clichés. Une métaphore ou une image constamment étalées deviennent alors un cliché. Nous le constatons malheureusement très souvent dans les articles de presse. Exemple : un cycle est toujours infernal, une mixture immonde, une ambiance bonne enfant...etc. ces clichés bon marché marquent le lecteur d'un ton grave, à l'opposé d'un style personnel que doit avoir le journaliste.

- Les pièges du parler moderne. Les journalistes accusent très souvent l'utilisation d'un discours en phase avec une société moins soucieuse du « vrai », se fiant des apparences, le laissant aller vers des facilités trompeuses du langage ayant pour seul souci l'innovation d'un discours exemple des mots ou expressions à la mode : improbable, éponyme...etc. Un langage immodéré du français provoquant un contresens au lieu d'un renseignement. Dans l'ordre de cette idée, les journalistes féminisent à tort et à travers des mots exemple : un homme à la peau noire, il est un homme de race noire ou encore un israélite ; de la communauté juive.

- Attention aux noms de marque. Ils sont la propriété privé d'une personne ou d'un groupe, je journaliste doit dès lors contrôler leurs utilisations afin d'éviter toute protestation et réclamation réparatrices de leur droit exemple : frigidaire par réfrigérateur, walkman par baladeur...etc.

#### - **L'écriture courte**

Des études spécialisées sur le journalisme ont montré clairement l'orientation du public lecteur, à l'échelle de tous les quotidiens, vers une lecture globale visant la recherche des informations immédiates. Le lecteur se trouve dans cette situation de lire avec une vue d'ensemble la densité des informations présentées, mais son choix premier s'articule autour des billets les plus courts lui facilitant la lecture et l'acquisition de l'information. C'est pour cela que les articles longs trouvent une certaine peine à une lecture large du public. Raison pour laquelle les éditoriaux, exigent pour une bonne

réception de l'information, un feuillet pour chaque information. Tant l'information est condensée dans ses éléments les plus importants tant l'audition est grande. Les journalistes face à cette situation de condenser l'information et d'en présenter l'essentiel se heurtent à des difficultés sensibles à la rédaction de leur papier. Pour se faire, ils doivent, à l'appui de la même source :

- Sélectionner de manière rigoureuse les informations.
- Créer des niveaux de lecture.
- Respecter les règles de base de la lisibilité.

- **L'écriture correcte du français**

Elle en constitue une règle de base. La formation du journaliste nécessite, avant toute chose, une parfaite de la langue. Le journaliste, dans ce cas de figure, n'a aucune excuse d'erreurs professionnelles. Il doit se soumettre à l'évidence des règles fondamentales de son métier en respectant l'orthographe, connaître la grammaire, faire attention à la ponctuation qui se veut son talon d'Achille et établir un code typographique.

- **L'établissement des repères pour l'écriture**

Les repères de l'écriture s'articulent autour d'une codification des bonnes pratiques d'écriture. Ces pratiques se résument ainsi :

- Pour l'écriture journalistique, il faut acquérir quelques réflexes basiques qui deviendront au fur et à mesure des automatismes. Cette norme peut paraître enfantine mais elle se trouve en équation avec la recherche d'un style informatif simple auquel nous oblige le contrat journalistique : savoir orthographier les noms et les prénoms, faire suivre le nom d'une commune de celui de son département, donner une date exacte, donner les références d'un ouvrage, vérifier une citation, donner les titres exactes d'une personnalité.
- La mention des sources : donner à chaque fois la référence de l'origine de l'information. Le lecteur nécessite ce besoin de savoir si le journaliste a eu recours à l'information par sa présence ou par un intermédiaire. Il est utile de savoir distinguer l'émetteur de l'information et le canal de transmission. Les

journalistes se trouvent très souvent confronter à quelques cas délicats dont les rumeurs qui prennent vite dans toute société des faits avérés.

○ Soigner les chiffres : ce mal est très répondu dans les écrits journalistiques qui rapportent des erreurs grossières dans le maniement des chiffres et des nombres. Exemple : la somme des pourcentages doit être égale à cent, ne pas confondre moyenne et médiane.

○ Les sondages : dans ce cas précis, la réglementation des sondages est catégorique. Il y a obligation de mentionner l'origine des sondages établit par les organismes spécialisés dans la matière. Cette démarche montrera aux lecteurs l'authenticité de la déclaration des sondages selon un public donné à un moment donné.

○ Protocole de relecture : ce processus intervient après la finalisation de l'article par le journaliste qui sera tout de suite après revu et corrigé par un relecteur ou le directeur de la rédaction.

### **I.2.3 La presse entre un lieu de construction et un dispositif de rationalité intelligible**

Dans cette étape de présentation et de description des éléments fondateurs de l'acte de communication, la presse se définit alors comme le noyau central autour de laquelle s'articule tout un dispositif ; d'un choix d'orientation, d'une élaboration textuelle et d'une portée résonant des échos auprès du lecteur.

La presse est, alors, dans cette partie précise, un microcosme central. Elle est, de ce fait, constituée d'une multitude de signes à la fois, graphiques et picturaux et de mots fixés en noir et blanc. Ces éléments se définissent dans une tradition écrite reposant essentiellement sur ce rapport de distance qui existe entre le scripteur et le lecteur. Cette attitude s'explique par l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception.

Cette conception émet des représentations sur le monde à travers des logiques de production et de compréhension précises. L'espace d'écriture est un espace établi avec des signes auxquels nous pouvons constamment y

revenir ; afin d'y apporter des rectifications voire des modifications pour subvenir aux besoins sans cesse renouvelés du lecteur.

Ces rapports qu'instaure la presse de distanciation et d'absence physique la présente comme un media ne pouvant coïncider ; temps de l'évènement, temps de l'écriture, temps de production de l'information et temps de la lecture. Il est clair que la production d'une telle ou telle information exige un temps, un temps de transport d'un lieu à un autre et celui de l'écriture. Cette distanciation est le lieu central auquel va se jouer tout un processus de stratégie d'information relevant des deux instances.

Cette démarche de conceptualisation est de l'ordre de l'analytique beaucoup plus que de l'oralité. Le lecteur, vu la complexité et les traits oculaires de l'espace pictural, met en œuvre un type de compréhension, organisé reposant sur une logique : l'établissement d'une connexion entre les différentes parties du récit et la manifestation d'arguments, de reconstruction des différents types de raisonnement.

L'écrit jouera alors un rôle déterminant dans l'établissement de la vérité, chose que ne peut faire l'oralité qui se veut éphémère.

Les traits singuliers de la presse et de son dispositif si singulier explique la performance de la presse dans ses aspects analytiques à travers les éditoriaux, les tribunes et réflexion, les chroniques, en somme tout ce qui détaille l'information, la met en perspective tout en s'interrogeant sur les conséquences à venir des évènements ceci dit d'une part, de l'autre dans les récits, faits divers et montage des dossiers ; enfin, dans les titres qui déclenchent des opérations de décryptage où interviendrait alors l'intelligibilité.

### **I.2.3.1. La rationalisation entre texte et situation de communication**

La situation de communication renvoie aux caractéristiques sémiotiques de l'échange communicationnel dans lequel se plongent une instance de communication et une instance d'interprétation. Ces deux dernières sont étroitement liées par un double processus de transaction et de

transformation. Cela, comme nous pouvons le constater, a été clairement présenté plus haut cependant, la situation de communication ne se limite pas à un contexte spatio-temporel mais aussi à un processus de transformation et un processus de transaction.<sup>7</sup>

P. CHARAUDEAU, explique cela en proposant trois lieux de pertinence pour l'étude des actes de parole intervenant dans cette situation : le lieu de la production, le lieu de construction du texte et le lieu de la réception. (JACQUES GUILHAUMOU ET PHILIPPE SCHEPENS, presse universitaire de Franch Comté, 2011 : 189)<sup>8</sup>

### **I.2.3.2. Le texte entre un lieu de construction et une rationalité**

Le lieu de construction du texte dans les journaux quotidiens est celui qui le constitue en tant que forme et objet ce que nomment les spécialistes l'unité sémiotique. Cette unité sémiotique renferme : la pagination, le format, le rubricage ; pas seulement, mais aussi : le narratif, l'informatif ou d'autres styles de rédaction. Le journal a cette caractéristique de fixer dans le temps un texte et de l'insérer dans une chaîne temporelle propre à l'institution médiatique.

Afin d'atteindre le principe de pertinence dit lieu de production, il est fondamental que le lieu de construction du texte respecte le principe de véracité car ce qui constitue le dispositif de constitution journalistique tourne autour d'une logique de vérité<sup>9</sup>. C'est cette vérité qui va créer une

---

<sup>7</sup> Dans la construction du sens du discours l'on distingue un processus de transformation et un processus de transaction dans lesquels le sens se construit au terme d'un double processus de sémiotisation. Ils sont une prise de position théorique développée par P. CHARAUDEAU (2005 :40)

<sup>8</sup>« Nous considérons ces lieux comme étant les composantes du système sémiotique de la langue. Ainsi, c'est par l'articulation de ces trois lieux que l'exercice de la parole est possible. Un axe de parole n'est donc pas un acte de langage, il le devient lorsqu'il est effectivement intégré dans un échange communicationnel. » « Matériaux philosophique pour l'analyse du discours », ouvrage collectifs sous la direction de JACQUES GUILHAUMOU ET PHILIPPE SCHEPENS, presse universitaire de Franch Comté, 2011.

<sup>9</sup> La discussion sur la vérité dans le domaine journalistique semble se concentrer tout entière sur la question de l'objectivité. L'objectivité est souvent prise dans un sens extensif, qualifiant la qualité première requise de l'ensemble des pratiques journalistiques. L'absence d'objectivité sert d'argument principal aux critiques formulées contre les médias. Elle s'impose comme un thème central de toute éthique de l'information

sorte d'autorité représentée par le journal à travers ses multiples titres et qui devient une réalité autonome. Mais le principe fondamental de véracité auquel est tenu de respecter le journal et à travers lui les journalistes se trouve lui aussi dans une situation conflictuelle opposant l'effet subjectif du journaliste par rapport de la vérité du monde objectif.<sup>10</sup> C'est dans cette situation précise que le rôle social des institutions médiatiques devient possible et intéressant pour l'étude de l'espace public. Cette attitude singulière qui se crée dès lors est l'objet de notre étude, ou du moins une partie de notre étude, sur le rôle social des institutions médiatiques qui devient un espace où les lecteurs se confrontent aux différentes formes de véracité qui représentent les instances.

La rationalité est donc encrée dans l'espace de la communication par la subjectivité véhiculée par les instances d'énonciation que sont le journal et le lecteur.

#### **I.2.4. L'écriture journalistique ; un compendium de genres et de formes**

Dans le cheminement aboutissant à l'écriture journalistique, nous nous attarderons ici, aux différentes formes de rédaction d'un article de presse dans sa forme diversifiée et originale. Les genres journalistiques sont l'aboutissement d'un processus de production donnant naissance à l'article : recueil des informations, sélection des faits, adaptation aux publics visés.

Le choix du genre se détermine au préalable lors de la réception de l'information. Il est aussi imposé par la charte éditoriale et visuelle : le portait en dernière page, le billet à la dernière page. Cependant chaque éditorial a sa propre charte de conception et de présentation des articles selon leur genre. Cette prégnance sur le travail journalistique se détermine en fonction des nouveaux outils informatiques et délimite par avance la forme et la longueur des articles.

---

<sup>10</sup> La vérité du monde objectif comprend à la fois la « valeur de vérité » et « effet de vérité ». Ces notions ont trait à ce qui est appelé un jugement épistémique, ce dont l'homme a besoin pour fonder son rapport au monde sur « un croire vrai ». Elle est vérité de croyance.

Selon les tenants de l'analyse journalistique, ce choix de genre s'établit et aura des conséquences importantes sur : le temps passé à la collecte de l'information qui sera faible pour une brève et longue pour une enquête. Le mode de recueil de l'information : communiqués de presse, téléphones, internet...etc. le type d'écriture et le temps passé de la rédaction de l'article.

En parlant de genre, les spécialistes se confrontent à un pénible travail des distinctions de genres. En effet, il serait difficile de déterminer les frontières qui existent entre un compte rendu, un reportage et un portrait, mais dès lors, face à ce travail de distinction des genres, le « terrain » s'avère déterminant sur le choix définitif du genre de l'article.

#### **I.2.4.1. Les contours de l'article**

Dans cette étape précise de notre travail, nous commencerons par éluder l'aspect forme de l'écrit journalistique car ce dernier détermine le genre. En effet, de l'avis général des spécialistes, le genre ne peut prendre toute sa signification que lors de la rédaction et de la mise en scène de l'article. Ainsi, l'information établit sur papier la constituant en forme et deviendra par la suite un genre, un filet n'est pas une brève, un compte rendu n'est pas une enquête...etc.

Dans cet état des choses, l'exemple de l'interview peut parfaitement expliquer cette situation, l'interview définit la forme que va prendre l'article alors que l'entretien désigne la rencontre entre le journaliste/interlocuteur qui donnera naissance à l'interview. Il reste cependant à dire que certains genres se caractérisent par la provenance de l'information, par un domaine traité ou tout simplement par l'engagement de l'éditorial.

La question des genres se montre, au fil de l'avancée de notre travail, comme une notion enchevêtrée. Nous venons de faire le constat avec ce qui distingue l'article de par sa forme et son genre. Les spécialistes du journalisme montrent du doigt clairement la difficulté de traiter cette distinction, qui paraît à l'évidence claire, mais la question des genres se montre dès lors enchevêtrée avec d'autres notions de type rédactionnel. Une

nette opposition s'opère, comme le montre YVES AGNES (2008), entre les différentes approches de la notion de genre :

« Genre assis » et « genre debout » : ce que l'on appelle par « genre assis » se résume à l'information à laquelle recourt le journaliste par le biais d'internet, du téléphone ...etc. et le « genre debout » nécessite ce travail d'aller sur le terrain à la rencontre des événements qui se produisent dans de multiples situations.

« Genre court » et « genre long » : certains articles de presse prennent moins de place dans leur forme comme c'est le cas de la brève, du billet ...etc. En opposition avec ceux qui nécessitent plus de place telle l'enquête, la chronique...etc.

Mais cette opposition peut paraître illusoire dans le sens où par exemple un portrait peut être long comme il peut être court.

« Genre factuel » et « genre d'opinion ». Cette démarche distingue l'information du commentaire.

« Genre standard » et « genre écrit » : la distinction faite autour de ces deux genres se situe au niveau de la stylistique de l'écriture. Un « genre écrit » nécessite un effort de style alors que le « genre standard » repose sur une écriture basique comme le filet, l'interview.

Mais, de toutes ces approches, la production même de l'écrit est à même d'établir la séparation des genres. Dans cette lancée, nous nous référons au travail d'approche d'YVES AGNES sur la classification des genres. Il aborde dans son manuel de journalisme la question des genres en les regroupant en cinq catégories contenant divers genres établissant ainsi les vingt-sept genres qu'avait dégagés YVES AGNES.

#### **I.2.4.2. Des propositions de genres : formes et structures**

Selon Yves AGNES, il y aurait plus de genres journalistiques que ne le pense les journalistes eux-même, ignorant très souvent beaucoup d'entre eux-même confrontés à la difficulté de distinguer les genres y apportant très souvent un contresens aux types d'articles d'information même si la qualité de l'article prime avant toute chose, mais la connaissance les genres de

presse établit une bonne connaissance des types rédactionnels journalistiques.

La démarche essentielle de toute éditorial se résume d'apporter une attraction informative aux lecteurs dans ses rubriques les plus diversifiées. Afin d'apporter un complément informatif aux journalistes, YVES AGNES étale ces genres en cinq grandes rubriques.

Nous jugeons opportun, encore une fois, dans notre travail d'analyse des fonctionnements internes et externes de la presse d'en éluder ces particularités déterminantes dans le travail d'analyse que nous ferons par la suite car une vue claire et limpide nous permettra d'avancer dans le cheminement de notre analyse sans aucune entrave.

**A- Les articles d'information :** Cette rubrique renferme essentiellement les articles rédigés à partir de communiqués auxquels le journaliste y ajoute son savoir-faire suivant l'objectivité auquel il est tenu.

**A.1- La brève :** Comme son nom l'indique, elle est courte et qui ne peut comporter que deux ou trois phrases. Elle n'est pas titrée.

**A.2- Le filet :** Article court contenant un titre et purement informatif.

**A.3- La synthèse :** Elle constitue l'article de base du journal. Elle présente le fait d'une manière complète s'y tenant aux faits.

**A.4- l'écho :** Il présente une anecdote mettant en scène une ou deux personnes, de caractère humoristique, titré et apporte l'engouement d'un large public.

**A.5- La revue de presse :** elle se résume à une collection de citations significatives d'ordre informative. Elle se penche très souvent sur les écrits des autres éditoriaux et permet de montrer au public l'ouverture du journal sur les autres éditoriaux.

**A.6- L'infographie :** c'est une manière de traiter l'information chiffrée par la carte, le schéma, la graphique.

**B- Les récits :** c'est l'espace de la mise en scène des multiples savoirs du journaliste. Son rôle dans cette catégorie d'article est de raconter un fait, mêlant sa stylistique d'écriture et use de la subjectivité comme un atout à ses cordes.

**B.1- Le reportage :** tout ce qui se voit et s'entend est potentiellement déclencheur d'un reportage. Le journaliste est appelé, pour accomplir cette mission, à être sur le terrain afin de rapporter par tous ces sens le fait ou l'évènement.

**B.2- Le portrait :** ce genre d'écriture consiste à raconter un personnage afin de mieux le faire connaître aux lecteurs. Il conduit le journaliste à faire un travail d'investigation sur le personnage.

**B.3- La nécrologie :** un genre très apprécié des lecteurs, il consiste à retracer la vie d'une personnalité en recherchant les aspects de sa vie qui touchent le plus les lecteurs. Les textes nécrologiques suivent essentiellement l'actualité des personnalités.

**B.4- Le compte-rendu :** il s'agit d'un évènement auquel a assisté le journaliste, il le raconte en faisant une synthèse des points marquants.

**B.5 L'article historique :** cette forme de récit est très prisé par le grand public friands d'histoire. Il nécessite une recherche bibliographique et de témoignage.

**C- Les études :** le rôle du journaliste dans ce type d'articles oblige le journaliste à faire une étude approfondie des faits qu'il préposera par la suite aux lecteurs afin d'éclairer leurs connaissances. Le journaliste dans ce type d'écrit se compare à un chercheur ou à un défectif.

**C.1- L'analyse :** l'article d'analyse se confond avec la synthèse mais lui y apporte un mode plus personnel. Il recherche les faits et essaie de leur donner un sens sans toutefois donner son opinion, juste une explication.

**C.2- L'enquête :** l'enquête est de l'ordre de la synthèse aussi en approfondissant un sujet en y répondant aux différentes problématiques que soulève ce dernier.

**C.3- Le dossier :** le dossier est une forme de présentation de l'enquête en plusieurs articles courant à une connaissance complète du sujet.

**C.4- Le résumé de documents :** il s'agit de traiter ici les grandes missions diplomatiques, les rapports gouvernementaux...etc. aussi volumineux soient-ils, le journaliste doit faire un résumé en fonction des centres d'intérêt des lecteurs. Ce travail nécessite une connaissance et un potentiel d'analyse.

**D- Des opinions extérieurs :** dans ce type précis d'articles l'on fait appel à des spécialistes afin qu'ils prennent la parole autour d'un sujet spécialisé

**D.1- L'interview :** elle se constitue comme un article phare de ce domaine. Elle nécessite tout un travail de sélection de personnalités à interviewer, la préparation des questions...etc. elle se distingue par sa forme question/réponse même si dans certains cas on la retrouve sous forme discursive.

**D.2- La table ronde :** il s'agit de conforter plusieurs personnes autour d'un thème et d'en donner leur point de vue. Il est peu utilisé dans la presse écrite pour sa difficulté de mise en œuvre et sa difficulté à la lecture.

**D.3- Le micro territoire :** c'est la réaction d'un peuple par rapport à une question.

**D.4- La tribune libre :** c'est faire appel à une personnalité publique extérieure au journal afin qu'elle s'exprime, donne son opinion sur un sujet d'actualité.

**D.5- Le communiqué :** il a moins d'engouement auprès du public. Il nécessite une référence sûre pour son élaboration. Il est très souvent associé aux grandes réunions de chefs d'état.

**D.6- Le courrier :** il suscite une interactivité auprès du public. Sous forme de lettre, il doit avoir un intérêt particulier auprès des lecteurs.

**D.7- Les Bonnes Feuilles :** ce type de discours se veut l'écho d'une actualité chaude, d'une apparition livresque où le journaliste s'investit sur cette affaire avec l'accord de l'éditeur. Les journaux sont à la conquête de l'exclusivité des publications afin d'apporter aux lecteurs une primeur.

**E- Les Commentaires :** ils ne sont pas généralement de l'ordre des journalistes mais ils sont parfois appelés à donner leurs avis, faire des critiques. Le commentaire nécessite une connaissance du domaine afin de donner l'essentiel où la nervosité des plumes est de règle.

**E.1- L'éditorial :** c'est l'engagement du journal dans une affaire avec une certaine emprise sur l'actualité, claire et courte. On le trouve généralement à la une du journal.

**E.2- Le billet :** c'est une sorte de commentaire qui n'engage que le journaliste.

**E.3- La critique :** c'est un avis personnel sur une production du monde littéraire ou culturel. Elle a une double facette d'un commentaire et d'un jugement.

**E.4- La chronique :** on fait appel dans ce type d'écrit à un journaliste chevronné, un intellectuel, une personnalité qui a une plume afin de donner son avis d'une actualité générale.

**E.5- Le dessin de presse :** c'est souvent le commentaire le plus lu du journal. C'est un regard personnel sur l'actualité en caricaturant très souvent des personnages publics. Il se veut une illustration accompagnant un commentaire.

### **I.2.5. Editorial : Un contenu référentiel, une vitrine du journal**

Après ce bref aperçu général et exhaustif des genres rédactionnels, nous tenons à souligner que cela peut éclairer notre travail d'une vision générale sur le journalisme mais ne peut, choix et problématique oblige, avoir une incidence particulière sur l'élaboration de notre recherche. Par ailleurs, l'éditorial, dans tous ses paramètres les plus diversifiés, suscite toute notre attention compte tenu d'un choix stratégique visant à analyser les procédés discursifs liés aux constructions référentielles déployées par l'instance médiatique dans le genre éditorial.

Il ne s'agit là, bien entendu, que d'une vision générale qui nécessite, au fur et à mesure de notre avancée, un travail particulier sur l'aspect précis de notre recherche.

L'éditorial est considéré comme un concept linguistique et culturel, il est en soit un genre de la presse écrite. Ce que nous entendons par genre, c'est ce rattachement du texte à un type de discours (politique, religieux...etc.) et à une institution sociale. Il est une codification de pratiques socio- discursives mêlées à un contexte historique et culturel lui apportant de ce fait des modulations importantes d'une époque à l'autre.

Nous tenons ici à insister sur cette question de genre et notamment sa typologie qui se manifeste importante pour le discours de presse touchant l'identité même du journalisme ; c'est-à-dire que les genres déterminent la rédaction des articles mais aussi à individualiser les organes d'information car chaque journal a ses propres moyens d'exploiter le potentiel des genres.

Cela nous amène à nous arrêter sur la catégorisation des genres journalistiques, un point crucial mais non moins complexe pour de multiples raisons. Cette complexité est du fait d'un désaccord au sujet des critères et des catégories du genre journalistique.

Ainsi la typologie des manuels est très souvent ambiguë et confuse. Cette situation est le produit d'une remise en question permanente et d'un renouvellement constant des genres qui biaisent la typologie des genres journalistiques précédemment établies. La matière que nous offre la production journalistique pose un sérieux problème de conformité ou de non-conformité des règles d'un seul genre d'où la flexibilité des limites que nous trouvons entre les catégories génériques.

Ce constat a été fait aussi par J. M ADAM (2001 :4) qui pour lui le genre est un prototype ; c'est-à-dire un texte s'affiliant, dans une certaine mesure, à un genre, ainsi la centralité et les éléments périphériques d'une catégorie générique ont des différences graduelles.

Dans l'approche que nous faisons de l'éditorial en vue d'une analyse discursive, la définition et les traits distinctifs de l'éditorial revêtent un caractère primordial pour la compréhension et l'aboutissement de notre analyse.

De tous les genres journalistiques, l'éditorial est certes le plus marquant compte tenu de sa place désignée comme une vitrine la plus visible et lisible de la presse écrite.

L'éditorial, un genre très souvent associé au commentaire tout est un lien indissociable à l'interprétation et à l'évaluation subjective. Il peut être d'approches tout aussi riches que variées, il peut en effet mêler à la fois

présentation de l'information, un commentaire de l'information ou encore une analyse de l'information avec une forme persuasive, c'est ce rôle si marquant de l'auteur de l'éditorial qui le différencie des autres auteurs d'articles d'information par exemple. Aussi ce qui distingue l'auteur de l'éditorial et des autres genres de l'information, c'est certainement l'engagement.

### **I.2.5.1. Sa définition**

La définition la plus simpliste du terme éditorial qu'on peut retrouver dans les manuels, présente ce dernier « *comme un article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue et qui définit ou reflète une orientation générale (politique, littéraire...etc.)* » (AGNES Yves2008 : 319).

L'origine du terme éditorial semble être un emprunt ou un anglicisme de l'adjectif anglais éditorial dérivant du mot editor qui signifie, en anglais, rédacteur en chef ayant non seulement la responsabilité de la publication et de la mise en vente de l'ouvrage imprimé mais aussi la responsabilité qu'il a de faire paraître le journal.

Le terme éditorial est déjà caractéristique de par son étymologie qui confère à l'éditorialiste un rôle important ou une personne importante ayant une charge rédactionnelle. Plus que cela, l'éditorial *engage la responsabilité de l'équipe toute entière*<sup>11</sup> comme soulignait (Dubied/Lits 1997 :51).

Nous avons trouvé également une autre particularité de cette catégorie textuelle fournie par le *petit robert*, mentionnant « *l'expression du point de vue socio-politique* » marquant ainsi un rôle de l'engagement passionnel et argumentation classique séparant l'éditorialiste d'une position de simple spectateur.

Parmi également ce que nous avons pu trouver comme définition notamment celle de ANNIK DUBIED ET MARK LITS de l'éditorial « *un style*

---

<sup>11</sup> Dubied/Lits 1997 : 51

*recherché* » (*idem* : 51). Ils mentionnent également le style particulier de l'éditorial :

*« Une grande liberté de ton est possible, plus que dans aucun autre genre journalistique. Le style sera plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, de discours de tribune. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure. »* (*idem*)

Dans la même continuité, Patrick Charaudeau (2005) confère à l'éditorial deux visées ; démonstrative étant la principale appelée aussi délibérative et l'autre secondaire appelée appellative. Cette approche met en évidence la valeur intrinsèque de l'éditorial partagée entre la séduction et l'argumentation, définit lui-même comme étant un genre plutôt subjectif mais devenant objectif par rapport aux formes d'opinions publiques.

Parmi aussi les éléments marquants de l'éditorial se trouve ce que nomment le journaliste et les spécialistes comme « vitrine idéologique du journal »<sup>12</sup>. Cette définition qui peut paraître sommaire est intéressante à plusieurs niveaux car elle nous permet de nous questionner autour de la visibilité de l'éditorial, de l'opinion du journal ou du journaliste, quelle idéologie, publique ou collective...etc.

### **I.2.5.2. Ses caractéristiques**

Dans cette partie le lexique attire particulièrement notre attention sur les traits marquants de l'éditorial :

Le lieu privilégié dans le journal et l'importance de son sujet. Ces deux éléments semblent varier mais très occasionnellement lors de grands événements. Si l'on doit se référer à la typologie de Maingauneau, ce dernier

---

<sup>12</sup> Cette définition se trouve dans l'article de Thierry Herman et Nicole Jufer parue dans le numéro 13 de la revue Semen : « *genres de la presse écrite et analyse du discours* »

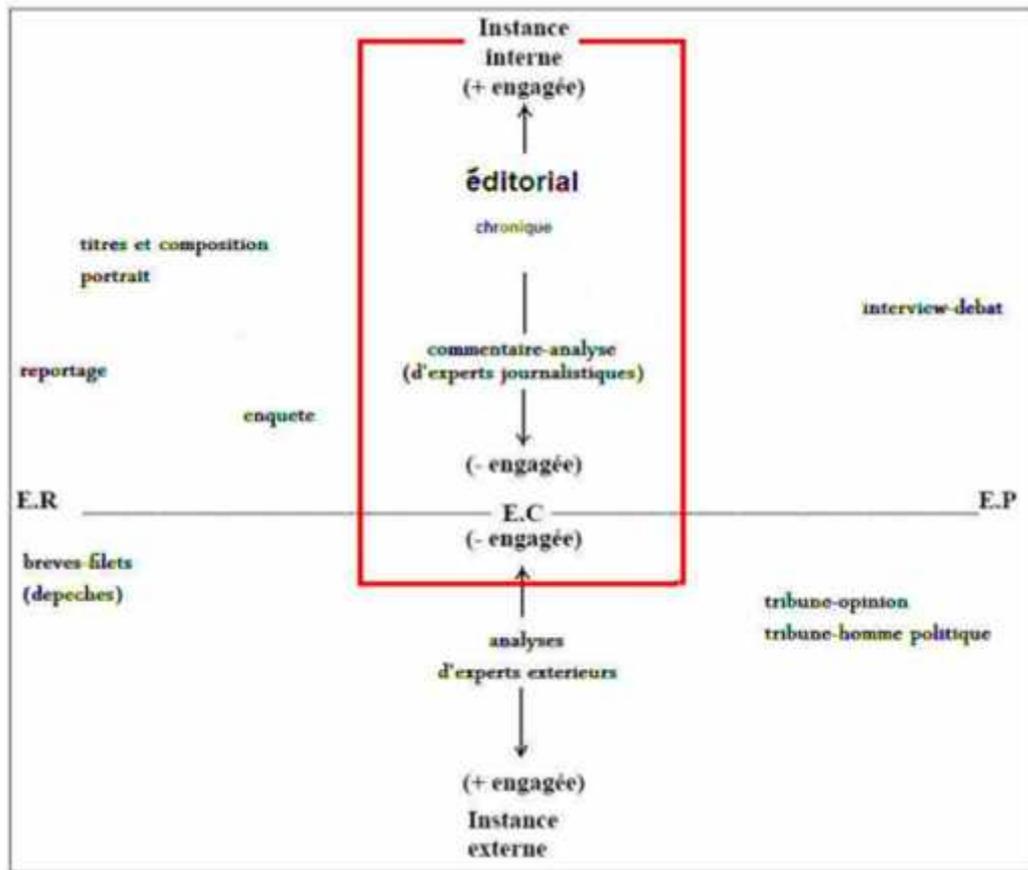
disperse les genres en quatre types institués, ainsi l'éditorial appartient aux genres de type 4 qu'on appelle les genres octoriaux<sup>13</sup>. C'est l'instance de l'auteur qui caractérise ces genres et qui leur donne du sens, sans cela il serait difficile d'identifier le genre du texte. Ainsi c'est ce statut spécifique, étiquette et lieu privilégié du journal, qui désigne un texte apparaissant comme éditorial lui conférant une valeur particulière

Nous mentionnons également la présence d'une autre spécificité soulignée par la présence de la signature celle-ci signée du nom de l'éditorialiste, du titre du journal ou de sa rédaction, quelques fois accompagné d'un portrait photo de son auteur.

Dans nos investigations, nous nous sommes référés également à la typologie des genres journalistiques réalisés par p. Charaudeau. Cette typologie « bidimensionnelle » met en valeur trois grandes catégories textuelles : événement rapporté, événement commenté et événement provoqué par l'auteur. A cette dernière P. Charaudeau ajoute un élément nouveau les types d'instance énonciative : instance interne (journaliste) et instance externe (expert extérieur). Ces deux instances représentent le degré d'engagement de l'énonciation.

---

<sup>13</sup> Dominique Maigeneau, retour sur une catégorie, le genre, cité par : Grzmil- Tylutki, 2007,144.



**Graphique n° 1 : Typologie des genres journalistiques : entre engagement et énonciation**

Nous rajouterons, par ailleurs, que l'éditorial est un espace où se manifeste plus que dans d'autres genres journalistiques l'axiologie aussi bien le texte que le paratexte de l'article.

### I.2.5.3. Son positionnement

Le choix stratégique de la place de l'éditorial est à plus d'un titre significatif d'une manière d'habiller le texte journalistique. La péri-textualité revêt pour l'éditorial des significations particulières se mesurant notamment dans les titres et les intertitres, les rubriques et les légendes. Ces éléments forment ce qu'on appelle le contrat médiatique comme définit par P. Charaudeau (2005) et ayant deux visées informative et captative qui se voient à plus d'un titre contradictoire.

*« la finalité du contrat de communication médiatique se définit comme une finalité double, en tension entre deux visées qui correspondent chacune à une logique symbolique particulière : une visée de « faire savoir », ou visée d'information à proprement parler, qui tend à produire un objet de savoir, selon une logique civique : informer le citoyen ; une visée de « faire ressentir », ou visée de captation, qui tend à produire un objet de consommation marchande selon une logique commerciale : capter le plus grand nombre pour survivre à la concurrence, mais aussi éthique : séduire pour éduquer » ( P.Charaudeau 2005 : 73)*

Pour notre étude, ces deux éléments manifestent un intérêt tout particulier pour la compréhension de la nature des textes de l'éditorial prenant en considération l'article et le périphrase, à ne pas confondre le périphrase et la mise en page. Cette dernière est une forme matérielle et le périphrase une forme communicatrice.

Si l'on se réfère à la topographie, nous notons que la place naturelle de l'éditorial est en Une, constituant de ce fait la vitrine de l'opinion du journal qui est en somme la place la plus importante du Quotidien s'insérant dans une forme d'argumentaire de vente. Il porte un intérêt tout particulier pour les événements les plus importants du jour.

Il se sépare des autres rubriques du journal notamment la rubrique réflexion où sont conjointement associés les articles d'opinion ou les lettres de lecteurs. Ainsi, l'éditorial en Une correspond en toute logique aux principes du genre même si de nos jours des changements s'opèrent quant à la place des editoriaux qui dans certains Quotidiens se mêlent à la page opinion. Certains ont même banient l'éditorial ou l'insérant carrément au milieu du Quotidien cela est particulièrement monnaie courante dans les Quotidiens anglo-saxonnes.

Ce changement nous interpelle et nous pousse à nous demander si l'éditorial joue toujours le rôle de porte-drapeau du journal. Aussi, sa position au sein des pages opinions joue un rôle idéologique au milieu des autres articles de commentaire d'analyse et de réflexion. Cela nous pousse à nous interroger encore une fois sur le rôle de la Une. Ce qui semble immuable dans les éditoriaux c'est la topographie même déplacée en page intérieure conserve l'usage de mise en évidence par des fonds colorés lui conférant une certaine importance à travers notamment des fonds grisés ou colorés, position et taille, caractère gras, cadrage particulier...etc.

En dehors de ces considérations, l'éditorial est avant tout une position privilégiée autour de laquelle émane la reconnaissance du pouvoir telle définit par P. Charaudeau. Cette position joue un rôle prépondérant permettant de légitimer la parole de l'éditorialiste ce qui s'aligne parfaitement avec les propos de P. Bourdieu (1982) autour du pouvoir des mots. Ces derniers peuvent exercer un pouvoir s'ils sont prononcés par une personne légitimée qu'il nomme SKEPTRON

De prime à bord ce qui peut attester la position éditorial est sa stabilité topographique ayant, là où il se trouve, une place et un calibrage fixe contrairement au commentaire dont la place est très souvent changeante.

Dans le corpus que nous avons sélectionné pour l'étude, nous faisons l'état des choses tel désigné plus haut attestant de la position privilégiée ou pas de l'éditorial.

Pour des fins d'analyse nous avons sélectionné pour l'étude trois éditoriaux nationaux, extraient pour notre recherche, que nous allons illustrer ci-dessus :

### **Exemple1 : le quotidien Liberté**

Le Quotidien *Liberté* installe son éditorial à la troisième page et semble se distinguer du schéma formel et la conception classique du positionnement de l'éditorial comme nous l'avons soulevé plus haut.

# Bac : un taux de réussite de 49,79%

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-François Bachelot, a imputé le recul du pourcentage de réussite aux fautes massives des sujets qualifiées d'« action criminelle » et « déstabilisatrices » des candidats.

**L**e taux de réussite au baccalauréat 2016 a atteint 49,79% pour les élèves inscrits pour la première fois, soit 11,7% de moins qu'en 2015. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-François Bachelot, a annoncé hier, aux côtés de la ministre de la Santé, Marcelline de Beuregoire, le résultat de l'examen de fin de cycle de l'enseignement secondaire. Le taux de réussite au baccalauréat 2016 est en recul de 11,7% par rapport à l'année dernière.



Il s'agit de la première fois que le taux de réussite au baccalauréat est inférieur à 50%. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-François Bachelot, a annoncé hier, aux côtés de la ministre de la Santé, Marcelline de Beuregoire, le résultat de l'examen de fin de cycle de l'enseignement secondaire. Le taux de réussite au baccalauréat 2016 est en recul de 11,7% par rapport à l'année dernière.

**ELLES ONT FAIT L'OBJET D'UN ACCORD PARFAIT ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMISSION PARITAIRE**

## Les propositions pour réformer l'examen du bac

**L**a commission de l'Éducation nationale, présidée par Jean-François Bachelot, a rendu hier son avis sur les propositions de réforme de l'examen du baccalauréat. Elle a approuvé les propositions de la commission paritaire de l'Éducation nationale, présidée par Jean-François Bachelot, et a adopté les propositions de la commission paritaire de l'Éducation nationale, présidée par Jean-François Bachelot.

Les propositions de réforme de l'examen du baccalauréat ont été adoptées par la commission paritaire de l'Éducation nationale, présidée par Jean-François Bachelot, et ont été approuvées par la commission de l'Éducation nationale, présidée par Jean-François Bachelot.

## L'ÉDITO

### Pas de quoi faire la fine bouche

**L**e résultat du bac est connu à ce jour. Les élèves inscrits pour la première fois ont obtenu un taux de réussite de 49,79%. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-François Bachelot, a annoncé hier, aux côtés de la ministre de la Santé, Marcelline de Beuregoire, le résultat de l'examen de fin de cycle de l'enseignement secondaire.

### Exemple 2 : le Quotidien d'Oran

Ce quotidien semble apporter des changements radicaux à la conception que nous avons faite de l'éditorial. Elle montre à cette effet, sa position à la dernière page mais respectant parfaitement la mise en page, telle consignée de manière globale par le schéma traditionnel de l'édito

#### Tipases: 3 morts et 3 blessés dans une collision

Une patrouille, dans un secteur, a été impliquée dans un accident de la route survenu hier après-midi entre un véhicule PVT et un camion de transport de matériaux. Les deux véhicules ont été projetés à l'air et ont heurté un mur de béton. Les deux occupants du camion ont été tués sur le coup, tandis que les trois occupants du PVT ont été blessés. Les secours ont été appelés et les blessés ont été évacués vers l'hôpital de la ville.

#### Amnesty dénonce une multiplication des disparitions forcées en Egypte

Amnesty International a dénoncé une multiplication des disparitions forcées en Egypte. Selon l'organisation, les forces de sécurité ont enlevé des centaines de personnes, dont de nombreux opposants politiques et journalistes. Les familles des disparus ont été informées que leurs proches ont été tués ou torturés. Amnesty appelle le gouvernement égyptien à mener une enquête indépendante et à libérer tous les détenus politiques.

#### L'Irak convoque l'ambassadeur de France

Le gouvernement irakien a convoqué l'ambassadeur de France à Bagdad. Cette mesure est une réponse à une déclaration de l'ambassadeur français qui a critiqué la situation politique en Irak. Le ministre irakien des Affaires étrangères a déclaré que la France ne peut pas intervenir dans les affaires internes d'un autre pays.

## Le Quotidien

Publication hebdomadaire d'informations

### Les missions diplomatiques françaises en Turquie fermées

Le ministre des Affaires étrangères a annoncé la fermeture des missions diplomatiques françaises en Turquie. Cette décision est une conséquence de la situation sécuritaire en Turquie, qui ne permet pas l'exécution normale des missions diplomatiques. Les ambassadeurs et les membres du personnel diplomatique ont été évacués vers leurs pays respectifs.

### Les services de sécurité français redoutent des affrontements intercommunautaires

Les services de sécurité français ont exprimé leur inquiétude face à la multiplication des affrontements intercommunautaires en Turquie. Ces incidents, qui opposent des groupes ethniques et religieux, ont entraîné de nombreuses victimes et blessés. Les autorités françaises appellent à une réconciliation nationale et à la mise fin à la violence.

### L'affaire de l'effondrement d'une grue à La Mecque bientôt jugée

Le tribunal saoudien a annoncé qu'il jugera bientôt l'affaire de l'effondrement d'une grue à La Mecque. Cet incident, survenu lors d'une cérémonie religieuse, a entraîné de nombreuses victimes et blessés. Les enquêteurs ont identifié des failles de sécurité et des manquements dans les procédures de construction.

#### 457 Daïghes parmi les combattants étrangers en Syrie et au Irak

Le ministère de la Défense a annoncé qu'il y a 457 Daïghes parmi les combattants étrangers en Syrie et au Irak. Ces combattants, qui sont des volontaires, ont rejoint les forces combattantes pour lutter contre le terrorisme. Le gouvernement français appelle à la dénonciation de leur recrutement et à la mise fin à leur recrutement.

#### L'Allemagne veut assumer un rôle militaire accru

L'Allemagne a annoncé qu'elle veut assumer un rôle militaire accru. Cette décision est une conséquence de la situation internationale et de la nécessité de renforcer la sécurité mondiale. Le gouvernement allemand appelle à une coopération internationale et à une action collective.

## EDITORIAL

Par Ahmed Naji

### LES SIGLES DE LA VERTU

Alors que l'Occident se livre à une réflexion sur la vertu, le monde arabe se livre à une réflexion sur la vertu. Cette réflexion est une conséquence de la situation internationale et de la nécessité de renforcer la sécurité mondiale. Les auteurs appellent à une coopération internationale et à une action collective.

Alors que l'Occident se livre à une réflexion sur la vertu, le monde arabe se livre à une réflexion sur la vertu. Cette réflexion est une conséquence de la situation internationale et de la nécessité de renforcer la sécurité mondiale. Les auteurs appellent à une coopération internationale et à une action collective.

Jeudi 14 juillet 2016 • 11h • Numéro 1234 • 100 pages

Exemple 3 : le quotidien el watan.

Rejoignant ses prédécesseurs, le quotidien El Watan semble aussi prendre des libertés quant à la place de l'éditorial. Ici nous remarquons sa position à la deuxième page, respectant toutefois la topologie de l'éditorial.



Le constat que nous faisons suite à cette démonstration illustrative, nous remarquons ce bouleversement qui s'opère dans le cadre de la conception de l'éditorial et paraît influencer par les tendances contemporaines de l'ensemble des éditoriaux mondiaux.

Notre objectif dans cette partie de notre travail n'a point l'ambition d'analyser à proprement dit l'éditorial quant à sa forme et son fond, nous restons toujours dans le constat. Ceci dit, ces échantillons nous permettront dans la partie analyse de décortiquer l'éditorial par rapport aux questions relatives à sa topologie, sa mise en page, sa position, son genre...etc.

#### **I.2.5.4. La signature du journal : reflet et prégnance**

L'éditorial est une sorte de pouvoir conférer à un journaliste, s'exprimant selon les manuels, au nom du journal ce qui lui donne une position privilégiée. Cette position lui permet de s'exprimer de manière énonciative toute particulière usant du commentaire, même si ce dernier offre une grande place à la subjectivité, avec l'emploi occasionnel du pronom personnel Je. Ceci dit, le « Je » n'est pas une marque distinctive de l'éditorial, il peut manifester son existence comme il peut emprunter aussi d'autres marques personnelles telles l'emploi du Nous qui peut englober à la fois le « Je » le « Vous » le « Eux » le « On », comme il peut s'abstenir de toutes marques personnelles.

La marque du « On » apporte de la subjectivation à l'éditorial en associant la communauté de valeur et les modalités impersonnelles comme le « il faut » englobant l'expression générale d'une communauté. Ce point central met en relief la question de l'éthique et de l'identité de l'instance interne du journal qui peut se résoudre par la prise en considération du peritexte, notamment la signature et les logotypes qui offrent des éléments marqueurs de l'identité énonciative.

Cependant, de manière traditionnelle, l'éditorial n'est pas signé étant le produit de la rédaction comme l'éditorial du MONDE par exemple mais il reste un cas unique.

Les tendances actuelles de l'éditorial évoluent de manière significative usant d'une signature parfois d'une photographie ou d'un logo de l'éditorialiste se confondant à une marque individuelle ou collective d'une écriture éditorialiste.

Toujours dans notre démarche présentative des alentours des éditoriaux, nous faisons le constat, pour cette partie de notre travail, des signatures des éditoriaux telles présentent dans les éditoriaux algériens que nous avons choisis à l'étude.

Les éditoriaux sus indiqués, manifestent des signatures variées allant du rédacteur en chef aux journalistes faisant parti de l'équipe de la rédaction. Nous n'avons guère trouvé la signature du journal ou de la rédaction encore moins les marques iconiques ou logotypes.

#### **I.2.5.6. Son profil générique**

Dans la continuité de ce que nous avons présenté jusque-là autour du genre éditorial et dans le but d'affiner les aspects définitoires et pragmatiques de ce genre médiatique, nous tenterons d'élucider, de manière concise, le profil générique de l'éditorial :

- Partie prenante du discours médiatique, de la presse écrite d'information générale, il est commenté sous une forme discursive de l'événement.
- Il exprime un point de vue sur un évènement de l'actualité sociopolitique ou culturel soutenu par des éléments argumentatifs ayant pour but de convaincre dans le cadre des actes de discours : stratégies d'argumentation, de captation, d'interprétation...etc. l'ensemble vise à atteindre une finalité persuasive.
- Le degré de subjectivité présent par le biais de marques linguistiques qui prennent en charge l'énoncé par le locuteur où on y trouve le point de vue du journaliste engageant la responsabilité de l'équipe rédactionnelle.
- Il s'inscrit dans une approche globale de planification appelé ad hoc incluant des passages descriptifs et expositifs mais aussi des séquences argumentatives donnant libres courtes aux sentiments personnels du

journaliste conformément ou non conformément avec le sujet de l'information.

- Il se distingue aussi par certaines particularités relevant du domaine syntaxique et stylistique : marques d'implication subjective, isotopie et formulation paraphrastique, etc

### **I.3 L'analyse du discours : une discipline au service du discours**

#### **I.3.1 Origines et évolution**

L'analyse de notre corpus est entamée suivant un mouvement logique partant d'une analyse relativement générique du discours nous amenant vers une analyse pointue des éléments fondateurs du texte qui en font sa composition. Ceci est clairement schématisé dans cette partie formant le cadre théorique de notre démarche témoignant d'une logique analytique.

Nous avons choisi pour cette démarche pour des fins analytiques de notre corpus de mettre l'accent davantage sur l'analyse du discours qui constitue l'orientation majeure de notre recherche. La genèse de cette discipline s'articule autour de plusieurs mouvements théoriques dont nous essaierons d'esquisser deux d'entre elles qui nous paraissent primordiales dans le choix de l'exercice d'analyse que nous ferons, soit d'une part l'analyse du discours de l'école française, d'autre part sa relation avec les théories de l'information et de la communication.

Nous tenterons dans cette partie de développer les aspects définitoires de l'analyse du discours et notamment celle de l'école française aussi, les fondements de l'analyse du discours.

#### **I.3.2. L'analyse du discours, un concept complexe**

L'analyse du discours est une discipline relativement jeune dont les définitions foisonnent et se multiplient créant un panel très varié : nous retiendrons celles-là présentant comme « étude du discours » ceci de manière large, ou la rattachant à diverses disciplines ayant pour objet le discours de manière restrictive.

L'analyse du discours s'inscrit dans le champ de recherche des sciences du langage dont notamment le discours est l'objet ceci à partir des années soixante. Le rattachement de cette discipline aux sciences du langage lui confère avec celle-ci des rapports complexes d'où sa redéfinition constante car ce champ de recherche se situe au croisé des chemins ayant son propre objet, ses cadres méthodologiques et ses notions. Ceci dit et compte tenu des différentes approches en analyse du discours, une définition unique de son objet se manifeste unanime pour toutes les recherches en ce domaine. Nous rappellerons les propos de GRAWITZ (1990)

*« (...) partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de productions, c'est l'envisager comme discours ». GRAWITZ (1990 :345)*

Forme et contenu du message médiatique, politique, publique...etc, en sont le terrain de prédilection de l'analyse du discours en relation avec son lieu social de production (le contexte historique et sociologique). Elle se base sur une démarche fondée sur la linguistique faisant cependant le lien entre le discours et le social, entre le verbal et l'institutionnel, entre les mots, les figures, les arguments et ceux qui les énoncent.

L'analyse du discours se distingue à d'autres disciplines du discours, comme les théories de l'argumentation, la grammaire du texte et les études conversationnelles... par cette articulation entre les sciences du langage et les autres sciences humaines voire histoire, science politique, sociologie etc. Elle se distingue des autres disciplines du discours, énumérées plus haut par l'intérêt qui la gouverne : « *appréhender le discours comme intrication d'un*

*texte et d'un lieu social.../ à travers un dispositif d'énonciation spécifique) »*  
(Maingueneau 2005 : p66).

Cependant, celle-ci n'est pas unitaire dans la mesure où elle comprend divers courants qui se différencient, parfois par des hypothèses théoriques, parfois par leur méthodologie. Nous pouvons faire une analyse du discours centrée sur le lexique avec un outillage plus ou moins informatisé, une analyse du discours davantage centrée sur les textes (analyses textuelles), davantage formelle ou davantage sémantique, en relation avec des analyses plus sociologiques, pragmatiques, dialogiques, à orientation plutôt narrative ou argumentative.

Ces courants, évidemment, ne s'excluent pas ; au contraire, ils se complètent et enrichissent aussi bien les aspects théoriques et méthodologiques de la discipline que l'interprétation des résultats d'analyses. D'une manière générale, nous pouvons dire que l'analyse du discours a pour objectif de rendre compte du fonctionnement des phénomènes langagiers dans leurs usages, et de ce que ceux-ci témoignent de façon dont les individus vivant en société construisent du sens social. (P.Charauveau et D.Maingueneau, 2002).

### **I.3.3. L'école française de l'analyse du discours**

Elle désigne le courant dominant d'analyse du discours en France dans les années 60 /70. Elle s'articule autour d'un ensemble de recherches émergents dans le milieu des années 60 avec notamment la parution en 1969 de la revue *langages* intitulée « l'analyse du discours » et particulièrement du livre *analyse automatique du discours* de M. Pecheux ceux 1938 -1983, l'auteur le plus représentatif de ce courant. Elle s'est propagée en France mais aussi dans l'ensemble des pays francophones et ceux de la langue romane. Le centre de ses recherches avait été une étude du discours politique menée par des linguistes et des historiens se basant sur les méthodologies associant la linguistique structurale et une théorie de l'idéologie fondée à la fois de l'œuvre de Karl Marx et la psychanalyse de J.Lacan. Cette

association de deux courants de pensée distincts visait de penser la relation entre l'idéologie et la linguistique en se prémunissant de réduire le discours à l'analyse de la langue et de dissoudre le discursif dans l'idéologie.

### **I.3.4. L'analyse du discours au centre de deux périodes historiques**

Il s'agit ici de faire une succincte présentation de l'analyse du discours à travers notamment deux périodes dans lesquelles ont émergé deux tendances faisant foi d'école largement répondues et qui intéresse particulièrement notre analyse. Il ne s'agit pas d'énumérer en profondeur l'historique de l'Ecole française de l'analyse du discours mais d'en donner quelques éléments clés, fondateurs de cette Ecole.

#### **I.3.4.1. L'école du dévoilement**

Le contexte politique, philosophique, intellectuel et épistémologique ont été, entre autres, certainement les catalyseurs de l'émergence de la première analyse du discours en France.

La sphère politique, en cette période, caractérisée par une reconfiguration des forces de gauche, les conflits entre socialistes et communistes, la montée des gauchistes, l'expansion de la critique de la société de consommation, le tout marqué par un bouillonnement politique et contestataire, schématise cet élan pour l'analyse du discours autour du slogan, largement véhiculé par la masse politique : « tout est politique ». Aussi, cette émergence foisonne avec un certain esprit de leader sheep, maintenu par la pensée critique d'origine philosophique avec l'influence de certains penseurs comme Louis ALTHUSSER<sup>14</sup>, inspiré des théories de l'idéologie marxiste dont les fondements contribues au maintien des rapports

---

<sup>14</sup> Althusser souligne la rupture épistémologique qui s'est produite entre les premiers textes de Marx et son ouvrage *Le Capital* ; dans cette œuvre, Althusser et ses disciples décèlent les concepts fondateurs d'une véritable science des « formations sociales ». Dans ce système capitaliste, l'individu n'est pas plus le sujet de l'histoire qu'il n'est le maître de ses alliances en matière de parenté. Il est le lieu de passage, le « support » de structures ; son comportement et ses attitudes le font participer au processus de reproduction des rapports sociaux, dans une formation sociale, c'est-à-dire une société historiquement déterminée.

sociaux et des modes de domination, qui fonde son approche à la fois sur sa théorie de l'idéologie rattachée aux concepts psychanalytiques d'inconscient, définie comme une réelle pratique avec une dimension discursive et la propulse dans le cadre d'une nouvelle approche d'analyse du discours. Cette approche reste largement marquée par les mécanismes de l'idéologie.

Aussi M. FOUCAULT, universitaire, qui a élaboré un programme de recherche ayant comme objet d'étude la genèse et les modifications des pratiques discursives. M. FOUCAULT est connu pour ses notions de formation discursive, de pratique discursive et d'archives développés dans *l'archéologie du savoir* (1969).

Deux approches fondatrices d'un nouveau courant discursif ayant pour objet d'étudier les discours idéologiquement sensibles, particulièrement les discours politiques à tendance de gauche.

Le structuralisme a lui aussi sa part dans l'émergence de l'Ecole française de l'analyse du discours qui s'étend de la linguistique à l'histoire, la psychanalyse, l'anthropologie et la littérature.

*« Les sciences humaines exaltées durant cette période étaient celles qui avaient la plus grande capacité à exproprier la présence, l'attestation de soi, et en premier lieu tout ce qui relevait de l'action, de l'acte de langage, toutes les occasions de conduire des opérations signifiantes. le structuralisme permettait dans ce cadre de conjuguer les effets du dessein théorique de destitution du sujet et l'ambition d'une saisie objectivante à caractère scientifique » ( Dosse, 1991 :163)*

C'est particulièrement dans ce contexte, en France, au carrefour des sciences du langage, que se sont développées des pratiques d'analyse du discours et leurs théorisations considérant « le discours » comme expression

d'un complexe idéologique et politique transcendant le sujet. Le philosophe L. Althusser contribue ainsi « à la subversion de la notion classique d'un sujet qui se caractériserai par son autonomie » ( Sarfati, 1997 : 101).

Aussi, M.Foucault, dans ses notions de « formations discursives » et de « règles de formation des discours » ( Sarfati, 1997,p.96 - 102). Il s'agit pour eux d'analyser les manifestations de l'extérieur de la langue, institutionnels ou idéologiques, dans le discours.

Dans cette somme idéologique que l'analyse française du discours va faire sa percée autour notamment des corpus d'ordre politique et institutionnel voire entre autres : le vocabulaire de la guerre d'Algérie, le discours des sans culottes...etc.

Les méthodes d'analyse ont une cohérence avec le propos<sup>15</sup> : la manière dont le politique et l'idéologique influencent la vie des mots et la structure des discours. Ceci nous renvoi à D.Maingueneau qui dit : « il y a analysé dans analyse du discours » c'est-à-dire déceler l'indécelé dans le texte même et le rapporter à un autre texte celui de l'idéologie (Maingueneau 1996 : 9 et 10).

Les stratégies d'analyse, autrement dit, les méthodes, consistent à briser la linéarité des textes et aller à la recherche des répétitions et des schémas invisibles à l'œil nu, des associations de mots qui échappent à la conscience du sujet...etc, comme le stipule notamment, n'ayant pas fait long feu, les approches de M.Pecheux.

La lexicométrie a sans doute elle aussi sa part dans l'évolution de cette nouvelle discipline d'orientation française et qui consiste à transformer

---

<sup>15</sup> Partie prenante du contrat d'information médiatique faisant partie du processus d'évenementialisation. P. CHARAUDEAU (2005 :115) le défini comme « composante du contrat d'information médiatique qui s'inscrit dans un processus d'évenementialisation au terme duquel doit apparaitre ce qui fait « nouvelle ». Il découpe le monde en un certain nombre d'univers de discours et traite ceci selon des critères d'actualité de socialité et d'imprévisibilité, leur assurant ainsi une certaine visibilité, une certaine publicisation et un possible effet de captation. Dès lors, on comprend que l'espace public se confonde avec l'évènement médiatique lui-même tel qu'il apparait dans sa configuration discursive »

le texte en une série de données chiffrées sur les mots, les segments, les catégories grammaticales permettant de découvrir des évolutions, des régularités et des ruptures.

Cette voie de recherche a été initiée et développée au « laboratoire de lexicométrie et textes politiques » de l'ENS de St Cloud sous la conduite de Maurice Tournier, (M.Tournier :1980). Cette approche fixe ses objectifs à travers des mesures informatisées et des calculs statistiques. Les principaux acteurs de cette orientation nouvelle dans l'approche française de l'analyse du discours sont, sans nul doute, J.Dubois (*le vocabulaire politique et social en France 1962*) et M.Tournier (*les tracts de mai 68* (1975) ou sur *les mots de la grève* (1993).

#### **I.3.4.2. L'analyse du discours dans l'ère contemporaine**

Le structuralisme aura marqué sans nul doute l'essor et le développement de l'analyse du discours lui conférant une théorie et un socle flexionnel indéniable. Aujourd'hui, l'analyse du discours semble s'intéresser davantage, une sorte d'évolution, à la théorisation du sujet. Le marxisme, avec ses idées historiques et idéologiques, largement répandus en France vers les années 80-90 a énormément affecté cette discipline l'accompagnant sur le plan épistémologique d'une mutation de paradigme dans l'ensemble des sciences sociales. M.Gauchet illustre ce moment de son évolution, dans son livre *les débats*, « la réhabilitation de part explicite et réfléchie de l'action » (M.Gauchet 1997 :164).

Le sujet, dans cette optique, revêt un intérêt significatif en faisant de lui un point d'arrivée tenant compte des logiques d'acteurs, ses prétentions et les compétences des gens ordinaires. Autrement dit, faire du sujet un être qui négocie des marges d'actions au sein des structures et des institutions dans lesquelles il agit et non pas un être soumis aux contraintes sociales extérieures.

L'action y trouve une place centrale avec ces fondements sociologiques, inspirés non pas de la sociologie française durkeimienne mais

plutôt par des passeurs comme P. Ricoeur, R. Aron, etc, influencés par Max Weber et l'ethnométhodologie et l'interactionnisme américain. Ce courant vise à réhabiliter le raisonnement des acteurs et le sens commun en créant une articulation entre discours, interaction et contexte social, ainsi « récit de vie » « conversations », « justifications » sont un potentiel de sens nécessaire à la compréhension du social et des institutions. Ceci entraîne une compréhension des « logiques d'acteurs » mais aussi les « logiques d'acteurs » permettent de savoir analyser leurs productions discursives.

L'analyse du discours en France se trouve alors dans un noyau interdisciplinaire nouveau, en rupture avec l'histoire et la philosophie, telle conçue au départ, mais plutôt au carrefour des sciences politiques, des sciences de l'information et de la communication, de la psychologie et particulièrement la sociologie. Elle élargie son champ d'étude, réservé autrefois au discours politique, et va vers des domaines d'étude diversifiés tels : analyse du discours littéraire, analyse du discours institutionnel, analyse du discours médiatique...etc.

Le structuralisme prend une nouvelle forme en linguistique avec notamment les théories énonciatives inspirées des travaux d'E. Benveniste et de la pragmatique, c'est-à-dire dans la lignée d'Austin, s'intéressant au langage comme vecteur d'action. Nous comprenons par-là que l'analyse du discours œuvre dans deux dimensions à la fois s'interrogeant sur les manifestations discursives des conflits de représentation autour d'un corpus qu'elle se construit et le sujet à travers son énoncé, ses manifestations, stratégies argumentatives...etc. une démarche qui consiste à travailler sur le fil du discours et ses enchainement, entre le discours et son extérieur ( l'interdiscours), c'est-à-dire « cette ensemble immense d'autres discours » ( Maingueneau, 1998 :09), apportant au discours une nourriture et manifestent des stratégies du sujet locuteur.

### **I.3.5. Orientations générales d'approche en analyse du discours**

Après ce bref balayage histoire, l'on se concentre à présent sur l'analyse à proprement parler entre conception et moyens d'analyse que nous offre l'analyse du discours. Analyser un discours, c'est avant toute chose choisir l'angle à travers lequel on fixe l'analyse avec cette somme d'énoncés, textes et documents imprégnés de la vie politique et social. Pour se faire, nous insisterons sur certain rappel essentiel donnant une orientation globale d'une attitude à développer lors d'une telle analyse. Nous énumérons ici des points centraux suscitant l'intérêt d'une telle analyse :

#### **I.3.5.1. L'imprescriptibilité de l'analyse du discours**

L'analyse du discours n'est pas prescriptive dans le sens où elle n'a pas les prérogatives d'édicter des règles ou des préconisations sur les types de textes, d'énoncés ou de formulations qu'il serait nécessaire de produire en telle ou telle situation.

Elle se réserve à élucider et analyser un contenu, un comportement voire une situation. Elle se distingue des activités professionnelles consistant à donner des prescriptions sur telle ou telle manière de prendre en charge la production de son discours. Elle ne vise pas aussi à identifier « l'habillement tournée », « l'élégamment dit », « le maladroitement écrit » ou « l'inapproprié ». Par contre, l'analyse du discours s'intéresse aux jugements qui sont portés sur un discours. Il ne s'agit pas pour l'analyste de porter un jugement sur les locuteurs ou sur les usages de la langue. On s'intéresse sur la fonction métalinguistique, c'est-à-dire, prendre la langue ou le discours pour objet.

#### **I.3.5.2. La non influence sur les opinions ou les comportements**

Il ne s'agit pas pour l'analyse du discours d'imposer ce qu'il faut dire ou écrire, il ne relève pas de ses compétences d'évaluer ou encore moins de juger une parole à partir des cibles de la communication ou des publics récepteurs des messages car elle n'est pas psychosociologie sociale ou

psychosociologie mesurant les effets d'un texte sur une détermination à agir sur la formation d'une opinion ou encore sur la compréhension du message. Cela échappe aux aptitudes de l'analyse du discours. Il n'est pas, dans son cheval de bataille, de prédire ni expliquer des attitudes ou des comportements.

L'analyse du discours se détourne sur une quelconque manière d'ériger en monument une « pureté » (pureté de la science, gratuité du savoir...etc), simplement dissocier l'analyse du discours comme cadre d'analyse existant en lui-même et l'étude des discours dans une finalité prescriptive.

La préconisation n'est pas la préoccupation de l'analyse du discours. Dans l'analyse du discours, on s'interroge sur la question des « effets » sans pour autant entrer dans une forme d'influence sur l'opinion, ceci dit, on peut s'intéresser aux effets d'un texte dans un autre texte « l'intertextualité et l'intertexte », à la contribution de la parole, à la construction de l'image de l'orateur « ethos », aux effets de sens produits par un énoncé ( valeur perlocutoire), aux effets de sens rendu possible par la syntaxe ( effet d'évidence, effet d'antériorité...), ou encore à la dimension dialogique de certains actes de langage.

### **I.3.5.3. Le discours : entre « réel » et « discours »**

L'appréhension d'un discours en analyse du discours nécessite une certaine conception de l'objet. Selon une approche instrumentale du langage, le discours est représenté comme un outil véhiculant des contenus et traduisant une réalité intradiscursive, en relation étroite avec les réalités langagières. En sortir de cette démarche serait mal traduire la réalité et supposerait une réalité extradiscursive.

Dans cet ordre d'idée, le discours permettrait d'avoir accès à des intentions, à des stratégies, à des idées, à des pensées, des opinions ou des sentiments. Aussi, le discours permettrait l'accès à des « images » ou à des « représentations » prenant en considération la possibilité d'un postulat d'influence des représentations chez les lecteurs de ces textes.

Dans cette perspective, en science de l'information et de la communication, on cherche à se tourner vers la sémiologie, la sémiotique, la narratologie, l'analyse textuelle, l'analyse du discours etc avec l'intention que ces approches permettront de décrire la façon dont les médias traitent les événements en étudiant particulièrement le traitement médiatique d'un sujet en s'intéressant à ce qui est rendu réel en mesurant les paramètres de neutralité, objectivité, penchant partisan. Leur intention se justifie par cet intérêt à vouloir accéder à autres choses qu'aux discours en termes d'image ou de représentation.

L'analyse du discours est l'une des approches considérées comme « boîte à outil » permettant de mettre en évidence ce que les énoncés exprimant de façon sous-jacente mais décryptable dans l'ordre des réalités extradiscursives.

Or, l'analyse du discours, dans son traitement du discours, considère ce dernier comme une réalité ; il est à la fois un instrument et un lieu. Il est davantage un objet et un espace de conflictualité. Il n'est pas consensus, cependant, il s'efforce de le produire. Il se veut aussi une description du monde combinant savoirs et données formant des systèmes d'explication et portant des points de vue historique sur le monde.

Le discours est appréhendé en analyse du discours non pas comme une sorte de comparaison entre réel et discours, stimulant que le discours est non réel, mais plutôt une combinaison relationnelle entre discours réel pouvant donner naissance ainsi un objet pour l'analyse du discours.

#### **I.3.5.4. Distinction entre analyse du discours et analyse de contenu**

L'analyse du discours a toujours manifesté une forme de refus à l'aspect transparentiste du langage s'opposant ainsi à l'analyse de contenu, très souvent confondues. Cette dernière consiste à appréhender un ensemble de textes ou d'énoncés sous l'aspect d'une catégorisation thématique qu'ils portent.

Nous retrouvons ce schéma très souvent pratiqué lors des traitements informatisés accompagnés de statistiques (grilles et des catégories d'analyses « thèmes, sous thèmes ») permettant d'avoir des quantifications ou des statistiques.

L'analyse de contenu s'intéresse particulièrement à « de quoi » parle une production verbale. Cette démarche va à l'opposé de ce qui est défini en analyse du discours par, notamment « comment » est formulée une production verbale. L'analyse de contenu ne s'intéresse guère aux différences, voire les nuances entre les expressions par exemple, contrairement à l'analyse du discours qui voit en ces nuances, que peut sous-tendre chacune des formulations, une préoccupation cardinale.

### **I.3.5.5. Le réel du discours en situation et en contexte**

Les observables du discours constituent le réel à étudier en contexte et en situation touchant le discours en général aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Il concerne particulièrement les discours politiques, médiatiques, partisans, associatifs, syndicaux, organisationnels et institutionnels. Cette perspective offre des observables pertinents à identifier dans des disciplines ou spécialités qui se définissent à travers eux et appropriés à leurs objets et questionnements. Par exemple, l'étude des discours journalistiques considère des observables pertinents les phénomènes relatifs à la nature des événements, à l'argumentation déployée, et l'information telle véhiculée en relation avec la réalité des événements.

Pour l'analyse du discours, l'identification des observables pertinents est de mise. Le postulat « d'observable du discours » ne détermine ni un degré de granularité, ni un empan de pertinence, ni une taille d'unité, ni une fonction d'unité. La réalité langagière du discours étudié touche aussi bien les unités lexicales, les unités inphrastiques, les unités phrastiques...etc.

Cependant, la notion « observables du discours » ne sous-entend pas que seules les marques formelles « nature morphologique », « nature syntaxique » ou « nature logique » (connecteurs) sont concernés par cette

démarche. Il s'y intéresse mais sans pour autant en délaissier les faits du discours d'ordres sémantiques, énonciatifs ou interprétatifs. Ainsi, le réel du discours n'est pas uniquement une matérialité tangible ; il peut être un élément de signification relevant d'un contexte ou d'une situation.

Cette situation se concrétise notamment, dans les cas des sous-entendus, de l'implicite se concrétisant dans la non réalisation linguistique de la conclusion argumentative probable dans le contexte déterminé. Ce cas précis affecte particulièrement les travaux autour de l'argumentation dans le discours. L'exemple le plus frappant de ces situations est sans doute, entre autres, la notion d'interdiscours renvoyant à des faits très réels. Aussi l'analyse du réel du discours dans ses observables nécessite l'analyse de la réflexibilité inhérente au langage humain incluant la capacité à être son propre objet. Cette réflexivité nous la trouvons particulièrement à travers la fonction « métalinguistique » du langage telle formulée par R. Jakobson.

L'idée de base de l'analyse du discours, ayant recourt aux observables pour étudier le réel du discours, est de produire un point de vue particulier sur le monde social et des modes de compréhension de ce monde.

### **III.6. L'Analyse du discours et les Sciences de l'information et de la communication : une rencontre tardive**

Le chemin tergiversant par lequel les sciences de l'information et de la communication n'ont jamais eu de contact avec l'analyse du discours car ces dites sciences ont fait leur apparition tardivement en France au courant des années soixante-dix. Son contact, avec la langue en tant qu'étude linguistique se résumait au schéma de la communication de R. Jakobson, une manière simplifiée du schéma de l'information de Shannon, en donnant la primauté du sujet créateur/auteur.

Ce que nous décrivons ici est un résumé des moult réflexions élaborées autour des sciences de l'information et de la communication et de l'analyse du discours. Cependant, cette focalisation autour du sujet créateur /auteur va participer en analyse du discours à ce que l'on appelle l'illusion

du sujet donnant du sens. Ceci a été l'objet en France des tenants des *mass communication research*<sup>16</sup> et son influence américaine. Un tournant décisif va alors s'opérer dès l'aube des années quatre-vingt en misant sur les conceptions du sujet dans les sciences humaines permettant l'analyse de discours avec ce que l'on peut appeler le « tournant pragmatique et énonciatif » renforçant aussi leurs études des travaux renvoyant aux actes de langage, aux argumentations, à la narration, aux citations, reprises et autres échos polyphoniques.

Cette année de 1980 coïncide avec le développement massif des médias ce qui va pousser les analystes à s'intéresser davantage aux corpus oraux et télévisés. C'est en cette période précise que les sciences de l'information et de la communication et l'analyse du discours vont connaître un essor commun ainsi, en 1990 un groupe de recherche en analyse des médias se voit alors créer par la société française des sciences de l'information et de la communication qui se donne pour objectif l'analyse des discours médiatiques, regroupant autour d'elle des chercheurs des sciences du langage développant au sein de cet organisme une approche nouvelle qui recouvre les analyses des usages et des pratiques médiatiques.

Cette discipline connaîtra un succès retentissant et une reconnaissance aujourd'hui acquise dans le monde de l'analyse du discours.

Cette nouvelle optique va permettre aux acteurs de l'activité de communication d'élargir leur champ d'analyse en intégrant un élément nouveau : celui de la situation de communication, en situation de production et de réception. Cette conception nouvelle va permettre aux études sur les productions médiatiques d'éclairer certains paramètres ayant trait notamment aux mécanismes d'interprétation chez les récepteurs, en considérant le sens du message comme le produit d'une activité singulière d'un public réel.

---

<sup>16</sup> La première pièce du dispositif conceptuel du courant de la *Mass Communication Research* date de 1927. C'est le livre de *Harold D. Lasswell* (1902-1978) intitulé *Propaganda Techniques in the World War*, qui tire les leçons de la guerre 1914/1918, première guerre « totale ».

Un postulat d'analyse s'impose : toute situation de communication impose son espace de contrainte. Cette démarche socio-discursive met en avant l'existence de séries de « contrats de communication » (Charaudeau 1997) en union avec un ensemble de norme traduisant l'habitus culturel de communautés d'interprétation préexistante. La situation de communication, le genre et le style permettent en effet de constituer une grille indispensable pour saisir les messages. Aussi certains concepts de la sociologie et de l'ethnologie de la communication permettent un regard plus éclairé sur des phénomènes interactionnels (Odin,2000)

## **CHAPITRE II**

---

### **METHODOLOGIE ET APPROCHE DISCURSIVE DU CONTRAT MEDIATIQUE**

La question de recherche imprègne dans une large mesure la méthode à suivre et les outils fondamentaux d'une recherche en sciences du langage. Dans une telle démarche si singulière de par sa thématique à consonance communicative ayant trait principalement à l'information, l'approche qualitative est la mieux appropriée pour notre étude portant sur les constructions référentielles des discours médiatiques.

Dans ce chapitre, nous traiterons exclusivement des questions relatives aux corpus ; choix, description, échantillonnage...etc, et les éléments d'analyse à savoir l'énonciation et l'argumentation éditoriale. Ces éléments sont pour nous déterminant révélateurs de la portée informative et communicationnelles des idées développées des différents éditoriaux, dans ces différentes formulations et manifestations. Cet ensemble est déterminé dans une large mesure par le contrat médiatique que nous esquisserons et développerons ci-dessous.

## **II.1. Le contrat de communication médiatique selon P CHARAUDEAU**

Approcher les discours pour une démarche analytique exige une ceinture méthodologique juste et appropriée au thème et ses revois. Compte-tenu de notre thème, tracer un chemin de données méthodologiques se rapportant au contrat de communication médiatique est pour nous nécessaire dans la vision globale dans laquelle s'insère notre problématique.

Le contrat de communication médiatique est un processus conceptuel qui accompagne le tracé du fil analytique de notre recherche. Il aiguille notre réflexion et nous permet de voir concrètement la situation de communication dans laquelle se trouve moulée notre corpus d'étude et la conformité de ce dernier par rapport aux préceptes du contrat de communication médiatique.

Nous avons délibérément choisi d'insérer cette partie se rattachant au contrat de la communication dans le chapitre méthodologique car il constitue pour nous la trame sur laquelle se joue et réfléchit notre corpus. Il est donc pour nous un outil de recherche.

Nous l'avons voulu conformément selon P. CHARAUDEAU, un des chercheurs connus, ayant abondamment réfléchi la question du contrat de communication, un choix personnel qui se justifie par l'adaptabilité de sa théorie par rapport à notre corpus d'étude. Pour se faire, une esquisse générale du contrat de communication médiatique, tel perçue par P.CHARAUDEAU, est insondable pour l'accompagnement analytique de notre recherche.

L'information s'avère un élément important du quotidien d'une population donnée. Elle est en effet un moyen d'information et de distraction pouvant ainsi faire fonctionner et enrichir nos neurones. Ce schéma se décline, sous d'autres formes de la même manière chez les tenants de la politique d'un pays donné lors de l'exercice de la démocratie, il est de même aussi pour toutes les autres organisations et activités humaines.

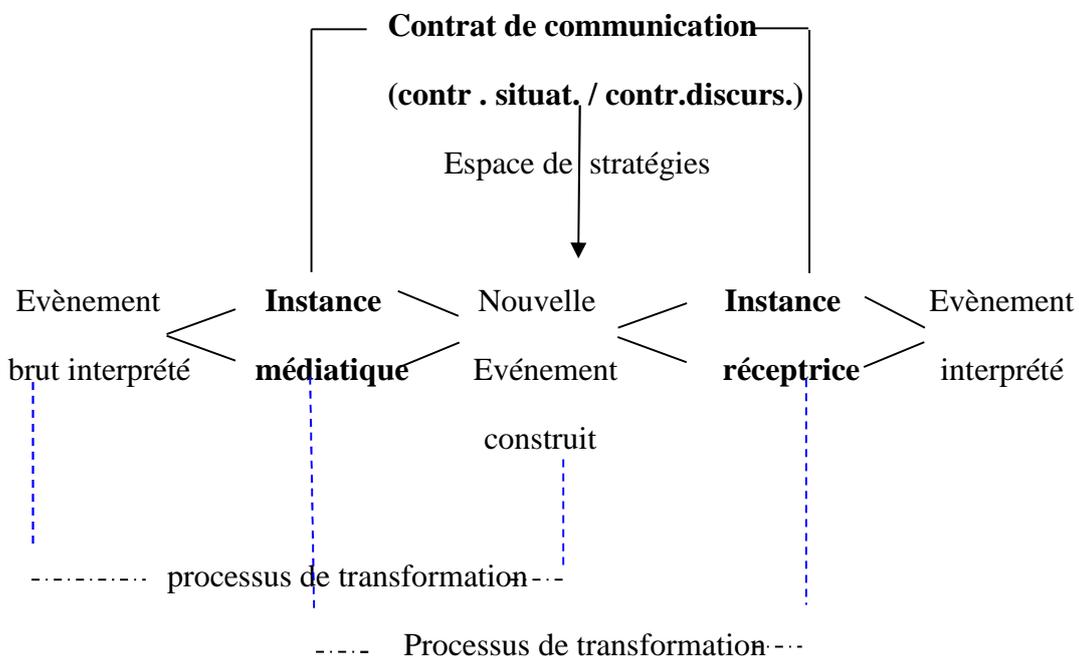
Le ressort de cette circulation nous paraît vital à chaque société implique pour la construction de son enjeu social différentes conditions spécifiques des échanges et de leurs situations communicatives se concrétisant par un discours.

Cependant, évoquer les conditions et les situations d'échanges nous amène forcément à parler de la situation de communication qui constitue, aux yeux des spécialistes et du commun des mortels, l'espace de référence auquel s'identifie les individus d'une communauté sociale lorsqu'ils se mettent en situation de communication. Cela est si bien décrit par Patrick CHARAUDEAU (P.Charaudeau : 1997), lorsqu'il nous parle du contrat de communication médiatique il dit :

*« La situation de communication est comme une scène de théâtre, avec ses contraintes d'espace, de temps, de relations, de paroles, sur laquelle se joue la pièce des échanges sociaux et ce qui en constitue leur valeur symbolique » (Charaudeau.p1997 :67)*

Il est difficile de concevoir un acte de communication chargé, d'un brun de sens soit-il, hors d'une situation de communication particulière. Aussi, cet acte ne pourra atteindre son accomplissement voire inexistant s'il ne s'inscrit pas dans un contrat qui détermine les conditions de la mise en scène de l'information.

Nous avons jugé utile d'insérer dans cette partie le schéma de communication établie par P. Charaudeau, à travers ces différentes parties que nous essaierons de les définir chacune à son tour nous sera certainement d'une grande utilité de mieux comprendre ce que nous venons de dire



**Figure 1 : Le contrat de communication médiatique**

### II.1.1. L'INSTANCE MEDIATIQUE : une abeille ouvrière

L'instance médiatique est ce que l'on peut comparer à l'abeille ouvrière. En effet, elle joue le rôle de l'instance de production qui en elle-même le médiateur entre la source de l'information et le public. Il est à signaler que ce dernier doit être en mesure d'acquiescer les moult techniques de recueil et de traitement de l'information. Cette fonction n'est pas du seul ressort des journalistes titulaires d'une carte professionnelle, en d'autres

termes des personnes de formation universitaire munies d'un diplôme ou d'un titre de qualification, mais peut être la résultante d'un simple et partait amateur ayant l'habitude d'écrire dans un journal. Il est nécessaire cependant, d'avoir un minimum de savoir-faire pour que l'instance médiatique puisse s'accomplir :

- Techniques dans le traitement de l'information et une expertise assurant l'authenticité de l'information.
- Dotation de l'instance médiatique des vertus de l'écrit à savoir : souplesse et clarté ; l'écrit est un instrument libéré, il n'impose pas une information sur laquelle le lecteur n'aurait pas de prise...etc. le plaisir : un article bien rédigé procure un réel plaisir de lecture.

L'instance médiatique est certes une profession intellectuelle mais au sens le plus banal du terme.

Le produit fini est la résultante d'une démarche intellectuelle s'adressant, de prime à bord, à l'intellect du destinataire par le biais d'un savoir-faire indispensable.

L'instance médiatique se doit aussi d'acquérir une somme de qualités et d'aptitudes qui lui permet de mettre en œuvre sa réflexion. Ce qui apparaît important à nos yeux est d'abord, une parfaite connaissance de la langue de rédaction (langue française), une bonne maîtrise des outils de langues ; vocabulaire, orthographe, syntaxe, ponctuation...etc. Ces aspects linguistiques s'avèrent obligatoires dont il faudra améliorer l'utilisation en permanence afin d'améliorer son style et l'amener à une audience large et reconnue. Ensuite, acquérir le langage commun ce que l'on pourrait qualifier de langage maternel car ce dernier pourrait véhiculer une manière parfaitement adaptée aux besoins du lecteur des pratiques et une certaine manière de communiquer avec le large public. Aussi, une certaine curiosité enrobée d'une fraîcheur d'esprit qui nous laisse fouiner dans tous les horizons, toujours est-il, il faudrait avoir cette envie de savoir et de

connaître au moindre petit détail et surtout ne jamais se démotiver, en somme, avoir le goût de la nouvelle.

Nous nous pouvons omettre aussi la nécessité d'avoir une certaine rapidité de compréhension ; car le journaliste est toujours conditionné par le temps et doit réagir au quart de tour. Enfin, une capacité délibérée à vouloir travailler vite avec une documentation dense et plurielle ce qui malheureusement entrave la volonté de beaucoup de journalistes qui se retrouvent vite en situation d'abandon car, comme le reconnaissent les journalistes eux-mêmes le journalisme est un métier de stress.

La notion d' « instance », se voit prendre une dimension et une place tout à fait particulière lors de l'étude de la production de la communication médiatique qui s'avère un ensemble composite s'entourant d'une multitude d'acteurs : les éléments directeurs de l'organe d'information ayant la charge et le souci majeur d'une meilleure santé économique de leur entreprise et l'installation d'une organisation des plus efficace, la programmation, rattachée à ces éléments-là de manière que les informations que l'organe décide de traiter aient un certain engouement et attirent auprès du public, la rédaction des nouvelles et les opérateurs techniques que choisissent de traiter l'information de manière identique à leur ligne éditoriale. Mais tous ces éléments s'attellent à construire une énonciation collégiale, unitaire et cohérente du discours médiatique, une co-énonciation dont l'intentionnalité signifiante rime un projet qui leur est commun et dont la prise en charge façonne ce que l'on pourrait appeler l'idéologie d'organe d'information.

Dans l'approche que nous nous attelons à travailler dans cette contribution d'analyse, nous accordons un intérêt exclusif à l'instance d'énonciation discursive pour, non seulement des considérations pratiques mais également pour des raisons d'ordre symbolique ce qui est conventionnellement convenu d'appeler « le journaliste » qui constitue la

figure de proue de cette instance quelle que soit ses différentes branches de spécialisation<sup>17</sup>.

Dans ce travail, nous réserverons l'appellation « instance médiatique » à l'instance globale de production qui inclue en le modifiant ce que fait l'instance d'énonciation discursive.

Cette spécificité qui lui est propre dévoile qu'il serait difficile de déceler les responsables de l'information. Nous pouvons prendre l'exemple afin d'expliquer les méandres de la production discursive médiatique, notamment par la production d'un écrivain qui écrit un livre, un savon qui fait un exposé scientifique, un homme politique qui fait un discours, on pourrait savoir, d'ors et déjà, qui peut répondre à ce qui a été écrit ou dit même si un ensemble collégial aurait contribué à l'édifice de cette production.

Mais s'agissant des médias, il serait difficile voire de l'ordre de l'impossible de détecter qui pourrait répondre d'une information même si cette dernière est signée par un journaliste<sup>18</sup>. Cela nous conduit à nous orienter vers le rôle premier du journaliste dont la transmission de l'information en est sa seule préoccupation. Ceci dit, cette information se constitue d'un ensemble d'éléments, d'événements ou encore de savoirs qui apparemment préexiste à l'acte de transmission, ce qui laisse le journaliste dans une position qui consiste à collecter les informations liées aux événements d'actualité et à ces savoirs<sup>19</sup> avec une sorte de fidélité, de retenue et d'objectivité avant même l'élaboration du discours et sa transmission. De cette manière on pourrait déterminer avec exactitude les

---

<sup>17</sup> Journaliste généraliste, spécialiste de bureau, de terrain, envoyé spécial ...etc.

<sup>18</sup> Le journaliste est tenu par une sorte de réserve idéologique à laquelle il ne pourrait digresser. Une sorte de professionnalisation aiguisée par le processus de sa formation initiale de journaliste. Un écrivain, un critique, un spécialiste de l'information peuvent apporter des éléments para-textuels qui nous indiquent le fil conducteur de leur pensée.

<sup>19</sup> Sa formation initiale, sa culture générale et l'ensemble d'éléments pratiques d'expérience dans le domaine.

deux rôles fondamentaux auxquels est appelé à accomplir et à travers lui, bien entendu, l'instance médiatique :

Celui de « chercheur pourvoyeur d'information » et celui de « descripteur- commentateur d'information »<sup>20</sup>

Ces deux éléments fondateurs du discours médiatique s'accompagnent un type de difficulté rattaché aux sources de l'information et à une certaine compétence et savoir dans la description et l'explication du discours.

Cette notion de « source »<sup>21</sup>pose, en effet, un double problème d'ordre quantitatif et qualitatif. L'instance médiatique doit impérativement se munir d'éléments et de moyens lui permettant d'amorcer un maximum d'évènements, de les sélectionner et de les vérifier car le nombre de faits et de savoirs susceptibles de devenir information sont de l'ordre de l'infini, auxquelles s'ajoute l'absence dans tous les lieux du monde d'un organe d'information là où se passe l'information, aussi les contraintes de temps<sup>1</sup> de fabrication de l'information et d'espace<sup>22</sup> de diffusion. C'est en répondant à ces critères de choix que se joue l'image de marque de chaque organe d'information. Un double réseau de journaliste peut faire face à ces problèmes lacunaires que représente l'élément « source – évènement ».

Une démarche pratique qui permet de répondre instantanément aux exigences de l'information car un organe d'information se heurte à une sorte de situation de concurrence à laquelle il faudrait faire face tout en s'obligeant à une règle édifiante de l'information qui est la vérification de l'information celle-ci nous conduit à la crédibilité de l'organe de l'information. Cette situation de la primeur de l'information ou ce que l'on pourrait l'appeler le scoop peut créer une sorte de revers de médaille ou de

---

<sup>20</sup> L'explication est de mise pour éviter toute possibilité d'ambiguïté.

<sup>21</sup> Les relations personnelles du journaliste avec ses sources dépendent dans une large mesure des relations du système lui-même avec son environnement. Par l'orientation générale qu'il adopte, et qu'il exprime dans sa ligne rédactionnelle, par les directives diverses qu'il distribue à l'intérieur de l'entreprise, par ses décisions quotidiennes, de critères de choix des informations.

<sup>22</sup> L'information doit être instantanée et rapide répondant à l'actualité des évènements.

piège qu'il serait inévitablement évitée : l'annonce prématurée d'une information qui ne se confirmera pas par la suite ou encore une fausse révélation qui pourrait être imaginée comme une manipulation qui risquerait de devenir une affaire s'accroissant par des effets d'amplification ou d'amalgame dont les conséquences seraient néfastes aux organes d'information. Pour cela, l'instance médiatique doit impérativement se préserver contre toute tentative de manipulation en soumettant l'information à des épreuves de vérification comme le problème de la décontextualisation car toute information sortie de son contexte d'origine et véhiculée dans un autre est susceptible de subir des modifications qui vont, quelques fois à la désinformation, et là l'on tomberait dans un effet de rumeur.

Au sujet des principes de description / explication, le problème se montre tout aussi cardinal que son confrère. Il a une valeur intrinsèque au discours d'information lui-même et à la communication médiatique elle-même. Dans ce dit principe, l'explication exige de la cohérence et de la rigueur, or nous le savons, le discours d'information ne peut prétendre à celles de la « scientificité » ni à celle de « l'historicité » ni à celle de la « didacticité ». Le rapporteur de l'information ne peut prétendre en aucun cas à la scientificité car il est tenu par son rôle de capter l'intention d'une masse plurielle de lecteurs sinon cela impliquerait que soit sélectionné un public très réduit, ultra spécialisé qui possède les outils de raisonnement. Il se couperait, dès lors, d'un public très large. « L'historicité » ne relève pas aussi de son domaine car cela suppose un travail sur les archives, une distanciation dans le temps et une méthodologie de pensée. Ces éléments-là ne sont, bien évidemment, pas compatibles avec un compte rendu quotidien, hebdomadaire ou mensuel de l'actualité. Enfin la « didacticité » s'avère, elle aussi loin du champ d'activité du journaliste car les exigences d'organisation du savoir de celui-ci, sa formation suppose le passage par des épreuves de vérification et d'évaluation.

Nous avons tenu ici de montrer les rôles que doit jouer le journaliste et par-delà celui de l'instance médiatique, un regard qui nous permet de

mettre le point sur le contrat d'information marqué par une certaine contradiction.

Au nom de la crédibilité, le journaliste se doit être un simple pourvoyeur d'information, un simple médiateur entre les événements du monde et une masse de lecteurs, se donnant l'image d'un témoin objectif. L'instance médiatique se doit de lancer des pistes pouvant être reprises par d'autres instances afin de compléter et d'interpréter cette dite information. Le journaliste se veut un interprète des événements, cherchant les causes, les perspectives en corrélation provisoire avec des hypothèses pour la succession des faits postérieurs.

### **II.1.2. L'instance de réception : une entité méandree**

Dans le cheminement de notre analyse autour du discours médiatique, la notion d'instance de réception s'avère une notion clé et déterminante dans l'aboutissement de l'acte médiatique. Cependant cette notion se confond avec ce que l'on appelle le public, qui se trouve lui aussi une entité à part et très souvent meandree. Ce que l'on pourrait dire de prime à bord, il se distingue selon l'assise de transmission : « lecteurs pour la presse, auditeurs pour la radio, « téléspectateurs pour la télévision ». Tout dépend, alors, l'interactivité et l'attachement que le public peut avoir selon tel ou tel médias, sachant au préalable que ce dit public a le même rôle qui est celui de recevoir les informations. Nous trouverons aussi, l'identité sociale de cette instance de réception qui se trouve inconnu pour l'instance de production. D'abord, parce que ces récepteurs ne sont pas présents physiquement, et l'instance médiatique ne peut déceler leur interactivité, leur échange et leur dialogue. Aussi il serait difficile voire impossible de déterminer le statut social de chaque lecteur, combien même serait-il diversifié.

Cela nous mène à poser un problème de savoir comment percevoir la motivation du public et son impact même si certaines instances médiatiques se spécialisent et font ce qu'on pourrait appeler le ciblage du public car il serait difficile de déterminer avec exactitude les opinions politiques de

chacun, leurs classes sociales, leurs tranches d'âge, leurs milieux de vie...etc. Un seul élément nous permet d'identifier le public c'est sa participation à la vie de société ce que l'on pourrait appeler acteur social.

L'instance médiatique se préoccupe davantage de cette notion en essayant à chaque fois de se faire des idées sur l'évaluation de l'engouement du public lors de la transmission de l'information. Pour cela, elle opère selon deux manières possibles : soit en considérant ce public comme une cible idéale en parfaite accord avec l'information soit en le prenant avec ces propres réactions. Ainsi nous trouverons une distinction que propose Patrick CHARAUDEAU de faire entre « les effets visés » par l'instance de production en s'adressant à un destinataire idéal et « les effets produits » auprès d'un récepteur réel<sup>23</sup>. Raison pour laquelle ce même linguiste distingue dans l'acte de communication médiatique « l'instance cible » ; c'est-à-dire l'instance visée et « l'instance publique » ; c'est-à-dire une entité autonome externe.

En rapport avec notre travail d'analyse et d'étude sur les mécanismes journalistiques et des discours médiatiques auxquels nous nous attelons à étudier dans notre travail de recherche, il serait déterminant d'expliquer ces petites nuances qui jouent un rôle prépondérant dans la compréhension des mécanismes internes de la production médiatique.

### **II.1.2.1. L'instance cible : un marqueur de valeur**

Elle véhicule un ensemble de valeur éthico-sociale et affectivo-sociale dont on doit tenir compte pour présenter une information en équation avec les attentes de l'instance médiatique, elle-même formant une part essentielle dans le contrat d'information et qui peut être envisagée de deux manières : La cible intellectuelle qui mesure et évalue l'intérêt de l'instance cible et la crédibilité de l'organe qui véhicule l'information comme le porte si bien son nom, elle participe à la faculté de penser. Cette démarche suppose une possibilité d'effort intellectuel sur le sujet mais une autre hypothèse se

---

<sup>23</sup> Cette instance en rapport avec la double finalité du contrat d'information, peut être envisagée de deux façons : comme cible intellectuelle ou comme cible affective.

croise aussi au chemin des multiples hypothèses que l'on pourrait énumérer autour de ce travail se trouvent celle qui veut que le sujet cible ne consomme pas l'information seulement pour agir mais pour pouvoir occuper une certaine position sociale ou de pouvoir car « *c'est prendre du pouvoir sur l'autre que de l'informer de ce qu'il ignore, ou d'être en mesure de commenter l'actualité* » (Chraudeau. P, 1997 :32) dira P. CHARAUDEAU.

La crédibilité aussi a un accent particulier sur cette cible censée disposer de critères d'évaluation lui permettant de juger ce qui est vrai, fiable et authentique. Quant à l'accessibilité de l'information, elle repose sur l'hypothèse que le degré de la compréhension du discours est lié à la simplicité du discours, à la clarté évitant toute sorte de rhétorique scolaire ou universitaire même si selon P. BOURDIEU ces problèmes de compétences intellectuels dépendent des critères en relation avec le capital social, économique, culturel des sujets qui vont s'adresser aux médias.

La cible affective, cette notion se trouve à l'inverse de la précédente, elle n'implique pas la raison mais agit de manière émotionnelle. Ainsi, l'instance médiatique opère selon des choix, des thématiques pouvant toucher l'affect du sujet cible. Pour cela, elle agit avec des méthodes qui rompent avec la routine, les habitudes, le prévisible ce que l'on appelle dans le jargon journalistique l'inattendu. Ainsi, nous trouvons par exemple « le répétitif » en revenant à chaque fois sur les misères du monde (exemple ce qui se passe à Ghaza), « l'insolite » qui va au-delà des normes sociales (exemple accident de route, viole), « l'inouï » impliquant le rêve ... etc.

### **II.1.2.2. L'instance publique : attentes et efficacies**

L'instance publique ne se construit pas selon des visées, les hypothèses mais agit sur les comportements en tant que consommatrice d'un produit commercial qui est le media. Ainsi l'instance médiatique se veut soucieuse d'une entreprise rentable le mieux possible en captant le plus grand nombre de consommateur. Pour arriver à cela, elle a la nécessité de comprendre les comportements et les jugements du public : une meilleure programmation c'est-à-dire l'audimat, les études d'impact.

« L'audimat » nécessite un sondage auprès des lecteurs et du grand public pour vérifier cette question. De cette manière l'on pourrait confirmer l'audience, la confiance et l'appartenance socioprofessionnelle des lecteurs. Pour ce qui est des études d'impact elle se montre plus intéressante. C'est selon l'effet sur l'opinion du public qu'est jugée cette dernière. Ici il ne s'agit plus d'un résultat quantitatif mais l'observation qualitative des réactions du public à ce qui lui est proposé.

### **II.1.3. L'instance de production et instance de réception : rapports et échanges**

L'instance de production et l'instance de réception se trouvent entremêlés dans un processus de transaction. Dans la première instance, elle joue un double rôle de témoin du monde et d'interpellateur d'un public citoyen, et la seconde à un rôle réactif de miroir déformant du fait que le discours véhicule impliquant les imaginaires sociaux. L'échange ici entre ces deux notions est totalement absent. L'instance de production émet un fait à consommer porteur de sens et d'une démarche visant à susciter l'intérêt du sujet en lui apportant du plaisir, un plaisir qui se veut éducatif mêlant l'intellectif et l'émotionnel. De son côté le sujet reçoit et réinterprète à sa façon ces éléments d'information.

Les médias ont beau à instaurer une forme de pouvoir sur les sujets mais ils n'y arrivent pas malgré le dit quatrième pouvoir que prétend avoir les médias sur les sujets, une position d'autorités comme le dit si bien E. BENVENISTE et P. BOURDIEU qui pourrait donner à cette parole médiatique une valeur juridique ou religieuse. On peut dans cette situation parler de pouvoir que lorsqu'il y a une influence à travers un « faire savoir », « faire penser » et « faire ressentir » mais cela va à l'encontre du contrat même de l'information. Certains journalistes dénoncent cette situation de suprématie des médias sur les lecteurs, ainsi J. MACE- SCACRON dit :

*« Il y a vraiment eu un rousseauisme journalistique qui s'est développé ces dernières années. Des confrères, partis d'une déontologie mythique, interrogés les hommes politiques en disant « nous, les journalistes, pensons que » ; des confrères intervenais ainsi devant les hommes politiques ! je croyais parfois rêver ! »<sup>24</sup>.*

L'instance de production est puissante dans son ensemble en tant que machine médiatique mais elle ne peut nullement prétendre à un pouvoir quiconque.

Le contrat de communication, entre instance de production et instance réception, est intimement lié à un double processus de transaction et de transformation impliquant l'échange communicationnel, c'est-à-dire la relation avec l'autre et sa réalité et sa représentation. Pour qu'il ait une pertinence entre ces éléments qu'on vient d'énumérer, il conviendrait de mettre l'accent sur le lieu de la production, le lieu de construction du texte et le lieu de la réception auréolés d'une rationalité communicationnelle.

Afin de mieux synthétiser ce que nous venons d'expliquer, nous revenons à ce que nous avons tout à fait présenté en haut dans le schéma même du contrat de communication.

#### **II.1.4. L'opinion publique entre instance de production et instance de réception**

Notre démarche dans cette modeste contribution consiste à analyser le discours journalistique en tant que texte s'articulant autour de sujets diverses mais en étroite relation avec des paramètres pluriels dont la production et sa réceptivité. Qui dit réceptivité dit public, une notion importante dans la production du sens et sa signification. Mais qu'est-ce l'opinion public et ces rapports avec le texte ?

L'opinion publique : Selon P. CHARAUDEAU

---

<sup>24</sup> Dans une interview de MOTS n° 37

*« L'opinion publique appartient au vaste domaine du « croire », c'est-à-dire à ce qui n'est pas en prise directe avec l'action mais avec l'imaginaire de savoir dans lequel le sujet peut exercer son jugement. Le croire se définit donc à travers le rapport qui s'établit entre le sujet et du savoir ». (Chraraudeau.p, 1997 :95)*

En effet, dans cette démarche, toute la réceptivité du texte et de son sens est en étroite relation avec le savoir des lecteurs. L'auteur, lors de l'élaboration de son texte, se projette dans un imaginaire construit d'un savoir potentiel du lecteur. Mais pas seulement, il implique tout un processus de croyance et de possibilité.

Cette vision des choses aussi simpliste puisse-t-elle donner l'image mais en réalité pas aussi évidente car le savoir s'établit d'abord avec des opinions. Dans cette mesure l'auteur ne devra nullement prendre en considération ce savoir car il peut y être ou pas.

Quant à la croyance, elle appartient à un domaine dans lequel existe déjà une vérité constituée relative à un système de pensée dans lequel se projette le sujet de manière non rationnel. Donc l'opinion publique se heurte très souvent à cette situation d'un savoir établi et confirmé et un sujet muni d'une certitude sans preuve. La croyance est établie par des rumeurs, des jugements stéréotypés figés comme les proverbes, les dictons, les maximes, circulant dans les groupes sociaux et qui participent à la construction de ce phénomène de croyance. Pour le sujet, il s'agit d'une vérité universelle.

Pour ce qui est de l'opinion, elle est la résultante d'une démarche qui consiste à sélectionner des éléments hétérogènes et les associés selon la logique ou du vraisemblable. Elle implique la probabilité du sujet à être conforme ou non avec le monde. L'opinion se distingue de la croyance par cette probabilité qui n'existe pas dans la croyance. Elle se veut un énoncé mais une vérité sur le monde mais un point de vue sur les vérités du monde

et c'est là toute la différence qui s'établit entre l'opinion et les connaissances comme le dira si bien P. CHARAUEAU. « *La connaissance renvoie au monde, l'opinion renvoie au sujet* » (P Charaudeau, 1997 :96).

Enfin l'appréciation, elle entre dans le jeu de la construction d'une évaluation de la connaissance et applique les mêmes raisons du savoir et de la croyance, elle implique la réaction favorable ou pas d'un sujet face à un fait. Encore une fois la réactivité immédiate du sujet n'implique nullement la rationalité mais plutôt l'affect qui s'exprime par le sujet ressent, identifie, exprime un avis positif ou négatif.

Cette activité est donc toujours centrée autour d'un système de tri et de codage des émotions selon chaque individu, chaque société, selon ce qu'ils peuvent ressentir ou ne pas ressentir. Cela nous mène à dire que l'opinion et l'appréciation sont deux formes de jugement distincts mais réfléchis se différencient chacune d'une activité langagière propre : l'opinion va vers une évaluation intellectuelle et l'appréciation va vers une réaction affective, ayant cependant deux choses en commun l'une repose sur une évaluation qui n'est pas universelle l'autre va vers des attitudes face au modèle de comportement par rapport à un groupe social auquel il appartient.

Cette démarche nous montre clairement la situation si compliquée d'une telle analyse. On l'aperçoit, très souvent comme une entité homogène alors qu'elle est la résultante d'un entrelacement entre d'un côté, connaissance et croyance et de l'autre cote opinion et appréciation. Il serait difficile de parler dans ces conditions de la raison car l'espace et le temps n'est pas le même.

### **II.1.5. L'évènement médiatique : un univers du discours et une thématization**

Dans les hypothèses que nous avons présentées autour de notre problématique centrale, la question de l'évènement médiatique en tant qu'information se retrouve elle aussi cerner par plusieurs enjeux qui entrent dans l'acte même de l'information. Il serait utile d'expliquer cette notion par rapport à d'autres ramifications qui l'entoure car ce dont « on parle » peut-

être un fait global mêlant sa compréhension et sa relation entre les deux partenaires journaliste / lecteurs y compris ses niveaux d'explicitations et s'explicitations.

L'annonce d'un évènement peut être perçue de manières différentes selon les personnes et les circonstances dans lesquelles elles l'apprennent. Pour certains, ils y chercheront les causes, les conséquences, pour d'autres les détails.

Pour une première approche, il serait judicieux de définir cette notion à l'aide du paratexte ce que l'on appelle communément « l'univers du discours » se rattachant étroitement à l'aspect référentiel du langage à travers les représentations langagières lui donnant un sens même partiel soit-il.

Cette sélection de sens est dictée par l'acte de « thématisations » qui constitue le propos ; c'est-à-dire l'information brut. Ainsi, le monde-objet est construit en objet-sens en parfaite accord avec l'information. L'univers du discours est donc intimement lié aux hors langage et l'acte langagier. Il se veut au courant de ce qui se passe dans le monde à travers ses évènements mais il ne peut prendre sens qu'à travers une structuration qui peut lui être offerte par l'acte de langage ayant une visée communicative. Ces trois éléments que l'on pourrait synthétiser autour de ces notions ; « propos », « univers du discours » et « évènement » mêlant un travail interdisciplinaire regroupant philosophes, sociologues et sémanticiens du langage.

Mais que pouvons-nous dire autour de l'évènement ?

L'évènement est un fait dans le monde à commenter, une phénoménalité qui s'impose au sujet dans son état brut avant sa perceptivité et son interprétation. Des lors, l'évènement n'est jamais transmis à l'instance de réception dans son état brut, pour qu'il ait une signification, il dépendra alors du regard qui est posé sur lui s'acheminant vers un système de pensée en le rendant intelligible (Charaudeau : 1997).

Cette démarche nous explique la question de l'externalité et de l'autonomie de l'évènement par rapport au langage avant ses modifications mais il ne peut prendre sens qu'à travers sa perception et sa structuration car

c'est l'évènement qui donne au sujet langagier un corps signifiant. Reste, encore une fois, le sujet langagier un fait compliqué qui s'accroît autour d'une dualité entre un « je » et un « tu », instaurant un rapport d'intersubjectivité même si le regard de celui qui structure l'évènement est aussi double car il produit l'acte de communication puis le transforme en un évènement signifiant selon ses propres compétences d'intelligibilité. Cela est explicitement dit par Paul RICOEUR

*« La signification sociale de l'expérience humaine passe par une forme d'intelligibilité qui consiste à l'intégrer dans un récit, plus précisément dans ce qui en constitue le point nodal : « l'intrigue ». Cette mise en intrigue se fait par la médiation d'une activité mimétique qui se développe en trois « mimesis » et que nous reprenons pour l'appliquer au mécanisme général de sémiotisation du monde ».<sup>25</sup>*

### **II.1.5.1. La construction de l'évènement**

C'est ce rapport qui s'établit entre ce qui se passe dans le monde et le travail d'agencement du sens que fait le sujet (le journaliste). Ce monde qui nous livre des phénomènes que l'on appellerait monde phénoménal existe indépendamment du regard de l'homme, une nature qui se développe dans le monde. Ainsi, on pourrait dire qu'il existe des phénomènes autogènes qui se déroulent et se développent selon une logique interne et des phénomènes hétérogènes qui nécessitent un travail d'incitation événementiel pour se développer constitués soit par coïncidence ou hasard soit par des échanges, des associations...etc. conséquence d'un évènement.

---

<sup>25</sup> « Les conditions de compréhension de sens de discours », in langage en fle. Texte et compréhension, Madrid, Ed. ADEF/ revue ici et là, 1994.

Le travail d'agencement du sens implique un sujet ayant une double facultés : celle de déceler les phénomènes potentiellement structuraux en rapport avec le temps et l'espace et celle de le commenter à l'aide du langage mais comme le constate les spécialistes du discours médiatique, tout dépendra dès lors de la capacité du sujet à façonner sa perception du monde dans un système de pensée qui nécessite des aptitudes nécessaires à l'élaboration de l'information et son intelligibilité : la reconnaissance à interpréter des événements internes, la perception d'un élément nouveau et la réintégration de l'évènement dans un système de pensée permettant de le modifier et de le faire évoluer. Tout reposera alors, encore fois, de la perception, de la signifiante et la compétence du sujet.

Un événement pour qu'il puisse être façonné en une information implique une modification ; une modification qui sera perçue par des sujets produisant un effet saillant dans un système cohérent de signification sociale pour atteindre ce que nomment les spécialistes « prégnance ». C'est, en somme, le changement d'un état à un autre provoquant un changement dans l'ordre des choses. Mais pour cela il faudrait que quelque chose fasse rupture dans l'ordre établi provoquant un déséquilibre dans les systèmes qui le fondent.

Aussi, pour que l'information puisse être présentée comme événement, il faut que le sujet fasse l'effet de « saillance » dans l'uniformité du monde. Cette démarche rentre dans une opération perceptivo-cognitive qui fait que c'est le sujet qui impose au monde son regard. Elle doit être, pour l'accomplissement de l'acte médiatique, remarquée par le sujet social. Pour se faire, cette modification et sa perception cognitive, elle exige chez le sujet un système de reconnaissance lui permettant de juger la différence qui existe entre ce nouvel état du monde et les normes du système préexistant, aussi l'intervention de ce sujet à un désir nouveau de remise en ordre du monde.

C'est ce que l'on appelle la prégnance. On passe du stade de l'effet saillant à celui d'effet prégnant. Toujours est-il faudrait que le sujet ait ce désir, cette attente de l'inattendu qui crée l'écart. Ainsi l'évènement est

conditionné par la substance, c'est-à-dire l'information brute et ce qui crée le déséquilibre auprès des sujets, à savoir ; la saillance et la prégnance.

### **II.1.5.2. L'acheminement de l'évènement médiatique et son répondant dans l'espace public**

Nous avons expliqué plus haut l'importance de la saillance – prégnance de l'évènement qui détermine l'aboutissement e l'acte médiatique. Pour cela nous aborderons une autre étape dans le processus du contrat médiatique qui s'avère déterminante pour le discours médiatique. Elle l'est, toute aussi importante, dans notre travail d'approche qui consiste à comprendre le fonctionnement de l'acte médiatique en tant que discours. Cette étape implique la compréhension des opérateurs lors de la communication médiatique. Pour se faire nous devons prendre en considération deux éléments centraux :

#### **- Des opérateurs de l'instance médiatique**

L'évènement médiatique, pour sa finalité de transmission de l'information, devra sélectionner et construire son évènement en fonction de son potentiel d'actualité, de socialité et d'imprévisibilité.

L'actualité de l'information consiste à mettre un dispositif de contemporanéité en donnant l'illusion et à la justifiée. L'instance médiatique se doit de traiter l'évènement dans son immédiateté.

La socialité est envisagée dans ses traits les plus naturels et les plus conventionnels, rien ne doit être étranger aux personnes qui s'y projettent et s'y sentent impliquer en tant que simple citoyen ou des êtres humains. C'est encore une fois la prégnance qui amènera à la construction de l'univers du discours dans l'espace public en fonction des attentes du public qu'elles soient d'ordre politique, économique, sportif, culturel...etc.

Mais pas seulement, car l'aboutissement du contrat d'information médiatique est aussi et surtout de capter l'attention, l'intérêt, l'affect du sujet cible. Il faut créer des éléments perturbateurs de la tranquillité des systèmes d'attente en y impliquant l'élément majeur qui est la saillance afin de rendre en évidence l'insolite ou le notable. Le tout, sera réinterprété chez

le récepteur en fonction du potentiel de prégnance, selon ses aptitudes intelligibles et émotionnelles.

- **De l'espace public**

Ce que nous venons de détailler construisent ce que l'on appelle l'espace public sur lequel nous y donnerons quelques notions. Cette notion est très importante, malgré ses contenus ambigus et qui peut faire l'objet d'un travail approfondi en la matière pour son appartenance historique et la création même du dit espace public. La notion s'entoure d'une longue histoire de démocratisation et des libertés individuelles mais pour notre travail, et par soucis de saillance, nous devant nous limiter à ce qui est prégnant pour notre analyse.

Toujours, faudrait-il, mettre l'accent sur ce qui sépare l'espace public de l'espace privé car elle se montre décisive dans la compréhension des choses.

Une longue vie, se construit, se détermine en fonction du groupe social qui l'utilise. De là, se façonne des langues qui se grammatisent<sup>26</sup> selon un système de description sociale. Ces communautés sociales sont conditionnées par des pressions linguistiques de l'extérieur et là se pose le problème de l'intégration linguistique. De là, naissent des représentations ayant des fonctions sociales celles d'organisations collectives des systèmes de valeur de leur mode de pensée, celle d'exhibition face à une collectivité comportementale du groupe et celle d'incarnation des valeurs dominantes du groupe. Cela nous conduit à déduire que l'espace public ne peut être universel mais dépendant des particularités culturelles de chaque groupe.

Ces notions d'espace privé et espace public, très souvent envisagées sous forme d'opposition, se voit aujourd'hui intimement liées par un besoin contemporain des deux parts à savoir et à se faire connaître. Cette situation nous la constatons de plus en plus dans les médias qui réservent davantage d'espace à la vie privée de gens particulièrement de l'espace privé (personnalité politiques, culturelles, sportives...etc.), une sorte de

---

<sup>26</sup> Terme proposé par SYLVAIN AUROUX. Voir « journalistes et linguistes, même langue même langage ? », in M SCOP, hors-série, crdp, Versailles, avril 1994, p19

transgression qui prend de plus en plus une allure normée c'est ce qu'appelle Georges BALANDIER (1994 :50) « la parole des forcés »<sup>27</sup>. Cet état de fait à créer la notion de « discours circulant » qui est une somme d'énoncés sur ce que sont les êtres, leurs actions, leurs événements...etc. et les jugements qui s'y réfèrent. Ce comportement a façonné un type de discours qui se fige textuellement (proverbes, maximes, expressions...) qui constitue les sociolectes<sup>28</sup> qui se reconnaissent au sein d'une communauté. Ce discours circulant à trois fonctions liées à des représentations :

Une fonction de pouvoir contre-pouvoir. Elle est fondée sur une parole de « transcendance » ; c'est-à-dire une parole qui s'impose comme une autorité. On a à faire dans ce type de situation à un discours du pouvoir politique.

Une fonction de régulation : une fonction de régulation de la quotidienneté sociale. C'est ce que l'on appelle des discours ordinaires<sup>29</sup>déterminant ce que devrait être les comportements du corps social, en ritualisant les actes langagiers du quotidien en se dotant de codes langagiers.

Une fonction de dramatisation : Elle concerne des discours se rattachant aux problèmes de la vie des hommes dans un combat féroce entre les forces de leurs propres désirs et celle du destin (la fatalité). Dans ce type de discours nous trouvons les histoires, les récits, les mythes...

Toutes ces fonctions se croisent et s'entremêlent construisant l'espace public, un espace homogène enchevêtré de mouvements et de discours de socialisation. C'est ce que démontre clairement J. Habermas (1978) qui reconnaît que

*« Les critères de jugement eux même ont  
changé [...] du fait de la perméabilité*

---

<sup>27</sup> Voir M.SCOP, n°6 crdp, Versailles, avril 1994, p : 153

<sup>28</sup> Il est désigné en sociolinguistique comme : « l'usage propre à une catégorie sociale particulière. Nous y trouvons à l'intérieure de cette notion à la fois l'idiolecte qui est une manière du parler caractéristique d'un individu, et le technolecte qui se veut l'usage propre d'un domaine professionnel » (BOYER. H, 1991 : 56). Il fait référence aux usages discursifs et non seulement de la langue.

<sup>29</sup> Ordinaire au sens du langage ordinaire de la philosophie analytique

*croissante des frontières entre culture ordinaire et haute culture, et de la « nouvelle intimité entre politique et culture », elle-même toute aussi ambivalente et n'assimilant pas simplement l'information à la distraction »*

*(J.Habermas, 1978 :56)*

Ainsi nous pouvons dire que l'espace public est la résultante d'une conjonction des pratiques sociales et des représentations. Cet espace est marqué du sceau de la pluralité et la mouvance. De ce fait, les médias se sont largement emparés de l'espace public pour le transformer. Ils vont au-delà de cette vision, ils participent même à la constitution, la reconstitution et la transformation de l'espace public.

### **I.1.6. L'aboutissement du contrat médiatique**

L'aboutissement du contrat médiatique, est intimement lié à des conditions qui en font son accessibilité et sa finalité. Pour cela, l'information doit être digne de foi, même si, dans certain cas, elle peut être vue ou suspectée de prise de position partisane car l'information recourt à de multiples sources et la manière dont elle est rapportée impliquant une déformation ayant pour but d'appâter le lecteur. Toujours est-il, faudrait que le lecteur ait cette capacité à pouvoir s'exprimer, apporter son opinion dans un cadre où sa parole est entendue et rendue public par le journaliste. Ces paramètres créent une sorte de litige résumée par ce que dénomme le spécialiste de la question P.Charaudeau (1997) : « être le plus crédible possible tout en attirant le plus grand nombre possible de récepteur. ». *(p.Charaudeau, 1997 :31).*

L'aboutissement du contrat de communication médiatique a une finalité double, en conflit entre deux visées qui correspondent chacune à une logique symbolique particulière : une visée de « faire savoir », c'est-à-dire une visée d'information qui produit un objet de savoir selon une logique civique ; celle d'informer le citoyen, et une visée de « faire ressentir », qui

se résume à capter le lecteur et en produire un objet de consommation marchande selon une optique commerciale ; atteindre le maximum de lecteurs afin de faire face à la concurrence, sans oublier l'éthique consistant à séduire le lecteur pour l'éduquer.

La première visée, de l'ordre de l'information est assez dominante dans le contrat médiatique. Elle se veut de rapporter la vérité telle qu'elle existe dans le monde, quant à la deuxième elle est facultative car elle relève du domaine de la séduction laissant supposer que le monde n'est que paraître et ne peut être rapporté que pour le plaisir avec une signification fictionnelle.

L'intentionnalité du contrat médiatique ne peut être définie qu'à travers des représentations sociales qui la légitime.

- **La visée d'information**

Sur cette notion repose tous les mécanismes de compréhension et d'interprétation, elle se doit faire informer aux citoyens sur un événement qui se déroule dans le monde, dans un espace social dans lequel il se réfère ou pas. Pour se faire, l'instance médiatique met en place un mécanisme d'activité langagière : *la description* puisqu'on se trouve dans une situation où il faut rapporter les faits du monde ; *l'explication* puisqu'il s'agit d'attirer l'attention du destinataire sur une information bien précise en y étalant les causes et les conséquences de ces faits.

Cette démarche ne peut atteindre son but que si elle repose sur la vérité.

Cette notion est à appréhender dans le contrat médiatique pas seulement de son point de vue fait véridique mais de la manière dont la vérité des faits est rapportée.

Dans le contrat médiatique, les spécialistes y reconnaissent un travail pas très aisé à faire tant sur le plan médiatique que sur le plan langagier et discursif.

Le travail de vérité autour des médias implique le côté intrinsèque de la problématique du vrai ou du faux de l'information dans une démarche visant à la construire. Cette problématique recèle en soi des notions comme « signifié le vrai » et « signifié le faux » dans le sens où il faudrait produire

une valeur de vrai ou de faux dans la construction du discours, et c'est le « dire » du discours qui va déterminer sa véracité même si cette manière de concevoir le discours peut y renfermer une sorte d'opposition entre dire exact et dire faux et dire l'erreur, car le vrai serait de « dire l'intention cachée » / le faux serait « masqué l'intention » ; le vrai serait « fournir la preuve de l'explication / le faux serai « fournir des explications sans preuves ». Pour atteindre la compréhension de la véracité<sup>30</sup> des faits auprès des lecteurs il faut que l'évènement dans son état naturel soit en parfaite accord avec les faits du monde extérieur au langage. Cette vérité se confirme auprès des instances publiques par la perception humaine dans le moment où survient le fait et par le savoir et l'expérience de ces derniers.

Dans notre travail d'observation et d'analyse des mécanismes internes et externes du discours médiatique, objet de notre étude, nous nous y attelons à comprendre cette notion de vérité en suivant le processus de sa diffusion auprès des instances publiques en axant notre regard sur le savoir en tant qu'élément majeur dans l'accomplissement de l'acte médiatique et des instruments extérieurs à l'homme dans un système de calcul partagé par l'ensemble de la communauté. Quant à « l'erreur » se situe à l'inverse de ce que nous venons d'annoncer ; une sorte d'impossibilité de vérifier ces rapports. Dès lors apparait une autre notion sur laquelle s'étaient étalé de nombreux spécialistes dont RAIMOND DEVOS, celle de l'authenticité des faits, un procédé qui permettrait d'atteindre, avec beaucoup de simplicité, le vérité en la désignant par des procédés de monstration du monde. R. DEVOS dit « *la réalité, c'est ça* »<sup>31</sup>.

Les médias, afin de répondre à cette notion de vérité utilisent la désignation sous forme d'image, car l'image, dans l'imaginaire social, participe à cette illusion de « vérisme », en y présentant l'objet pour ce qu'il

---

<sup>30</sup> La notion de véracité est rattachée à une forme de validité d'une information avec un sentiment de garantie. CHARAUDEAU. P, (1997 :54) la développe en ces termes « les preuves de la véracité d'une information sont une fois de plus de l'ordre de l'imaginaire, c'est-à-dire fondées sur des représentations qu'un groupe social se donne quant à ce qui est susceptible de validité une information en apportant une garantie. »

<sup>31</sup> « la jota, c'est ça ! » in ça n'a pas sens, Paris, De noël, 1968.

est réellement. Il serait de même pour la radio dont les bruits jouent aussi le rôle d'authentification de l'évènement.

Dans cette construction de la vérité, « le vu- dit- entendu » atteste qu'il n'y a pas de coïncidence temporelle entre le dit et le fait et que le rapport qui s'installe entre les deux ne peut être que de l'ordre de la reconstitution. Maintenant le problème de la véracité du degré de sa vraisemblance peut varier du plus probable à l'improbable.

La vraisemblance consiste à faire croire ce qui est rapporté. Elle se veut la plus fidèle aux faits. Les procédés permettant d'atteindre la vérité sont, entre autre, ce que nomme les spécialistes le procédé de « figuration » dans lequel les journalistes tentent de décrire le monde selon des scénarios de vraisemblance, reconnus par des représentations sociales. Autre l'image, se trouve aussi les témoignages qui participent eux aussi aux représentations et à la reconstitution des faits.

Dévoiler le caché, c'est faire croire ce qui a été dit afin de faire masquer ce qui est pensé. Autrement, ce serait un aveu que de dire aux publiques l'intention cachée, une sorte de dénonciation toujours est-il faudrait apporter la preuve dans ce cas précis, les journalistes utilisent les interviews, les entretiens ou débats dans lesquels le journaliste se projette dans une démarche visant à faire un travail d'investigation et d'enquête sur le sujet présent autour d'une vérité. Dans cette situation, il ne s'agit plus de rapporter les faits mais d'en donner leurs raisons.

Nous voyons à présent la complexité d'une telle démarche autour de la vérité qui s'articule, pour sa plausibilité autour du raisonnement de la causalité des faits et d'en assurer leur validité par des preuves. L'intelligibilité est de mise dans cette situation.

Apporter des preuves, c'est donner la validité des explications. « La démonstration » est une clé nécessaire pour atteindre la vérité, pour cela, elle use des moyens divers : soit faire appel à des spécialistes ou experts en la question c'est apporté des preuves scientifiques ou techniques, soit une

enquête ou encore une visualisation de ce qu'on ne voit pas. Ainsi, au terme de ces procédés de démonstration, les médias puissent dire « voilà pourquoi cela est ainsi ». Un moyen qui permet aux journalistes de se justifier.

Les médias sont confrontés à la vérité qui consiste à répondre aux différents imaginaires sociaux. Cela est de l'ordre de la visée d'information et sa crédibilité. « Dire l'exact » consiste à en donner l'impression de maîtriser le monde dans son instant même où il surgit, et dont personne ne peut contester sa véracité. Dans une telle approche, les médias favorisent le direct. « Révéler l'intention cachée » c'est faire montrer les forces du pouvoir qui soutiennent le secret ou le mensonge. « Fournir la preuve des explications », c'est en donner la raison, la puissance de l'intelligence humaine, la suprématie de la pensée sur les faits.

#### - **La visée de captation**

La visée de captation implique un partenaire d'échange, un interlocuteur, élément sans lequel l'acte de communication ne peut atteindre son accomplissement, qu'il faudrait voir comme un récepteur d'un message ayant ses propres facultés d'interprétation qu'il faudrait séduire mais surtout le persuader. Pour atteindre cet objectif, l'instance médiatique doit recourir à la crédibilité s'adressant à lui pour deux raisons centrales : celle de la concurrence par rapport à d'autres organes d'information (une sorte de lutte commerciale), et celle d'une place qu'elles occupent sur le plan institutionnel (sociopolitique). Ils doivent avoir comme ligne de mire essentiellement éducative par rapport à l'opinion sociopolitique. Pour se faire ils doivent recourir à une sorte de conquête du citoyen- consommateur d'information afin que ce dernier puisse faire le tri des informations selon tel ou tel organe.

L'instance médiatique, se trouve dès lors, engager dans une sorte de construction d'une image idéale pour le sujet cible pour que ce dernier puisse ressentir des émotions, de l'affect créant chez lui un intérêt et de l'engouement de l'information qui lui est préposée. Cette situation crée une

sorte d'antonymie avec la rationalité de l'information, une sorte de conflit entre ces deux visées.

Le principe de plaisir comme le soutient P. CHARAUDEAU (1997) sur lequel se fonde la visée de captation ne peut être dominant, ni se faire au détriment de la visée de l'information sous peine de faire perdre aux médias leur légitimité. L'instance médiatique doit donc procéder à une mise en spectacle subtile du discours de l'information, qui doit s'appuyer à la fois sur les ressorts émotionnels prévalant dans chaque communauté socioculturelle et sur la connaissance des univers de croyance qui circulent dans la dite communauté » (P.Charaudeau, 1997 :35). En effet les émotions des interlocuteurs ne sont pas démunies de tout intérêt car elles suivent le feeling et selon l'affect et les réactions émotionnelles. Cette notion d'émotions se trouve entremêlée de rapport le liant étroitement avec l'affect qui sont tous les deux structurés par ce que appelle les spécialistes « imaginaire socio discursif ». Ainsi se pose à l'instance médiatique tout le problème de l'intelligibilité du « faire savoir » pour atteindre la finalité de captation et son impact cognitivo-affectif en tenant compte des représentations possibles de la structuration de l'affect dans lequel se mêle aussi les croyances.

Le contrat médiatique se trouve dans une situation contradictoire entre une finalité de faire savoir et une finalité de faire ressentir. L'une devant virée vers une mise en spectacle de l'information et produire les effets de vérité et l'autre vire vers une mise en spectacle de l'information et produire l'effet de plaisir et de séduction.

## II.2. Le corpus : une ressource fondamentale et une orientation de l'analyse

Dans l'analyse du discours, le corpus tient une place prépondérante, c'est une notion primordiale autour de laquelle s'effectue l'analyse du discours. Cette démarche s'opère dans un cadre globalement linguistique impliquant les ressources d'analyse en matière notamment de l'analyse du discours. Ce dernier, se fonde sur à la fois le corpus mais aussi les interrogations, voire les questionnements que soulèvent le corpus en fonction de l'orientation de l'analyse et ne s'opère que dans une approche pluridisciplinaire.

Le corpus est le noyau central autour duquel se joue l'analyse cependant, le choix d'un corpus cohérent permettrait de relever une pertinence dans la formulation des hypothèses et des problématiques.

*« L'analyse du discours, pour pouvoir opérer, suppose des énonces finis, des espaces discursifs limités : cela signifie soit que l'on a à faire à des textes naturellement clos, soit que, par divers artifices, on procède explicitement « par échantillonnage » ou implicitement « par généralisation à partir de fragment » à une clôture de texte » (Dubois 69 : 7)*

Par rapport à un type de discours, les corpus, voire les plus classiques, se constituent en fonction d'unités correspondant à des genres, des fonctions...etc. ce que nomme Maingueneau « corpus prédécoupé ». (Maingueneau, 2005 :73.) ou « corpus clos ». Ceci dit, cette optique de voir le corpus ne limite pas le chercheur à aller consulter d'autres données ou d'autres textes permettant la formulation de ses hypothèses et l'interprétation de ses résultats, il saura en revanche, à un moment donné de sa recherche, arrêter un ensemble de données discursives auxquelles il va appliquer un certain type d'analyse.

Ceci est pour les corpus dits « clos ». Il existe cependant, d'autres corpus désignés sous le vocable « corpus ouvert ». Ces derniers se construisent autour d'une unité que le chercheur lui-même fondera formant son corpus. Cette démarche implique un certain nombre d'énoncés autour d'un même thème qui va formuler l'unité du texte ; autrement dit du corpus.

La construction de ce corpus utilise des passages, jugés intéressants, extraits d'un article ou plusieurs articles pour des besoins de la recherche comme nous l'explique (A. Krieg-Planque, 2003). Cette dernière aura puisé pour sa recherche autour de la guerre en ex Yougoslavie près de cinquante titres de presse et aura constitué un corpus extra-médiatique puisé dans des revues scientifiques, de livres, etc. Ce choix original résulte bien entendu de l'objectif initial celui de l'analyse d'un thème ou d'une thématique ciblée.

### **II.2.1. Le choix du corpus d'analyse**

Notre travail de recherche s'articule autour de la presse écrite algérienne d'expression française. Cette orientation se justifie du fait de notre appartenance à une discipline étudiant particulièrement les signes et leurs implications aux domaines variés de la langue qu'on appelle communément sciences du langage.

A cet effet, pour répondre aux normes et exigences d'un travail de recherche clairement établi et scientifiquement élaboré, nous nous proposons à travers notre recherche de traiter la question de l'éditorial dans une perspective discursive, se centrant autour des éditoriaux nationaux, relevant de la presse écrite algérienne d'expression française.

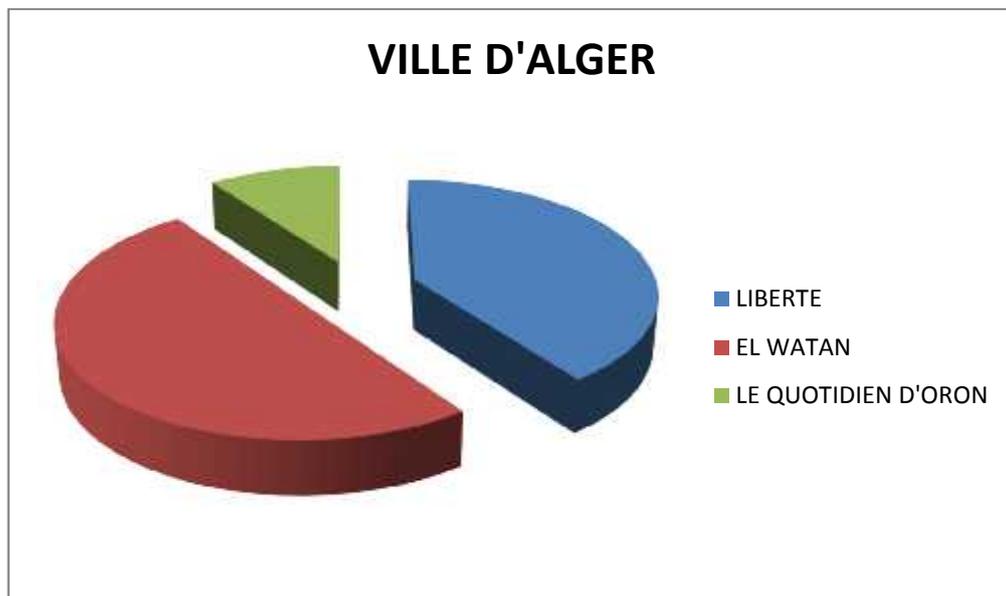
Nous avons choisi pour l'étude de notre thème trois Quotidiens : le Quotidien d'Oran, El Watan et Liberté. Nous nous sommes particulièrement intéressés à ces trois quotidiens nationaux du fait de leur large audimat et des affinités qu'a le lecteur algérien par rapport aux tendances de chaque journal. Nos propos, quant à l'engouement du lecteur et ces affinités par rapport à ces trois Quotidiens, ne sont point arbitraires. Nous avons mené,

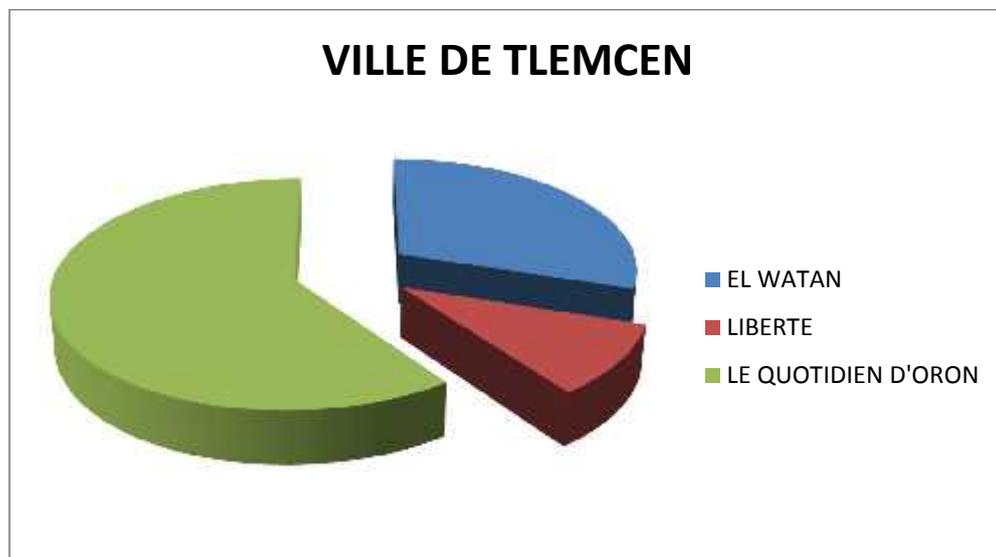
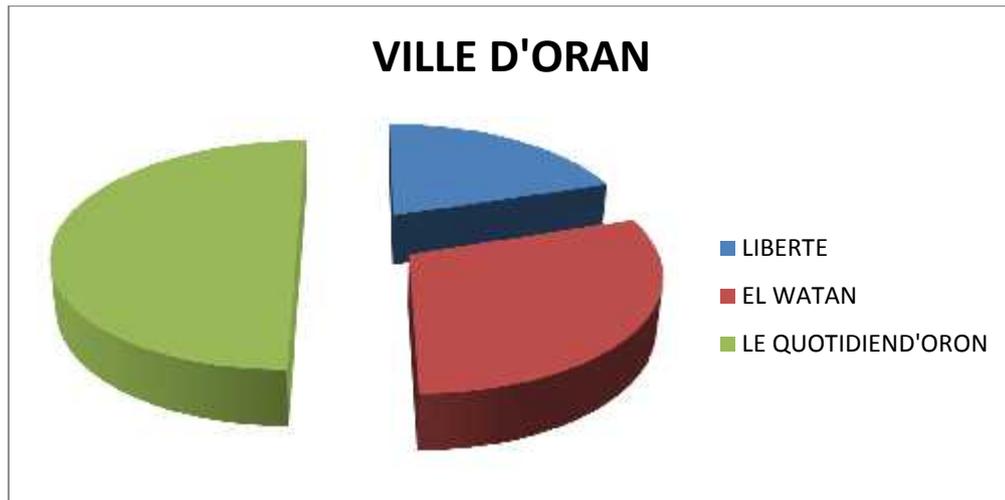
pour éviter toute impartialité, une enquête de terrain visant à déceler chez les lecteurs leur préférence et le choix qu'ils font des quotidiens nationaux.

Cette enquête a été réalisée à Tlemcen, Oran et Alger ; Tlemcen par rapport à notre domiciliation et une évidence pour nous, Oran deuxième grande ville du pays et Alger capitale de l'Algérie.

Cette enquête a été menée auprès des bureaux de tabac de chaque ville citée. Le bureau de tabac est certainement l'espace le plus perspicace pouvant répondre de manière statistique et formel à la question du choix et l'ampleur de chaque quotidien par rapport à la population de chaque ville. Les statistiques semblent être révélateur à plus d'un égard de l'empreinte du journal sur les préférences de la population, il nous montre à travers les chiffres l'orientation et le choix.

Le graphique ci-dessus montre à cet effet les chiffres suivants :





Sans entrer dans une analyse, que nous réserverons dans la troisième partie, nous nous contenterons de faire un constat sommaire de l'impact dominant de ces Quotidiens dans ces trois villes citées plus haut.

La variabilité des ventes et des tendances de lecture semble variée d'une ville à une autre d'un lecteur à un autre. Le lecteur tlemcenien paraît être particulièrement attentif par l'information et le contenu du Quotidien d'Oran (60%), le lecteur oranais rejoint à quelques proportions près son concitoyen tlemcenien (50%) enfin le lecteur algérois particulièrement séduit par le Quotidien El Watan (50%). Dans cette présentation, nous avons tenu à faire ressortir la plus grande part d'adhésion du lecteur par rapport à tel ou tel Quotidien, le graphique montre cependant les proportions globales pour

chaque ville du nombre exacte des tendances et préférences du contenu de chaque Quotidien.

### **II.2.2. Présentation du corpus d'étude**

Notre corpus d'étude se base sur une sélection délimitée de textes faisant parti de la catégorie d'articles de presse quotidienne essentiellement algérienne. Ce choix d'articles, autour de l'évènement Charlie Hebdo, se justifie par rapport à l'ampleur et la forte médiatisation du dit évènement, de ses implications voire ses retombées à l'échelle internationale et particulièrement du microcosme arabe.

Nous avons sélectionné aux fins de cette étude trois articles triés aux volets par rapport à la somme et profusion d'articles ayant abordé le thème. La sélection est faite d'articles relevant de la presse quotidienne algérienne ayant traité les incidences au lendemain de l'évènement. Datés unanimement le 08 janvier 2015, ils concernent les Quotidiens ; El Watan, Le Quotidien d'Oran et Liberté que nous présenterons ci-suit par rapport à leurs caractéristiques d'ensemble.

- **« *Inquiétude* » de Mohamed Saadoun**

Se rattachant à la thématique de l'évènement Charlie Hebdo, « *inquiétudes* » est un article de rubrique éditoriale du quotidien national indépendant Le Quotidien d'Oran. A contenance de 593 mots, il se divise en cinq paragraphes distincts par rapport à la trame d'ensemble envisagée et articulée par l'auteur. Publié au lendemain de l'évènement, l'article signé emprunte le titre de « *inquiétudes* » pour manifester le regard porté par cette instance du dit évènement. La portée du titre choisi par l'auteur M. Saadoun semble se justifier par la teneur et l'importance de l'évènement. Il marque de ce fait une importance cardinale dans le numéro de ladite presse suscitant par là un intérêt voire un engouement pour la lecture. Le choix du titre est révélateur à des égards multiples du regard porté par le Quotidien d'Oran de l'évènement. C'est ce regard qui dissimule intention et positionnement qui

intéresse particulièrement notre étude et que nous développerons dans la partie analyse.

- **« Solidarité » d'Omar Belhouchet**

Dans la thématique choisie pour analyse ayant trait à l'évènement Charlie Hebdo, « Solidarité » est un article de la presse quotidienne Liberté que nous avons manifestement repéré et choisi conformément à notre analyse. Il fait partie de la rubrique éditorialiste du quotidien Liberté connu et apprécié par une grande frange de lecteurs pour ses positions franches et clairement formulées. L'évènement est élaboré dans cet article en six paragraphes formant un tout de 334 mots. Impactant le numéro du quotidien Liberté, « solidarité » est le titre choisi par Omar Belhouchet pour exprimer à la fois ses idées et l'impact de l'évènement Charlie Hebdo tel perçu par une instance médiatique algérienne. Le choix du titre « Solidarité » n'est certainement pas arbitraire voire fortuit, il correspond à un état d'esprit médiatique conditionné à la fois par un effet d'impression auprès du public lecteur mais aussi et surtout un choix de titre révélateur d'une intentionnalité bien marquée que nous révélerons lors de notre analyse.

- **« Ignoble » d'Abrous Outoudert**

L'évènement Charlie Hebdo semble avoir éveillé les esprits algériens, particulièrement de la presse écrite comme le suggère aussi l'intérêt du Quotidien Liberté qui a lui aussi marqué sa présence et manifesté son intérêt dans la couverture de l'évènement.

Baptisé « Ignoble », l'article de Abrous Otoudert fait partie de cette sélection de textes choisis pour notre analyse. L'intérêt pour l'évènement a vite suscité la réaction du Quotidien Liberté qui a fait signer, par le biais de son éditorialiste, un article composé de six paragraphes, clairement déployés autour du thème central et de la démarche rédactionnelle et reflexionnelle propre à l'auteur, d'une portée de 357 mots. Comme ses prédécesseurs, le choix et la portée du titre accordé à cet article est témoin des enjeux multiples qui caractérisent l'implication de manière générale de l'instance

médiatique algérienne et particulièrement celle de Liberté. « Ignoble » est un choix de titre fait délibérément pour des finalités informatives mais au-delà de cette considération de captation qui renferment de prime abord d'autres considérations se rattachant à l'analyse faite de l'évènement par cette instance que nous essayerons de comprendre par le biais d'analyse que nous suggérons autour de l'évènement Charlie Hebdo.

### **II.2.3. Présentation des Quotidiens choisis pour analyse**

Nous présenterons ici, conformément au cheminement méthodologique de notre recherche et des moyens de compréhension servant notre analyse, les trois Quotidiens algériens que nous avons retenus pour l'analyse opérée autour de l'évènement Charlie Hebdo. La présentation et la compréhension des trois éditoriaux présélectionnés manifestent un intérêt majeur dans l'articulation du déploiement analytique des dites instances médiatiques et la perception des éléments qui marquent l'engagement et le positionnement que nous comptons escompter lors de cette analyse.

- **« Le Quotidien d'Oran »**

Dans le panorama général de la presse algérienne, le Quotidien d'Oran manifeste une place prépondérante en tant que « quotidien indépendant » même si cette mention ne figure pas sous le titre du journal contrairement aux autres quotidiens indépendants affichant clairement leur indépendance. A tirage relativement réduit, l'actualité est appréhendée et présentée de manière neutre n'ayant aucune obédience influant sur les opinions de ses lecteurs. L'une des particularités de ce quotidien est l'analyse même faite autour de l'actualité qui s'inscrit dans la qualité de ses articles, manifestant une attitude de rejet

Quant aux articles racoleurs et les scoops. Il y a une forme de maturité quant à l'élaboration des billets de presse prenant, par rapport aux autres quotidiens, plus de temps visant ainsi la qualité que des analyses de précipitation. Aussi, il se démarque par sa neutralité et les contributions d'intellectuels qui font de ce quotidien un journal élitiste. Il est à rappeler

que sa création remonte à l'année de 1994, par un groupe d'intellectuels et citoyens actionnaires.

De format tabloïde (41/29 cmt), le Quotidien d'Oran traite un panorama de sujet allant de la politique au sport, de la culture à l'actualité internationale avec toutefois, un espace conséquent réservé à l'actualité de la ville d'Oran et sa région. Il se démarque aussi par ses réflexions, ses opinions engagées et ses rubriques phares qui séduisent particulièrement le lecteur, nous y trouvons à titre d'exemple ; *Raina raikoum* (notre opinion, votre opinion) : chronique de Kamel Daoud. *Proximité* : une rubrique consacrée à l'actualité d'Oran et de l'ouest algérien en général. *L'éditorial* en dernière page du journal.

Nous avons parlé du choix prisé par les intellectuels de ce journal du fait, notamment de certaines analyses et débats (voir l'édition du jeudi) qui donnent à ce quotidien une réputation de journal sérieux.

Quotidien de langue française, il était, pendant plusieurs années le premier quotidien francophone du pays avant d'être devancé par El Watan. Sa renommée de quotidien sérieux vient du respect du code de l'information algérien, les chiffres de tirage sont clairement respectés tel que le prévoit le code des tirages variant entre 130000 et 135000 exemplaires, ainsi à titre d'exemple le numéro 5098 (130434) exemplaires, numéro 5101 (131781) ceci pour les chiffres officiels de l'année 2006.

Le Quotidien d'Oran est parmi les rares journaux se dotant de leurs propres imprimeries, aujourd'hui le Quotidien d'Oran affiche un tirage de 14900 exemplaires selon le ministère de l'information algérien. Ces chiffres le classent en deuxième position des tirages de la presse quotidienne algérienne et en première position des Quotidiens francophones. Un sondage a été relisé en juillet 2007, publié par el khabar classe le Quotidien d'Oran en deuxième position des quotidiens les plus lu de la région de l'ouest de l'Algérie, sixième pour les régions de l'est et du sud et neuvième pour la région du centre du pays.

- **Le Quotidien « EL WATAN »**

Créant en 1990, le journal el Watan a été créé par un groupe d'anciens journalistes d'EL MOUDJAHED suite à la privatisation du secteur de la presse en Algérie sous le ministre de l'information et de la communication Hamrouche. Omar Belhouchet, son directeur a particulièrement rehaussé le niveau de l'information des débats et des analyses élaborées dans ce Quotidien qui se manifeste aujourd'hui comme un journal de référence en Algérie.

Un journal qui s'inscrit dans une voie engagée, revendicative et parfois critique, il a été à plusieurs reprises suspendu du fait de la forme et du contenu de ses articles notamment dans la décennie noire et ses polémiques relatives à la politique nationale du pays. Hicham Baba Ahmed (le hic) a si bien décrit, lors du 20<sup>ème</sup> anniversaire d'El Watan en 2010, l'orientation politique du journal en disant : « El watan est né sous Chadli, a espéré sous Boudiaf, a résisté sous Zeroual, et a survécu sous Bouteflika ».

De format tabloïde (41/29 cmt) El watan affiche clairement sa tendance, en sous-titre, de : « Quotidien indépendant ». Les rubriques et les sujets sont variés traitant aussi bien la politique intérieure que des faits divers passant par la culture, l'économie, le sport et l'actualité internationale. Nous citerons à titre d'exemple quelques rubriques phares du journal : *on vous le dit*, constitué d'informations insolites et indiscretes. *Point zéro*, chronique de Chawki Lamari. Les caricatures de Hicham Baba Ahmed *le hic*.

Les versions d'El Watan semblent varier d'une région du pays à une autre avec de différences au niveau des pages centrales dépendantes de l'actualité locale, le reste des pages du journal restent identique d'une édition à une autre ; édition Centre, édition Kabylie, édition Est, édition Ouest et édition Sud. Ce choix de version s'inscrit dans une démarche à la fois commerciale et informative, renforcé par des pages locales telles *Alger info*, *Oran info...etc.*

Des suppléments hebdomadaires, dépendant du dit journal voient le jour en 2004 réservés à la télévision qui s'est vue suspendue et remplacée par *arts et lettres* traitant l'actualité artistique et littéraire du pays. Le succès de ces suppléments a eu un impact retentissant qui s'est vu renforcé aussi par *EL Watan Economie* réservé à l'immobilier. Aussi, variant selon certains évènements historiques nationaux, *des hors-séries* naissent comme à l'occasion du 1<sup>er</sup> novembre, des massacres du 8 mai 1945 ...etc. Notons qu'une édition *week-end* a depuis peu vu le jour publiée le vendredi.

Pour des fins d'impression autonome, El Watan s'est rallié au quotidien El khabar pour créer leur propre imprimerie ALDP (Algérie Diffusion et Impression de Presse) basée à Ain Ennaadja. El Watan est classé quatrième Quotidien d'information générale le plus lu en Algérie et premier de la presse francophone. Son tirage est estimé, pour l'année 2010 à 155364 exemplaires, ceci représente une hausse sensible de 1.52% par rapport aux chiffres de l'année 2009. Ces chiffres le classe en troisième position des tirages de la presse quotidienne algérienne et deuxième position des quotidiens francophones. El Khabar a publié en 2007 un sondage montrant la classification des journaux nationaux où El Watan est en quatrième des Quotidiens les plus lu des régions Est et Ouest de l'Algérie et cinquième pour les régions centres et sud du pays avec une moyenne quotidienne de vente estimée à 125000 exemplaires par jours.

Un journal ambitieux et fortement retentissant auprès du peuple, il ambitionne de créer même sa propre chaîne de télévision et une chaîne de radio.

- **Le Quotidien « Liberté »**

Quotidien de langue française, Liberté est un journal, créé en 1992, par un groupe de journaliste professionnel et l'homme d'affaire Isaad Rabrab. Il est connu au niveau international notamment par ses caricatures (Ali DILEM). La devise centrale du Quotidien Liberté est clairement affichée comme sous-titre : « le droit de savoir, le droit d'informer ». Tout

comme El Watan, le Quotidien Liberté a payé un lourd tribut de la décennie noire perdant quatre de ses journalistes assassinés par les groupes terroristes islamistes. Il a même été suspendu de parution avec d'autres Quotidiens nationaux pour des raisons politiques avant de revenir dans les kiosques quelques mois après.

De format tabloïde (41/29 cmt), Liberté est un quotidien généraliste traitant de la politique intérieure que de l'actualité internationale passant par des rubriques sportives, culturelles et autres. Nous citerons à cet effet quelques rubriques tant prisés par le lecteur : Le RADAR : informations courtes et très souvent indiscretes. La Caricature d'Ali Dileme. Contre-champs de Mustapha Hamouche : analyse politique.

Aussi Liberté se dote d'un supplément réservé aux sports et à l'économie.

Le tirage affiché par le Quotidien Liberté est de 114 500 exemplaires selon le ministère de la communication algérien, des chiffres qui remontent à l'année 2006. Ces chiffres le classe en quatrième position des tirages de la presse quotidienne et la troisième position pour les quotidiens francophones.

Le sondage publié par El Khabar en 2007 classe Liberté en tête des Quotidiens les plus lus de la région du centre du pays, deuxième pour la région sud et cinquième pour les régions est et ouest du pays.

Le Quotidien Liberté est connu par ses prises de positions, un sens aigu de la critique et un franc parlé exceptionnel de ses journalistes.

#### **II.2.4. Les actants de l'information : présentation**

- **Omar Belhouchet du quotidien « El watan »**

Né le 06 février 1954 à Sétif, Omar Belhouchet est un journaliste algérien, formé à l'université d'Alger, directeur de la publication du quotidien algérien El Watan. Ce journaliste est particulièrement connu pour son engagement en faveur des idées républicaines de liberté et de justice. Il a ce titre défendu largement, dans ses réflexions ou encore plus largement dans le Quotidien El Watan des idées exprimant, sous une forme de

dénonciation, les problèmes latents dont souffre le système politique algérien et de masse le peuple.

Son quotidien est appréhendé comme porte-parole du peuple. Il cet effet, il a dénoncé à mainte reprise, particulièrement dans la décennie noire les meurtres de journalistes algériens sous la houlette de l'épidémie terroriste qu'avait connu l'Algérie dans les années 90. Cette prise de position lui a certes valu des condamnations pour atteinte à corps constitué et des accusations de diffamation après notamment la parution d'un article le 11 décembre 2001 sur des nominations au département du renseignement de la sécurité (DRS) mais cela n'a point empêché ce journaliste téméraire de persévérer dans la voie de la liberté d'expression et des droits civiques et républicains. Cette audace lui a valu une renommée internationale et des récompenses notamment en 1994 où il reçut la plume d'or de la liberté par l'association mondiale des journaux saluant son engagement et la liberté de la presse exercée souvent dans des conditions difficiles. Il reçut également d'autres récompenses en 1993 du prix international de la liberté de la presse du CPJ et *l'international press institut word press freedom heroes* en 2000. Son Quotidien se place comme un quotidien indépendant, créé il y a une trentaine d'année, avec un groupe de journalistes francophones, qui résiste toujours en multiple pressions que subissent les medias algériens. Il affiche clairement ces idées avec force et acuité exprimant des faits politiques et historiques dans une multitude d'articles de presse notamment à titre d'exemple : « *En Algérie, la fin de la guerre d'Indépendance est un non évènement* », « *Ce sont les islamistes qui tuent* ».

Il revient souvent dans ses réflexions sur la perte subit d'un certains nombres d'intellectuels algériens, assassinés lâchement par la mouvance terroriste entre autres Tahar Djaout.

Son combat s'inscrit dans une ligne éditoriale clairement affichée d'une liberté de presse et d'un développement harmonieux d'un pays en phase de construction. Il a très souvent été la cible des autorités militaires et des islamistes armés pour son franc parlé et ses sentiments explicites face à

une situation sécuritaire et politique qu'il perçoit comme néfaste pour le bien fondé d'une nation.

- **Abrous Outoudert du quotidien Liberté**

Journaliste et responsable du quotidien Liberté, Abrous Outoudert est considéré comme un homme de presse très engagé et militant des droits et de la liberté de presse.

Il a été le premier, après Monseigneur Tessier, à recevoir les insignes de commandeur de l'ordre de l'étoile de solidarité italienne des mains de l'ambassadeur de l'Italie à Alger. Doté d'un esprit indépendantiste, il est plein d'amour pour son projet comme le souligne Hamid Grine dressant le portrait de ce personnage haut en couleur : « même quand il est plein d'amour pour son prochain, son prochain pense qu'il sera la prochaine victime de son dard. Il a beau les cache derrière des lunettes ces yeux, le regard amusé et ironique, vif et malin et là pour rappeler à l'interlocuteur que la personne en face de lui n'est ni un enfant de cœur, ni un cœur d'artichaut. Dans un autre pays, ou dans une autre vie, Abrous aurait été un formidable acteur »<sup>32</sup>.

Il a pris les commandes du journal liberté entre 1995 et 2003 et revient de nouveau à la tête de ce quotidien en tant que directeur de publication en 2008. Il est à rappeler que ce journal fût créé en 1992 avec une ligne éditoriale qui n'a point changée depuis sa création affichant clairement la défense des faibles et des opprimés, l'ensemble des libertés, la lutte contre l'obscurantisme et pour la modernité et surtout mettre l'Algérie avant tout. Il revient très souvent dans ces discours que la prime est à la compétence et au professionnalisme.

Abrous Outoudert a été plusieurs fois accusé pour sa liberté de presse et la franchise de ses articles à travers notamment un billet qui l'aurait fait sur une probable nomination du général Mohammed Betchine, conseiller du président Liamine Zeroual au poste de ministre de la défense contenant des erreurs sur la biographie de ce personnage et qui lui a valu un emprisonnement.

---

<sup>32</sup> Hamid Grine, Abrous outouder, portrait..., article dans liberté le 28 / 11 / 2010

Originaire du village de Tagmount Azzouz, daïra de Beni Douala, Wilaya de Tizi Ouzou, il a été durant de longues années fonctionnaire au ministère de la communication s'occupant de la censure. Il crée le journal liberté avec le concours de Issad Rabrab, originaires tous les deux de la même localité.

Il a très souvent témoigné dans ces articles des communications de l'affection qu'il a, tout comme Omar Belhouchet, pour Tahar Djaout témoignant de l'amitié qui les liee au défunt notamment du temps où ils étaient collègues au Quotidien El Moudjahed.

- **Mohammed Saadoune du Quotidien d'Oran**

Ancien éditorialiste du Quotidien d'Oran, parmi ces articles nous citerons : « *un monument d'hypocrisie en la personne de El Quardaoui* », « *Deux ans après l'élection présidentielle, l'Algérie en quête d'une sortie du « 18 rue de l'impasse »* », « *pensée magique et défaite de la raison* »

Mohammed saadoune, originaire de Saida, fait partie de cette pléiade de journalistes de tendance engagée ayant contribué à l'essor du quotidien généraliste indépendant algérien le Quotidien d'Oran qui fut créé rappelons le 1994 par un groupe de citoyens actionnaire au nombre de 87. Ces sujets de prédilection traitent un champ pluriel et très souvent controversé à la fois des questions politiques, religieuses et des personnages illustres de la sphère politico-sociale de l'Algérie à l'instar de Bachir Ibrahimi, Abdelhamid Mehri... ces orientations de réflexion diverses accompagnent et épousent parfaitement le champ d'action du Quotidien d'Oran qui rappelons-le n'a pas de ligne éditoriale, cependant le Quotidien concoure au progrès des hommes et en renforcement de la fraternité constitue sa ligne de conduite comme le souligne son fondateur Abdou Benabbou : « parfois, aussi, je suis tenté de répondre que nous sommes comme l'Algérie, c'est-à-dire encore en recherche de sa ligne éditoriale ».

### **II.2.2.5 Méthode et outils d'approche : lecture et perspective, pour une approche qualitative**

Un travail de recherche autour d'un thème précis, nécessite une vision globale qui doit être appuyée d'une démarche scientifiquement connue et logiquement menée. Dans le cas de notre recherche autour des constructions référentielles impliquées dans le processus de l'argumentation éditoriale et de l'énonciation, enjeux et manipulation, relatifs à l'éditorial de la presse algérienne, nous avons opté pour une méthode de type qualitatif nécessitant pour se faire une analyse minutieuse des questions ayant trait au monde de la presse et ses arcanes. Dans une approche discursive, notre travail s'articulera autour de quelques spécimens des éditoriaux algériens autour d'un évènement, ayant fait l'unanimité de la presse internationale, celui des attentats ayant affectés le Journal satirique de Charlie Hebdo.

Un évènement sensationnel de par l'ampleur médiatique qu'il a suscité et des contenus idéologiques véhiculés par une masse éditoriale. C'est précisément cette ampleur médiatique et des contenus référentiels divers ayant fait coulés une multitude de réflexions qui intéressent le regard que nous portons à travers cette recherche sur l'évènement en question et de comprendre le regard que puisse avoir une instance éditoriale étrangère à cet évènement.

Notre intérêt pour cette étude est de porter un regard sur une instance médiatique face à un évènement et mesurer l'implicature de celle-ci à travers un ensemble d'éléments pertinents relatifs à une manière d'aborder et d'analyser un évènement de par des procédés de types linguistiques et rhétoriques et déceler le rapport qu'entretienne une instance journalistique avec cet évènement sur le plan vérité, affectif et engagement.

Dans une large mesure, cette étude portera sur les aspects et les caractéristiques argumentatives et énonciatives engagées dans la discursivité des articles, choisis à l'étude appartenant à une instance journalistique algérienne.

La consonance éditoriale et journalistique impacte dans une large mesure l'orientation de notre recherche qui se veut essentiellement discursive, orientée pour se faire vers une approche qualitative qui, de notre avis, semble être la mieux appropriée pour une telle analyse recouvrant l'ensemble des éléments et des hypothèses que nous formulerons ci-dessus permettant à la fois d'orienter notre axe de recherche et de répondre dans une large mesure aux questions soulevées dans notre introduction autour de notre problématique.

Notre choix pour l'approche qualitative se justifie par cette présélection d'un ensemble pertinent d'énoncés, extraits de notre corpus, sur lequel nous avons opéré pour dégager une somme thématique récurrente servant à aiguiller notre recherche, enfin l'analyse de ces données pourront dégager des tendances voire des caractéristiques du matériel collecté.

Cette sélection s'est faite par une lecture de l'ensemble de notre corpus qui nous a permis de catégoriser des contenus et de faire émerger les points culminants, sous forme de données se rattachant à notre question de recherche.

L'énonciation et l'argumentation se trouvent au centre de notre recherche portant sur un genre éditorial spécifique.

L'approche qualitative repose sur une lecture voire plusieurs lectures nécessaires pour dégager les éléments essentiels servant notre analyse. Elle se veut une analyse à la fois du langage et du contexte linguistique. Nous recherchons à travers cette analyse et par le biais de cette approche, la qualité, pour le travail que nous entreprenons de faire qui aiderait à la fois la description de notre corpus et l'observation des récurrences se munissant à la fois du contenu des discours mis à l'étude et d'un ensemble contextuel relatif à une instance médiatique.

### **II.2.5.1. Repérage des données linguistiques et des constructions référentielles**

Dans le champ d'analyse que nous tentons de faire autour de l'analyse des éditoriaux dans une analyse discursive qui se veut de l'ordre, à la fois de la linguistique de l'énonciation et de l'analyse du système de l'argumentation. Ses aspects constituent pour nous des cadres de référence de notre étude en relation avec les représentations des discours et des sujets parlants tel mentionné et présenté plus haut. Brièvement, nous présenterons les principaux fondements.

La linguistique de l'énonciation se spécifie par une forme de rejet des éléments sur lesquels s'appuyaient la linguistique jusqu'aux années 80, en refusant à la fois les limites de l'étude de la langue à une étude du code envisagé « en soi », et de mettre en valeur de manière privilégiée la fonction référentielle du langage (D.Maingueneau, 1981) et (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980). Ces spécialistes, mettent au-devant le contexte dans lequel s'inscrit le discours. Il s'agit d'étudier le discours en tant qu'acte d'influence, articulant la présence de l'émetteur et son acte d'agir sur le récepteur.

Pour sa part, l'analyse du système d'argumentation consiste en une identification des thèses formulées dans un énoncé et ses modes d'argumentations employés par le sujet de l'énoncé. Ainsi, nous aurons à prendre en compte l'invention, la recherche des arguments, la disposition, forme de structuration du discours, les techniques d'écriture et l'action. Le repérage des arguments et des opinions permette d'élucider l'argumentation d'un discours. Ces derniers s'inscrivent dans une structure d'ensemble, un assemblage constitutif de l'argumentation du discours. Il est mis en évidence les relations, liées les unes aux autres ou imbriquées les unes dans les autres selon différents modes de liaisons et d'interprétations, manifestes entre arguments et opinions formant l'argumentation.

Dans cette conception, nous nous proposons d'établir une grille de lecture schématisant les séquences argumentatives prélevées dans notre corpus pour des fins analytiques de l'argumentation.

De cette présentation, nous tenons à préciser et formuler des propositions rattachées à notre choix méthodologique, socle de base de l'élaboration d'une grille de lecture :

- L'acte d'influence : le discours vise un objectif performatif, visant à agir sur autrui.
- Le contexte : élément déterminant pour comprendre un énoncé, par le biais des actes de langage mis dans leurs contextes énonciatifs.
- La représentation du réel : non pas un réel qui préexiste aux discours.
- Les marqueurs de l'argumentation dans la structure de l'énoncé.

### **II.2.5.2. Ponctuation et segmentation graphique des unités**

Pour des besoins méthodologiques de l'analyse de notre corpus, nous avons opéré une segmentation de séquences discursives se rattachant à chaque article de presse formant notre corpus d'étude inspirée des travaux de recherche de J-M ADAM (2015 :66).

Cette opération s'articule autour d'une segmentation graphique fournissant des directives pour la construction du sens par découpage et par regroupement (liage) d'unités marquées par une complexité variable. En effet, virgules, points, points virgules, points d'exclamation, points d'interrogation...etc, manifestent un rôle syntaxique et énonciatif déterminant. Le sens communiqué est déterminé par la nature des phrases typographiques, longueur et complexité pour des besoins énonciatifs. Aussi, au niveau textuel, les alinéas (paragraphe ; blanc complémentaire ou intertitre, partie, chapitre), renvoient à une structure du texte par rapport à une cohérence sémantique pour l'équilibre du texte entre segmentation (découpage du texte en unités) et articulation (construction de sens à l'intérieur de celle-ci).

Ainsi, la segmentation phrastique de notre corpus, pour des besoins d'analyse, est désignée en unités sémantiques moins graphiques que nous avons nommé **(p)** à l'intérieur desquelles résident également des unités élémentaires et complémentaires pour la sens désignée par **(é)**.

Il est à signaler que cette segmentation opérée autour des énoncés formant notre corpus d'analyse s'accompagne de précisions rattachées à l'affiliation de chaque Quotidien. Cette segmentation et précisions autour des énoncés d'étude donnent naissance à une grille de lecture formant l'articulation majeure de notre analyse.

### **II.2.5.3. La grille de lecture**

Aux confluences des indices énonciatifs et argumentatifs.

L'analyse des discours que nous proposons de faire inscrire de prime abord une recherche dans l'énoncé d'un certain nombre d'indicateurs ajustant l'énonciation et précisant l'argumentation. La grille de lecture, telle proposée ici, se fonde à la fois sur l'étude des indicateurs énonciatifs et argumentatifs. Nous présenterons cette grille comme suit :

## **II.3. Système énonciatif, situation d'énonciation et argumentation dans le discours éditorial**

L'énonciation en analyse du discours manifeste un intérêt central. L'exploitation de l'énonciation à des fins d'analyse du discours est pilotée autour de deux niveaux ; un niveau local : reformulation, discours rapporté, modalités...etc, permettant une confrontation de divers positionnements ou définitions de genres de discours. Un niveau global : reposant sur une définition du cadre à l'intérieur duquel se développe le discours ; situation de communication, la scène d'énonciation, le genre de discours. En analyse du discours, l'énonciation est essentiellement retenue dans le cadre de l'inter-discours ; c'est-à-dire l'univers du discours et ce qui est rejeté.

D'un encrage historique et philosophique ancien, l'énonciation, en linguistique, a pris son usage avec Charles Bally. Elle se situe au centre de la

relation entre la langue et le monde, se constituant en faits et représentant dans l'énoncé des faits. Elle est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation comme le soutient E. BENVENISTE (E. Benveniste : 1971).

*« L'énoncé, c'est la suite de la phrase émise entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours » (E.BENVENISTE, 1971 : 80).*

Dans cette perspective générale du schéma de l'énonciation, l'énonciateur est repéré par rapport à la position qu'il occupe dans son champ de l'énonciation. P. CHARAUDEAU explique cela en ses termes :

*« On peut considérer « énonciateurs » comme l'instance productrice de l'énoncé ou seulement comme un effet de l'énoncé. Si l'on admet la première perspective, il ne saurait y avoir d'énoncé sans énonciateur ; si l'on admet la seconde ; rien n'empêche de parler d'énoncé sans énonciateur : il y a des énoncés, seule réalité, est une figure d'énonciateur s'y manifeste ou non selon la manière dans se déploie l'énoncé » (Charaudeau.P, 2002 : 225).*

L'engagement de l'énonciateur, dans cette perspective, se dévoile, dans son énoncé par des indicateurs ou indices énonciatifs qui déterminent le lien qui s'établie entre l'énonciateur et les lecteurs. Selon Catherine Kerbrat ORECCIONNI

*« En distinguant, outre les déictiques, les termes effectifs, les évaluatifs (ou appréciatifs) axiologiques et non axiologiques, les modalisateurs, et d'autres lieux encore d'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation (choix démonstratifs, sélection et hiérarchisation des informations...etc) » ( C. Kerbrat Oreccionni. 1980 : 33)*

Pour comprendre la situation d'énonciation, l'on se doit d'interpréter certains éléments : Qui parle ? A qui ? Quand ? et Où ?. Ces interrogations permettent en effet de déceler la construction du discours et le processus de mise en discours véhiculé par des déictiques ou autres éléments. P.Charaudeau et D.Maingueneau (2002) se rejoignent autour de ce processus en faisant la description suivante : *« un processus même de mise en discours qui se caractérise par des marques langagières à valeur déictique, anaphorique ou illocutoire »* (P.Charaudeau et D.Maingueneau 2002 : 535).

### **II.3.1. Les marques d'embrayage : un ensemble déterminant de l'énonciation**

Dans le processus de construction et de mise en route de l'énonciation, l'embrayage se manifeste comme un indicateur constructif dans la compréhension et l'analyse du discours et de son énonciation. D. Maingueneau (2007) porte un regard lucide en se prononçant comme suit :

*« L'embrayage comme l'ensemble des opérations par lesquelles un énoncé s'ancre dans sa situation d'énonciation, et embrayeurs (dit aussi déictiques) les éléments qui dans l'énoncé marquent cette embrayage »* (D. Maingueneau, 2007 : 85)

### II.3.2. Les déictiques

En sciences du langage, le système énonciatif accorde une place essentielle à la réflexivité du langage, particulièrement les coordonnées relatives à tout acte d'énonciation ; nous citons : coordonnées personnelles, spatiales et temporelles constituant une sorte d'appui à la référence de type déictique. Cette manière d'opérer les discours constitue entre autres disciplines un moyen d'analyse du discours accordant une attention particulière aux genres de discours ; c'est-à-dire aux institutions de parole à travers lesquelles s'envisage l'articulation des textes, aussi les situations de leur expression.

Nous tenterons dans cette partie de présenter ces notions et leurs relations avec le corpus que nous avons choisi à l'étude.

Les déictiques apparaissent souvent sous forme d'adjectifs ayant une « valeur déictique » ou encore « élément déictique » que comme un nom « déictique ». Cette appellation renvoie à une forme d'expression, constituant un type de référence, à travers laquelle le référent est identifié selon l'énonciation de cette expression. Ils sont définis comme des unités munies de « variables contextuelles inhérentes » (Levinson, 2006 :107, traduction de Jérôme Jacquin, Université de Lausanne) autrement dit ; des unités dont le sémantisme insère une variable à la situation personnelle, spatiale ou temporelle de la communication.

Le mot déictique prend son origine grec « deixis » qui veut dire « action de montrer » lui conférant un premier rôle celui de désigner les aspects du contexte de leurs utilisations, ils apparaissent aussi sous forme de 'd'embrayeurs » ou « shifters » selon le référent en situation dans un contexte particulier. E. Benveniste est incontestablement le premier à s'être intéressé aux déictiques et particulièrement l'impact de ses derniers dans le foisonnement d'une réflexion linguistique sur les déictiques en français. Parmi ces travaux sur le sujet notons sa description de la nature des pronoms (1966) et de l'appareil formel de l'énonciation (1970). Ces travaux pionniers

sont considérés comme un renouvellement de la description linguistique comme il le suggère lui-même dans ces réflexions.

La démarche saussurienne a eu longtemps main mise sur les actions voire réflexions engagées par les linguistes avec notamment le caractère systémique des unités au sein d'un tout structuré c'est-à-dire une langue, proposant des sous-systèmes distincts des paradigmes usuels décrits ; tels que les systèmes phonologiques, morphologiques ou encore syntaxique.

L'organisation transversale telle constatée par E. Benveniste, sur une autre échelle, celle de la communication, de la parole ou des discours de l'autre pour une énonciation en tant qu'elle constitue cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation (1970 :12). Ainsi, E. Benveniste met en évidence le caractère « institutionnel » des unités comme par exemple ; « je », « ici », « maintenant » ou encore « demain », « tu », et « là-bas », appelant le récepteur à aller chercher le référent dans le contexte immédiat de la production sans l'intermédiaire du contenu « descriptif » ou conceptuel de l'unité.

En linguistique française, les notions d'énonciation et de déictique se caractérisent par l'émergence de deux directions principales, complémentaires, mais bien séparées :

- Un développement de la linguistique de l'énonciation en tant que réflexion autonome (voir déjà Todorov, 1970) et Culioli (1990) ou encore la subjectivité dans le langage (Kerbrat-Orecchionne, 1980), ou représentation du discours autre (Authiez-Revuz, 1995).
- L'énonciation et la déictique en tant que module d'appareils théoriques et analytiques avec notamment l'interactionnisme socio-discursif (Bronckart, 1997), la linguistique textuelle (Adam, 2008) ou encore l'analyse du discours à la française (Charaudeau et Maingueneau, 2002).

La deixis manifeste pour nous, dans le cheminement de la pensée de notre analyse, un intérêt majeur tenant compte des spécificités que nous

avons relevées des déictiques aidant notre investigation sur l'ancrage ou aussi le masquage de la subjectivité, pas seulement dans la langue en général mais aussi les genres de discours ou types d'interactions particulièrement médiatiques (e.g Maingueneau, 1998), politique (e.g Charaudeau 2005)...etc.

### **II.3.3. La personne et non personne : la question de référence**

En se fondant sur la question de référence, au même titre que Georges Kleber, Kerbrat Orecchioni, les déictiques sont définis comme étant des unités linguistiques dont l'exigence prône une prise en compte de certains éléments de la situation de communication dont la finalité est de rendre compte de leur fonctionnement sémantico-référentiel, soit à l'encodage ou au décodage, comme :

- Le rôle des actants dans l'énonciation
- Le cadre spatio-temporel des interlocuteurs

#### **II.3.3.1. Le pronom « je » : une spécificité singulière**

Le pronom personnel « je » renvoie à la première personne du singulier désignant celui ou celle qui parle, par rapport à un sujet.

Du latin « ego », le « je » est caractérisé par le seul fait que l'énonciateur le prononce ; un des marqueurs constitutifs de l'énonciation « je » désigne la personne qui prononce le discours dans un moment (E. Benveniste, 1996 : 252).

La spécificité singulière de « je » est cette capacité à transcender tous les pronoms particulièrement une relation d'inversion avec le « tu ».

#### **II.3.3.2. Le pronom « nous » : référence plurielle ou problème de référence**

Le « nous » désigne un ensemble de groupe dont fait partie la personne qui parle. Du latin « nos », désignant la première personne du plurielle, il est défini comme un pronom personnel. L'une des lacunes latente

et majeure de ce pronom reste l'identification de son référent puisque sa construction suppose un « je » pluriel ce qui faux même s'il peut l'être.

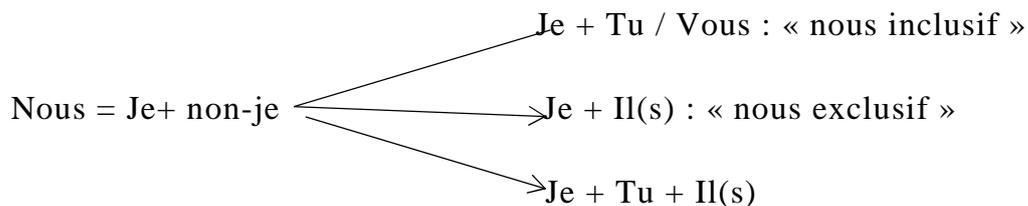
Il est à distinguer deux groupes différents désignant la première personne du pluriel « nous » selon la position du locuteur :

- Un groupe renfermant le locuteur « je » l'interlocuteur « tu » ainsi que d'autres personnes.
- Un groupe formé du locuteur et d'autres personnes mais sans interlocuteurs.

De cette séparation de groupes, il est expliqué la chose suivante :

Le premier groupe est un ensemble « nous inclusif » où l'interlocuteur y prend part, le second est un « nous exclusif », excluant l'interlocuteur.

Kerbrat Orrecchioni schématise la situation comme suit :



En termes plus simples : nous= je + tu et /ou il

Selon la conception que fait Kerbrat Orecchioni sur le « nous » inclusif, il est complètement déictique. Dans le cas où comporte la troisième personne, il(s)s, il doit être généralement accompagné d'un syntagme nominal qui explique son référent. Ceci dit, une difficulté se manifeste évidente quant à la distinction de ces deux « nous ».

### II.3.3.3. Le pronom « On » substitut de « nous »

Classé comme pronom indéfini, le pronom « on » est considéré aujourd'hui comme pronom personnel. Le « on » est l'un des pronoms personnels les plus complexes en raison notamment de son contenu référentiel. Cependant, l'ensemble des études réalisées autour de ce pronom

sont unanimes à l'expliquer et à le définir par rapport à un contexte discursif appelé situation discursive, cette dernière est à même de lui conférer du sens.

En langue française, le pronom « on », pronom indéfini, désigne unanimement la première personne du pluriel au côté de « nous » mais sous forme de sujet. De cela, il faut retenir que le « on », pronom général indéfini, renvoie à un sujet humain indéterminé, un substitut de pronom personnel définit ou implicitement définit. Renvoyant à une ou plusieurs personnes déterminées, le « on » peut raisonner un effet d'embrayage. C'est cette particularité du « on » à connotation d'embrayeur qui intéresse particulièrement notre travail et l'attention accordée au référent objet central de notre étude.

#### **II.3.3.4. Le « il » collectif**

Pour référer à un sujet indéterminé les locuteurs ont aussi la possibilité d'utiliser un « il » dit collectif, qui désigne un groupe ou un « ils » habituel, qui renvoie à un antécédent.

#### **II.3.4. Les déictiques spatio-temporels**

Aux fins de notre étude, nous allons étudier les embrayeurs appelés aussi déictiques. Ces éléments qui forment l'ensemble des opérations par lesquels un énoncé s'ancre dans la situation d'énonciation. Ces embrayeurs marquent dans un énoncé cet embrayage.

Nous nous sommes arrêtés particulièrement à l'étude des pronoms personnels, ceci dit un grand nombre d'autres embrayeurs existent appelés temporels ou spatiaux, désignés souvent par l'appellation déictiques spatio-temporels. C'est le cas pour :

- Les marques de présent, passé, futur rattachées au radical du verbe, ou des mots ou groupes de mots à valeur temporelle comme *hier*, *demain*, *aujourd'hui*, *il y a deux jours*, *dans un an*, etc, qui ont pour repère le moment de leur énonciation.

- Les embrayeurs spatiaux sont moins nombreux ; ils se distribuent à partir du point de repère que constitue le lieu où se tient l'énonciation : *ici* désigne la zone même où parlent les coénonciateurs, *là-bas* un endroit éloigné, *ça* un objet inanimé montré par l'énonciateur, etc. A côté de ces purs embrayeurs spatiaux, on trouve aussi des groupes nominaux déterminés par *ce* (« *cet étagère* », « *cette ville* » ...) qui associent un embrayage par *ce* et un nom (« *étagère* », « *ville* ») porteur d'un signifié indépendant de la situation d'énonciation.

Pour une démarche logique et complémentaire, claire et précise, nous tenons à insérer dans cette partie l'ensemble des déictiques personnels et spatio-temporels que renferme l'ensemble des trois textes formant notre corpus présentés sous forme de tableaux ci-dessus mentionné :

Titre des articles	Déictiques personnels	Déictiques temporels	Déictiques spatiaux
<p><i>Inquiétude</i> (M.Saadoune) Du Quotidien d'Oran</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nous</li> <li>✓ On</li> <li>✓ On</li> <li>✓ Ils</li> <li>✓ On</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le moment</li> <li>✓ A chaque fois</li> <li>✓ 11 septembre français</li> <li>✓ Depuis des années</li> <li>✓ Aujourd'hui</li> <li>✓ Hier</li> <li>✓ Après le 11 septembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Charlie Hebdo</li> <li>✓ Europe</li> <li>✓ Journal satirique</li> <li>✓ Paris</li> <li>✓ Au loin</li> <li>✓ France</li> <li>✓ Allemagne</li> <li>✓ Pays de Céline</li> <li>✓ New York</li> <li>✓ Etats Unis</li> <li>✓ Irak</li> <li>✓ France</li> <li>✓</li> </ul>

<p><i>Solidarité</i> (O.Belhouchet) Du Quotidien EL Wtan</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ On</li> <li>✓ Nous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ un jour</li> <li>✓ 1993 – 1998</li> <li>✓ Jusqu'à présent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Centre de Paris</li> <li>✓ Irak</li> <li>✓ France</li> <li>✓ Algérie</li> <li>✓ Notre pays</li> <li>✓ Nos sociétés</li> <li>✓ Charlie Hebdo</li> </ul>
<p><i>Ignoble</i> (Outoudert.A) Du Quotidien Liberté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ depuis 40 ans</li> <li>✓ et ce depuis 2006</li> <li>✓ les années 90</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la France</li> <li>✓ l'Algérie</li> <li>✓ l'hebdo</li> <li>✓ maison de la presse (Tahar Djaout)</li> <li>✓ l'Europe</li> <li>✓ les capitales du monde</li> </ul>

### II.3.5. La modalisation

L'une des émanations de l'énonciation est sans équivoque la modalisation qui porte en elle une problématique dans la définition qui lui est accordée. Elle désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé. Cette manière d'énoncer porte en elle-même moult traces de types morphèmes, prosodies, mimiques... etc. la problématique suggérée par la

modalisation se centre entre des unités discrètes et des marques clairement affichées alors que la modalisation se veut un processus continu.

D.Maingueneau et P.Charaudeau (2002 :382) définissent la modalisation : « *défini la marque que le sujet ne cesse de donner à son énoncé* ». Elle peut être évaluative ou affective.

Cette modalisation revêt un caractère crucial pour l'analyse du discours qui installe les modalités dans un processus d'énonciation implicite ou explicite à travers des marques particulières indiquant l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur, de lui-même et de son propre énoncé. Cette démarche corrobore à la fois avec un relevé de marques linguistiques et des processus de structuration globaux du discours : types et genres, scènes d'énonciations, interdiscours...etc, autrement dit, l'installation d'une relation des marques linguistiques de la modalisation avec les éléments de la situation de communication du discours est plus que nécessaire.

Comme première démarche, nous présenterons les éléments recensés dans notre corpus, sous forme de tableau dégageant les types de modalisation, leurs définitions et les situations concrètes de la modalisation.

Les types de modalisation	Définition de la modalisation	Corpus : <i>Inquiétude</i> Quotidien d'Oran
	<b>Les modalités évaluatives</b>	
<b>Modalisateurs de vérité</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs qui démontrent le doute ou la véracité de l'énonciateur par rapport à son dire	<b>Verbes :</b> affirmer, répéter, peuvent (pouvoir), doivent (devoir)  <b>Adverbes :</b> absolument, souvent, dangereusement.  <b>Noms :</b> à juste titre, en

		réalité, à force, certitude.
<b>Modalisateurs de volonté</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs  Qui expriment la volonté ou le souhait de l'énonciateur dans le discours	<b>Verbes :</b> qu'elle puisse venger, à moins de souligner, peut-on espérer.
<b>Modalisateurs appréciatifs ou axiologiques</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs exprimant un jugement de valeurs ou un point de vue personnel de l'auteur que ce soit positif ou négatif	<b>Adjectifs :</b> meurtrière, légitime, hideuse, violente, insensée, sanglantes, absurdes, monstrueuses
	<b>Les modalités affectives</b>	
<b>Le modalisateur affectif</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs qui marquent la présence du sujet énonciateur et qui expriment ses émotions ou ses sentiments sur le sujet traité	<b>Les verbes :</b> venger, s'inquiéter, l'on prononce, débattre, souligner, on a entendu  <b>Noms :</b> révolusion, haine, sang, colère, sauvagerie  <b>Adjectifs :</b> tarés, inutile, fausses, modalisée, réelle, difficile, lucide, décisive, discernable.

les types de modalisation	Définition de la modalisation	Corpus : <i>Solidarité du Quotidien</i> <i>El Watan</i>
<b>Modalisateurs de vérité</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs qui démontrent le doute ou la véracité de l'énonciateur par rapport à son dire	<p><b>Verbes :</b> peut-on, nous rattrape, nous sommes, nous condamnons, nous avons vécu, nous avons pu, nous comprenons</p> <p><b>Adverbes :</b> autant, froidement, lâchement</p> <p><b>Noms :</b> crimes, froideur, nos forces, réalité, attaque, terrorisme, douleur, l'impuissance, liberté</p> <p><b>Adjectifs :</b> indignés, très touchés, si concernés</p>
<b>Modalisateurs de volonté</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs  Qui expriment la volonté ou le souhait de l'énonciateur dans le discours	<p><b>Verbes :</b> ne doit justifier,</p> <p>Nous nous demandons,</p> <p>Témoigner, nous comprenons ce que ressentent, se sentir désarmés</p>
	Un ensemble d'indices énonciatifs qui expriment la nécessité que porte un	<b>Verbes :</b> il fallait, c'est chercher, doit

<b>Modalisateurs de nécessité</b>	énonciateur sur la réalisation d'un fait	continuer.
<b>Modalisateurs appréciatifs ou axiologique</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs exprimant un jugement de valeurs ou un point de vue personnel de l'auteur que ce soit positif ou négatif	<b>Adjectifs :</b> inqualifiable, aussi prestigieux, irréel, sombre, terrifiant, barbare, dramatique, brillant, talentueux, sanglante, macabre, ténébreux  <b>Noms :</b> peur, angoisse, souffrances, chaos, terreur, forfaiture
	<b>La modalité affective</b>	
<b>Modalisateurs affectifs</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs qui marquent la présence du sujet énonciateur et qui expriment ses émotions ou ses sentiments sur le sujet traité	<b>Phrases affectives :</b> peut-on attaquer, nous sommes indignés, nous condamnons de toutes nos forces, nous comprenons ce que ressentent, nous replonge dans ce passé, cherche à plonger nos sociétés, nous nous sentons si concernés, me tiens le ventre !

<b>Les types de modalisations</b>	<b>Définition de la modalisation</b>	<b>Corpus : <i>Ignoble du Quotidien Liberté</i></b>
	<b>Les modalités évaluatives</b>	
<b>Modalisateurs de vérité</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs qui démontrent le doute ou la véracité de l'énonciateur par rapport à son dire	<p><b>Verbes :</b> vient de connaître (venir), qui relève de (relever), qui s'est fait remarquer (se faire remarquer), s'est soldé (solder), consacrée, à connaître, qui visé (viser), pouvoir, due (devoir)</p> <p><b>Adverbes :</b> d'ailleurs, insidieusement</p> <p><b>Noms :</b> caricatures, en aucun cas, des écrits, en général, en activités, à travers</p>
<b>Modalisateurs de volonté</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs  Qui expriment la volonté ou le souhait de l'énonciateur dans le discours	<b>Verbes :</b> offenser, cela ne peut (pouvoir), justifier, qui relève (relever), n'ont pas jugé (juger)
<b>Modalisateurs</b>	Un ensemble d'indices énonciatifs exprimant un jugement de valeurs ou un point de vue	<b>Adjectifs :</b> meurtrières, flagrante, sociaux, salafiste, fragilisée

<b>appréciatifs axiologiques</b>	<b>ou</b>	personnel de l'auteur que ce soit positif ou négatif	
		<b>Les modalités affectives</b>	
<b>Modalisateurs affectifs</b>		Un ensemble d'indices énonciatifs qui marquent la présence du sujet énonciateur et qui expriment ces émotions ou ces sentiments sur le sujet traité.	<b>Verbes :</b> condamner  <b>Noms :</b> l'horreur, la barbarie, ce carnage, la mort, une atteinte, carnages, les balles, ignorance, hydre  <b>Adjectifs :</b> assassinés  <b>Noms :</b> assassinats, attentats, les valeurs

### II.3.6. L'argumentation éditoriale selon G. GAUTHIER

Nous empruntons à des fins d'analyse de notre corpus et des hypothèses soulevées autour du thème de notre recherche l'argumentation éditoriale en tant que concept méthodologique, permettant à la fois de cadrer la démarche analytique et répondre aux questions autour desquels nous nous interrogeons dans le but de comprendre le schéma discursif, ses implications et ses retombés. Pour se faire nous nous référons à Gilles GAUTHIER à travers ses travaux consacrés à l'argumentation éditoriale et ses traits fondamentaux particulièrement les rapports qu'elle entretient avec la communication. Dans ses différents articles traitant cette thématique illustrée particulièrement par les quotidiens Québécois, traitent le problème de l'expression des arguments (G. Gauthier, 2002 : 21-46).

L'argumentation est pour ce spécialiste, une combinaison d'une raison ou preuve et d'une opinion. Il y établit une apparenté à cette relation considérant l'argument comme un ensemble articulé d'une proposition et de sa ou ses justifications : « un argument consiste en ensemble articulé d'une proposition et de sa ou ses justifications » (G. AUTHEIR : 2002) Cette proposition peut se revendiquer de l'ordre d'une thèse, d'une proposition, d'une évaluation ou toute autre chose semblable. Elle est perçue comme une initiative émanant d'un locuteur dans le but d'étaler un point de vue sur un évènement ou une question de débat. Les justifications se construisent de raisons, de causes ou toutes autres formes de soutien à la proposition. Cette dernière se manifeste sous forme d'allégeance ou de prétention affirmant ou affichant le point de vue du locuteur. Elle est un soutien légitimé d'une proposition autorisant son établissement.

Dans cet ordre d'idée, et selon la même conception, l'argumentation est une opération complexe fruit d'une imbrication de deux actions élémentaires : la prise de position et sa légitimation. Elle devient alors, une démonstration ou entreprise cherchant à asseoir une vérité au moyen d'une preuve.

Cette proposition véhiculée par G. GAUTHIER confère à l'argumentation une démarche pratique permettant de voir sa nature pragmatique.

Par ailleurs, proposition et justification sont des combinaisons requises pour la construction d'un argument. Cependant, il est envisagé la possibilité qu'une proposition se manifeste sans l'appui d'une justification qui serait de l'ordre de la stipulation nommé par G. GAUTHIER « opinion ». Elle marque une distinction entre argument et opinion où cette dernière serait dépourvue de toutes justifications. Il est à signaler que les opinions peuvent être considérées comme des arguments incomplets participant dans le processus de l'argumentation d'un discours. Ainsi l'argumentation est une démonstration d'un ensemble d'éléments constitué pour étayer un point de vue. Dans ce schéma, l'argumentation prendrait en charge des propositions

justifiées et des opinions démunies de tout fondement justificatif. Tous les deux permettent une représentation de l'argumentation d'un discours (G. 2007 : 324).

Aux fins de cette étude il serait judicieux pour nous de délimiter les champs d'œuvre du domaine que nous abordons dans cette partie à savoir l'argumentation éditorialiste.

Pour se faire nous nous référons aux définitions proposées par Gilles GAUTHIER qui a consacré moult études sur l'éditorial, ces fondements et l'ensemble du système argumentatif qui s'y entoure.

### **II.3.6.1. Balise conceptuelle de l'argumentation**

Selon notre source, l'argumentation s'articule autour de deux constituants : une proposition (la thèse, le jugement, l'avis, l'évaluation, la prescription ou toutes autres choses semblables mise de l'avant) et une(s) justification(s) (les raisons, motifs, mobiles ou autres présentés à l'appui de la proposition).

Cette définition nous propose un modèle logique de l'argument dans sa forme élémentaire. Ces deux constituantes sont nécessaires pour qu'il ait argument. Maintenant, outre ce dispositif, il en est de cas où une proposition se manifeste sans appui justificatif. Cela est tout à fait plausible et cohérent quant à la logique de l'information mais elle ne sera plus qualifiée comme argument plutôt une forme d'opinion.

Nous pouvons schématiser ce que nous venons de décrire comme suit :

- Arg= prop+ just
- Opinion= prop+ 0 just.

Ceci dit, l'opinion contribue de manière incomplète ou tronquée à l'argumentation d'un discours il faut retenir que l'argumentation est démonstration appuyée sur un ensemble permettant d'étoffer un point de vue ou précisément pour l'éditorial une prise de position. Elle peut se faire de

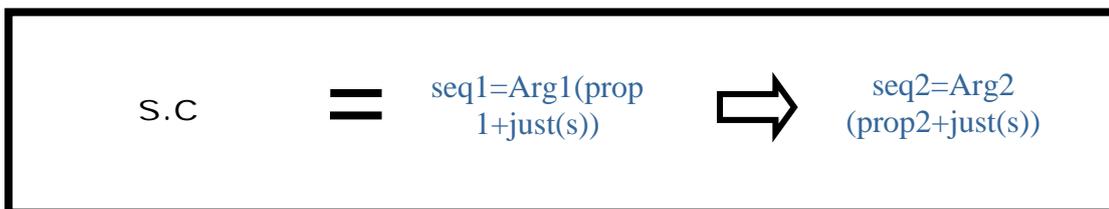
manière argumentative c'est-à-dire ; un ensemble de propositions basé sur des justifications ou en opinions, comme bien sur l'argumentation peut être appuyé à la fois d'arguments et des opinions.

Ces deux éléments centraux (argument et opinion) sont utiles à l'analyse argumentative permettant de ce fait de schématiser l'argumentation d'un discours lui conférant une représentation symbolique. Il est à retenir que ces deux éléments sont pris en compte sous forme d'unité scellé, lié que nous nommerons dans notre présente analyse une séquence argumentative. Pour des fins pratiques de notre analyse, nous opérons sur le texte en séparant chaque idée indépendante et nous la nommons en séquence. Ainsi, l'on retrouvera, pour les textes proposés à l'étude plusieurs séquences distinctives sur le plan idée et marquant aussi une distinction d'ordre séquentielle. Ces séquences obéissent à une structure d'agencement permettant l'évolution du schéma argumentatif tel proposé par l'auteur.

### II.3.6.2. Les séquences argumentatives

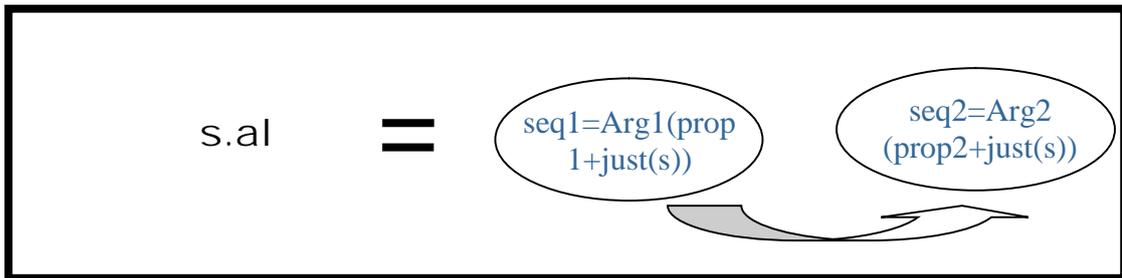
Il est à noter que les combinaisons de séquences sont trois :

- **Une séquence coordonnée (succession) :**



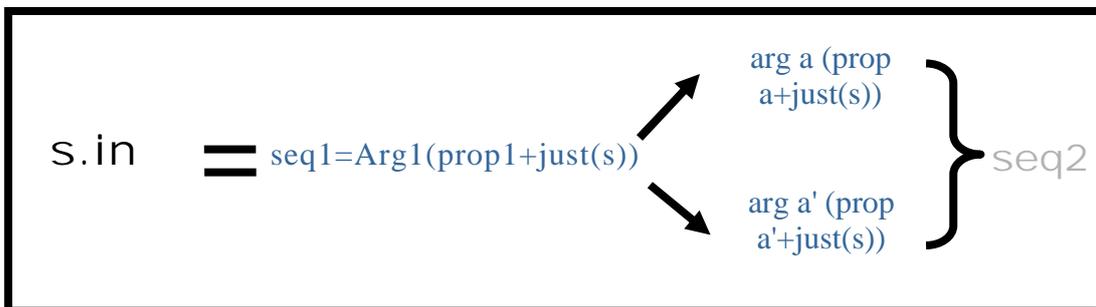
Lecture faite de ce premier schéma, nous permettra d'expliquer la séquence coordonnée comme une séquence qui repose sur une sequence1 accompagnée d'un argument 1 à l'intérieur duquel nous trouvons une proposition munie d'une ou plusieurs justifications. Cette séquence donne liaison direct à une séquence « s2 » qui elle-même se construit sur arg2, pro2 et une ou plusieurs justifications.

- **Une séquence alternée (montage en parallèle) :**



Le schéma ci-dessus explique la séquence alternée (montage en parallèle) se fondant sur une séquence 1, arg1 doté d'une proposition suivie d'une ou plusieurs justifications, elle-même rattachée à une séquence 2 construite sur un arg2 dont celle-ci extraite de la justification de la première séquence suivie d'une ou plusieurs justifications.

- **Une séquence insérée (enchâssement) :**



La séquence insérée (enchâssée) telle présentée dans ce schéma, confère à la séquence 1 une argumentation a construite sur une proposition a suivie d'une ou plusieurs justifications et d'un argument (a) mini d'une proposition (a) suivi d'une ou plusieurs justifications. Ces deux derniers donnent naissance à une séquence 2

### II.3.6.3. Les marques d'argumentation

Dans cet ordre d'idée, le repérage des séquences à analyser dans cette étude s'effectue selon le choix fait au préalable de notre corpus. Ainsi, nous présenterons dans ce qui suit les séquences relevées de notre corpus que nous nommerons « support » pour des fins méthodologiques de notre analyse. Nous aurons de ce fait trois support d'analyse en référence à notre corpus de base ; support 1 : Inquiétude, support 2 : Solidarité et support 3 : Ignoble. Les séquences analytiques sont comme suit :

- **Support1 : INQUETUDE par M. SAADOUNE :**

Séquence 1 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>
S e q U e n c e 1	<i>Le carnage commis contre la rédaction de Charlie Hebdo suscite la révolte de tous.</i>	<i>A juste titre. Condamner cette expédition meurtrière et refuser absolument l'idée qu'elle puisse «venger» en quelque manière que ce soit le prophète est la première chose à affirmer et à répéter aussi souvent que nécessaire.</i>

Séquence 2 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>
S e q U n c e 2	<i>. S'inquiéter de voir les mécaniques de la haine, en marche en Europe, s'amplifier après ce carnage est aussi un thème légitime</i>	<i>Mais notre culture nous a appris que les mots que l'on prononce ne peuvent être séparés du contexte et ne doivent jamais l'être.</i>

Séquence 3 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justifications</b>	
S e q U n c e 3	Ce n'est donc pas le moment de débattre des idées ou des choix éditoriaux de Charlie Hebdo. A moins de souligner, avec force, qu'aucune de ces idées, qu'aucune caricature, qu'aucun choix éditorial ne justifie la violence, le sang, le carnage. On a entendu les tueurs clamer qu'ils ont «vengé le prophète». En réalité, ils ont produit la plus hideuse et la plus violente des caricatures de la religion musulmane.	<i>Aucune des caricatures qui ont suscité la colère dans le monde musulman ne peut égaler celle qui s'est exprimée dans la violence la plus insensée dans l'attaque contre le journal satirique parisien.</i>	<i>Comme à chaque fois que des tarés commettent des actes violents, les musulmans de France se retrouvent, malgré eux, mis à l'index, sommés, non pas de condamner mais de s'excuser, d'assumer une «responsabilité» présumée.</i>

## Séquence 4 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justifications</b>	
S e q U n c e 4	<i>L'amalgame fonctionnait déjà à plein rendement à propos de faits qui se déroulent au loin, il ne peut que s'exacerber à la suite d'un attentat sanglant à Paris.</i>	<i>Or, en France comme dans toute l'Europe - les manifestations anti-islam en Allemagne - sont éloquentes -, l'islamophobie connaît une courbe dangereusement ascendante.</i>	<i>Le racisme le plus débridé exprimé par un écrivain passe pour pure littérature, dans le pays de Céline et de Bagatelle pour un massacre ! Des appels à déporter des musulmans sont banalisés. C'est donc dans un contexte des plus troublé que survient ce bain de sang qui - c'est une certitude - va servir la propagande de haine. Une propagande qui n'est plus le fait de la seule extrême-droite. Certains ont parlé d'un 11 septembre français.</i>

## Séquence 5 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>
S e q U n c e 5	<i>Encore une fois, les mots ne sont pas neutres. Le 11 septembre 2001, à la suite d'un acte terroriste commis à New York, les Etats-Unis se sont engagés dans des guerres absurdes qui ont fabriqué, peu à peu, des réactions monstrueuses.</i>	<i>La quarre contre l'Irak a été dans une grande sauvagerie et elle n'obéissait à aucune rationalité impériale. C'était, disent certaines analyses, la première guerre de la mondialisation. Elle a fabriqué, sous de fausses preuves, une menace mondialisée, elle a fini, à force de persévérance dans la violence, par la rendre réelle.</i>

## Séquence 6 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>
S e q U n c e 6	<i>En France, comme en Europe, il est difficile de ne pas observer depuis des années une fabrication médiatique et systématique de l'islamophobie qui n'a fait que prendre de l'ampleur au fil de l'aggravation de la crise économique et sociale.</i>	<i>En France, l'Union syndicale Solidaires a annoncé, dans un communiqué de dénonciation du carnage, qu'elle «s'opposera aujourd'hui comme hier à toute stigmatisation qui pourrait résulter d'une volonté politique d'assimiler des personnes au nom de leur culture ou de leur religion à cet acte atroce».</i>

• **Support 2 : Solidarité de Omar BELHOUCHE :**

Séquence 1 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>
S e q u e n c e 1	<i>Un crime inqualifiable... Comment peut-on attaquer, avec autant de froideur, des caricaturistes aussi prestigieux, les abattant un par un, en pleine conférence de rédaction, au centre de Paris ? Le scénario paraît irréel, difficile à imaginer. Pourtant, la réalité nous rattrape.</i>	<i>Un jour sombre pour la presse mondiale, celle attachée à la liberté et à la démocratie. L'acte est terrifiant, barbare. Nous sommes indignés et très touchés par ce massacre, que nous condamnons de toutes nos forces.</i>

Séquence 2 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>	
S e q u e n c e 2	<i>Rien ne doit justifier un tel attentat.</i>	<i>Ni les caricatures de Charlie Hebdo sur le prophète Mohamed, ni l'intervention française en Irak contre la nébuleuse islamiste Daech, ni le climat islamophobe qui règne en France... Nous avons vécu en Algérie, entre 1993 et 1998, une situation similaire, tout aussi dramatique. Soixante-dix journalistes ont été froidement assassinés par les</i>	<i>De brillants et talentueux collègues ont été abattus lâchement, des fatwas ont été lancées contre tous les journalistes, indépendamment de leurs convictions, sensibilités politiques, arabophones, francophones... Des moments sombres pour la presse algérienne. L'attaque sanglante contre Charlie Hebdo nous replonge dans ce passé dramatique et</i>

		<i>islamistes radicaux, GIA, FIDA... les bras armés du FIS.</i>	<i>pénible, chargé de peur et d'angoisse. Nous nous demandons d'ailleurs jusqu'à présent comment nous avons pu tenir face au rouleau compresseur des terroristes islamistes.</i>
--	--	---	--

## Séquence 3 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>
S e q U n c e 3	<i>Il fallait résister pour préserver un minimum d'espace d'expression, témoigner de la réalité atroce dans laquelle notre pays était plongé, décrire les souffrances de la population.</i>	<i>Le terrorisme cherche à plonger nos sociétés dans le chaos et la terreur, pour «un ordre nouveau» ! Nous comprenons ce que ressentent les journalistes français : la douleur de perdre de talentueux caricaturistes, des collègues et amis..., l'impuissance face à une telle forfaiture, se sentir désarmé alors que déferle la violence.</i>

## Séquence 4 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justifications</b>
S e q U n c e 4	<i>S'attaquer à la liberté de la presse, partout dans le monde, c'est chercher à détruire les fondements de la démocratie</i>	<i>Ce crime frappe l'ensemble de la presse mondiale. C'est pour cette raison que nous nous sentons si concernés. Charlie Hebdo doit continuer à exister pour mettre en échec ce projet macabre et ténébreux de le faire disparaître.</i>

• **Support 3 ignoble de Outoudert. Abrous :**

Séquence 1 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>
S e q U n c e 1	<i>La France vient de connaître l'attentat le plus meurtrier depuis 40 ans.</i>	<i>L'acte, qui relève de l'horreur et de la barbarie, a eu lieu au cœur de Paris et a ciblé le journal Charlie Hebdo qui s'est fait remarquer par la publication de caricatures offensant le Prophète, et ce, depuis 2006.  Cela ne peut, en aucun cas, justifier ce carnage qui s'est soldé par la mort de douze personnes dont quatre dessinateurs de presse de renommée internationale et une atteinte flagrante à une liberté d'expression consacrée.</i>

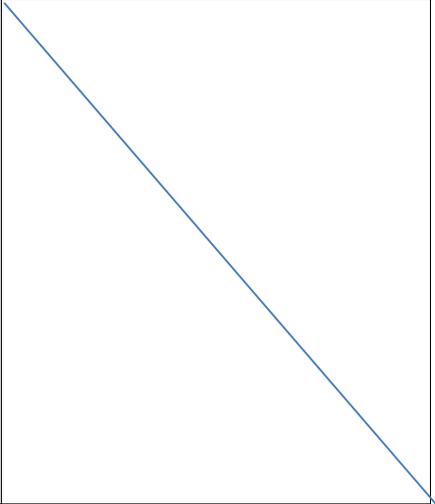
Séquence 2 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>
S e q U n c e 2	<i>L'Algérie a eu, dans les années 90, à connaître des carnages et des assassinats : plus de cent journalistes morts pour leurs écrits et deux attentats, l'un qui a visé un journal, L'Hebdo Libéré, et le second la Maison de la presse baptisée d'ailleurs au nom de Tahar Djaout, le premier journaliste fauché par les balles assassines des islamistes.</i>	<i>Nous ne pouvons donc que condamner cet acte qui relève de la barbarie et de l'ignorance des valeurs et de la liberté d'expression.</i>

## Séquence 3 :

	<b>Proposition</b>	<b>Justification</b>
S e q u e n c e 3	<i>L'Europe, en général, et la France, en particulier, n'ont pas jugé à sa juste valeur l'hydre terroriste dont la matrice est toujours en activité</i>	<i>La politique d'endoctrinement menée insidieusement à travers les réseaux sociaux par les réseaux salafistes sur des jeunes fragilisés par une précarité due à la crise et qui se retrouvent manipulés au nom d'un discours qui est loin des valeurs de l'Islam.</i>

## Séquence 4 :

	<b>Proposition</b>	<b>justification</b>
S e q u e n c e 4	<i>Le ver est dans le fruit et il s'agit de savoir comment attaquer le mal à la racine sans tomber dans l'islamophobie.</i>	

## Séquence 5 :

	<b>Proposition</b>	<b>justification</b>
S e q u e n c e 5	<i>Le climat délétère qui a envahi l'Europe et les signes d'hostilité envers les musulmans</i>	<i>aussi bien par des déclarations de politiques que par des écrits d'intellectuels, ont fini par stigmatiser des "fous de Dieu" qui n'ont aucune barrière avec l'extrémisme. Les condamnations sont unanimes et émanent de toutes les capitales du monde.</i>

## Séquence 6 :

	<b>Proposition</b>		<b>justification</b>
S e q u e n c e 6	<i>Cet attentat abominable rappellera peut-être à tous ceux qui doutent des intentions de la mouvance fondamentaliste ce qu'elle représente réellement et de quoi elle pourrait être capable</i>	<i>La mobilisation est plus que jamais nécessaire pour protéger les acquis de la République et le principe chèrement payé qu'est la liberté d'expression</i>	

## **CHAPITRE 3**

---

### **ANALYSE DU CONTENU DISCURSIF ET REFERENTIEL DES EDITORIAUX : ENJEUX ET MANIPULATION**

### **III.1 Déictiques, systèmes énonciatifs et situations d'énonciation dans le discours éditorial**

L'analyse du discours, dans une perspective contemporaine, s'inscrit comme nous l'avons soutenu plus loin, dans une vision globale, pluridisciplinaire reposant sur le sujet, son émanation discursive et le milieu social dans lequel il se produit autrement dit le contexte.

Ceci étant les fondements de l'analyse du discours, elle se veut pluridisciplinaire dans le sens de sa prise en compte d'un certain nombre de paramètres relevant d'autres perspectives en analyse des sciences du langage telles l'argumentation, la sociolinguistique, l'énonciation...etc. Cette dernière revêt un caractère particulier aidant la compréhension, la construction de l'énoncé voire même les dessins logiques d'un fonctionnement interne de l'intention du sujet communicant.

La prise en charge de ce paramètre dans l'analyse que nous nous proposons de faire, à partir du corpus collecté, contribue de manière effective à la compréhension de la construction de l'énoncé et de ses visées.

Notre intention, dans ce travail d'analyse autour des corpus médiatiques, n'est nullement énonciative dans le sens d'une analyse établie sur les théories de l'énonciation et des interactions verbales...

Ce foisonnement d'emprunt lié à l'argumentation, l'énonciation... Contribue dans la perspective de l'analyse du discours à une meilleure lisibilité du fond linguistique, de la pensée du sujet parlant et des intentions véhiculées par des mots, voilà ce qui motive notre intention autour des fragments du discours médiatique ne nous mettons à l'examen dans ce travail de recherche dont le but central est de répondre, au mieux que nous pouvons, à la problématique centrale et aux hypothèses ayant suscités l'engouement d'une telle orientation linguistique.

L'une des démarches d'appui consolidant ce travail est l'énonciation en ce qu'elle peut offrir comme moyens aidant notre perspective. Cette

notion a été largement contestée de par l'ambiguïté qu'elle peut supposer entre discours et énoncé. Pour une vue claire, il serait judicieux de rappeler certaines définitions : L.guespin, dans l'analyse francophone du discours, nous parle de l'énoncé comme suit :

*« L'énoncé, c'est la suite de la phrase émise entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours » (1971 : 10).*

### **III.1.1. Système énonciatif appliqué aux éditoriaux : analyse de l'énonciation**

En sciences du langage, le système énonciatif accorde une place essentielle à la réflexivité du langage, particulièrement les coordonnées relatives à tout acte d'énonciation. Nous citons : coordonnées personnelles, spatiales et temporelles constituant une sorte d'appui à la référence de type déictique.

Cette manière d'opérer les discours constitue entre autres disciplines un moyen d'analyse du discours accordant une attention particulière aux genres de discours ; c'est-à-dire aux institutions de parole à travers lesquelles s'envisage l'articulation des textes, aussi les situations de leur expression.

Ici, nous tenterons de définir ces notions et leur relation avec le corpus que nous avons choisi à l'étude.

### **III.1.1.1. Les déictiques : un référent de l'expression énonciative**

En analyse du discours, la situation de communication est pertinente dans l'analyse et la compréhension du genre du discours concerné ; autrement dit, l'étude et la prise en considération des déictiques ne peut fonctionner d'un point de vue purement empirique.

Cette manière d'aborder les déictiques revêt pour nous une démarche purement analytique incluant l'environnement et le contexte de l'emploi des déictiques, la situation de communication d'un débat radiophonique par exemple n'est pas celle d'un magazine. Aussi, la situation qu'établit le discours lui-même et qui se formule à partir de celle-ci comme un énoncé autrement dit d'énonciation ce que Maingueneau appelle déictiques discursives (D. Maingueneau, 1987 : 28)

Autre spécificité majeure, celle des embrayeurs « déictiques ». Dans le processus de notre analyse des déictiques du corpus que nous avons choisi à l'étude, les embrayeurs, ces types de signes linguistiques, se caractérisent par la façon dont ils permettent au co-énonciateur d'identifier le référent.

En effet, le référent n'est pas identifié de la même manière selon que l'on a à faire à un nom propre comme « Paul ou David », un pronom substitut comme « il », à une description définie comme « les frères du voisins » : ces trois expressions nominales ne sont pas des embrayeurs.

Un embrayer doit contenir un signifié stable comme « je » qui définit la personne qui parle, mais il se spécifie par rapport au référent s'appuyant sur un contexte spatio-temporel de l'énonciation où il est impliqué.

Cette situation se schématise et s'explique par les exemples ci-dessous tirés de notre corpus :

Exemple 1 : support 1 « *Inquiétude* »

« *La guerre contre l'Irak a été d'une grande sauvagerie et elle n'obéissait à aucune rationalité impériale. C'était une guerre inutile, une « vengeance » qu'on a décidé de prendre car l'Afghanistan n'était pas jugé suffisant. C'était, disent certains analystes, la première guerre de la mondialisation. Elle a fabriqué, sous de fausses preuves, une menace mondialisée, elle a fini, à force de persévérance dans la violence, par la rendre réelle.* » ([p20-23] du *Q* d'Oran)  
(Pronom substitut)

Exemple 2 : support 2 « *Solidarité* »

« *S'attaquer à la liberté de la presse, partout dans le monde, c'est chercher à détruire les fondements de la démocratie. Ce crime frappe l'ensemble de la presse mondiale. C'est pour cette raison que nous nous sentons si concernés. Charlie Hebdo doit continuer à exister pour mettre en échec ce projet macabre et ténébreux de le faire disparaître.* » ([p19-22] d'El Watan)

(Nom propre)

Exemple 3 : support 3 « *Ignoble* »

« *L'Algérie a eu, dans les années 90, à connaître des carnages et des assassinats : plus de cent journalistes morts pour leurs écrits et deux attentats, l'un qui a visé un journal, L'Hebdo Libéré, et le second la Maison de la presse baptisée d'ailleurs au nom de Tahar Djaout, le premier journaliste fauché par les balles assassines des islamistes. Nous ne pouvons donc que condamner cet acte qui relève de la barbarie et de l'ignorance des valeurs et de la liberté d'expression.* » ([p4-5]) de Libeté

Dans l'exemple 1 : la référence de « elle » varie à chaque énonciation mais identifiée par rapport à son référent en se rapportant à son antécédent ; c'est-à-dire au contexte. « Elle » ici renvoie à la guerre.

Dans les exemples 2 et 3 : le référent « Charlie Hebdo » n'a pas cette variation à chaque énoncé. Cependant, le « nous » ne possède de référent que lorsqu'on accède à l'environnement physique de l'énonciation (qui parle ? à qui ? où ? quand ?), à l'environnement énonciatif particulier où « nous » a été énoncé : c'est donc un embrayeur.

Ces situations énoncées plus haut, nous permettent de distinguer clairement que les indicateurs que ce soit de temps, de lieux ou de personnes ne sont pas forcément des déictiques.

Cette exercice de distinction des déictiques et non déictiques, nous pouvons faire l'usage de trois types de repérages : un repérage construit sur le cotexte, le contexte ou encore le hors contexte ; c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui ne sont rapportés ni dans le cotexte ni dans le contexte.

En presse journalistique, nous y trouvons en permanence ces trois types ; en voici des exemples extraits de notre corpus :

Exemple 1 :

Support « Inquiétude » :

*« L'amalgame fonctionnait déjà à plein rendement à propos de faits qui se déroulent **au loin**, il ne peut que s'exacerber à la suite d'un attentat sanglant à Paris. »([p12] du Qd'Oran).*

*« En France, comme en Europe, il est difficile de ne pas observer **depuis des années** une fabrication médiatique et systématique de l'islamophobie qui n'a fait que prendre de l'ampleur au fil de l'aggravation de la crise économique et sociale. » ([p24] du Q d'Oran).*

Support « Ignoble »

*« La France vient de connaître l'attentat le plus meurtrier **depuis 40 ans**. L'acte, qui relève de l'horreur et de la barbarie, a eu lieu au cœur de Paris et a ciblé le journal Charlie Hebdo qui s'est fait remarquer par la publication de caricatures offensant le Prophète, et ce, **depuis 2006**. »([p1-2] de Liberté.  
Exemple 2 :*

Support « Ignoble »

*« L'Algérie a eu, **dans les années 90**, à connaître des carnages et des assassinats : plus de cent journalistes morts pour leurs écrits et deux attentats, l'un qui a visé un journal, L'Hebdo Libéré, et le second la Maison de la presse baptisée d'ailleurs au nom de Tahar Djaout, le premier journaliste fauché par les balles assassines des islamistes. » ([p4] de Liberté).*

Support « Inquiétude »

*« Encore une fois, les mots ne sont pas neutres. **Le 11 septembre 2001**, à la suite d'un acte terroriste commis à New York, les États-Unis se sont engagés dans des guerres absurdes qui ont fabriqué, peu à peu, des réactions monstrueuses. » ([p18-19] du Q d'Oran).*

Dans l'exemple (1), le repérage temporel et spatial est défini à l'aide d'embrayeurs « depuis 40 ans », « depuis 2006 », « au loin », indiquant le jour de la parution du quotidien et de l'évènement.

En (2), les journalistes se réfèrent au repérage hors contexte ou au repérage par le cotexte.

Cette ensemble de repérage constituant une tripartition ; contexte et hors contexte et situation de communication se veut également valide pour les localisations dans l'espace et pour les désignations d'objets et d'humains. Il est à noter que beaucoup d'unités linguistiques ont cette possibilité d'être utilisés aussi bien pour le repérage énonciatif que pour le repérage

contextuel. Pour cela, il faut étudier la manière dont ils sont employés pour distinguer le type de repérage en question.

### **III.1.1.2. Les déictiques spatio-temporels : une désignation de l'énonciation en contexte**

Les déictiques temporels, spatiaux aussi, manifestent pour le travail dans lequel nous nous sommes engagés à faire, un intérêt d'analyse majeur. Ils permettent en ce sens une meilleure compréhension des faits et contribuent à une meilleure lisibilité voire le sens aussi.

#### **III.1.1.2.1. Les déictiques temporels : le fil du temps**

Les déictiques temporels se rattachent exclusivement au temps ; présent, passé et futur, reliés au radical du verbe, également cet ensemble de mots ayant cette consonance temporelle à titre d'exemple : hier, demain, aujourd'hui, il y a deux jours...etc. formant un repère du moment de leur énonciation.

Ainsi nous avons relevé des extraits de notre corpus où se manifestent les déictiques temporels :

Support 1 : « *Inquiétude* »

- « *S'inquiéter de voir les mécaniques de la haine, en marche en Europe, s'amplifier **après** ce carnage est aussi un thème légitime.* » ([p4] du Qd'Oran).
- « *Ce n'est donc pas **le moment** de débattre des idées ou des choix éditoriaux de Charlie Hebdo.* » ([p6] du Q d'Oran).
- « *Comme **à chaque fois** que des tarés commettent des actes violents, les musulmans de France se retrouvent, malgré eux, mis à l'index, sommés, non pas de condamner mais de s'excuser, d'assumer une « responsabilité » présumée...* » ( [p11] du Q d'Oran).

- « *Certains ont parlé d'un **11 septembre** français.* » ([p17] du Q d'Oran)
- « ***Encore une fois**, les mots ne sont pas neutres. **Le 11 septembre 2001**, à la suite d'un acte terroriste commis à New York, les États-Unis se sont engagés dans des guerres absurdes qui ont fabriqué, peu à peu, des réactions monstrueuses.* » ([p18-19] du Q d'Oran).
- « *En France, l'Union syndicale Solidaires a annoncé, dans un communiqué de dénonciation du carnage, qu'elle « s'opposera **aujourd'hui** comme **hier** à toute stigmatisation qui pourrait résulter d'une volonté politique d'assimiler des personnes au nom de leur culture ou de leur religion à cet acte atroce* ». ([p25] du Q d'Oran).
- « *Peut-on espérer que cette vision lucide l'emportera contre ceux qui se mettent, déjà, dans la posture des néoconservateurs américains après **le 11 septembre** ?* » ([p26] du Q d'Oran)

De l'ensemble de l'article *Inquiétude*, nous avons relevé huit déictiques temporels. Ces déictiques mentionnent chacun un moment précis des faits accompagnant l'évènement autour duquel s'accomplit l'acte d'énonciation émanant du journaliste.

Il faut dire aussi que le choix fait par l'instance médiatique des déictiques temporels employés pour accomplir l'acte d'énonciation est, dans certain cas, fortement influencé à la fois par le thème du sujet mais aussi par la volonté de l'instance médiatique d'exprimer ses propres pensées.

Par ailleurs, nous avons relevé certains énoncés présentant pour notre étude un intérêt capital mesurant l'engagement et la pensée de l'instance médiatique par rapport au sujet.

Ainsi, le premier extrait de cet article, attire particulièrement notre attention quant à l'usage particulier du déictique temporel « **le moment** ». Il semble pour nous que cet usage n'est pas fortuit, il exprime l'intention et le choix du journaliste à exprimer sa pensée formulée dans cet extrait. « **Ce n'est donc pas le moment** » aurait dû être formulés par « **on a le temps** », mais cela n'arrangerait point le vouloir dire du journaliste. Si le journaliste avait utilisé « **on n'a pas le temps** », l'énoncé prendrait un autre sens ; un

sens plus clair. Or l'usage du déictique « **le moment** » apporte une ambiguïté dans le sens sachant particulièrement la pertinence du sujet lui-même relatif au carnage qui s'est déroulé à Charlie Hebdo.

Cet extrait manifeste pour nous une forme de désengagement de l'instance médiatique de ce journal à vouloir aborder le problème de fond que manifeste le sujet à savoir les choix éditoriaux de Charlie Hebdo.

Nous pouvons expliquer cette forme de désengagement d'abord par la sensibilité du sujet et les faits qui y sont produits.

Le reste des déictiques recensés dans le texte *Inquiétude* marquent un choix opportun des déictiques temporels relatifs au déroulement des faits.

#### Support 2 : « Solidarité »

- « **Un jour** sombre pour la presse mondiale, celle attachée à la liberté et à la démocratie. » [(p5) d'El Watan).
- « Nous avons vécu en Algérie, **entre 1993 et 1998**, une situation similaire, tout aussi dramatique » [(p10) d'El Watan).
- « **Des moments** sombres pour la presse algérienne. » [(p 13d'El Watan).
- « Nous nous demandons d'ailleurs **jusqu'à présent** comment nous avons pu tenir face au rouleau compresseur des terroristes islamistes. » [(p15) d'El Watan).

#### Support 3 : « Ignoble »

- « La France vient de connaître l'attentat le plus meurtrier **depuis 40 ans**. » ([p1] de Liberté)
- « L'acte, qui relève de l'horreur et de la barbarie, a eu lieu au cœur de Paris et a ciblé le journal Charlie Hebdo qui s'est fait remarquer par la publication de caricatures offensant le Prophète, et ce, **depuis 2006**. » ([p2] de Liberté).

- « *L'Algérie a eu, dans les années 90, à connaître des carnages et des assassinats : » ([p4] de Liberté).*

### III.1.1.2.2. Les déictiques spatiaux où le lieu de l'énonciation

Les marqueurs spatiaux de la famille des embrayeurs constituent une infime minorité relativement aux déictiques appelés temporels. Ils apparaissent en fonction du lieu où a lieu l'énonciation ; une sorte de points de repère : ici désignant l'espace même où a lieu l'énonciation, là-bas pour désigner un lieu plus loin...etc.

Les formes d'embrayeurs à l'exemple cité plus haut sont les embrayeurs claires et pures, ceci dit ; nous relèverons l'existence d'un certain nombre d'embrayeurs spatiaux déterminés par des groupes nominaux à l'instar de « **cette ville** » composé d'un démonstratif et d'un nom qui devient un embrayeur composé caractérisé par un signifié indépendant de la situation d'énonciation.

L'analyse spatiale des déictiques figurant dans les trois articles suggérés à l'analyse, nous renvoie certes, à un lieu commun où l'évènement eut lieu. Paris, Charlie Hebdo, la France...etc., sont les déictiques qui nous renvoient directement au lieu dont lequel se sont déroulés les évènements impliquant l'hebdomadaire Charlie Hebdo.

Ceci dit, l'ensemble des trois articles nous permettent, outre le lieu de l'évènement, de décortiquer d'autres lieux ou espaces à travers lesquels l'évènement Charlie Hebdo ; à travers le contenu de l'évènement, fait des renvois.

Le lieu d'énonciation devient alors lieu imbriqué se rattachant à l'expression des attentats et le fond idéologique s'y rattachant. L'espace de l'évènement devient alors un espace pluriel. Explicitement Paris (la France) est le lieu majeur qui se rattache à l'évènement suscitant la floraison de ces

trois articles mises à l'étude. Implicitement, Paris ne devient plus l'espace exclusif de l'évènement mais un des lieux frappés par des attentats criminels.

Cela est conforté par des renvois spatiaux utilisés dans les trois éditoriaux, nous trouverons à titre d'exemple :

Support 1 : « *Inquiétude* » du *Quotidien d'Oran*

**Europe, Allemagne, Etats Unis, Irak, Afghanistan, Pays de Céline**

Support 2 : « *Solidarité* » d'*El Watan*

**Algérie, Irak, nos sociétés**

Support 3 : « *Ignoble* » de *Liberté*

**Algérie, Maison de la presse Tahar Djaout, les capitales du monde.**

Ces espaces pluriels montrent une continuité par rapport à l'idéologie de l'évènement et à son contenu (les causes et mobiles).

### **III.1.1.3. Le pronom personnel : un sujet communicant**

#### **III.1.1.3.1. Le « je » un référent intime**

La spécificité singulière de la première personne du singulier est cette capacité à transcender tous les pronoms particulièrement une relation d'inversion avec le « tu ».

Nous remarquons, par ailleurs, l'absence quasi-totale de ce pronom dans l'ensemble du corpus choisi à l'étude.

De prime abord, cela paraît normal et fait partie des prérogatives et directives de l'instance médiatique relative essentiellement au genre éditorial.

### III.1.1.3.2. Le « nous » un référent pluriel

Le cas présent ici dans notre corpus, la rédaction collective, pouvant aussi sous-entendre une combinaison entre « je » et « non je » comme le mentionne Benveniste.

De ce schéma, nous pouvons faire la déduction suivante : le « nous » peut constituer trois référents possibles dans une optique inclusive ou exclusive avec une prédominance de « je » dans le « nous » renfermant à la fois le « je » et le « non je ».

Dans le cas de notre étude, et dans le corpus que nous avons choisi, nous remarquons la présence du seul pronom « nous » dans le texte *Inquiétude* de l'éditorialiste M.Saadoune.

*« Mais notre culture nous a appris que les mots que l'on prononce ne peuvent être séparés du contexte et ne doivent jamais l'être. »  
([p5] du Quotien d'Oran).*

Dans l'énoncé extrait de l'article *Inquiétude* de M. Saadoune, il est à préciser que le pronom « nous » est ici formulé comme pronom substitut de la « culture », lui conférant une nature de substitut et non de déictique.

Support 2 : « *Solidarité* »

- « *Un crime inqualifiable... Comment peut-on attaquer, avec autant de froideur, des caricaturistes aussi prestigieux, les abattant un par un, en pleine conférence de rédaction, au centre de Paris ? Le scénario paraît irréel, difficile à imaginer. Pourtant, la réalité nous rattrape.* » ([p1-4] d'El Watan).
- « *Nous sommes indignés et très touchés par ce massacre, que nous condamnons de toutes nos forces.* » ([p7] d'El Watan).
- « *Nous avons vécu en Algérie, entre 1993 et 1998, une situation similaire, tout aussi dramatique.* » ([p10] d'El Watan)
- « *Nous nous demandons d'ailleurs jusqu'à présent comment nous avons pu tenir face au rouleau compresseur des terroristes islamistes.* » ([p18] d'El Watan).

- « **Nous** comprenons ce que ressentent les journalistes français la douleur de perdre de talentueux caricaturistes, des collègues et amis..., l'impuissance face à une telle forfaiture, se sentir désarmé alors que déferle la violence. » ([p18] d'El Watan).
- « C'est pour cette raison que **nous nous** sentons si concernés. Charlie Hebdo doit continuer à exister pour mettre en échec ce projet macabre et ténébreux de le faire disparaître. » ([p21] d'El Watan).

Nous faisons remarquer que dans les six énoncés extraits du deuxième texte *Solidarité* de son éditorialiste O. Belhouchet qu'un seul pronom substitut apparaît dans le premier énoncé renvoyant à la réalité et non à l'instance médiatique.

Le reste des énoncés, le « nous » apparaît sous forme de déictique, toujours suivi d'un verbe renvoyant à l'instance médiatique prenant position par rapport à l'évènement. Il apparaît sous forme d'un « nous inclusif » englobant à la fois le « je » et un ensemble d'interlocuteur.

Le déictique « nous » tel employé dans les énoncés se réfèrent à l'instance médiatique du journal, porte-parole du peuple.

Support 3 : « Ignoble »

« **Nous** ne pouvons donc que condamner cet acte qui relève de la barbarie et de l'ignorance des valeurs et de la liberté d'expression. »  
[(p5] de Liberté).

Dans le cas du troisième support *Ignoble*, de O.A, le « nous » se définit comme un déictique renvoyant à l'instance médiatique du journal. Il se définit comme un « nous inclusif » qui embrasse l'ensemble de la corporation journalistique de la rédaction du journal ainsi que l'ensemble des partenaires œuvrant pour la liberté d'expression.

### III.1.1.3.3. Le « on » : la complexité d'un pronom, la subversion du « nous »

Nous relèverons par ailleurs, des situations concrètes relatives à notre corpus dans lesquelles le pronom « on » porte une dualité référentielle du contenu telle définit dans les chapitres précédents :

Support 1 : « *Inquiétude* »

- « *Mais notre culture nous a appris que les mots que l'on prononce ne peuvent être séparés du contexte et ne doivent jamais l'être.* » ([p5] du *Q d'Oran*).

Dans cet énoncé, le « on » est utilisé sous forme de substitut remplaçant la fonction de la première personne du pluriel le « nous ». Le « on » semble être employé pour éviter l'effet de redondance.

- « *On a entendu les tueurs clamer qu'ils ont « vengé le prophète ».*([p8] du *Q d'Oran*).

Le « on » tel employé dans cet énoncé est utilisé en tant que pronom personnel indéfini se référant au groupe de personnes présents au moment des faits.

- « *Peut-on espérer que cette vision lucide l'emportera contre ceux qui se mettent, déjà, dans la posture des néoconservateurs américains après le 11 septembre ?* » ([p26] du *Q d'Oran*).

Le cas de cet énoncé semble être particulièrement intéressant à l'étude quant au référent et au degré des marques personnelles présentes ou sous-entendues englobées dans l'utilisation du « on ». Il paraît être un embrayeur dans le sens où il désigne des personnes véhiculant un message. Maintenant, à quel degré peut-on évaluer la présence de l'instance médiatique dans l'expression et la formulation du message ?

A notre avis, l'instance médiatique est à un degré éminent le référent majeur dans l'emploi du « on ». Nous pouvons expliquer cela par le fait que l'instance médiatique interfère habituellement de cette manière dans les

procédés accompagnant la rédaction, le style enfin la vision ou le message voulant être véhiculé dans l'énoncé par rapport à une situation.

Le « on » ici employé, revêt une consonance personnelle, clairement définit, relative à l'instance médiatique. Utilisant un pouvoir, l'instance médiatique insère, à travers notamment cet exemple, l'ensemble des partenaires et actants de la situation. Ce qui pourrait nous guider vers cette interprétation, c'est avant tout la nature du sujet et particulièrement les orientations politiques qui caractérisent notamment cet énoncé.

Support 2 : « *Solidarité* »

*« Comment peut-on attaquer, avec autant de froideur, des caricaturistes aussi prestigieux, les abattant un par un, en pleine conférence de rédaction, au centre de Paris ? » ([p2] d'El Watan).*

Le cas présent, le « on » est un pronom personnel définit à connotation d'embrayeur impliquant l'ensemble des actants à part égale y compris l'instance médiatique.

Cet ensemble de référents est incontestablement d'accord avec le fait de condamner de tel massacre. Cette unanimité tient du fait de la nature du sujet abordé en relation avec des sentiments humains de tolérance et de respect. De tels massacres ne peuvent nullement être validés ou encore moins cautionnés par un quelconque humain.

Support 3 : « *Ignoble* »

Dans le cas du troisième article de notre corpus, nous n'avons relevé aucune présence du pronom « on » dans ses formes pronoms personnelles définies ou indéfinies.

#### **III.1.1.3.4. Le « il » : une instigation collective des locuteurs**

Une seule utilisation recensée dans l'article « *Inquiétude* ».

*« On a entendu les tueurs clamer qu'ils ont « vengé le prophète ». En réalité, ils ont produit la plus hideuse et la plus violente des caricatures de la religion musulmane. » ([p8-9] du Q d'Oran).*

#### III.1.1.4. La modalisation : choix et attitude des énonciateurs

Unanimement consensuelle, la modalisation est le reflet de l'énonciation illustrant l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé. Les énoncés choisis et mis à l'examen dans cette partie manifestent des marques de modalité représentées essentiellement par le mode du verbe soit au subjonctif, indicatif ou infinitif, établissant une relation énonciateur/co-énonciateur à travers l'acte d'énonciation. Elle représente un monde marqué par la présence de l'énonciateur dans ce qu'il dit.

Dans le tableau de recensement des marques de modalisation telle qu'elles se manifestent dans notre corpus, nous en avons dégagées et classées la modalité de l'énonciation en fonction des nuances de la modalisation tel que le suggère la taxionomie des modalisateurs. Ainsi nous avons repéré les modalisateurs de vérité, de volontés, appréciatives ou axiologiques et affectives. L'ensemble de ces modalisateurs s'articulent en fonction de l'intention énonciative de l'énonciateur par un choix déterminé de verbes, d'adverbes, d'adjectifs et de noms.

Nous procéderons dans notre analyse par une étude mettant en valeur les aspects de modalité tels que nous les avons présentés plus haut. Ces modalités impactent l'ensemble de notre corpus constitué de trois articles que nous analyserons un par un dans ce qui suit :

Support 1 : « *Inquiétude* » du *Q d'Oran*

La modalisation dans le cas de cet article semble s'articuler d'abord, autour des modalisateurs de vérité marqués par un choix de verbes, d'adverbes et de noms dont le but de ce choix réside dans une démonstration énonciative instaurant un fait de vérité autour de l'évènement rapporté fixant l'énonciation de l'énonciateur par rapport à son dire. Elles sont une somme pertinente d'indices dans l'élaboration des faits véridiques de l'évènement mais aussi installent un doute dans l'implication de l'énonciateur par rapport à son énoncé. Ainsi, les verbes **affirmer**, **répéter** et **devoir** mariés à une

modalisation adverbiale et nominale, notamment ; **dangereusement**, **absolument** et **en réalité** reflète une énonciation effective par rapport à l'évènement où l'énonciateur marque, par l'usage des éléments lexicaux, la pertinence et la dangerosité des faits ayant trait à cet évènement. Par ailleurs, l'énonciation telle véhiculée, ici dans ce texte, semble par moment installer un doute par notamment, le choix du verbe **pouvoir** fixant une énonciation implicitement formulée.

Ensuite, l'article dévoile une intentionnalité de volonté, ce que nous avons nommé, dans le tableau méthodologique, les modalisateurs de volonté. Ils sont des indices énonciatifs mettant au-devant l'intention de l'énonciateur à vouloir prendre part à une quelconque action, mêlée au groupe, à concevoir une attitude / réaction par rapport aux faits déroulés comme le suggère l'emploi des verbes : **pouvoir et espérer** qui sont pour le texte des indices marquant une volonté exprimée de changement et de réaction.

Par ailleurs, les adjectifs : **meurtrières, hideuses, insensées**, entre autres, illustrent une modalisation appréciative où se mêle à la fois des jugements de valeur ou des points de vue personnels de l'énonciateur. Ces modalisateurs appréciatifs sont majoritairement négatifs dans le processus de l'énonciation marquant explicitement la pensée telle suggérée par l'énonciateur. Ils sont des indices forts marquant un positionnement de l'auteur par rapport aux évènements déroulés.

Dans ces modalisateurs se mêle parfois, des sentiments affectifs qui peuvent être regroupés ou considérés comme des modalités affectives, s'alliant au même positionnement de l'énonciateur par rapport à l'évènement, notamment par l'usage du verbe **s'inquiéter** et des noms : **haine et colère** exprimant les émotions et les sentiments de l'énonciateur.

Support 2 : « *Solidarité* »

La densité des modalisateurs repérés dans cet article sont pour nous une somme indéniable d'indices évaluatifs de la pensée et l'énonciation du

locuteur. Elles s'illustrent aussi, tout comme le texte précédent par les mêmes types de modalisation.

Nous retrouvons de prime abord, les modalisateurs de vérité articulés autour d'un sentiment de véracité des propos constituant l'énonciation autour de laquelle s'articule l'énonciation du texte *solidarité*. **Condamner, comprendre et pouvoir** marquent à cet effet la véracité des propos véhiculés de l'énonciateur autour de l'évènement. Ils sont tout autant que les noms **crimes et douleur** mais aussi les adjectifs **indignés et touchés** des indices d'une extrême connotation véridique des propos et de la pensée à l'égard des évènements.

Nous retrouverons par ailleurs, une détermination énonciative du locuteur à exprimer une volonté ou un souhait de vouloir comprendre de tels actes et ce qui les justifie. Nous nommerons ces cas de figures des modalisateurs de volonté. Elles expriment le souhait de l'énonciateur de déchiffrer l'évènement par l'emploi notamment des verbes **devoir, justifier, demander, comprendre**, qui sont tout autant une modalisation forte manifestant une volonté de la part de l'énonciateur de comprendre l'évènement.

Aussi, les modalisateurs de nécessité impactent l'énonciation du dit article exprimant une nécessité de remédier les éléments qui sont à l'origine de cet évènement. L'énonciation de nécessité est marquée essentiellement par les verbes **falloir, chercher et devoir**.

Sur un autre registre appréciatif et affectif, nous retrouvons un ensemble d'indices exprimant à la fois un point de vue personnel de l'auteur, ses émotions et ses sentiments. Il désigne l'appréciation que fait l'énonciateur de l'évènement qualifié de : **inqualifiable, irréel, barbare** conjugué à une **peur, une angoisse et une souffrance**. Cette somme d'indices constitue pour nous des éléments décisifs d'appréciation et d'orientation de l'énonciation se rapportant à l'évènement. Ils doublent leurs effets quant aux modalisateurs affectifs se joignent à cet ensemble pour

renforcer le sentiment du sujet parlant, exprimant ses émotions par le biais d'allocutions affectives le cas de : « **nous sommes indignés** », « **nous nous sentons si concernés** » et « **me tient le ventre** » pour ne citer que cela.

Support 3 : « *Ignoble* » de *Liberté*

Dans ce troisième article, constitutif de notre corpus, la modalisation se met en action tout comme les textes précédents par une articulation d'un ensemble de modalisateurs dont celui de vérité. Ce dernier semble accompagner, à juste titre, la thématique centrale de l'évènement Charlie Hebdo avec une connotation articulée autour d'éléments véridiques, ce que nous avons nommé les modalisateurs de vérité.

Tout comme ces prédécesseurs, ils font une démonstration des aspects liés à la véracité de l'énonciation formulés par son dire. Ils sont appuyés, dans le cas présent, de verbes **pouvoir, devoir et révéler**, manifestant un état de fait à l'évènement lui-même. Il est, dans cette, démarche scellé par d'autres ensembles de modalisation à l'instar de l'adverbe **insidieusement**, mais aussi de noms dessinant des faits marqués par une tragédie à l'exemple de **tragédie, caricature...etc.** cet ensemble de modalisation choisi à juste titre marque l'énonciation telle vécue de manière réelle et véridique.

Nous retrouvons par ailleurs, dans cet ensemble de modalisateurs, ceux exprimant une intention, une volonté voire un souhait émis par l'énonciateur dans son discours. Nous les a renommés des modalisateurs de volonté qui se manifestent dans le cas présent par l'emploi de verbes : **justifier, offenser et juger**. La portée significative d'un tel emploi de verbes révèle une détermination de l'énonciateur de se mettre au-devant de l'énonciation par rapport aux faits qui ont marqué l'évènement et qui semblent marqués le profil de l'énonciateur. Il y va dans sa réflexion en faisant le choix précis et judicieux d'un vocabulaire qui semble révélé une forme de détermination de l'auteur à s'impliquer dans le tournant de l'évènement. Le choix des verbes que nous avons présentés, montre indirectement l'intérêt du locuteur en faisant le choix de verbes qui

manifestent un sentiment à la fois moral faisant l'état d'esprit de l'auteur par notamment le verbe **offenser** mais aussi une implication directe sous forme de demande manifesté par le verbe **justifier** ou encore **juger**. Ce sont là des éléments qui nous permettent à la fois de comprendre la portée de l'évènement mais aussi l'état d'esprit dans lequel se trouve impliquer l'énonciateur.

Par ailleurs, ledit texte, fait un état d'appréciation déterminé par un ensemble de modalisateurs désignés par le vocable modalisateurs appréciatifs. Ils sont manifestement exprimés par les adjectifs : **meurtrières, fragilisée, flagrantes** ou encore **salafiste**. Ces éléments appréciatifs illustrent parfaitement à la fois les caractéristiques de l'évènement mais aussi la part implicative de l'énonciateur dans l'évènement par un point de vue personnel qui révèle très souvent un jugement de valeur essentiellement négatif de l'évènement. Ils sont pour nous, des indices énonciatifs pertinents et déterminants dans l'axiologie de l'évènement et de la pensée de l'énonciateur.

Dans ce même ordre d'idée, la pensée telle véhiculée dans cet article de l'auteur, s'appuie dans la logique de la compréhension et de la conception de l'évènement par l'auteur d'un autre ensemble de modalisation désigné par modalisateur affectif. Ils expriment la pensée intime et une implication personnelle et directe de l'auteur en référence à l'évènement réel et son appréhension par l'auteur. Ainsi les noms : **horreur, barbarie, carnage, hydre** ou encore l'adjectif : **assassinés** voire encore le verbe : **condamner**, une somme d'articulation et un choix de vocabulaire concocté manifestant la réalité telle déroulée de l'évènement et l'affect de l'énonciateur dans la conception et le regard qu'il porte sur l'évènement. Ce choix de vocabulaire à connotation sémantique sombre, marque davantage la présence du sujet énonciateur, ses émotions et les sentiments éprouvés à propos du sujet.

### **III.1.1.5. Les expressions nominales : un repérage référentiel hors contexte**

Dans l'examen des éléments ayant trait à l'évènement Charlie Hebdo, qualifié de journal satirique parisien, les signes linguistiques ou expressions nominales ont, dans l'approche de notre analyse, un intérêt significatif et retentissant. Ces éléments constituent le socle hors contexte ce que nous appelons le repérage hors contexte se basant sur l'énonciation et point le contexte si ce n'est la prise en compte du lieu et du temps de ce dernier.

Dans cette optique, les expressions nominales comme « Charlie Hebdo », « journal satirique », « hebdo liberté », « maison de la presse », dans le pays de Céline et de Bagatelle », « l'hydre terroriste », « la politique d'endoctrinement », « les valeurs de l'islam », « le ver est dans le fruit », « fous de Dieu », « liberté d'expression », « venger le Prophète », « les musulmans de France », « le 11 septembre français ».

Le repérage hors contexte constitue dans l'analyse que nous faisons du sujet l'ensemble des éléments qui se détachent du sujet et de son action mais contribuent de par leur référent à expliquer l'évènement et les volontés implicites qui s'y rattachent.

L'ensemble des expressions nominales relevées des trois articles se définissent comme illustrations ou une sorte de ramifications qui tirent leurs origines du même fond idéologique ayant façonné la terreur qui a servi durant une période affectant plusieurs contées du monde et qui se sont vus contaminés par les mêmes comportements criminels.

C'est dans cet ordre d'idée que ces éléments hors contexte vont contribuer à une meilleure lisibilité et compréhension des évènements.

Cette partie précise de l'analyse se veut une démarche profonde d'analyse contraire à une démarche d'analyse littérale. Le hors contexte a son pesant d'or dans l'explication des évènements cités dans les trois éditoriaux, en tant qu'éléments fondateurs non pas à la rédaction de l'article

en tant qu'objet de presse mais un élément déterminant dans le décortilage de la visée des journalistes.

Les expressions nominales tirées des trois articles mis à l'examen et cités plus haut feront l'objet d'une analyse minutieuse, dans cette partie de notre recherche, car ce sont des éléments qui contribuent largement, non pas à comprendre les trois articles, mais s'orientent vers la compréhension de la visée de l'instance médiatique s'y rattachant.

Pour se faire, nous analyserons cas par cas les expressions nominales :

- « **L'hydre politique** »

Du point de vue mythologique, l'hydre apparaît dans la mythologie grecque comme un monstre sous l'apparat d'un être humain. Du point de vue littéraire, le mot « hydre » a été récupéré de la mythologie grecque, donnant une littérature abondante, pour signifier, sous le terme générique, le mal.

L'on connaît les retombées de la mythologie grecque donnant naissance à une littérature qui a été embrassé par une partie assez importante du monde, particulièrement le bassin méditerranéen.

Cette littérature, suivant le mouvement de l'Histoire, a contribué au développement des littératures connues aujourd'hui, qualifiées par le label : littérature allemande, littérature française...etc.

De ce renvoie historique, le terme « hydre » prend une connotation significative attribuée particulièrement aux maux sociétaux.

Comme le suggère l'abondance des littératures ayant abordées le thème du mal, très souvent qualifié d'Hydre.

L'usage de l'expression « hydre terroriste » telle employée dans l'article traité et suggéré à l'analyse dans cette partie, revêt une signification majeure et un ton d'expression aigu. Ici, le mal est clairement désigné, attribué au terrorisme.

Cette expression semble avoir été utilisée avec abondance ces dix dernières années pour désigner le mal qui sévit dans un certain nombre de contrées du monde. Elle a fait le buzz politique employée par un certain nombre d'homme politique de diverses tendances idéologiques tel est le cas pour l'homme politique français et ancien Président de la République française François Hollande qui a, rappelons-le baptisé sa campagne contre le terrorisme au Mali « hydre ».

- « **Les fous de Dieu** »

L'expression « Fous de Dieu », semble avoir elle aussi, ces derniers temps, connu un usage particulièrement médiatique des plus intenses. L'expression se répand ainsi dans la presse écrite et audio-visuelle mais pas seulement, beaucoup d'écrivains se sont vus emballer dans leurs écrits par l'utilisation de cette expression.

L'expression nous renvoie bien entendu à un signifiant religieux décrivant un état d'adoration ansa limites loué à Dieu. Cependant, l'on peut lire une manière dérobée dans l'usage de cette expression pour désigner un lot communautaire précis celui des musulmans.

En revanche, l'usage opportun serait celui de qualifier les terroristes de « Fous », agissant sous l'auréole de la religion. Il serait injuste, bien entendu, d'attribuer cette expression aux musulmans ayant parfaitement assimilés la religion islamique dans son acception large d'amour, de tolérance et de paix.

Nous tenons à signaler l'amalgame accompagné d'une incompréhension que pourrait suggérer l'expression portant atteinte à la communauté musulmane.

- « **La maison de presse** »

« La maison de presse » tel employée dans l'article se réfère à une fondation fondée en Algérie dans les années 90 œuvrant dans le domaine de la presse et de la littérature portant le nom du célèbre littérateur et écrivain algérien Tahar Djaout assassiné lâchement durant les évènements meurtris qu'avait connus l'Algérie durant les années 90 qualifiées de « décennie noire ».

Le meurtre commis en la personne de Tahar Djaout est significatif d'une atteinte portée à la liberté de presse et d'opinion sous la férule du mouvement terroriste. Tahar Djaout, homme de culture et militant engagé, était connu sur la scène à la fois littéraire et politique pour ses idées novatrices de développement et de modernité.

La baptismation posthume de la maison de presse du nom de Tahar Djaout symbolise elle aussi d'abord un hommage de reconnaissance et de respect à la mémoire du défunt Tahar Djaout et une réaction marquant une prise de position accordée aux idées de l'écrivain.

- « **Le pays de Céline et de Bagatelles** »

L'expression nous renvoie à l'œuvre de l'écrivain français Louis Destouches connu sous le nom de Louis Ferdinand Céline (1894 / 1961), intitulé « Bagatelles pour un massacre ».

Œuvre littéraire pamphlétaire à caractère antisémite ayant provoqué dans les Cercles littéraires une mouvance sans précédent ayant poussé l'écrivain vers une exclusion de la vie littéraire. Sa vie est émaillée de succès mais aussi d'exil et d'emprisonnement.

Le référent accordé à l'œuvre de Louis Ferdinand Céline dans l'article traité semble renvoyer à l'antisémitisme suggéré dans son œuvre mais pas seulement, il évoque aussi les tourments d'une action engagée libellée par l'auteur.

L'explication que nous faisons du choix porté sur l'œuvre de Céline peut nous orienter dans l'explication du contenu de notre article vers deux pistes que nous explorons plus tard s'accroissant sur : l'antisémitisme et le massacre développé dans cette œuvre mais aussi, les réactions tumultueuses dont à bénéficier comme réaction suite à sa publication.

- « **Journal satirique** »

Cette expression nous renvoie de prime abord à la satire qui se définit comme une manière dérobée, très souvent illustrée, ou illusoire d'une vérité. Les journaux ayant usés de cette forme d'expression sont apparus sous l'effet des monarchies, dans un système fermé où la liberté d'opinion est la plus contrôlée.

Dans le cas de notre échantillon d'étude, « journal satirique » nous renvoie au journal « Charlie Hebdo ». Ce dernier s'inscrit dans une chaîne historique qui a prévalu en France particulièrement 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles sous les régimes autoritaires.

Dérision, moquerie... voilà, entre autres ce qui peut le mieux qualifier ce type de presse. Bien entendu, la dérision n'est pas moins accompagnée de vérité. Journal satirique se voit partagé entre vérité et manipulation. C'est cet entre-deux qui caractérise ce type de presse et qui lui suggère des intérêts pluriels passant de l'acceptation au refus le stigmatisant d'inacceptable.

- « **La politique d'endoctrinement** »

L'endoctrinement est une démarche d'inculquer une doctrine, essentiellement politique et religieuse, sans admettre une quelconque critique. L'endoctrinement va aussi avec un état psychologique de faiblesse pouvant assimiler sans raison un tas de choses sans discernement.

Le choix porté de cette expression dans le corpus soumis à l'examen semble être bien choisi puisqu'il qualifie très justement le terrorisme. La politique d'endoctrinement eut raison sur ces personnes endoctrinées jusqu'à

devenir sauvage commettant des crimes dont les qualificatifs dépassent tous les mots agissant fallacieusement au nom d'une religion qui prône avant toute chose, tolérance, amour et paix.

- « **Liberté d'expression** »

C'est un sentiment voire une démarche délibérée et manifeste d'exprimer clairement et sans embuche une opinion personnelle ou commune.

Cette expression, largement utilisée et très souvent exprimée à tort, porte en elle une ambiguïté entre un état de dire ouvertement ses pensées et une exploitation abusive à la fois d'un contenu idéologique et d'un espace partagé et ouvert à l'expression. C'est cette ambiguïté qui fait porter en elle le sentiment d'incompréhension donnant naissance à des comportements et attitudes n'ayant point de morale si ce n'est d'attiser un sentiment de haine et de terreur.

#### **II.1.1.6. L'énonciation aux confluences d'une construction référentielle, d'un décodage de sens**

Dans la lancée interprétative dans laquelle s'inscrit cette partie, phase charnière de notre recherche, l'interprétation<sup>33</sup> peut paraître facile mais l'apparence est trompeuse car elle suppose à la fois des éléments concrets, résultats de notre analyse, et l'appréciation faite de la situation telle que manifeste le corpus.

Compte tenu des éléments concrets et de l'orientation générale, que nous nous sommes fixés au départ, nous permet de porter un regard sur, d'une part des manifestations internes à proprement dit linguistiques et le

---

<sup>33</sup> L'interprétation est amenée par un sujet. Elle développe ses propres arcanes d'expression et d'argumentation. Elle est liée à une forme d'évaluation libre dont chacun peut faire l'usage. Elle est exprimée par Daniel Cornu (2009 : 365) « en effet, écrit Webber, par opposition au simple sentiment vécu, nous entendons par valeur ceux et uniquement ceux qui peut devenir le contenu d'une prise de positions, donc devenir l'objet d'un jugement articulé et conscient de caractère positif ou négatif. »

sens de l'orientation discursive du contenu tel formulé par les idées et son implicature d'autre part.

Dans ce champ d'investigation, l'énonciation intervient de manière formelle et indispensable. Les résultats obtenus de l'analyse des déictiques, la modalisation... apportent des éléments concrets sur lesquels nous nous basons pour affronter une interprétation que nous voulons objective même si l'objectivité dans ce contexte interprétatif est souvent sujette à une appréciation affective et d'orientation personnelle.

L'axe majeur sur lequel nous nous accentuons, partie prenante de notre problématique, dans cette partie est la position de l'instance médiatique algérienne, représentée dans notre corpus par trois quotidiens nationaux, par rapport aux faits marquant une actualité internationale celle des crimes à l'encontre du journal satirique Charlie Hebdo.

Nous constatons de prime abord une forme de prise de position, réelle et effective dénonçant des faits qualifiés de barbare avec une forme de dénonciation d'un tel état de fait. Cette prise de position se justifie à la fois par la nature même des faits qui sur le plan moral ne peuvent être acceptés ou encore tolérés par une quelconque instance. Ici le droit moral et juridique intervient dans cette forme de dénonciation marquant une prise de position de soutien, à la fois d'un peuple et d'une instance médiatique, indéniable.

Le trait marquant de ce type de prise de position est certainement le mot d'ordre, véhiculé par les échantillons choisis de l'instance médiatique algérienne, tel exprimé par cette instance est le mot « solidarité ». Ce terme désigne à la fois une prise de position professionnelle conditionnée par la profession journalistique elle-même et sentimentale touchant l'affecté de ce corps journalistique. Cet alignement par rapport aux faits est déployé et ressenti de manière explicite dans le corpus mis à l'étude. Sachant qu'un discours ne formule jamais des énoncés à part entière explicite. L'implicite tient certainement une part dans le contenu de nos articles.

Nos descriptions précédentes du contexte général à la fois historique et politique des deux pays concernés par notre étude, de production et des particularités spécifiques à chaque instance, nous permettent d'avancer une autre prise de position qui se veut « historique ». Nous nous expliquons : le contenu idéologique tel exprimé par les faits eux même est certainement la désignation d'une communauté et d'une religion.

En effet, les faits tournent autour d'une articulation autour d'une désignation à caractère religieux (caricatures du prophète) et d'une communauté ciblée qui se veut elle aussi touchée par ces comportements qui se veut être une communauté musulmane. Ainsi, la prise de position implicite recherchée se veut un refus à une quelconque stigmatisation d'une communauté ou d'une religion.

L'implicature journalistique algérienne se situe précisément là. Nous pensons que l'expression de ces trois articles dégage une forte prise de position relative avant tout par rapport à ce caractère implicite voulant informer une sorte de clarification des idées formulées à caractère propositionnelle fallacieux, proposée par une masse internationale. Ceci se justifie, d'abord par un contenu religieux réfutant ce genre d'acte et l'intention de communiquer un sentiment instaurant une séparation entre les faits (massacres) et une communauté citoyenne et religieuse donnée. Cela s'exprime nettement dans notre corpus par le rappel à la fois historique et religieux de cette situation.

D'un autre regard, les éléments de modalisation de vérité, de volonté, des appréciations et des modalités affectives se rejoignent dans cet ordre d'idée et dans cette implicature comme pour appuyer verbalement et émotionnellement des contenus relatifs à une prise de position engagée par, notamment l'emploi des pronoms personnels, des verbes, des adverbes, des adjectifs ... soulignant un regard porté à la fois sur une situation qualifiée d'inacceptable et d'un contenu idéologique s'articulant autour d'un réajustement d'un contenu propositionnel stigmatisant.

Cet ensemble d'éléments apporte son grain pour la compréhension d'un contenu éditorial et de l'interprétation d'un sens, intentionnellement voulu, implicitement apparent, voulu ou du moins compris.

Tout l'enjeu du contrat médiatique repose, justement, sur cet ensemble de faits imbriqués suggérant une image et cachant une autre. Cette situation revêt une signification particulière et intéressante à l'étude que nous proposerons à l'étude dans la partie qui suit.

### **III.2. L'argumentation, les procédés de mise en place d'un positionnement éditorial, une objectivation d'un contenu informatif**

Cette présente partie constitue un socle de base pour l'analyse que nous ferons de l'argumentation des textes choisis. Elle renfermera quelques notions qui paraissent pertinentes pour le développement de cette partie d'analyse réservée à l'argumentation dans les textes que nous avons choisis de type médiatique. Sans entrer dans les arcanes définitoires et conceptuels de l'argumentation, complexes et multiples, nous l'envisagerons sous la forme d'un processus de transformation des faits sociaux en discours selon tel ou tel évènement. Nous nous référons aux idées développées sur ce sujet par P. CHARAUDEAU qui considère l'argumentation comme partie prenante de l'énonciation soumise à des contraintes externes (sociales et communicatives). D'autres spécialistes rejoignent cette idée et soulignent particulièrement la captation des faits en situation par l'instance médiatique et sa représentation publique dans le journal.

Ceci entraîne forcément un processus de transformation de l'information par rapport à la source même pas seulement mais aussi l'identité réceptrice et l'obédience de presse. Ainsi, nous remarquerons que si les conditions externes (sociales) renvoient aux conditions de production de l'information médiatique, les conditions internes (discursives) renvoient aux genres textuels (titres, articles d'opinions...etc.), aussi les procédés de

mise en discours de l'information (mise en argumentation, en énonciation ...etc.).

Dans cette perspective, rajouterons la prise en compte des éléments relatifs aux domaines de la pensée et la langue.

Compte tenu de la diversité des discours de l'information médiatique, de son hétérogénéité et de sa complexité, la visée d'information varie en fonction des genres textuels, descriptifs ou narratifs, d'opinions ou d'argumentation.

Les textes sélectionnés à l'étude correspondent à cette catégorie de textes ayant une visée de faire croire et qui rejoignent notre problématique de base qui s'attèle à déceler l'influence de l'instance médiatique sur l'instance réceptrice.

Dans cet ordre d'idées, nous baliserons l'ensemble des éléments entrant en jeu dans ce processus argumentation/influence pour déterminer les raisons de l'argumentation et leurs forces énonciatives. Ceci dit, cette force argumentative ne réside pas uniquement dans le raisonnement ni dans la force des idées sinon la situation ne mériterait pas un tel travail d'investigation.

La difficulté s'articule autour du raisonnement qui offre plusieurs possibilités d'idées opposées ou même une idée ayant plusieurs raisonnements différents. Ainsi l'argumentation et son influence n'ont pas unique cheval de bataille le raisonnement ou la force des idées. Ce qui est pris en considération aussi dans le cheminement de l'argumentation et le poids de son influence se rapportent également à une série d'éléments qui ont toute leur pertinence dans ce processus à l'instar de la situation de communication qui oriente l'interprétation et attribue du sens dans l'interaction de l'information sachant au préalable que le sens est une co-construction donc valide. Aussi, la mise en scène discursive obéit à des règles de rationalisation argumentative enfin, les types d'arguments par rapport à une situation qui donne de la force du processus argumentatif.

Dans le même ordre d'idées, l'acte argumentatif et sa validité tient à trois grandes lignes argumentatifs : la démonstration, l'explication, la persuasion. Chacun de ces éléments donnent une pertinence toute particulière à l'acte d'argumenter par rapport à une situation donnée. Ainsi la démonstration vise à établir une vérité comme c'est le cas des articles scientifiques, pour l'explication, sa finalité se concentre autour d'une vérité déjà établie comme nous pouvons le trouver dans les manuels scientifiques enfin la persuasion trouve sa finalité dans le faire croire comme nous pouvons les trouvés dans les discours politiques...etc. cette énumération de genre que nous venons de faire autour de l'activité argumentative se détermine par rapport aux enjeux situationnels et n'ont pas à des formes linguistiques.

Ce schéma que nous venons d'énumérer ici constituera l'enceinte à l'intérieur de laquelle nous allons œuvrer pour élucider la problématique et le questionnement relatif au genre de l'éditorial, sa mise en scène et sa pertinence argumentative. Pour ce faire nous avons jugé utile d'établir les conditions requises pour le déroulement de l'acte argumentatif.

Prise de position, voilà ce qui peut le mieux définir l'éditorial : il est prononcé sous forme d'avis ou de jugement émanant du journaliste ou de la direction du journal se rapportant à une question d'actualité. Il se construit autour d'une argumentation. Il est considéré aussi comme une proposition reflétant l'image que se fait le journaliste du sujet reposant sur une forme de légitimation construite et propulsée par ce dernier.

Cette situation implique aussi la position d'un journal autour d'un sujet d'actualité. Outre les éléments présentés ici, nous pourrions également soulever la question de la pertinence de l'information quant à la rationalité des enjeux et des débats sociaux.

L'argumentation éditorialiste s'illustre par des fondements structurels, ne sont point des électrons libres. Ils sont construits, organisés en fonction des degrés de pertinence, les autres sont considérés comme des éléments d'appui.

Propositions et justifications, voilà deux aspects majeurs dans la construction de l'argumentation éditorialiste. C'est autour de ces éléments que va s'orienter notre analyse élaborant leur structure argumentative et leur fonctionnement. Il s'agira pour nous de déterminer les assises et la hiérarchie des trois éditoriaux que nous mettons à l'étude dans ce travail de recherche.

### **III.2.1 L'analyse argumentative : une contribution pour le sens**

Le balayage définitoire que nous avons réalisé plus haut nous amène à procéder à la mise au jour de l'argumentation tel qu'elle se manifeste dans les trois éditoriaux que nous avons choisis aux fins de notre recherche. Les éditoriaux choisis sont :

- **Support1 : *INQUETUDE par M. SAADOUNE***

Analyse de la séquence 1

Prop1 :

*« Le carnage commis contre la rédaction de Charlie Hebdo suscite la révolte de tous. »*

Cette première proposition dévoile une condamnation manifeste à l'encontre des attentats perpétrés contre le journal Charlie Hebdo. Elle se veut unanime, portant le sentiment de dégoût de l'ensemble des citoyens impliquant un message fort où l'auteur est partie prenante.

Just1 :

*« A juste titre. Condamner cette expédition meurtrière et refuser absolument l'idée qu'elle puisse « venger » en quelque manière que ce soit le prophète est la première chose à affirmer et à répéter aussi souvent que nécessaire. »*

Cette proposition s'élabore sous forme d'une argumentation appuyée d'une justification qui se base sur le sentiment de dégoût à l'encontre de ces attentats. Elle se veut davantage marquer par l'expression de verbes d'une portée condamnatrice voire même de vengeance.

**Arg1= pro 1 (le carnage) + just1 (la révolusion)**

Séquence 2 :

Analyse de la séquence 2

Prop2 :

*« S'inquiéter de voir les mécaniques de la haine, en marche en Europe, s'amplifier après ce carnage est aussi un thème légitime »*

Cette proposition met en évidence le sentiment de la haine en nette progression en Europe. Une proposition qui met au-devant aussi un autre débat, en sourdine, tout aussi prégnant en Europe et un peu partout dans le monde celui du vivre ensemble et l'harmonie des peuples. A en croire le journaliste, la toile de fond du sujet réside là.

Just 2:

*« Mais notre culture nous a appris que les mots que l'on prononce ne peuvent être séparés du contexte et ne doivent jamais l'être. »*

Cet état d'âme se justifie par un contexte global dans lequel sont noyés les citoyens, avec très souvent des incompréhensions et un abus d'usage. Cette justification est complémentaire particulièrement de la proposition en filigrane mettant en scène l'idée du vivre ensemble dans un monde apaisé et de respect de l'autre.

**Arg. 2= prop2 (la haine) +just2 (le contexte).**

Séquence 3 :

Analyse de la séquence 3 :

Prop3 :

*« Ce n'est donc pas le moment de débattre des idées ou des choix éditoriaux de Charlie Hebdo. A moins de souligner, avec force, qu'aucune de ces idées, qu'aucune caricature, qu'aucun choix éditorial ne justifie la violence, le sang, le carnage. On a entendu les tueurs clamer qu'ils ont « vengé le prophète ». En réalité, ils ont produit la plus hideuse et la plus violente des caricatures de la religion musulmane. »*

Nous retenons au travers de cette proposition l'idée de refus catégorique quant aux agissements meurtriers à l'encontre de Charlie HEBDO, des comportements immoraux se justifiant par l'islam, prônant l'islam comme alibi, ternissant par la même l'image de la religion musulmane. Le journaliste fait une réflexion pertinente où se mêlent ses sentiments par rapport aux événements et particulièrement, de l'enjeu idéologique et religieux affectant l'image de l'islam et du Prophète.

Just 3et just 4 :

*« Aucune des caricatures qui ont suscité la colère dans le monde musulman ne peut égaler celle qui s'est exprimée dans la violence la plus insensée dans l'attaque contre le journal satirique parisien. »*

*« Comme à chaque fois que des tarés commettent des actes violents, les musulmans de France se retrouvent, malgré eux, mis à l'index, sommés, non pas de condamner mais de s'excuser, d'assumer une «responsabilité» présumée. ».*

La séquence 3 se construit autour d'une proposition qui est la condamnation des faits et de deux justifications que sont le ternissement de l'image de l'islam et la situation confuse de la communauté musulmane de France par rapport aux événements.

Des sentiments nets et révoltés s'expriment dans un langage limpide manifestant une négation affichée contre tous types d'actes violents prônés au nom d'une quelconque religion.

**Arg3= prop 3 (condamnation des faits) +just3 (ternissement de l'image de l'islam) +Just4 (situation confuse).**

Séquence 4 :

Analyse de la séquence 4 :

Prop 4 :

*« L'amalgame fonctionnait déjà à plein rendement à propos de faits qui se déroulent au loin, il ne peut que s'exacerber à la suite d'un attentat sanglant à Paris. »*

La quatrième proposition s'articule autour de l'idée « d'amalgame » de l'islam qui est fait aujourd'hui en France, en Europe et partout dans le monde. Cet amalgame s'est enraciné, d'abord dans des pays musulmans dans une ère marquée par des intérêts et des enjeux politico-économiques, Certains iront même à concevoir le phénomène comme une pure production occidentale une sorte d'arme meurtrière qui se retourne contre eux.

Just 5 :

*« Or, en France comme dans toute l'Europe - les manifestations anti-islam en Allemagne sont éloquentes -, l'islamophobie connaît une courbe dangereusement ascendante. »*

Le sentiment islamophobe est en net assertion en France et en Europe, exprimé par des dénigrement et non acceptation de la communauté musulmane, formulé à travers des tendances politiques des manifestations anti-islam...etc.

Le constat est là, amère fait souligner le journaliste en net progression, ce qui pourrait représenter un danger non seulement pour la communauté musulmane mais également des autres communautés.

Just 6 :

*« Le racisme le plus débridé exprimé par un écrivain passe pour pure littérature, dans le pays de Céline et de Bagatelle pour un massacre ! Des appels à déporter des musulmans sont banalisés. C'est donc dans un contexte des plus troublé que survient ce bain de sang qui - c'est une certitude - va servir la propagande de haine. Une propagande qui n'est plus le fait de la seule extrême-droite. Certains ont parlé d'un 11 septembre français. »*

Outre les réactions de masse, politique ou sociétale, certains écrivains ont leur part dans cette situation de confusion et d'amalgame. En effet, et à titre d'exemple, Michel Houellebecq a fortement accentué et appuyé le sentiment de refus de l'autre à travers un sentiment nationaliste aveugle et démesuré formulé notamment dans son œuvre (Soumission), publiée en 2015 chez Flammarion, charme les esprits par une sorte de littérature captivante qui ne de Dieu que la haine. Ce genre d'écrit a certes contribué à envenimer l'esprit et le sentiment des citoyens. S'en déduit aussi des idées de déportation confinées jusque-là dans des faits révolus dans les annales de l'histoire.

**Arg4=prop 4 (l'amalgame) +just5 (augmentation de l'islamophobie) +just6 (le racisme exprimé et diffusé dans une sorte de littérature captivante).**

Séquence 5 :

Analyse de la séquence 5 :

Prop5 :

*« Encore une fois, les mots ne sont pas neutres. Le 11 septembre 2001, à la suite d'un acte terroriste commis à New York, les Etats-Unis se sont engagés dans des guerres absurdes qui ont fabriqué, peu à peu, des réactions monstrueuses. ».*

Cette proposition décrit, selon l'auteur, l'essence du sentiment de haine et d'islamophobie, et la montée terroriste dans le monde. Selon notre source, le 11 septembre 2001 marque un tournant décisif dans la progression du mouvement djihadiste engagé par des mouvements de guerre qui ont eu des impacts sur les relations politiques entre les états.

Just7 :

*« La quarre contre l'Irak a été dans une grande sauvagerie et elle n'obéissait à aucune rationalité impériale. C'était, disent certaines analyses, la première guerre de la mondialisation. Elle a fabriqué, sous de fausses preuves, une menace mondialisée, elle a fini, à force de persévérance dans la violence, par la rendre réelle. »*

Cette proposition se justifie par la guerre contre l'Irak qui a, à coût sur, fait progresser les sentiments haineux à l'encontre de l'islam et de la communauté musulmane. Une guerre qui n'a de but que de venger les attaques terroristes du 11 septembre 2001, une guerre absurde et non justifiée. Certains analystes y voient une sorte de guerre de la mondialisation. Une sorte de menace mondialisée qui a finalement aboutie à des violences barbaresques et indignes, c'est à ce moment précis que vouloir anéantir le phénomène on la fait évoluer.

**Arg 5= pro 5 (le soulèvement terroriste dans le monde) + just7 (la guerre contre l'Irak).**

Séquence 6 :

Analyse de la séquence 6 :

Prop 6 :

*« En France, comme en Europe, il est difficile de ne pas observer depuis des années une fabrication médiatique et systématique de l'islamophobie qui n'a fait que prendre de l'ampleur au fil de l'aggravation de la crise économique et sociale. »*

Dans cette dernière proposition, il est clairement étalé que l'un des terres constituant et favorisant l'envol islamophobe sont incontournableement les masses médiatiques impliquant par là une détérioration économique et sociale particulièrement en France et en Europe de manière générale. Conscient de cette situation, une masse sociale, sous la férule de l'union syndicale Solidaires, a clairement dénoncé ces attitudes barbares ordonnant une séparation de toutes formes de stigmatisation.

Just 8:

*« En France, l'Union syndicale Solidaires a annoncé, dans un communiqué de dénonciation du carnage, qu'elle « s'opposera aujourd'hui comme hier à toute stigmatisation qui pourrait résulter d'une volonté politique d'assimiler des personnes au nom de leur culture ou de leur religion à cet acte atroce ». »*

Ce qui justifie cette proposition est le soulèvement de la société dénonçant le carnage et mettant en garde toute sorte de stigmatisation ou d'assimilation de personnes au nom de leur culture ou de leur religion que l'on pourrait faire à travers notamment une démarche politique. Elle témoigne aussi l'alignement du journaliste à l'idée de la dénonciation des faits meurtriers, affectant les sociétés du monde et les politiques d'assimilation qui ont depuis plus d'un siècle témoignées leur échec voire notamment le combat militant d'Aimé Césaire.

**Arg6=prop6 (islamophobie) +just8(l'union syndicale solidaire et assimilation de personnes au nom de leurs cultures et leurs religions a cet acte).**

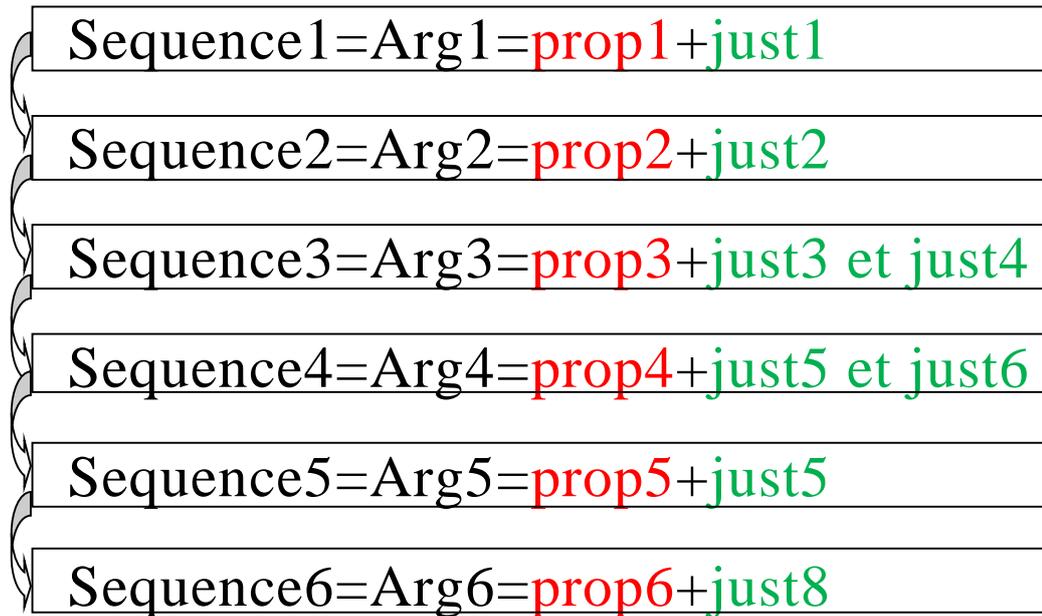
A travers les séquences que nous avons relevé du texte, proposant et justifiant des thèses, la trame du texte se dévoile plus claire. Nous rappellerons que l'intitulé de cet article est « inquiétude », un terme à connotation significative dévoilant la pensée de l'auteur au sujet du carnage contre le journal satirique Charlie Hebdo. Notre analyse nous a permis de dévoiler les connotations plurielles du terme « inquiétude » employé par l'auteur pour parler de cet évènement.

De prime abord, et avec une lecture littérale, le terme inquiétude peut renvoyer à un sentiment général quant aux dit évènement. Cependant, l'analyse révèlera un sens plus profond qu'attribue l'auteur au mot « inquiétude » faisant état d'un climat politico-social morose qui affecte la France et l'Europe d'une manière générale pas seulement, plus important encore, la progression du sentiment de haine contre l'islam et l'ensemble de la communauté s'y rattachant.

L'auteur a consciemment émit des craintes a l'encontre de cette situation qui aurait des conséquences néfastes sur le développement économique-social de la France. Le soulèvement de masse sociale en France et un peu partout en Europe est un indicateur d'une prise de conscience collective de ces évènements barbares qui pourraient affecter les personnes dans leur culture et leur religion. Cette prise de conscience est certes souhaitée et encourage able afin d'apaiser les tensions mais sera-t-elle plus forte que le sentiment nationaliste démesuré et à outrance ? Voilà la toile de fond constituante de l'idée mère de l'article et de l'ensemble des éléments d'argumentation s'y rattachant.

Afin de donner une idée précise de ce que nous avancer jusque-là autour de l'article « inquiétude » nous proposeront le schéma suivant :

**Schéma du support n1 :**



LEGENDE:

	: Suivie par .	just3	: ternissement de l'image de l'islam
	: Début.	Prop 4	: l'amalgame.
	: Fin.	Just4	: situation confuse.
Séquence	: opinion argumentation.	just5	: augmentation de l'islamophobie
Arg	: argumentation=propositio	just6	: le racisme exprimé et diffusé dans une sorte de littérature captivante.
Justification.		Pro 5	: le soulèvement terroriste dans le monde.
Prop1	: le carnage.	just6	: la guerre contre l'Irak.
just1	: la révolusion.		
prop2	: la haine.		
just2	: le contexte.		
Prop 3	: condamnation des faits.		

• **Support 2 : Solidarité de Omar BELHOUCHE :**

Séquence 1 :

Analyse de la séquence 1 :

Prop1 :

*« Un crime inqualifiable... Comment peut-on attaquer, avec autant de froideur, des caricaturistes aussi prestigieux, les abattant un par un, en pleine conférence de rédaction, au centre de Paris ? Le scénario paraît irréel, difficile à imaginer. Pourtant, la réalité nous rattrape. »*

Nous avons dans cette séquence 1 du texte « solidarité » un acte de jugement émis par le journaliste autour des événements voire le crime perpétré à l'encontre des membres du journal Charlie Hebdo. La proposition que nous avons ici est donnée sous forme de jugement personnel reflétant par la même le sentiment unanime de tout citoyen du monde.

Just 1 :

*« Un jour sombre pour la presse mondiale, celle attachée à la liberté et à la démocratie. L'acte est terrifiant, barbare. Nous sommes indignés et très touchés par ce massacre, que nous condamnons de toutes nos forces. »*

La justification apportée à ce jugement se réfère à un ensemble de qualifiant employé sous forme d'adjectif, de nom et de verbes à l'exemple de : terrifiant, barbare, indignés, condamnons.

Il est à noter que la construction de l'argumentation de la séquence 1 du texte se construit également autour d'une incompréhension formulée sous forme d'interrogation. En effet le journaliste s'interroge sur le comment de la chose qui a pu se produire au centre même de Paris. Il va dans ce sens en soulignant que la liberté et la démocratie est fortement atteinte par cet acte.

**Arg1= prop1 (l'acte criminel contre Charlie Hebdo) + justif1 ( acte barbare...).**

Séquence 2 :

Analyse de la séquence 2 :

Prop 2 :

*« Rien ne doit justifier un tel attentat. »*

Le refus catégorique de l'avis majoritaire de la citoyenneté mondiale semble être acquis aux profits du journaliste qui semble revendiquer toute sorte d'amalgame, religieux ou politique, en engendrant des crimes barbares. Attentas non justifiés tel est l'avis émis par le journaliste pour décrire l'attentat.

Just 2:

*« Ni les caricatures de Charlie Hebdo sur le prophète Mohamed, ni l'intervention française en Irak contre la nébuleuse islamiste Daech, ni le climat islamophobe qui règne en France... Nous avons vécu en Algérie, entre 1993 et 1998, une situation similaire, tout aussi dramatique. Soixante-dix journalistes ont été froidement assassinés par les islamistes radicaux, GIA, FIDA... les bras armés du FIS. »*

Selon l'auteur aucun des événements qui ont pu se produire dans le monde à l'instar de montée islamophobe, la guerre de l'Irak, Daech... ne justifient aucunement de tel comportement criminel.

Dans cette séquence 2, il y a une forme transposition d'événements similaires qu'a connus l'Algérie dans cette phase sombre de notre Histoire que l'on appelle communément « la décennie noire ». Il s'agit d'un rappel historique ayant pour but de rappeler des situations similaires à celle de Charlie Hebdo qui se sont passées en Algérie.

Just 3 :

*« De brillants et talentueux collègues ont été abattus lâchement, des fatwas ont été lancées contre tous les journalistes, indépendamment de leurs convictions, sensibilités politiques, arabophones, francophones... Des moments sombres*

*pour la presse algérienne. L'attaque sanglante contre Charlie Hebdo nous replonge dans ce passé dramatique et pénible, chargé de peur et d'angoisse. Nous nous demandons d'ailleurs jusqu'à présent comment nous avons pu tenir face au rouleau compresseur des terroristes islamistes. »*

Nous retiendrons également pour cette séquence une deuxième justification qui apporte un élan de comparaison et de la solidarité pour les journalistes attaqués lors de ce crime touchant la rédaction Charlie Hebdo. Des crimes similaires rappelons-le ont été enregistrés en Algérie affectant aussi les pratiquants de la presse algérienne.

Le journaliste se demande par quels moyens nous avons pu sorti de cette situation tragique, qu'il nomme « rouleau compresseur », et laisse sous-entendre, par ce questionnement, une sorte de réfèrent à l'Algérie afin de remédier à cette situation que connait la France.

Cette situation fait ressortir l'émoi du journaliste et de sa peine à l'égard de ce crime, il se considère partie prenante et partage cette douloureuse peine lui qui a connu et vécu de semblables situations en Algérie.

**Arg2= (acte injustifiable) +just2(rappel de situations similaires dans le monde) +just3(compassion et solidarité pour la rédaction de Charlie Hebdo).**

Séquence 3 :

Analyse de la séquence 3 :

Prop3 :

*« Il fallait résister pour préserver un minimum d'espace d'expression, témoigner de la réalité atroce dans laquelle notre pays était plongé, décrire les souffrances de la population. »*

La proposition qui émane de la séquence 3 est considérée comme une proposition alternée, reposant sur les justifications de la séquence 2. Cette proposition est considérée comme une évaluation des crimes enregistrés contre la rédaction Charlie Hebdo et ceux précédemment enregistrés en Algérie.

La proposition qui en ressort de la séquence 3 est la préservation de l'espace d'expression. L'espace d'expression journalistique est, avant tout, au service du peuple Il se considère le Porte-parole du peuple dans ses préoccupations quotidiennes, ses implications politiques, ses revendications sociales...etc. Il semble que cette prise en charge par les medias de la parole du peuple pose problème à ces détracteurs voire l'ennemi des medias et par la même l'ennemi du peuple.

Just 4:

*« Le terrorisme cherche à plonger nos sociétés dans le chaos et la terreur, pour «un ordre nouveau» ! Nous comprenons ce que ressentent les journalistes français : la douleur de perdre de talentueux caricaturistes, des collègues et amis..., l'impuissance face à une telle forfaiture, se sentir désarmé alors que déferle la violence. »*

Ces propos se justifient par ce désir et cette volonté affichée de plonger les peuples dans le chaos et la terreur. Le journaliste nous lance une intrigue à travers notamment « un ordre nouveau ! », il paraît révélateur à plus d'un titre des causes principales des attentats de la terreur à régenter le monde et façonner un nouveau monde bâti sur l'immoralité, l'intolérance et la barbarie.

Profondément touché, le journaliste fait état de ses sentiments les plus meurtris où se mêlent compassion et soutien avec ses compagnons de route qu'il désigne par collègues et amis. Le sentiment d'incapacité à réagir à de telles atrocités de faits, fait nettement ressortir auprès du journaliste algérien à l'égard de cette violence acharnée qui continue malheureusement.

**Arg3=prop3 (altérée a just2et just3 de seq2) +just4 (état des sentiments les plus meurtriers)**

Séquence 4 :

Analyse de la séquence 4 :

Prop 4 :

*« S'attaquer à la liberté de la presse, partout dans le monde, c'est chercher à détruire les fondements de la démocratie. »*

Dans cette dernière séquence, nous relevons la pertinence d'une thèse formulée autour de la liberté de la presse dans le monde. Notion clés et moyen incontournable de la diffusion des informations par les medias, elle se fonde autour de la liberté des peuples à exprimer leurs opinions et sur la démocratie comme signe la liberté des peuples.

Just 5 :

*« Ce crime frappe l'ensemble de la presse mondiale. C'est pour cette raison que nous nous sentons si concernés. Charlie Hebdo doit continuer à exister pour mettre en échec ce projet macabre et ténébreux de le faire disparaître. »*

Cette thèse se justifie par d'abord l'implication de l'ensemble des acteurs du monde des médias car se sentant eux aussi impliqués, à des niveaux divers, par ce qui s'est passé à Paris autour de Charlie Hebdo mais également, ce souci de voir leurs activités journalistiques dominées par la terreur.

Cette implication dévoile le sentiment de peur de l'ensemble des tenants des médias à voir l'espace de liberté de presse mal mené et attaqué. Ensuite, l'auteur installe une réaction, une politique à adopter, comme une forme de combat, pour faire face à ces forfaitures en poursuivant l'activité journalistique telle engagée ou inspirée par un projet quelconque.

**Arg4=prop4 (la liberté d'expression des peuples) +just5(le combat impératif des peuples pour faire face aux forfaitures).**

Cette thèse se justifie par d'abord l'implication de l'ensemble des acteurs du monde des médias car se sentant eux aussi impliqués, à des niveaux divers, par ce qui s'est passé à Paris autour de Charlie Hebdo, mais également ce souci de voir leurs activités journalistiques dominées par la terreur.

Cette implication dévoile le sentiment de peur de l'ensemble des tenants des médias à voir l'espace de liberté de presse mal mené et attaqué. Ensuite, l'auteur installe une réaction, une politique à adopter, comme une forme de combat, pour faire face à ces forfaitures en poursuivant l'activité journalistique telle engagée ou inspirée par un projet quelconque.

**Schéma du support n2 :**



LEGENDE:

	: Suivie par.	Arg : argumentation=proposition+ Justification.
	: Début.	
	: Fin.	Seq1 : un crime inqualifiable. Que nous condamnons de toutes forces
	: Séquence alternée.	Prop1 : un inimaginable
Séquence	: opinion argumentation.	Just1 : acte barbare
prop2	: acte injustifiable	Seq2 : rien ne doit justifier ...les bras armés du FIS.
just2	: rappel des situations similaires dans le monde	Just4 : état des sentiments les plus meurtries.
just3	: compassion et solidarité.	Seq4 :s'attaquer à la liberté....de la faire disparaître.
Seq3	: il fallait résister ....déferle la violence.	Just5 : le combat impératif des peuples pour faire face à la forfaiture
Prop3	: alterné la just2et just3de la seq2.	Prop4 : la liberté d'expression des peuples

• **Support 3 ignoble de O.Abrous**

Séquence 1 :

Analyse de la séquence 1 :

Prop 1 :

« *La France vient de connaître l'attentat le plus meurtrier depuis 40 ans.* »

La première séquence de ce texte est une évaluation chiffrée de l'attentat meurtrier qu'a connu la France, sous prétexte de caricatures offensant le Prophète et ce depuis 2006. Cette évaluation ouvre le texte que nous proposons à l'étude, comme une sorte de préambule décrivant la

situation, dans le temps et l'espace, alarmante dans laquelle se trouvent la France et plus particulièrement l'Espace journalistique Charlie Hebdo.

Just 1 :

*« L'acte, qui relève de l'horreur et de la barbarie, a eu lieu au cœur de Paris et a ciblé le journal Charlie Hebdo qui s'est fait remarquer par la publication de caricatures offensant le Prophète, et ce, depuis 2006. Cela ne peut, en aucun cas, justifier ce carnage qui s'est soldé par la mort de douze personnes dont quatre dessinateurs de presse de renommée internationale et une atteinte flagrante à une liberté d'expression consacrée. »*

Pour l'auteur, cet acte barbare ne peut en aucun cas se justifier par quelconque prétexte religieux soit-il. Il y voit une atteinte démesurée à la liberté d'expression qui se voit limogée par de tels comportements d'une vision primaire et une intolérance sans limites.

**Arg= prop 1 (attentat meurtrier) + just1 (aucun prétexte ne justifie cet acte).**

Séquence 2 :

Analyse de la séquence 2 :

Prop 2 :

*« L'Algérie a eu, dans les années 90, à connaître des carnages et des assassinats : plus de cent journalistes morts pour leurs écrits et deux attentats, l'un qui a visé un journal, L'Hebdo Libéré, et le second la Maison de la presse baptisée d'ailleurs au nom de Tahar Djaout, le premier journaliste fauché par les balles assassines des islamistes. »*

Cette deuxième séquence est considérée, elle aussi, comme évaluation changeant cette fois ci de temps et d'espace nous renvoyant à un autre contexte similaire aux évènements qui se sont déroulés en France. L'auteur propose l'Algérie comme terrain d'évaluation de ce qu'il a pu connaître

comme tragédie durant les années 90, bouleversant la société algérienne et les portes paroles du peuple que sont les medias.

En effet, plusieurs personnalités journalistiques sont périées lors de ces évènements pour avoir osé dire la vérité et défendre la cause nationale de leur pays. Le cas de Tahar Djaout est certainement le plus représentatif de cette tragédie, mais aussi des Hebdomadaires nationaux qui se sont engagés au nom de la vérité de dévoiler des situations néfastes et incompréhensibles du peuple.

Just 2 :

*« Nous ne pouvons donc que condamner cet acte qui relève de la barbarie et de l'ignorance des valeurs et de la liberté d'expression. »*

Ce qui justifie cette proposition est certainement l'injustifiable, si ce n'est l'ignorance et la barbarie des actants de la soumission et du meurtre. La liberté d'expression, nous dévoile l'analyse de cette séquence, voilà ce qui justifie de tels actes.

**Arg 2 = prop 2 (évaluation des actes similaires en France) + just 2 (l'ignorance et la barbarie des actants).**

Séquence 3 :

Analyse de séquence 3 :

Prop 3 :

*« L'Europe, en général, et la France, en particulier, n'ont pas jugé à sa juste valeur l'hydre terroriste dont la matrice est toujours en activité »*

La thèse formulée à travers la séquence 3 de ce texte, fait état d'une sorte de condamnation. L'auteur rejète la faute à l'Europe et en particulier la France de n'avoir pas su prendre au sérieux le phénomène du terrorisme qui faisait ses prémisses en France. On y lit également une sorte de jugement

accablant la France de s'être éloigné de cette question et de n'avoir point pris des mesures radicales d'une montée progressiste du terrorisme.

Just 3 :

*« La politique d'endoctrinement menée insidieusement à travers les réseaux sociaux par les réseaux salafistes sur des jeunes fragilisés par une précarité due à la crise et qui se retrouvent manipulés au nom d'un discours qui est loin des valeurs de l'Islam. »*

Justifiant ces propos, l'auteur dénonce la politique d'endoctrinement engagée, dans les réseaux sociaux, par les réseaux salafistes. La France est passée par une situation difficile sur le plan social et économique dont les jeunes sont l'élément le plus affecté de cette situation.

Fragilisés par cette situation, les manipulations salafistes ont trouvé un terrain propice à leur propagande. Dans cette situation, telle dite implicitement dans le texte, l'auteur nous dévoile les raisons que l'on pourrait cerner autour de deux éléments : l'Etat Français est impliqué dans cette situation dramatique pour n'avoir pas su trouver des solutions à temps et de n'avoir pas su prendre des mesures adéquates pour faire face à la montée terroriste.

Aussi, le climat socio-politique en France, divisé par des démarches d'exclusion, d'une vision ethnique de la société, est certainement la raison la plus accablante de ce que vit la France comme drame aujourd'hui. Le discours religieux qui est prononcé aujourd'hui en France autour notamment de l'islam laisse beaucoup d'interrogation sur les valeurs et les assises d'un état.

**Arg3=prop3 (la négligence de la France d'une montée progressiste du terrorisme) + just3 (la politique d'endoctrinement des réseaux salafistes).**

Séquence 4 :

Analyse de la séquence 4 :

Prop 4 :

*« Le ver est dans le fruit et il s'agit de savoir comment attaquer le mal à la racine sans tomber dans l'islamophobie. »*

Brièvement, l'auteur s'accorde une recommandation, ce que l'on pourrait désigner à proprement parler dans cette étude, une prescription. Il use de métaphore qui n'est en soi qu'un proverbe d'usage fréquent correspondant à cette situation pour décrire à la fois le mal qui sévit en France et un peu partout dans le monde, et éventuellement une suggestion qui nous amène à réfléchir le problème et trouver des solutions. Dans cette démarche, le proverbe est révélateur d'un état de fait et amène vers cette proposition de solution qui serait d'attaquer le mal à la racine. Le mal, ici évoqué, est l'islamophobie.

Pour l'auteur, le point crucial de cette moisissure qui sévit en France est cette incompréhension voire manipulation de l'islam à des fins politiques n'ayant pour but une division de la société, l'atteinte de l'islam et à ses valeurs fondatrices qui est à l'origine de ces bouleversements sociaux engendrant des terreurs et des crimes barbares.

Cette séquence est définie comme proposition se construit autour d'une prescription qui ne se justifie pas si ce n'est pas son statut lui-même.

Dans cette démarche, l'analyse que nous nous proposons de faire sur ce texte s'inscrit, rappelons-le, dans l'analyse micro-séquentielle établissant la valeur de chaque séquence par rapport à ce qui la distingue comme engagement. Ainsi, cette séquence est définie comme prescription qui nous donne, dans l'analyse argumentative, une opinion.

**Arg 4= prop 4 (prescription pour trouver des solutions) + just (opinion).**

Séquence 5 :

Analyse de la séquence 5 :

Prop 5 :

*« Le climat délétère qui a envahi l'Europe et les signes d'hostilité envers les musulmans »*

Dans cette proposition, l'auteur fait état du climat sensible et hostile qui affecte la communauté musulmane en Europe. Il y va en disant que cette situation prédominante en Europe, stigmatisant l'islam et les musulmans, est à l'origine du marasme qui affecte les pays d'Europe de manière générale.

Les politiciens et intellectuels de ce continent ont largement contribué à installer des tensions sans précédent entre les différentes communautés d'Europe. Ces discours politiques ont, selon l'auteur, permis l'émergence de personnes extrémistes qu'il qualifie dans son texte de « fous de Dieu ».

Just 4 :

*« Aussi bien par des déclarations de politiques que par des écrits d'intellectuels, ont fini par stigmatiser des "fous de Dieu" qui n'ont aucune barrière avec l'extrémisme. Les condamnations sont unanimes et émanent de toutes les capitales du monde. ».*

Dans cette proposition s'insère également une justification qui serait le rôle majeur des politiciens à favoriser de telles tensions et l'apparition du mal. Ce mal propulsé par des tenants de la politique et certains intellectuels a été vite condamné par la communauté internationale. De peur de voir l'extrémisme prendre un envolé sans précédent, plusieurs pays du monde se sont révoltés et pointés du doigt le rôle prépondérant qu'ont joué les politiciens dans cette tournure au vinaigre que connaît le monde et la floraison de l'extrémisme et des actes barbares qui s'y rattachent. L'auteur

nous fait clairement comprendre l'origine du mal et les éléments encourageants son expansion.

**Arg 5= prop 5 (le climat sensible qui affecte la communauté musulmane)  
+ jut4 (la révolte contre les politiciens qui sont pointés du doigt)**

Séquence 6 :

Analyse de la séquence 6 :

Prop 6 :

*« Cet attentat abominable rappellera peut-être à tous ceux qui doutent des intentions de la mouvance fondamentaliste ce qu'elle représente réellement et de quoi elle pourrait être capable. »*

Prop 7 :

*« La mobilisation est plus que jamais nécessaire pour protéger les acquis de la République et le principe chèrement payé qu'est la liberté d'expression. »*

Dans cette dernière séquence, nous retenons, deux propositions qui émanent de l'auteur de ce texte sous forme d'un avis et d'une prescription sans justifications nous donnant deux opinions.

Les deux opinions développées, la première sous forme d'avis pointe du doigt un non prise en charge sérieuse du phénomène par les instances publiques et des dangers qui en pourraient émaner. L'Europe, particulièrement la France commence à payé déjà une tribu qui pesé sur le climat social et politique.

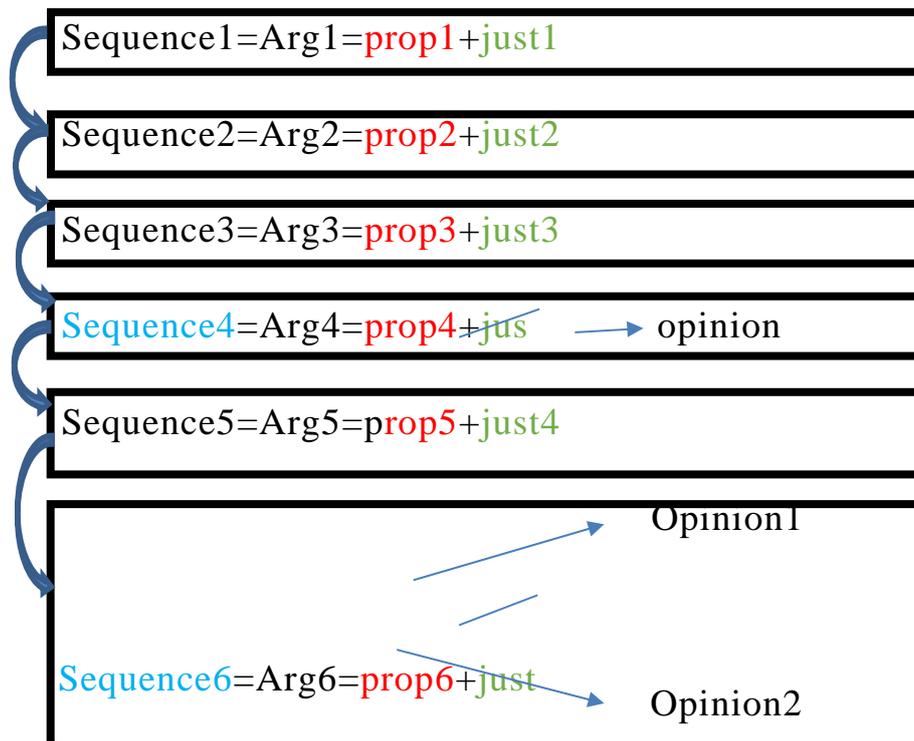
Le deuxième est une sorte de recommandation que l'on appellera prescription recommande une mobilisation pour défendre la République et ses valeurs, de cet acquis dûment payé qui est la liberté d'expression.

Nous retiendrons à travers ces propositions l'idée fondamentales de défendre la liberté d'expression et une mise en garde des éléments socio-

politiques et religieux qui mettent en péril la notion fondamentale de tout état qui est la république.

**Arg6= prop 6 (non prise en charge du phénomène) + prop 7 (la mobilisation pour défendre la République et ses valeurs) +just 2 opinions**

**Schéma du support n3:**



### LEGENDE:

	: Suivie par.	consacrée.
	: Début.	Porop1 : attentat meurtrier.
	: Fin.	Just1 : aucun prétexte ne justifie cet acte.
Séquence	: opinion argumentation.	Seq2 : l'Algérie a eu....de liberté d'expression.
Arg	: argumentation=proposition+ justification.	Seq3 : l'Europe en général...valeurs de l'islam.
séquence opinion	: justification absente.	Prop3 : la négligence de la France d'une montée progressive du terrorisme.
Seq1	: la France vient....liberté d'expression	Just2 : l'ignorance et barbarie.
Prop2	: évaluation des actes similaires en France.	Jus4 : la révolte contre les policiers qui sont pointés du doigt.
Just3	: la politique d'endoctrinement des réseaux salafistes.	Seq6 : cet attentat abominable....la liberté d'expression.
Seq4	: le vers est le fruit ...sans tomber dans l'islamophobie.	Prop6 :
Prop4	: prescription pour trouver des solutions.	Opinion1 ; non prise en charge des phénomènes Europe France en particulier
Seq5	: le climat....les capitales du monde.	Opinion2 : la mobilisation pour défendre la république et ses valeurs
Prop5	: le climat sensible hostile qui affecte la communauté musulmane.	

La micro- analyse faite des textes que nous proposons à l'étude détermine une partie de ce travail d'investigation autour de la structure argumentative et de sa schématisation comme nous le montre les schémas ci-dessous. Cette partie de l'analyse permet d'étaler, en exemple, les fondements de l'argumentation et ce qui la caractérise.

Ce qui est appelé analyse micro-analytique, c'est cette possibilité que nous offre cette démarche de définir la nature des justifications, des arguments fournis par un éditorial. Le cas présent, les trois éditoriaux analysés permettent d'en dégager une structure argumentative autour du thème central « Charlie Hebdo », des évènements sanglants qui s'y attachent faisant l'actualité de la presse mondiale et des connotations qui s'articulent tout autour des évènements sus-indiqués.

Le corpus analysé fait clairement état d'une chaîne argumentative se constituant d'une proposition munie d'une ou plusieurs justifications (support 1 et support2), excepté quelques propositions ôtées de justifications (support 3) et s'inscrivent dans une logique argumentative renvoyant à un schéma argumentatif autour de : thèse, prescription, avis, évaluation et jugement ou encore opinion.

Aucun jugement de valeur n'a été recensé et l'on reste dans une perspective de jugements de faits. Cette attitude d'analyse confère aux textes une valeur objective faisant état d'une réalité ou quelques formes de données, une manière commode qui attribue aux textes une valeur de vérité. Ce schéma de pensée rejoint les propos de Searle autour de l'objectivité/subjectivité qui définit les jugements de faits comme, non seulement, jugements objectives mais aussi à portée cognitive c'est-à-dire ; porteur de connaissances.

Les trois textes de M Saadoune, O Belhouchet et O. Abrous, optent pour cette démarche. Une sorte de référence à des aspects de la réalité de l'évènement s'appuyant sur des éléments rationnels en appréciations objectives. Cependant une nette prise de position se dégage à la lecture des propositions, tous types confondus, des éditoriaux décortiqués. Si l'on considère l'ensemble des unités constitutives de l'argumentation des éditoriaux précédemment analysés à la lumière de l'observation micro-analytique que nous avons réalisée, nous remarquons que soient-elles sont munies de justifications et se constituent de ce fait en propositions ou opinions se justifiant par un jugement.

L'analyse micro-analytique nous permet une compréhension des piliers de la structure argumentative éditoriale des trois quotidiens algériens et d'en connaître les constituants sous forme de supports qui permettent l'argumentation.

Il se dégage à l'examen macro-analytique que la base de l'argumentation des trois éditorialistes est composée majoritairement de propositions et faiblement d'opinions. Les arguments sont amplement développés (énumérer les arguments pour chaque textes).

La plupart du temps, ces éditorialistes s'appuient sur des justifications qui mettent en avant leurs propositions. Ils expriment des faits et les confortent d'une démonstration. La totalité de leurs argumentations reposent sur des propositions déterminant une prise de position à connotation de vérité.

Le travail d'analyse que nous avons pu faire autour des trois éditoriaux nationaux à élucider le trait principal de cette démarche visant d'abord à repérer les formes d'arguments et leur portée dans un discours médiatique. Ensuite, ce travail a permis de mettre en exergue les traits de l'argumentation, leurs nuances voire leurs dimensions.

En effet, l'analyse des fondements de l'argumentation, des trois éditoriaux étudiés, permet d'en fournir une certaine appréciation et, par extension, de dégager quelques considérations générales relatives avec l'évaluation de l'argumentation. Pour le formuler globalement, nous pouvons estimer, à la suite de leurs études micro-analytique, que le socle de l'argumentation éditoriale, mis à l'étude, est une valeur démonstrative très forte.

Sur le plan micro-analytique, elle révélera que l'argumentation de ces trois éditorialistes se construit autour de justifications très concrètes comme des faits, des exemples, des données statistiques ou sur un plan plus abstrait, une idée générale, une norme, un principe, un précepte, voire une loi, en somme une considération universelle.

L'énonciation des trois éditorialistes manifestent l'approbation à leur égard de celui qui les exprime, mais elles prétendent à la vérité et les locuteurs qui les endossent, loin de les faire relever de sa préférence subjective, leur attribut une validité propre indépendante de son approbation s'appliquant à tous.

De cette évaluation argumentative, nous pouvons en extraire des exemples dont les justifications reposent sur des faits réels renvoyant à la réalité perçue voire vécue par les trois éditorialistes algériens durant « la décennie noires » dont les sentiments se manifestent de manière révoltée expliquant cet état de fait, de compassion, de frustration et d'incompréhension. Pour une meilleure lisibilité des faits argumentatifs et leur justification nous proposons les illustrations suivantes témoignant d'une réalité et d'un effet commun :

Just 1 *« ce n'est donc pas le moment de débattre des idées ou des choix éditoriaux de Charlie Hebdo. A moins de souligner, avec force, qu'aucune de ces idées, qu'aucune caricature, qu'aucun choix éditorial ne justifie la violence, le sang, le carnage » ([p6] du Q d'Oran)*

Just 2 *« Un jour sombre pour la presse mondiale, celle attachée à la liberté et à la démocratie. L'acte est terrifiant, barbare. Nous sommes indignés et très touchés par ce massacre, que nous condamnons de toutes nos forces »([p5-7]d'El Watan)*

Just 3 *« L'acte, qui relève de l'horreur et de la barbarie, a eu lieu au cœur de Paris et a ciblé le journal Charlie Hebdo qui s'est fait remarquer par la publication de caricatures offensant le Prophète, et ce, depuis 2006. Cela ne peut, en aucun cas, justifier ce carnage qui s'est soldé par la mort de douze personnes dont quatre dessinateurs de presse de renommée internationale et une atteinte flagrante à une liberté d'expression consacrée. » ([p2-3] de Liberté)*

Ces trois justifications choisies pour illustration ont une valeur de vérité, de justesse et d'exactitude conférant aux faits une véracité établie et

partagée par tous. L'attribut de vérité se consolide par des justifications formelles dépassant les jugements de valeur, la subjectivité individuelle et pose le fait comme une réalité contrastant une argumentation justifiée loin de toute subjectivité ou de jugement de valeur. Les arguments à justifications concrètes ou théoriques donnent aux textes une puissance démonstrative encore plus importante que les arguments reposants sur des jugements de valeur pour constituer la justification.

Dans une perspective macro-analytique, les séquences argumentatives expriment majoritairement des séquences coordonnées excepté l'éditorial de O. Abrous muni de séquences insérées.

Ce schéma s'explique par une logique discursive tramant les faits sous une forme de linéarité continue défilant les faits et justifiant les propositions, cette démarche confère aux textes une dimension argumentative certaine, perçue comme le produit d'une vérité. Cette manière de traiter le thème avec force argumentative met en évidence un ressenti partagé et vécu par nos éditorialistes se sentant en partie affecter et impliquer dans ces événements. Si les trois textes analysés mettent en évidence une force argumentative munie de propositions et de justifications est sans doute le fait d'une révolte interne des trois éditorialistes par rapport aux événements.

La démarche argumentative de ces trois éditorialistes pouvait facilement prendre un autre envol, pouvant être subjectif, vu le sentiment partagé et l'affecte commun mais ils se sont résignés à faire état des lieux expliquant les faits de manière objective et neutre.

Ce positionnement est fort remarquable vu l'importance des faits dévoilant le professionnalisme et les capacités de discernement quand on fait les trois éditorialistes dans leurs textes.

Le travail dont nous venons de faire la lecture reste exploratoire. Il ne fait état que du développement d'arguments et de l'émission des opinions dans un corpus relativement restreint d'éditoriaux. Il faudrait conforter les

résultats de l'analyse notamment ceux ayant trait à la moyenne d'arguments et d'opinions par éditorial et, surtout, au ratio argument/opinion, par des études plus exhaustives.

### **III.2.2. L'argumentation éditoriale : une articulation référentielle au service du sens**

Le travail d'analyse réalisé autour de l'argumentation des articles « solidarité », « ignoble » et « inquiétude », nous a dévoilé, un ensemble de structure et de proposition argumentative constituant le schéma argumentatif global du texte. Ces articles fournissent une argumentation spécifique relative au thème central « Charlie Hebdo » et des événements qui s'y rattachent formant l'actualité de la presse mondiale.

L'argumentation se décline dans ces articles sous forme de propositions accompagnées de justifications, entrant dans le cadre d'une logique argumentative. De manière générale l'argumentation est orientée vers une perspective de jugement de faits, ce qui lui confère une valeur objective et véridique à connotation positionnelle. Cette position est le propre de la posture du journaliste qui se pose en interprète de l'actualité. Dans ces textes, les journalistes tentent de déchiffrer l'actualité à travers des éléments concrets faisant état de ce que nous avons appelé l'actualité. Cependant l'actualité se manifeste comme un tissu troué, complexe, très souvent contradictoire et lacunaire. Cette situation est le propre de l'information par rapport à une actualité qu'affronte un texte journalistique très souvent opac et pluriel. Cet état de fait est du fait d'évènements et de discours, de discours sur les événements. C'est cette particularité qui intéresse tant le déchiffrement du contenu médiatique à travers ses signes et ses codes pour dévoiler le sens à travers l'intention médiatique.

Cela nous rappelle à juste titre les propos de Ricœur à ce sujet sur les structures de significations : « où un sens directe, primaire, littéral, désigne par surcroit un autre sens indirect, secondaire, figuré, qui ne peut être appréhendé qu'à travers le premier » (P.Ricœur, 1962 :16).

Cette notion singulière du remarquable est liée justement à ce second sens permettant de distinguer dans l'information les éléments qui font sens de ceux qui relèvent d'une information primaire.

C'est pour cela que l'acte inaugural de l'activité journalistique doit comprendre un travail d'interprétation consistant à déchiffrer le sens caché du sens apparent, de la signification impliquée de la signification littérale.

Cela se dégage perceptiblement, dans les trois articles, corpus de notre recherche, à travers une argumentation qui se veut de prime abord littérale mais dévoilant lors de l'interprétation une signification impliquée, ce qui est désigné par le remarquable.

Ces articles manifestent un intérêt pour l'actualité mondiale se voulant une instance informative générale et globale informant un état de choses réelles et perceptibles que l'instance réceptrice est en droit de recevoir. De ce fait, l'instance médiatique met une évidence le droit à une information telle vécue et perçue dans le monde. Ceci dit, l'ampleur d'un tel évènement suscite une réaction, par obligation informative, évidente rentrant dans les principes de l'instance médiatique. En revanche, c'est cette ampleur qui attire particulièrement notre attention autour d'une telle implication de l'instance médiatique algérienne à divulguer l'information et la répandre à la masse formant ce qui est désignée par instance réceptrice.

L'instance médiatique témoigne de cette implication autour des évènements « Charlie Hebdo », d'une intention significative à vouloir exprimer un sentiment qui est la sienne. Ce sens caché, perceptible par l'effort de l'interprétation dévoile un sens caché pertinent qu'il faut dévoiler.

A travers l'argumentation des trois articles misent à l'étude représentant une instance médiatique particulière, cet état de fait se dévoile clairement aux travers d'une argumentation appuyée de justifications dévoilant à la fois un ancrage référentiel et des sentiments partagés. Un ancrage référentiel par rapport à un vécu similaire par lequel l'instance médiatique algérienne est passée.

Nous l'avons explicitement étalé lors de nos chapitres précédents exprimant un vécu similaire voire identique, emmaillé de meurtres et d'assassinats. L'instance médiatique et la masse populaire algérienne se retrouve dans ce contexte à la fois affectée et impliquée. Des sentiments partagés quant à eux font appel directement et spécifiquement à l'instance médiatique.

Le corpus étudié dévoile clairement cette forme d'implication sentimentale affectant les journalistes de ce vécu dramatique. Ils se sentent concerner parce que l'instance journalistique est passée par ces événements comme le témoigne ce rappel constant et permanent de ce qui s'est passé en Algérie durant la décennie noire. Des personnages emblématiques font surface dans l'ensemble de notre corpus pour marquer ce rappel historique et ce sentiment meurtrie.

C'est particulièrement ces éléments constituant ce que nous avons désigné par référent historique et sentiment partagé que se joue et se manifeste l'argumentation des trois textes formant notre corpus.

L'interprétation du sens de ces textes suppose une telle démarche pour faire réapparaître l'intention de l'instance médiatique. Il est certes, que l'interprétation est plurielle, elle l'est par rapport à un contenu référentiel. L'information à contenu littéral est identique renfermant des éléments concrets et réels par rapport à une situation donnée, le cas de « Charlie Hebdo », partout dans le monde. Ce qui démarque l'information, telle présentée ce sont justement ces spécificités locales par rapport à une instance médiatique et une instance réceptrice qui font ressurgir un sens caché aux spécificités décrites. Ainsi, une autre instance médiatique peut avoir ce sentiment de compassion car nous ne pouvons pas légitimer un meurtre mais n'aurait pas, cependant, une réaction référentielle identique car n'ayant pas vécu des situations similaires.

### **III.3. Le contrat médiatique entre une construction référentielle et des enjeux de manipulation**

L'existence de l'information journalistique repose sur le droit du public à connaître ce qui intéresse la vie de la communauté, c'est une condition sinequanone dans le contrat médiatique déjà soulevé et la liberté de la presse déjà affirmée.

Le journaliste, agissant au sein de l'espace public, un espace symbolique d'échange de mise à l'épreuve d'arguments contradictoires ayant trait à l'ensemble des sujets qui concernent la société civile, est légitimée par ce contrat, dans ses activités, par ce devoir envers le public. Ce droit confère, à son origine, une connotation politique dont la portée s'étend à d'autres sphères scientifiques du pouvoir et des relations au pouvoir. L'espace dans lequel se joue l'action journalistique donne un sens normatif pendant l'échange et pose comme condition un vivre ensemble. Les moyens de l'information voire les grands moyens de l'information contribuent et matérialisent cet échange en créant des ponts entre les communautés sociales et développant une communication sociale.

De ce fait, le journaliste développe un rôle politique et une forme de résistance de l'information marchande des medias. Ils ont une double casquette ; à la fois d'observateurs, partie prenante de la masse citoyenne où se situe leurs activités comme service à la communauté et de responsables de l'information, à la limite de la liberté d'information où, dans ce cas, le journaliste se contente du statut d'une information limitée et d'une liberté amputée.

C'est particulièrement dans cette sphère de situations et de données que s'inscrit l'objet majeur de notre recherche autour des éditoriaux de la presse algérienne et leur implicature à la fois autour du contrat médiatique et de la liberté d'expression qui leur ait conférée. Dans cette optique, les constructions référentielles témoignent, dans les textes de la presse écrite, de cette ambivalence qui caractérise l'acte d'informer passant par des enjeux

multiples auxquels se trouve impliqué cette dernière. Dans cette partie de notre travail de recherche et suite aux éléments d'ensemble extraits et analysés dans la partie précédente, nous tenterons l'effort, sur la base de données analysées, de faire une interprétation des éléments pertinents ayant trait, non seulement à la genèse de notre problématique, mais aussi se constituent sous forme de répandant à la question éditoriale posée en Algérie et un peu partout dans le monde.

A cet effet, pour répondre aux exigences d'une telle approche, nous interpréterons les éléments centraux constituant le socle de base de notre interprétation s'articulant autour des notions : l'argumentation éditoriale, énonciation éditoriale et sa pertinence, contrat médiatique et enjeux, dans l'esprit d'une construction référentielle.

### **III.3.1. Le contrat médiatique : liberté et contraintes du contrat médiatique ?**

L'information médiatique est un monde complexe à plusieurs points de vue notamment dans le traitement de l'information. Cette complexité a d'abord un caractère inhérent en relation avec la construction du sens. Le terme « machine » utilisé par P.Charaudeau semble décrire à juste titre les arcanes du monde de l'information médiatique. Une machine qui ne construit pas à elle seule le sens, elle se veut un instrument de l'action humaine sur la base d'un sujet cherchant à signifier le monde à l'adresse d'un autre monde lui-même différent. De ce point précis jailli la complexité de l'altérité. Cette altérité réside dans le fait que cette machine que nous utilisons pour communiquer ne nous donne pas la certitude, en tant que sujet, d'accomplir le désir de faire communiquer à l'autre le monde que je veux signifier à travers le discours car l'adresse à qui renvoie mon discours est à la fois semblable et dissemblable, en son unité ou en sa pluralité, renvoyant ainsi une image déformée du monde que je veux signifier et ma position de sens.

Il ne reste qu'à l'imaginer de manière idéale ou l'inventer conformément à cet autre comprenant mon discours. Mais cet autre imaginer

ou inventer pourrait me renvoyer à ma propre frustration car il existe indépendamment de moi poursuivant la même quête que moi ayant sa propre liberté d'interpréter, d'où la prégnance, dans ce cas précis, des constructions référentielles.

Cette complexité dans la conception du parcours médiatique relève d'une problématique de rapports entre lieu de production et de réception. C'est là le lieu central dans lequel s'articule tout un ensemble manipulé ou guidé par le sens, par des « effets visés » et « effets produits ». Une machine qui se nourrit de sa propre représentation, en fonctions de référents, construisant ainsi une instance cible.

La complexité relève aussi du langage humain : ambiguë et ambivalent de part à la fois les systèmes sémiologiques de la langue : composées de signes à la fois polymorphes et polysémiques, et du processus d'énonciation discursif dans lequel le langage se trouve dans une multiplicité de sens tenant elle-même d'une multiplicité de l'intention. De cette situation nous pouvons donc dire que tout fait de langage est porteur d'un ensemble d'effets de sens possible. C'est là que s'installe l'action de la machine médiatique qui produit elle-même une multiplicité d'effets possibles dont elle ne peut maîtriser. Ce point précis nous rappelle des conclusions très souvent réitérées en analyse du discours celles qui disent qu'il n'est pas d'innocence possible de l'acte de langage.

Dernier élément central de cette complexité réside dans la composition des partenaires de la machine médiatique. Nous tentons très souvent de la concevoir comme un moyen technologique, un instrument mais elle est aussi humaine de par les instances de production et de réception qui la constituent porteuse d'intentionnalité produisant le discours d'information. Une instance médiatique constituée d'identité externe (direction et programmation) et d'identité interne (réalisation et énonciation), cela rend difficilement attribuable à un individu la responsabilisation de l'acte de communication produit soulevant des questionnements aussi multiple et complexe que la

machine elle-même à savoir : qui répond de l'article d'un journal ? (Journaliste, la rédaction, secrétariat etc.)

Egalement, l'instance de réception (cible et publique) est à la fois collective et composite (diverses catégories de lecteurs) sur laquelle l'instance médiatique a peu de connaissance et peu de maîtrise. De ce partenariat, fait que la communication médiatique reste une communication sans échange choisissant ainsi une simulation.

Au sein de cette complexité et de la tension permanente dans laquelle elle se trouve (finalité informative et captatrice) dans contrat de communication, illustre d'un sceau paradoxal sa volonté à transmettre l'information dans une impossibilité à mettre une relation d'échange directe entre les deux partenaires et suppose une transmission d'information contrôlée alors que les lecteurs, partie prenante, sont dépassés par des effets incontrôlables de l'ensemble du système. Pour y remédier, la chaîne médiatique installe des procédés, créant parfois des dérives, intéressants pour relever des défis qui se présentent à elle.

Ces défis nous les schématisons autour des trois modes discursifs : l'instance médiatique face à « l'évènement rapporté », à « l'évènement commenté » et à « évènement provoqué ». Pour mieux illustrer nos propos, nous proposerons en détail le schéma détaillé de ces ensembles tels confectionnés et rapportés par P. Charaudeau donnant l'image concrète du processus de réalisation et les moyens de réception de l'information médiatique prenant en considération toutes les particularités et sensibilités à travers lesquelles se jouent à la fois l'intention et le sens constituant l'enjeu médiatique qui intéresse particulièrement notre étude.

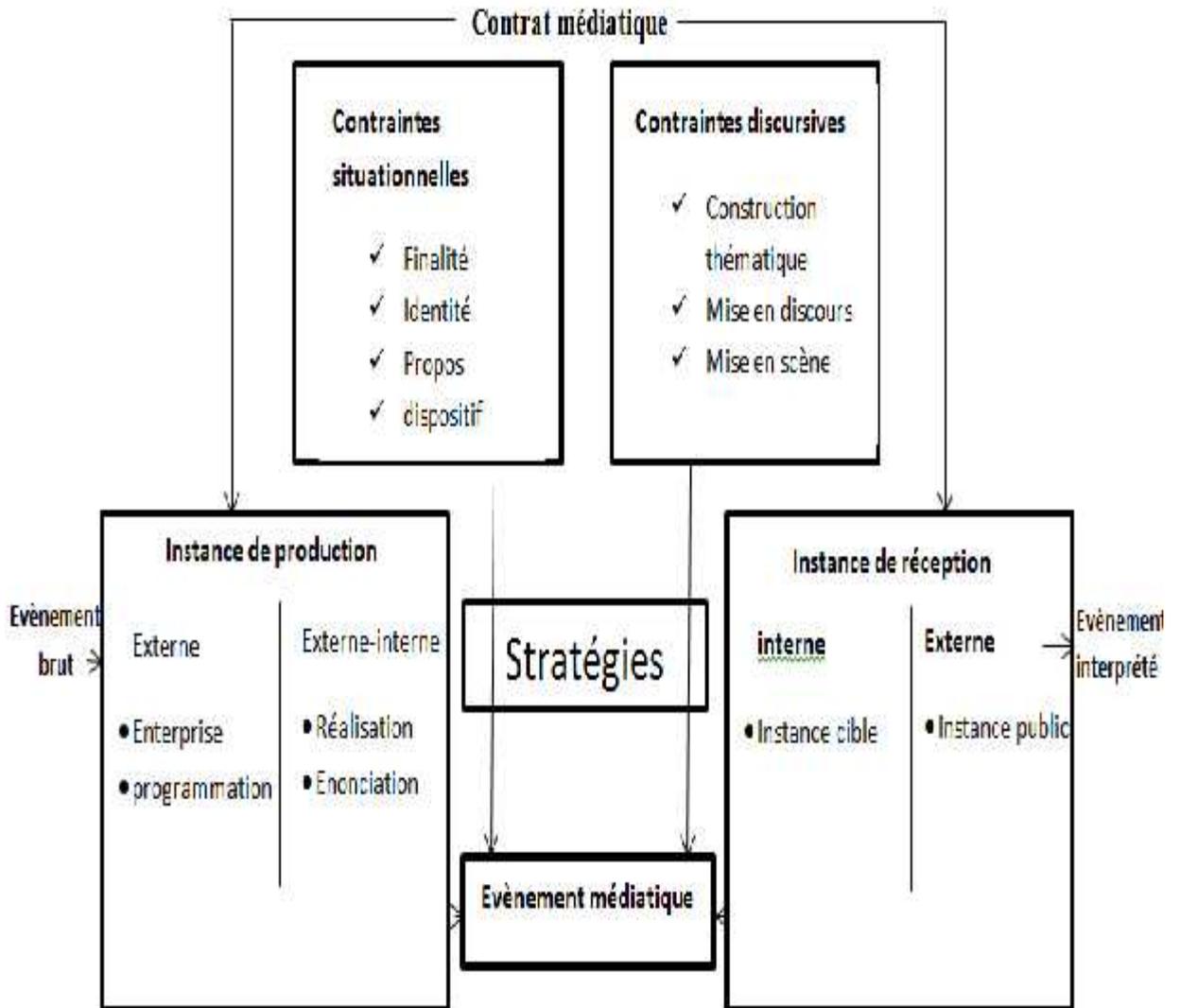


Figure 2 : Contrat médiatique (P.Charaudeau , 1997: 232)

### III.3.2. Le jeu de la manipulation : partie prenante du projet médiatique ?

Compte tenu de ce que nous avons vu jusque-là, le contrat d'information médiatique s'avère être une machine puissante et fragile à la fois. P. Charaudeau confère à l'instance médiatique une mise en œuvre la situant entre « un agent manipulateur et un patient manipulé » (P.Charaudeau 2009a :8). Cette vision confère à l'instance médiatique une connotation significative déterminante dans le processus de l'information, élaboration et transmission du contrat médiatique.

Essayons de comprendre les mécanismes d'une telle approche :

Manipulateur : un manipulateur n'entraîne pas toujours une action volontaire et bien souvent elle est limitée. Pas toujours volontaire dans le sens où l'influence s'exerce par des effets indirects. Nous l'avons remarqué plus haut dans le processus analytique de notre recherche que l'action des médias sur l'opinion publique relèverait d'un problème relié à un contexte d'information faisons resurgir ce qui est appelé « processus d'évènementialisation » que du fait de la transmission d'un savoir ou de la manière d'analyser un problème. Ainsi, le reproche n'est pas fait à l'instance médiatique de déformer, de créer et amplifier la rumeur puisqu'elle construit son propre évènement. De là, surgit la manipulation à un degré éminent ; l'évènement, celui de créer un évènement qui lui est propre le propulsant comme réalité dans l'espace public, prétendant rendre compte d'une réalité. Un amalgame est alors créé autour de l'« évènement brut » et l'« évènement médiatique », ceci d'un côté volontaire voire forcé de la manipulation. Il est d'autres manipulations, appelées limités, dans le cas où l'instance médiatique en liaison avec l'instance sociale s'accapare d'évènements irréels ou faux, les mettant en scène sous une forme de vérité informative et qui se voit alors complice de cette fausseté et met en péril sa crédibilité.

Manipulé : le manipulateur est forcément donc manipulé de par ces aptitudes limitées. L'instance médiatique se manipule de deux manières : une pression externe et une pression interne.

Nous entendons par pression externe les facteurs liés, en amont, à la machine médiatique et qui se résument dans : l'actualité, le pouvoir politique et la concurrence.

Ce qui constitue l'instance médiatique, c'est avant tout l'agenda médiatique, de l'actualité sociale imposée aux citoyens et lui-même imposé par rapport à une certaine vision de l'actualité ; « le soucis de poursuivre les débats a évidemment pour limite les contraintes que nous imposent la

couverture de l'actualité et les nouveaux sujets de discussion qu'elle lance » reconnaît un médiateur du journal le monde<sup>34</sup>.

Les médias se trouvent alors dans une forme de concurrence commerciale n'ayant point de marche de manœuvre l'emmenant à assurer la visibilité de sa grille d'information par le biais d'une programmation tenant compte de l'actualité médiatique, pour suivre le mouvement médiatique de masse, et se démarquer pour créer ce que l'on appelle le zapping des lecteurs.

Dans une vision cohérente et intelligible, les médias créent des effets pervers alors que pour les consommateurs d'information, le monde qui est présenté à travers cette instance s'inscrit dans une vision spatiale et temporelle fragmentée.

L'instance médiatique est déterminée en partie pour sa construction par le pouvoir public sous-entend le jeu de manipulation ce qui crée souvent des querelles entre politiques et journalistes autour du champ d'influence de l'opinion publique. Cette situation est clairement démontrée dans ce qui suit : « montrés du doigt, volontiers et vilipendés, les journalistes reprochent aux responsables politiques, qui se présentent en victimes de système médiatique, d'en être les avisés co-metteur en scène. Ils accusent à leur tour l'influence grandissante des directeurs de communication, des conseillers en image et l'écran opaque des « entourages ». Loin de manipuler les politiques, les journalistes ont la sensation, désormais, d'être utilisés. A ce poker menteur de la séduction catholique, le vainqueur n'est pas celui que l'on croit ».<sup>35</sup>

Dans une telle situation, la sincérité est mise en question, et n'appartient à personne, elle est purement tactique car l'instance médiatique fait face à un bloc dur et imposant celui de l'instance politique d'où sa soumission presque totale, laissant faire le jeu d'influence de cette parole.

---

<sup>34</sup> Le monde du 4/5 février 1996.

<sup>35</sup> Dans *Télérama*, numéro 2349 du 18 janvier 1995.

C'est précisément dans ce cas que s'articulent les constructions référentielles, objet central de notre recherche.

Dans cette marge de manœuvre signalée, l'aspect commercial auquel sont soumis les médias prend sa part dans ce jeu et limite lui aussi la marge de manœuvre de l'instance médiatique. Elle est liée particulièrement aux partenaires financiers pour maintenir la continuité de ses activités.

Ceci nous amène à reposer le problème de l'indépendance de l'information par rapport aux partenaires qui d'emblée jurent de ne pas toucher à la ligne rédactionnelle de l'instance en question. Cette immersion des partenaires financiers dans l'instance médiatique est importante à plus d'un titre ; ces derniers ne s'impliquent pas dans la ligne rédactionnelle de manière directe mais plutôt de manière à glisser progressivement au nom de la survie du titre mais plutôt vers une percée dominante en matière d'information consistant à créer une autocensure rédactionnelle pouvant nuire à la sensibilité et la susceptibilité du client. On désigne cette situation par ce qui est appelé : « information populiste »<sup>36</sup>.

L'influence de l'instance médiatique se veut également interne liée à ce qui est appelé représentations et dispositifs.

Les représentations s'articulent autour de l'information, de l'intérêt et l'affecte de celle-ci, privilégiant l'émotion sur la raison en construisant un nous consensuel relatif aux valeurs et croyance dont elle est porteuse, ceci d'une part. D'autre part, les représentations de l'instance médiatique se font à partir de son propre engagement, un engagement censé être neutre du contrat de l'information.

Sur le plan dispositif, l'aspect de visibilité et de spectacularisation font que la machine médiatique construit une vision obsessionnelle et dramatisante de l'espace public, créant un monde où l'on ne saurait réel ou fictif. Le jeu des titres, dans la presse écrite, propose généralement, des

---

<sup>36</sup> J.Saidoux, gros actionnaire dans la télévision à travers son groupe chargeurs, et repreneur financier du journal libération.

images faussées de l'évènement autour de débats censé éclairer l'opinion publique mais en réalité ne représentant qu'un simulacre d'échange démocratique, excluant des médias les sans-noms et met au-devant ceux qui s'y trouvent convoquer créant part là une censure par défaut autour de « coup de gueule » ou « coup de cœur ».

Cet ensemble de représentations et de dispositifs élabore une forme de limitation à la visée d'information de l'instance médiatique.

### **III.3.3. Manipulation : un foisonnement stratégique et un positionnement moral et affectif**

Dans la conception mise en revue de la manipulation étayée plus haut, il serait judicieux de notre part d'étaler, au vue de la thématique centrale de notre recherche et la problématique qui s'en découle, les aspects articulatoires de la manipulation tels qui se manifestent dans notre corpus de recherche. La conclusion partielle que nous avons dégagée de notre analyse portant sur l'énonciation et l'argumentation confère des couleurs spécifiques donnant une tendance générale de l'argumentation essentiellement d'ordre moral et affectif.

L'énonciateur a recourt à ces aspects argumentatifs où se mêlent compassion, incompréhension, refus et peur pour exposer les faits tels vécus de manière réelle et des sentiments personnelles qui trahissent souvent le regard et le positionnement de l'énonciateur.

A cet effet, il serait intéressant à titre illustratif, d'étaler ces quelques extraits manifestant un regard des évènements portés par l'instance médiatique, explicites ou implicites, souvent négatifs, et sanctionnant des comportements et des agissements.

*« Le carnage commis contre la rédaction de Charlie Hebdo suscite la révolte de tous. » ([p1] du Qd'Oran)*

Le sentiment à l'égard du carnage à l'instance de Charlie Hebdo semble unanime. Non adhésion à de telles attitudes évoque la révolte de

tous, une révolte chargée d'incompréhension et une révolution comme l'atteste l'énoncé ci-dessous. L'évènement est développé dans cet article comme une affaire qui concerne tous d'où l'impact réel et effectif de cette instance et son positionnement par rapport à l'évènement. Il est de ce fait, non seulement une expression naturelle d'intolérance mais aussi une stratégie de séduction visant l'adhésion, par le développement du sujet, en masse d'un public lecteur succombant par les traits des faits à un positionnement par le seul fait de l'acte.

*« À moins de souligner, avec force, qu'aucune de ces idées, qu'aucune caricature, qu'aucun choix éditorial ne justifie la violence, le sang, le carnage. » ([p7] du Qd'Oran*

L'argumentation autour du dit évènement s'appuie sur les causes mêmes à l'origine du carnage. L'humanisme suscité à cet égard, par la portée des mots appelant la liberté d'expression ; idées, caricature, choix éditorial, semble permettre une indication à marquer un retrait par rapport aux causes et développer le sujet quant aux éléments fondateurs de l'humanité ; amour, respect et tolérance.

*« Aucune des caricatures qui ont suscité la colère dans le monde musulman ne peut égaler celle qui s'est exprimée dans la violence la plus insensée dans l'attaque contre le journal satirique parisien. » ([p10] du Q d'Oran)*

Dans le même sillage, les éléments provocateurs des crimes sont mis en retraits pour mettre au-devant l'aspect humain de l'acte cassant toute forme d'adhésion et de compréhension. Il s'agit clairement dans cet énoncé d'une stratégie formellement manipulatrice de l'évènement.

*« Comment peut-on attaquer, avec autant de froideur, des caricaturistes aussi prestigieux, les abattant un par un, en pleine conférence de rédaction, au centre de Paris ? » ([p2] d'El Wtan*

L'interrogation telle utilisée dans cet énoncé a des effets de captation. Elle interpelle par essence l'esprit du lecteur et le motive à suivre, par le biais d'un développement argumentatif, l'axe de réflexion tel proposé par le

journaliste. La stratégie repose, outre l'interrogation, sur une terminologie qualifiant les crimes, usant principalement d'adverbes, très souvent en opposition ; froideur et prestigieux, pour installer le contraste de l'incompréhension et du degré de l'horreur.

*« Nous sommes indignés et très touchés par ce massacre, que nous condamnons de toutes nos forces. » ([p7] d'El wtan)*

Compassion et affliction sont mises au-devant dans cet extrait pour marquer les sentiments des lecteurs. Jouer sur les émotions et les sentiments ont toujours été partie prenante, et de premier choix, les stratégies de l'information.

*« Cela ne peut, en aucun cas, justifier ce carnage qui s'est soldé par la mort de douze personnes dont quatre dessinateurs de presse de renommée internationale et une atteinte flagrante à une liberté d'expression consacrée. » ([p3]de Liberté)*

Cet énoncé est marqué par l'évocation de « liberté d'expression ». Ce choix délibéré semble nous interpeller quant au positionnement de l'instance médiatique, qui ne peut, aux vues de la charte internationale de l'information, faire abstraction de ce pilier fondateur autour duquel se développe l'esprit de l'information et de la communication. Il est une manière de s'aligner aux choix rédactionnels de l'instance médiatique Charlie Hebdo cependant, sanctionnant le carnage.

### **III.3.4. Aux sources de la manipulation éditoriale : Illustrations**

Les trois échantillons, formant notre corpus de recherche, manifestent communément, des arguments de persuasion dont la finalité est de permettre la délibération par la force des arguments.

Pour comprendre l'ensemble des articulations ayant trait à la manipulation et de ce qu'elle soulève comme stratégies, nous développerons les traits essentiels de la démarche employée par l'instance médiatique à visée manipulatoire.

- **La description du mal**

En évoquant particulièrement les crimes barbares, ( tuerie et massacre) affectant une instance médiatique ciblée, Charlie Hebdo, en soulignant la déperdition des références morales de tolérance et de respect de l'homme, la stratégie manipulatoire du mal entre en action pour décrire l'indescriptible et l'incompréhensible dans les actes et motivations des auteurs des crimes. Pour appuyer ce regard que nous portons sur cet élément stratégique de la manipulation, nous l'illustrerons par les cas concrets de notre corpus :

*On a entendu les tueurs clamer qu'ils ont « vengé le prophète ». En réalité, ils ont produit la plus hideuse et la plus violente des caricatures de la religion musulmane. »([p8]du Qd'Oran)*

L'énoncé revient sur l'élément provocateur du carnage, la caricature du prophète. L'expression « vengé le prophète » est exploitée pour renvoyer l'acte caricatural aux auteurs des crimes. Il y a une volonté délibérée dans cet extrait de refus catégorique de la violence et du crime qui ne font pas partie de la religion musulmane.

*« Rien ne doit justifier un tel attentat. Ni les caricatures de Charlie Hebdo sur le prophète Mohamed, ni l'intervention française en Irak contre la nébuleuse islamiste Daech, ni le climat islamophobe qui règne en France... » ([p8] d'El Watan)*

Argumenter en extrapolant sur le contexte mondial sur être une stratégie manifeste d'attirer le lecteur et le sensibiliser à la question de la religion musulmane et de l'esprit dans lequel sévit les malentendus autour de cette religion.

*« La France vient de connaître l'attentat le plus meurtrier depuis 40 ans. L'acte, qui relève de l'horreur et de la barbarie, a eu lieu au cœur de Paris et a ciblé le journal Charlie Hebdo qui s'est fait remarquer par la publication de caricatures offensant le Prophète, et ce, depuis 2006. » ([p1]de Liberté)*

La France et sa capitale Paris sont exploités pour surprendre le lecteur en les informant que même Paris est affectée par ce fléau. Le lieu et le temps

sont mis en relief pour saisir l'attention du lecteur de l'ampleur des crimes barbares au nom de la religion musulmane. Ces éléments permettent en effet, une forme de captation et d'interpellation et par la même d'une forme d'adhésion au contenu propositionnel.

Aussi, la description du mal s'accompagne d'une présentation concrète et réelle de l'évènement causant des victimes, directement les personnes appartenant à ladite instance médiatique mais aussi, l'ensemble des personnes atteintes et affectés moralement par ce qui vient de se dérouler. Ces victimes plurielles font partie de l'ordre de la manipulation, orientant le regard affecté des lecteurs, ciblant une stratégie d'adhésion non pas aux crimes ayant affectés l'ensemble de la rédaction Charlie Hebdo, mais par les actes eux même dont le lecteur ne peut y adhérer. Elle se schématise dans notre corpus comme suit :

*« Nous avons vécu en Algérie, entre 1993 et 1998, une situation similaire, tout aussi dramatique. Soixante-dix journalistes ont été froidement assassinés par les islamistes radicaux, GIA, FIDA...les bras armés du FIS. » ([p10] d'El Watan)*

Attirer le lecteur et le faire adhérer au contenu informatif de l'instance suscite son implication directe dans ce qui le concerne directement, Ainsi, le renvoi fait aux événements déroulés en Algérie sont fournis à la fois de rappel historique et une forme de compassion suggérée et certainement ressentie par le lecteur.

*« L'Algérie a eu, dans les années 90, à connaître des carnages et des assassinats : plus de cent journalistes morts pour leurs écrits et deux attentats, l'un qui a visé un journal, L'Hebdo Libéré, et le second la Maison de la presse baptisée d'ailleurs au nom de Tahar Djaout, le premier journaliste fauché par les balles assassines des islamistes. Nous ne pouvons donc que condamner cet acte qui relève de la barbarie et de l'ignorance des valeurs et de la liberté d'expression. » ([p4] (de Liberté))*

Le retour au contexte algérien et l'ampleur des dégâts causés par le terrorisme servent de supports affectifs dont l'enjeu est de rafraîchir la mémoire du lecteur algérien et le faire impliquer dans l'événement Charly hebdo intuitivement. Plus encore, Tahar Djaout, personnalité remarquable de la presse et de la littérature algérienne, décédée des suites d'une attaque terroriste, consiste pour l'instance médiatique algérienne un fil conducteur dans la pensée articulée du massacre et des crimes.

### **La description des causes du mal**

En stigmatisant, implicitement, les formes de représentation socio-politiques, religieuses et médiatiques, les politiciens, aux discours provocateur et haineux, favorisant une ségrégation ethnique et communautaire :

*« Or, en France comme dans toute l'Europe – les manifestations anti-islam en Allemagne sont éloquentes -, l'islamophobie connaît une courbe dangereusement ascendante. Le racisme le plus débridé exprimé par un écrivain passe pour pure littérature, dans le pays de Céline et de Bagatelle pour un massacre ! Des appels à déporter des musulmans sont banalisés. » ([p13] du Qd'Oran)*

Racisme et islamophobie détermine dans une grande mesure la pensée acheminée dans cet extrait de l'événement tel perçu par l'instance médiatique algérienne. Elle accuse d'emblée le climat morose qui s'articule aujourd'hui autour de l'Islam et des musulmans accusant, implicitement, les européens des maux que connaît l'Europe aujourd'hui en matière d'attentats et de crimes. Une pensée vivement perçue et partagée par une large frange de lecteurs algériens partageant le constat. Une argumentation qui semble dans cet extrait à la fois réfléchie, comme une sorte d'analyse personnelle, et une manière de porter la voix d'une masse adhérente à cette vision de voir les choses.

*« La politique d'endoctrinement menée insidieusement à travers les réseaux sociaux par les réseaux salafistes sur des jeunes fragilisés par une précarité due à la crise et qui se retrouvent*

*manipulés au nom d'un discours qui est loin des valeurs de l'Islam. » ([p7] de Liberté)*

Un énoncé explicatif et dûment analytique des causes de l'hégémonie que connaît la France aujourd'hui dont Charlie hebdo est la parfaite illustration. Les salafistes, activant essentiellement par le biais de réseaux sociaux, sont, communément sus, comme la source du mal. Un constat qui se divulgue de jour en jour faisant unanimement la pensée partagée de tout le monde.

La religion à l'origine d'une obéissance extrémiste, (salafiste, fous de Dieu...) très souvent favorisée par les politiciens, créant un climat socio-politique mouvementé aux conséquences néfastes telles vécues par Charlie Hebdo qui en est l'illustration parfaite.

A titre illustratif nous citerons des extraits suivant :

[...]En France, comme en Europe, il est difficile de ne pas observer depuis des années une fabrication médiatique et systématique de l'islamophobie qui n'a fait que prendre de l'ampleur au fil de l'aggravation de la crise économique et sociale. [(p24) du Qd'Oran]

L'instance médiatique a certainement elle aussi une part implicative dans les massacres survenus ; touchant une figure emblématique porteuse de la parole de Dieu et un modèle d'amour de tolérance et de respect en la personne du Prophète Mohammed (qlssl), par une caricature, est d'emblée une hatisation voire une provocation.

La sensibilité du sujet (caricature du Prophète) est perçue, elle-même, comme une forme de manipulation médiatique, osée par Charlie Hebdo, qui lui a value des crimes et tueries sans nom.

*« Le climat délétère qui a envahi l'Europe et les signes d'hostilité envers les musulmans, aussi bien par des déclarations de politiques que par des écrits d'intellectuels, ont fini par*

*stigmatiser des “fous de Dieu” qui n’ont aucune barrière avec l’extrémisme. » ([p9]de Liberté*

*« C’est donc dans un contexte des plus troublé que survient ce bain de sang qui – c’est une certitude – va servir la propagande de haine. Une propagande qui n’est plus le fait de la seule extrême droite. Certains ont parlé d’un 11 septembre français. » ([p15] du Qd’Oran)*

### **L’exaltation des valeurs**

Comme pour appuyer davantage un alignement massif et important de lecteurs non alignés aux faits marquant de Charlie Hebdo. Les valeurs sont mis au-devant, comme forme de stratégie d’adhésion, pour réparer le mal existant par le biais de discours de haine voire les discours de Charlie Hebdo et d’autres instances médiatiques partageant les mêmes convictions.

C’est une stratégie d’incantation affective et moralisatrice émanant des valeurs humaines sur à la fois l’identité humaine et l’identité communautaire ou culturelle. Dans cette typologie, nous citerons :

*« S’attaquer à la liberté de la presse, partout dans le monde, c’est chercher à détruire les fondements de la démocratie. Ce crime frappe l’ensemble de la presse mondiale. C’est pour cette raison que nous nous sentons si concernés. Charlie Hebdo doit continuer à exister pour mettre en échec ce projet macabre et ténébreux de le faire disparaître. » ([p19-22] d’ElWatan)*

*« Peut-on espérer que cette vision lucide l’emportera contre ceux qui se mettent, déjà, dans la posture des néoconservateurs américains après le 11 septembre » ([p26] du Qd’Oran)*

*« La mobilisation est plus que jamais nécessaire pour protéger les acquis de la République et le principe chèrement payé qu’est la liberté d’expression. » ([p12] de Liberté)*

- **L'appel au peuple**

L'appel au peuple, un appel collectif, à rallier une masse collective « âme collective » créant l'émanation d'un regard à la fois neutre et opposé, conduit par une vision humaniste, charismatique, visionnaire, à laquelle on y adhère aveuglement.

Le lien est fait entre l'évènement Charlie Hebdo et les évènements similaires ayant marqués autrefois l'ensemble de l'instance médiatique algérienne. Ce lien est déterminant dans cette vision qui doit être appréhendé de l'ordre beaucoup plus stratégique que sentimental :

*« L'Algérie a eu, dans les années 90, à connaître des carnages et des assassinats : plus de cent journalistes morts pour leurs écrits et deux attentats, l'un qui a visé un journal, L'Hebdo Libéré, et le second la Maison de la presse baptisée d'ailleurs au nom de Tahar Djaout, le premier journaliste fauché par les balles assassines des islamistes. Nous ne pouvons donc condamner cet acte qui relève de la barbarie et de l'ignorance des valeurs et de la liberté d'expression. » ([p4-p5] de Liberté)*

*« En France, l'Union syndicale Solidaires a annoncé, dans un communiqué de dénonciation du carnage, qu'elle « s'opposera aujourd'hui comme hier à toute stigmatisation qui pourrait résulter d'une volonté politique d'assimiler des personnes au nom de leur culture ou de leur religion à cet acte atroce ». Peut-on espérer que cette vision lucide l'emportera contre ceux qui se mettent, déjà, dans la posture des néoconservateurs américains après le 11 septembre ? La réponse à cette question décisive n'est pas encore discernable. Mais l'inquiétude est de mise. » ([p25-pp28] du Qd'Oran*

*« S'attaquer à la liberté de la presse, partout dans le monde, c'est chercher à détruire les fondements de la démocratie. Ce crime frappe l'ensemble de la presse mondiale. C'est pour cette raison que nous nous sentons si concernés. Charlie Hebdo doit continuer à exister pour mettre en échec ce projet macabre et ténébreux de le faire disparaître. » ([p19-p22] d'El Watan)*

Cette somme d'illustration permet de renforcer les liens aux crimes idéologiques similaires et développer une compassion massive et collective des peuples.

Cela est fait en ayant recours à des récits dramatisants par le biais desquels sont mis en exergue les deux peuples français et algériens, victimes des mêmes crimes à tendance idéologique extrémiste.

Il y a dans cette forme de stratégie une provocation de l'affect dans les discours analysés afin de toucher l'émotion, sous son aspect affligé, pour provoquer compassion et non adhésion, provoquant aussi un état d'esprit de crainte et de peur en évoquant « Daech », « le 11 septembre » ...etc.

Ce compendium des différentes stratégies visant une manipulation de l'information et de l'instance lectrice, s'accompagnent de procédés formels de répétitions et de simplification dans l'énonciation. Une simplification représentée notamment, par l'emploi des formules imagées dans le but est d'essentialiser les jugements, de les transformer en stéréotypes et de devenir support d'identification et d'appropriation.

La répétition quant à elle, est employée dans les énoncées et formules variant entre l'inoculation manifeste aux crimes barbares à l'aide de divers moyens (comparaison des crimes similaires, personnalités similaires victimes d'idéologies similaires).

La manipulation se manifeste comme une tromperie du fait d'un rapport entre un manipulateur, cachant son intention, et un manipulé ignorant cette intention.

## **CONCLUSION**

---

Notre investigation autour des éditoriaux de la presse algérienne se rattachant à la thématique de l'évènement Charlie Hebdo, telle manifestée dans les trois quotidiens nationaux algériens, consistait, pour nous de sonder, par le biais d'une analyse discursive portant à la fois sur l'énonciation et l'argumentation éditoriale et leurs articulations dans le processus persuasif du contrat médiatique, l'univers de l'élaboration de l'évènement mis en scène dans une écriture spécifique de type informatif appréhender sous l'angle du genre éditorial.

Notre approche dans cette optique s'attelait, dans le cheminement analytique discursif, d'une part, à repérer et marquer l'ensemble des procédés techniques de l'instance médiatique dont usent les journalistes par le biais de leurs articles à créer et façonner un évènement dans une démarche visant l'adhésion de l'instance réceptrice aux projets, idées et thèses, faisant partager un sentiment voire une vision élaborée autour de l'évènement. D'autre part, la question était pour nous aussi de comprendre les motivations et les enjeux par le biais desquels se mettent en évidence le projet et l'orientation éditorialiste de l'instance médiatique algérienne. C'est deux axes de recherches était pour nous des éléments centraux autour desquels nous avons organisé notre travail en trois parties et qui nous ont permis de répondre à notre problématique et les questions de recherche que nous avons formulé autour de cette thèse. C'est deux paramètres constituaient la trame analytique de notre recherche conduite par la lignée centrale de notre problématique articulée autour des constructions référentielles et leurs implicatures dans le processus de l'information de presse.

Une telle investigation autour d'un thème sensible mêlant idées et sentiments nécessitait pour nous un accompagnement conceptuel voire une armature de batail des notions théoriques du genre éditorial et particulièrement de la presse écrite, dans sa sensibilité algérienne, et des fondements et orientations d'approche inscrits en analyse du discours que nous avons formulé dans le premier chapitre de notre travail et qui nous ont permis de comprendre les spécificités d'une écriture dite

journalistique particulièrement éditorialiste et les possibilités d'investigation que suggère ce type d'écriture voire notamment l'analyse du discours.

Un chapitre caractérisé et construit sur la base de traits conceptuels permettant de cataloguer une forme d'écriture, journalistique, par rapport à une somme de catégories rédactionnelles dont ils partagent communément l'intention communicative. Outre aussi, la contextualisation de notre sujet, genèse et création, afin de situer la pensée communicative de la presse écrite algérienne par rapport aux données historiques dévoilant des spécificités distinctes et une forme d'élaboration particulière.

Voilà ce qui caractérise en somme cette partie qui dévoile la matérialité d'une forme d'écriture illustrée par un échantillon éditorialiste à connotation algérienne. Cette matérialité, nous l'avons choisie et voulue algérienne dans ces trois quotidiens ; El Watan, Liberté et le Quotidien d'Oran, à l'intérieur de laquelle nous avons opéré un choix thématique précis qui a constitué pour nous le support qui a accueilli notre recherche et l'analyse qui s'y greffe, rapportés dans le deuxième chapitre de notre travail. Il était indispensable pour nous dans ce chapitre, de construire le contexte à travers lequel et dans lequel s'identifie le corpus de notre recherche. Il n'est plus à démontrer la prégnance et le rôle du contexte dans l'analyse des articles dans leur nature différente. Le corpus est dans cette partie de notre thèse présenté et décortiqué en fonction d'une orientation de recherche qui nous a conduite à opter pour une méthodologie spécifique déployée autour de l'énonciation et de l'argumentation éditoriale, et schématisée dans une grille de lecture qui oriente notre analyse.

Ce dispositif méthodologique a enclenché la procédure analytique de l'énonciation et l'argumentation qui prend effet dans le troisième chapitre accompagné d'une réflexion analytique des enjeux du contrat médiatique et de la manipulation qui s'y greffe souvent.

L'analyse de l'énonciation des trois quotidiens algériens nous a permis de comprendre le positionnement du journaliste énonciateur, reflet de l'instance médiatique, et la portée de son écriture.

Nous sommes arrivés à conclure que le positionnement du journaliste ne doit pas appréhender aux seules marques d'énonciation explicites qu'il dégage. Ils sont certes, des indices révélateurs de la pensée et du positionnement de l'instance médiatique mais il en serait naïf de notre part d'analyser le discours compte tenu de ces marques et s'en tenir là. Il est évident que le positionnement de l'énonciateur n'est point toujours manifeste et suggère souvent des apparences trompeuses quant à son effacement par rapport au sujet et l'instant de l'énonciation où il énonce un fait construit en évènement très souvent dans l'optique d'un point de vue conférant aux destinataires une certaine place. Ceci s'articule dans ce raisonnement et dépend majoritairement d'un ensemble de procédés discursifs (descriptifs, narratifs et argumentatifs) et une somme de mots dont la sémantique est révélatrice d'une prise de positionnement aux regards de certaines valeurs, le tout articulé en fonction des conditions situationnelles de production.

C'est particulièrement à cette mission que nous nous sommes consigné d'analyser dans cette thèse en mettant l'accent sur le sens au-delà de l'emploi des mots et des constructions phrastiques, particulièrement dans les mécanismes des constructions référentielles.

Cette communion d'efforts a mobilisé les moyens conséquents pour particulièrement comprendre l'opinion suggérée dans les éditoriaux algériens représentée par le Nous. D'un usage prépondérant dans notre corpus, cette figure énonciative se rattache à la fois à l'instance médiatique et l'instance impliquée par l'évènement représentant des personnes ou un ensemble de personne, des groupes ou communauté pouvant être affecté par l'évènement. Une forme de stratégie dont le but est de créer une communion avec l'auditoire sous la posture d'une personne qui de prime abord s'efface de l'évènement et fait abstraction de ses opinions, en faisant

appel à des tiers parlant. Ceci est nettement remarqué par l'effacement du Je et sa substitution en On ou Nous inclusifs impliquant les couples locuteur / lecteur / citoyen, sous la conduite de l'objectivité mais qui en cache l'intention majeure qui est la persuasion.

L'analyse de l'argumentation éditoriale que nous avons opérée des mécanismes et fondements de l'argumentation telle qu'elle se manifeste dans les trois éditoriaux sélectionnés pour l'analyse, nous a permis de faire quelques appréciations et de relever par le dit exercice des considérations générales se rattachant essentiellement à l'évaluation des mécanismes internes régissant dans les dits éditoriaux l'argumentation.

Ainsi, nous sommes arrivés à l'estimation, fondée sur l'étude micro-analytique et macro-analytique, que l'articulation de l'argumentation éditoriale des trois quotidiens algériens manifestent unanimement une valeur démonstrative récurrente et d'une densité importante. Succinctement, nous tenons à mentionner ici quelques traits qui étayent cette forte consonance démonstrative.

Sur le plan micro-analytique, l'argumentation des trois éditoriaux est formée de justifications, réelles et concrètes, comme l'apanage de faits, d'exemples, de données palpables ou encore plus méditatif, la trame de fond, norme et principe voire aussi des considérations universelles. Les différentes justifications qui accompagnent la construction argumentative des trois éditoriaux, concrètes et objectives, notamment par rapport aux jugements de valeur considérés comme la résultante d'une justification faible, confèrent une construction argumentative solide et objective dans l'ordre de l'information médiatique telle régit par les lois et les normes de sa construction. Cette manière d'opérer de la part de l'instance médiatique attribut, par le biais de son énonciation, et crée une adhésion formelle aux tenants de l'information médiatique, voire par ailleurs les journalistes, et donne un prétendu de vérité loin de toute forme de préférence subjective, une validité propre indépendante de sa légitimation, aussi de son approbation s'appliquant à tous.

La somme de ces justifications, nous tenons à le faire remarquer, ne sont pas subjectives, ne constituant nullement une préférence ou un jugement. Elles se construisent et se posent comme une vérité clairement établie par la véracité des faits et l'exactitude des données qui s'imposent à tous. C'est ce trait particulier qui distingue à juste titre les justifications des jugements de valeur opérant dans le cadre de la subjectivité individuelle. Ils s'inscrivent plutôt dans une réalité indépendante.

Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit point dans cette approche de faire le procès des justifications soutenues ou celles se rapportant à un jugement de valeur qui ne sont, sur un autre plan, nullement moins légitimes. Nous faisons ici l'état concret d'une situation donnée par rapport à des arguments tels qu'ils se manifestent dans notre corpus qui se veulent des justifications concrètes d'une puissance démonstrative importante renforçant la justification argumentative éditoriale de notre corpus. D'un ordre macro-analytique, l'argumentation, nous pouvons l'affirmer compte tenu de l'analyse faites des trois éditoriaux, et les séquences argumentatives sont unanimement construites de séquences coordonnées excepté le cas de l'éditorial du quotidien Liberté. Cette construction argumentative attribue aux textes une continuité sous forme de linéarité s'expliquant par le fait que les textes sont construits sur la base de plusieurs propositions munies de justifications. Ceci s'explique certainement et à forte conviction, par la teneur et le poids de l'évènement relaté amenant l'instance médiatique vers une orientation argumentative, concrète et loin de toute connotation subjective, sur la base de plusieurs propositions et de justifications puisées d'un sentiment et d'une réalité observée.

Par ailleurs, nous tenons à signaler que ladite analyse faite autour de l'argumentation éditoriale, se veut exploratrice. Elle dévoile le développement de l'argumentation et l'émission des opinions à l'intérieur d'un corpus, relativement restreint, de type éditorialiste. Il serait judicieux, dans une large mesure, de confronter les résultats de l'analyse, particulièrement ceux dévoilant la moyenne

d'arguments et d'opinions, d'une somme large d'éditoriaux et de différents genres et de portée thématique large.

Ainsi, et pour répondre à la problématique centrale de notre recherche, de par la nature du sujet, Charlie Hebdo, l'élaboration de l'éditorial se rattachant à ce thème, par une instance médiatique indirectement impliquée dans le vif du sujet, nous renvoie directement à la question de référence, socle de base de l'élaboration éditorialiste, et son cheminement vers une articulation éditorialiste.

Cette construction référentielle trouve échos dans les éditoriaux algériens du fait de la nature même du sujet, vécu antérieurement par la communauté algérienne et particulièrement celle du monde de la presse, faisant une sorte de rappel historique qui devient vite, la référence ayant motivée la réaction des éditorialistes algériens. Cette référence historique devient une référence mère qui a permis à l'instance médiatique algérienne de se soulever et de prendre positionnement par rapport aux crimes barbares et inhumains, vécues par la rédaction de Charlie Hebdo. Ces constructions référentielles permettent une implication réelle et effective se situant dans le vif du sujet. L'usage de ces constructions référentielles est explicite d'une part, pour la compréhension de la nature du sujet, et d'autre part, un positionnement par rapport à la nature des faits.

Le contrat médiatique ne dévoile certes pas ces traits mais ils s'y trouvent impliquer par rapport aux sentiments éprouvés par l'instance éditorialiste renforçant ainsi une prise de position véhiculant des valeurs d'humanisme, de liberté et de paix.

Il s'agit dans notre corpus essentiellement de constructions référentielles de nature historiques rappelant des événements similaires connues et vécus par l'instance algérienne et une manière d'exploiter les événements tragiques de Charlie Hebdo dans une construction référentielle impliquant les sentiments de l'instance médiatique algérienne voire universellement les communautés du monde.

Ce processus de construction référentielle à la fois historique et sentimental s'avère être un moyen édifiant dans la construction de l'éditorial se fondant sur la nature des événements, constituant la pierre de touche sur laquelle est construite l'information et qui confère aux trois éditoriaux un sens particulier à la fois de compréhension et de partage mais aussi de refus et de condamnation. Ces trois éditoriaux couvrent un sens, clair et limpide, des événements offrant une lecture réaliste du carnage impliquant l'instance réceptrice dans une construction de sens aisée et compréhensible.

Sur d'autres échelles, les finalités de notre recherche ont pour but d'atteindre, en combinaison avec les éléments linguistiques analysés, voire notamment l'énonciation et l'argumentation, ce que nous nous sommes projetés de déceler, par le biais de cette analyse, particulièrement les constructions référentielles, motivations et enjeux, qui animent l'instance médiatique et ce pouvoir déterminant les arcanes pluriels de la pensée éditorialiste appelé communément la manipulation.

Une manipulation qui se trouve au centre des grands enjeux médiatiques très souvent à connotation politique. L'on colle très souvent aux médias cette capacité de manipuler voire même de désinformer. Ceci peut paraître non concordant aux contrats de base de la communication, non pas à visée d'incitation mais à une visée d'information. En somme, transmettre un savoir pour informer l'instance réceptrice. La réalité des médias d'information manifeste cependant, une autre facette tenue par des contraintes liées à une forme de logique marchande, déterminée par un survivre économique, par une démarche de savoir présenter et commenter les événements de la manière la plus attrayante possible ce qui est appelé « connivence citoyenne ».

Les enjeux économiques sont alors, la matrice nourricière des médias articulés tantôt par le sensationnalisme tantôt par l'incitation voire la captation particulièrement des événements dramatiques susceptibles d'impressionner les lecteurs d'où le trait caractéristique des discours médiatiques et leurs principes très souvent trompeur.

Par ailleurs, nous ne pouvons prétendre que tout acte médiatique soit motivé par une quelconque manipulation. Il faut orienter, selon notre avis, le regard plutôt sur des rapports de force qui s'installent dans la vie collective alliant à la fois information et une manière de survivre dans un combat éternel d'appropriation du champ politique (le pouvoir), commercial (profit) et médiatique (concurrence). Ces situations alambiquées sont le reflet des individus vivants en société qui manifestent un besoin sans cesse renouvelé du spectacle dans une mise en scène des forces du bien et du mal. Les conditions de félicité de la manipulation dans le contrat médiatique répondent à des préoccupations prégnantes particulièrement celles où la population soit prête à tomber dans le piège du faux-semblant qu'elle vit dans le mécontentement, se sentant incapable de résoudre ses problèmes. Elle est de ce fait manipulable car elle manifeste un besoin d'explications simples et des récits dramatisants. Ainsi, s'illustre parfaitement le monde de l'information comme un des lieux où on peut se poser la question du sens : du sens des faits, mais aussi des choix de société, du sens de la vie.

Pour conclure, ce modeste travail de recherche nous pensons que les éditoriaux algériens occupent une importance prépondérante dans le journal, tant sur le plan de l'information tel que le suggère le contrat médiatique, mais aussi les multiples formes de prégnances et de persuasion formulés comme des moyens de pouvoir et d'asseoir une influence d'opinion par le biais, de l'argumentation persuasive outre sa catégorie.

Outre ces considérations analytiques, les résultats obtenus pourront nous servir, en tant que chercheur en sciences du langage, de grille d'analyse pour d'autres investigations portant sur d'autres catégories génériques visant « les enjeux et manipulations » à l'instar des discours institutionnels ou politiques afin d'opérer les différentes stratégies d'argumentation déployées par les différents auteurs de ces catégories.

# **BIBLIOGRAPHIE**

---

➤ **Ouvrages lus et consultés**

- ADAM. Jean-Michel, (1999) : « *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes* », Paris, Nathan
- ADAM. Jean-Michel, (2005): « *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours* », Paris, A.Colin
- AGNÈS. YVES, (2008) : « *Manuel de journalisme* », Paris, La Découverte.
- BONNAFOUS. Simone et TEMMAR Malika, dir, (2007) : « *Analyse du discours et sciences humaines et sociales* », Paris, Ophrys, coll. Les chemins du discours, 165p.
- BRAHIMI. Brahim, (1989) : « *le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie* », Paris, l'Harmattan, 309p.
- BRAHIMI. Brahim, (1997) : « *le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie* », Paris, Marinor.
- BRETON. Philippe, (1996) : « *L'argumentation dans la communication* », Paris, La Découverte.
- BRETON. Philippe, (1997) : « *l'Utopie de la communication* », Paris, La Découverte.
- BRETON. Philippe; GAUTHIER. Gilles, (2000) : « *Histoire des théories de l'argumentation* », Paris, La Découverte.
- BRONCKART. Jean Paul (1997) : « *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif* ». Neuchatel et Paris, Delachaux et Niestlé.
- CHARAUDEAU . Patrick, (2005) : « *Le discours politique* ». *Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 255 pages

- CHARAUDEAU. Patrick (1994), « *Le contrat de communication de l'information médiatique, Médias : faits et effets, numéro spécial Le français dans le monde* », Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU. Patrick, (1997) : « *Le discours d'information médiatique* ». *La construction du miroir social*, Paris, Nathan / Institut national de l'audiovisuel (coll. « Médias-Recherches »)
- CORNU. DANIEL,(2009) « *Journalisme et vérité* » *l'éthique de l'information au défi du changement médiatique*. . Genève, Labor et Fides », coll. Le champ éthique, 496 p.
- CULIOLI, A (1990), « *pour une linguistique de l'énonciation : opérations et représentations* », Tome I, Paris : Ophrys
- DOSSE. Françoise (1991) : « *Histoire du structuralisme tome I : le champ du signe, 1945-1966* », Paris, La Découverte
- DUCROT. Oswald (1980) : « *Les échelles argumentatives* », Paris, Les Éditions de Minuit.
- DUCROT. Oswald, (1983) : « *L'argumentation dans la langue* », Bruxelles, Mardaga.
- FOUCAULT. Michel, (1969): « *l'Archéologie du savoir* », Paris, Gallimard.
- FOUCAULT. Michel, (1966) : « *les mots et les choses* », Paris, Gallimard.
- KERBRAT-Orecchioni . Catherine, (1980): « *l'Énonciation* », Paris, A.Colin.
- KERBRAT-Orecchioni. Catherine, (2005): « *Le Discours en interaction* », Paris, A.Colin.
- KRIEG-planque. Alice, (2012) : « *Analyser les discours institutionnels* », Paris, A.Colin.

- MAINGUENEAU. Dominique, (1993) : « *l'Enonciation en linguistique française* », Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU. Dominique, (1996) : « *les termes clés de l'analyse du discours* », Paris, Le Seuil, coll. « Mémo ».
- MAINGUENEAU. Dominique, (1997) : « *l'analyse du discours* », Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU. Dominique, (2012) : « *Analyser des textes de communication* », Paris, A.Colin.
- MATTELART. Armand et Michèle, (2004) : « *Histoire des théories de la communication* », (Ed) La Découverte, Paris, 3<sup>ème</sup> édition.
- RABATEL. Alain, (1998) : « *la Construction textuelle du point de vue* », Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- RICOEUR. Paul, (1962) : « *le conflits des interprétations. Essais d'herméneutique* », Paris, Seuil
- SARFATI G-E , ( 1997) : « *Éléments d'analyse du discours* », Paris, Nathan, (coll. »128 »).
- SOURIAU-HOEBERECHTS. Christine, (1969) : « *La presse maghrébine, Tunisie, Lybie, Maroc, Algérie* », Centre de Recherche sur l'Afrique méditerranéenne, C.N.R.S, 369
- SUMPT. J, Dubois. J (1969) : « *Problèmes de l'analyse du discours* », In : langages , 4<sup>ème</sup> Année, N°13. P.3-7.
- WOLTON. Dominique, (1992), « *les contradictions de l'espace public médiatisé* », in : Hermes 10, éd. Du CNRS.
- WOLTON. DOMINIQUE, (2009), « *Informer n'est pas communiquer* ». Paris, CNRS Éd., coll. Débats, 2009, 147 p.

➤ **Articles lus**

- ADAM Jean-Michel, (1997) : « *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite* », in *Pratiques* n° 94, Metz.
- ADAM Jean-Michel, (2001d) : « *Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ?* », *Langages*, n°141, p.10-27.
- ADAM Jean-Michel, (2004) : « *une approche textuelle de l'argumentation : schéma, séquence et phrase périodique* », *l'Argumentation aujourd'hui*, Marianne Doury et Sophie Moirand ( éd.), Paris, Presse universitaire de la Sorbonne, p 77-102.
- AURELIE. Tavernier, (2009) : « *Patrick Charaudeau, Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours* », *Études de communication* [En ligne], 29 | 2006, mis en ligne le 19 janvier, consulté le 20 juin 2015.
- BALANDIER Georges, (1994) : « *Entretiens avec Georges BALANDIER et Régis BEDRAU* », *Mscope*, n°6, CRDP, Versailles.
- BONAFOUS. S, FIALA. P et KRIEG. A, ( eds), ( 1996) : « *les médias dans le conflit yougoslave* », *Mots*, n°47
- CHARAUDEAU. Patrick (1994), « *Les conditions de compréhension du sens de discours, In Langage en FLE* ». Texte et compréhension, Madrid, Edition ADEF/revue Ici et là.
- CHARAUDEAU. Patrick (2003) : « *Les médias, un manipulateur manipulé* », in *La manipulation à la française*, Ed. Economina, consulté le 10 novembre 2016 sur le site de de Patrick Charaudeau- Livres, articles, publications.

- CHARAUDEAU. Patrick (2006) : « *Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives* », *Semen* [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2007, consulté le 07 novembre 2017.
- CHARAUDEAU. Patrick (2009a) : « *Dis-moi quel ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique* ». *Corpus* n°8. P 37-66.
- CHARAUDEAU. Patrick (2009b) : « *le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale* », Acte du colloque de Lyon. Consulté le 6 novembre 2016.
- CHARON. Jean-Marie, (2007) : « *les journalistes et leur public : le grand malentendu* », Paris, Vuibert (comprendre les médias).
- CORNU. Daniel (2009) : « *la médiation de presse et la responsabilité sociale des médias* », in : *les journalistes et l'Europe*, Gilles Rouet (éd), Bruxelles, Bruylant (Medias, sociétés et Relations internationales).
- DUBIED Annik & LITS Marc, (1997) : « *L'éditorial : genre journalistique ou position discursive* ? », in *Pratiques* n° 94, Metz, pp. 49-61.
- DUBIED. Annik, (2001) : « *Expression de l'opinion et transmission des savoirs dans la presse quotidienne* » Dans *recherches en communication*. n°16. *Interfaces sémiotiques et cognition*. Coordonné par Fabienne Thomas.
- DUBIED. Annik, LITS. Marc. (1997) : « *L'éditorial: genre journalistique ou position discursive ?* ». In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°94. Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. pp. 49-61
- Dubois Jean, (1962) : « *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872* ». A travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux *Revue française de science politique* pp. 989-990

- GAUTHIER Gilles (2003), « *L'expression des jugements de valeur en journalisme* », Les Cahiers du Journalisme, n°12, pp.296-313.
- GAUTHIER. Gilles (2002a), « *L'argumentation éditoriale. Le cas des quotidiens québécois* », Studies in communication sciences, vol.2, n°2, pp.21-46.
- GAUTHIER. Gilles (2004a) : « *L'argumentation autour de l'élection présidentielle française de 2002 dans la presse québécoise* » : l'application d'une approche analytique de l'argumentation », in Maarek Philippe (dir.), *La communication politique française après le tournant de 2002*, Paris, L'Harmattan, pp.187-201.
- GAUTHIER. Gilles (2004b) : « *Les jugements de valeur des columnists sportifs* », in Brunet Patrick J. & Martin David-Blais (dir.), *Valeurs et éthique dans les médias. Approches internationales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp.65-81. Les Cahiers du journalisme n o 17 – Été 2007 342
- GAUTHIER. Gilles (2005) : « *Argumentation et opinion dans la prise de position éditoriale* », in Burger Marcel & Guylaine Martel (dir.), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, éditions Nota bene, pp.131-155.
- GAUTHIER. Gilles (2002b), « *L'évaluation et l'attribution dans l'analyse éditoriale* ». Une analyse comparative du quotidien Le Devoir entre 1965 et 1995 », Les Cahiers du journalisme, n°10, pp.60-73.
- GREVISSE. B (2008) : « *Ecritures journalistiques, Stratégies rédactionnelles, multimédias et journalisme narratif* ». Bruxelles : De Boeck Université. (Coll. Info Com)
- GROSSE. E-U (2001) : « *Evolution et typologie des genres journalistiques* », Semen [en ligne], mise en ligne le 30 avril 2007, consulté le 10 octobre 2015.

- GUESPIN. L et al, (1971) : « *le discours politique* », LANGAGES N°23 ?  
Didier-Larousse, Paris
- GUILHAUMOU. Jaques (2006), « *Discours et événement* ». *L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, série « Linguistique et sémiotique », n° 47), 241 p.
- GUILHAUMOU. Jaques, Philippe Schepens, (2011) (dir.) « *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours* » Besançon, PU Franche-Comté (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté), 205 p., ISBN:978-2-84867-395-0
- HABERMAS Jürgen (1992), « *l'espace public* » 30 ans après. Quadrie n°18, Paris. 161-191.
- HERMAN Thierry et JUFER Nicole (2001), « *l'éditorial, vitrine idéologique du journal* », Semen [En ligne] consulté le 15 décembre 2016.
- HUGUES. De Chanay, (2005) « Patrick Charaudeau. — *Le discours politique. Les masques du pouvoir* ». Paris : Vuibert, 256 pages, *Corpus* [En ligne], 4 | , mis en ligne le 05 septembre 2006, consulté le 08 juin 2016.
- Jacquin Jérôme, (2017), « La deixis en français dans une perspective multimodale », *Langue française*, 2017/1 (N° 193), p. 5-20. DOI : 10.3917/lf.193.0005.
- KRIEG. planque Alice, (2009) : « *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presse Universitaire de Franche-Comté.
- KRIEG-PLANQUE. Alice et OGER. Claire (2008) : « *Analyse des discours et des pratiques langagières : quel apport pour les SIC ?* », dans les Cahiers de la SFSIC, Bordeaux, Société Française des Sciences de l'information et de la Communication, n°3.

- KRIEG-PLAQUE. Alice (2007a) : « “ Sciences du langage” et “ sciences de l’information et de la communication” : entre reconnaissance et ignorances, entre distanciations et appropriations », dans Franck Neveu et Sabine Pétilon (dir.), *Sciences du langage et sciences de l’homme*, Limoges, Lambert- Lucas, 136p. ; 103-119.
- LECOLLE . Michelle., (2007) : « *Enjeux argumentatifs de la nomination. Le cas du nom collectif communauté dans les discours publics contemporains* », *Argumentation, manipulation, persuasion*, C. Boix éd., Paris, L’Harmattan, p. 227-248.
- MAINGUENEAU. Dominique, (1995), « *les analyses du discours en France* », *Langages*, n°117, p. 5-11.
- MOIRAND. Sophie, (2007) : « *Les discours de la presse quotidienne* ». *Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF (Linguistique nouvelle), 180 p.
- NICOLAOS. Konstantopoulos et Vassiliki Kella, (2001) « *Le concept de genre dans l’analyse des discours médiatiques* », *Communication*, vol. 20/2 | 2001, 87-97.
- RABATEL. Alain, 2004 : « l’effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, n°156, p.3-17.
- VERON, Eliseo (1988) : « *Presse écrite et théorie des discours sociaux production, réception, régulation* », in *La presse, produit, production, réception*, P. Charaudeau éd., Hatier.

➤ **Dictionnaires**

- CHARAUDEAU. Patrick, Maingueneau Dominique (ed.), (2002) : « *Dictionnaire d'analyse du discours* », Paris, Le Seuil.
- DUBOIS. J, Giacomo. M, Guerin. L, Marcellesi. C, Marcellesi.J-B, Mével.J-P (1999), « Dictionnaire de la linguistique des sciences du langage », Larousse-Bordas/HER.
- MOESCHLER. Jacques et REBOUL Anne, (1996) : « *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique* ».

➤ **Webographie**

<http://journals.openedition.org/edc/409>.

<http://journals.openedition.org/semen/2793>.

[http:// semen. Revues.org/2615](http://semen.Revues.org/2615).

<http://journals.openedition.org/corpus/320>.

<https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2017-1-page-5.htm>.

<https://www.cdha.fr>

**ANNEXE**

---

**INQUIETUDES PAR M. SAADOUNE**

**Ponctuation et segmentation graphique des unités :**

Inquiétudes par M. Saadoune

**[p1]**Le carnage commis contre la rédaction de Charlie Hebdo suscite la révolusion de tous.**[p2]**

A juste titre.**[p3]** Condamner cette expédition meurtrière et refuser absolument l'idée qu'elle puisse «venger» en quelque manière que ce soit le prophète est la première chose à affirmer et à répéter aussi souvent que nécessaire.**[p4]**(é1) S'inquiéter de voir les mécaniques de la haine,(é2) en marche en Europe,(é3) s'amplifier après ce carnage est aussi un thème légitime.**[p5]** Mais notre culture nous a appris que les mots que l'on prononce ne peuvent être séparés du contexte et ne doivent jamais l'être.

**[p6]**Ce n'est donc pas le moment de débattre des idées ou des choix éditoriaux de Charlie Hebdo.**[p7]**(é1) A moins de souligner,(é2) avec force,(é3) qu'aucune de ces idées,(é4) qu'aucune caricature,(é5) qu'aucun choix éditorial ne justifie la violence,(é6) le sang,(é7) le carnage.**[p8]** On a entendu les tueurs clamer qu'ils ont «vengé le prophète».**[p9]**(é1) En réalité,(é2) ils ont produit la plus hideuse et la plus violente des caricatures de la religion musulmane.**[p10]** Aucune des caricatures qui ont suscité la colère dans le monde musulman ne peut égaler celle qui s'est exprimée dans la violence la plus insensée dans l'attaque contre le journal satirique parisien.**[p11]**(é1) Comme à chaque fois que des tarés commettent des actes violents,(é2) les musulmans de France se retrouvent,(é3) malgré eux,(é4) mis à l'index,(é5) sommés,(é6) non pas de condamner mais de s'excuser,(é7) d'assumer une «responsabilité» présumée...

**[p12]**(é1)L'amalgame fonctionnait déjà à plein rendement à propos de faits qui se déroulent au loin,(é2) il ne peut que s'exacerber à la suite d'un attentat sanglant à Paris.**[p13]**(é1) Or,(é2) en France comme dans toute l'Europe(é3) - les manifestations anti-islam en Allemagne sont éloquentes -, (é4) l'islamophobie connaît une courbe dangereusement ascendante.**[p14]**(é1) Le racisme le plus débridé exprimé par un écrivain passe pour pure littérature,(é2) dans le pays de

Céline et de Bagatelle pour un massacre !(é3) Des appels à déporter des musulmans sont banalisés.[p15](é1) C'est donc dans un contexte des plus troublé que survient ce bain de sang qui –(é2) c'est une certitude –(é3) va servir la propagande de haine.[p16] Une propagande qui n'est plus le fait de la seule extrême-droite.[p17] Certains ont parlé d'un 11 septembre français. [p18](é1)Encore une fois,(é2) les mots ne sont pas neutres.[p19](é1) Le 11 septembre 2001,(é2) à la suite d'un acte terroriste commis à New York,(é3) les Etats-Unis se sont engagés dans des guerres absurdes qui ont fabriqué,(é4) peu à peu,(é5) des réactions monstrueuses.[p20] La guerre contre l'Irak a été d'une grande sauvagerie et elle n'obéissait à aucune rationalité impériale.[p21](é1) C'était une guerre inutile,(é2) une « vengeance» qu'on a décidé de prendre car l'Afghanistan n'était pas jugé suffisant.[p22](é1) C'était,(é2) disent certains analystes,(é3) la première guerre de la mondialisation. [p23](é1)Elle a fabriqué,(é2) sous de fausses preuves,(é3) une menace mondialisée,(é4) elle a fini,(é5) à force de persévérance dans la violence,(é6) par la rendre réelle.

[p24](é1)En France,(é2) comme en Europe,(é3) il est difficile de ne pas observer depuis des années une fabrication médiatique et systématique de l'islamophobie qui n'a fait que prendre de l'ampleur au fil de l'aggravation de la crise économique et sociale.[p25](é1) En France,(é2) l'Union syndicale Solidaires a annoncé,(é3) dans un communiqué de dénonciation du carnage,(é4) qu'elle «s'opposera aujourd'hui comme hier à toute stigmatisation qui pourrait résulter d'une volonté politique d'assimiler des personnes au nom de leur culture ou de leur religion à cet acte atroce».[p26](é1) Peut-on espérer que cette vision lucide l'emportera contre ceux qui se mettent,(é2) déjà,(é3) dans la posture des néoconservateurs américains après le 11 septembre ?[p27] La réponse à cette question décisive n'est pas encore discernable.[p28] Mais l'inquiétude est de mise.

**ANNEXE**

---

**SOLIDARITE PAR OMAR BELHOUCHE**

## Solidarité

le 08/01/2015

**[p1]**Un crime inqualifiable...**[p2]**(é1) Comment peut-on attaquer,(é2) avec autant de froideur,(é3) des caricaturistes aussi prestigieux,(é4) les abattant un par un,(é5) en pleine conférence de rédaction,(é6) au centre de Paris ?**[p3]**(é1) Le scénario paraît irréel,(é2) difficile à imaginer.**[p4]**(é1) Pourtant,(é2) la réalité nous rattrape.

**[p5]**(é1)Un jour sombre pour la presse mondiale,(é2) celle attachée à la liberté et à la démocratie.**[p6]**(é1) L'acte est terrifiant,(é2) barbare.**[p7]**(é1) Nous sommes indignés et très touchés par ce massacre,(é2) que nous condamnons de toutes nos forces.

**[p8]**Rien ne doit justifier un tel attentat.**[p9]**(é1) Ni les caricatures de Charlie Hebdo sur le prophète Mohamed,(é2) ni l'intervention française en Irak contre la nébuleuse islamiste Daech,(é3) ni le climat islamophobe qui règne en France...**[p10]**(é1) Nous avons vécu en Algérie,(é2) entre 1993 et 1998,(é3) une situation similaire,(é4) tout aussi dramatique.**[p11]**(é1) Soixante-dix journalistes ont été froidement assassinés par les islamistes radicaux,(é2) GIA, FIDA...(é3) les bras armés du FIS.

**[p12]**(é1)De brillants et talentueux collègues ont été abattus lâchement,(é2) des fatwas ont été lancées contre tous les journalistes,(é3) indépendamment de leurs convictions,(é4) sensibilités politiques,(é5) arabophones, francophones...**[p13]** Des moments sombres pour la presse algérienne.**[p14]**(é1) L'attaque sanglante contre Charlie Hebdo nous replonge dans ce passé dramatique et pénible,(é2) chargé de peur et d'angoisse.**[p15]** Nous nous demandons d'ailleurs jusqu'à présent comment nous avons pu tenir face au rouleau compresseur des terroristes islamistes.

**[p16]**(é1)Il fallait résister pour préserver un minimum d'espace d'expression, témoigner de la réalité atroce dans laquelle notre pays était plongé,(é2) décrire les souffrances de la population.**[p17]**(é1) Le terrorisme cherche à plonger nos sociétés dans le chaos et la terreur,(é2) pour «un ordre nouveau» ! **[p18]**(é1)Nous comprenons ce que ressentent les journalistes français (é2) la douleur de perdre de talentueux caricaturistes,(é3) des collègues et amis...(é4) l'impuissance face à une telle forfaiture,(é5) se sentir désarmé alors que déferle la violence.

**[p19]**(é1)S'attaquer à la liberté de la presse,(é2) partout dans le monde,(é3) c'est chercher à détruire les fondements de la démocratie.**[p20]** Ce crime frappe l'ensemble de la presse mondiale.**[p21]** C'est pour cette raison que nous nous sentons si concernés.**[p22]** Charlie Hebdo doit continuer à exister pour mettre en échec ce projet macabre et ténébreux de le faire disparaître.

**Omar Belhouchet**

**ANNEXE**

---

**IGNOBLE PAR OUTOUDERT.A**

## Ignoble

**[p1]**La France vient de connaître l'attentat le plus meurtrier depuis 40 ans.**[p2]**(é1) L'acte,(é2) qui relève de l'horreur et de la barbarie,(é3) a eu lieu au cœur de Paris et a ciblé le journal Charlie Hebdo qui s'est fait remarquer par la publication de caricatures offensant le Prophète,(é4) et ce, depuis 2006.

**[p3]**(é1)Cela ne peut,(é2) en aucun cas,(é3) justifier ce carnage qui s'est soldé par la mort de douze personnes dont quatre dessinateurs de presse de renommée internationale et une atteinte flagrante à une liberté d'expression consacrée.

**[p4]**(é1)L'Algérie a eu,(é2) dans les années 90,(é3) à connaître des carnages et des assassinats : plus de cent journalistes morts pour leurs écrits et deux attentats,(é4) l'un qui a visé un journal,(é5) L'Hebdo Libéré,(é6) et le second la Maison de la presse baptisée d'ailleurs au nom de Tahar Djaout,(é7) le premier journaliste fauché par les balles assassines des islamistes.**[p5]** Nous ne pouvons donc que condamner cet acte qui relève de la barbarie et de l'ignorance des valeurs et de la liberté d'expression.

**[p6]**(é1)L'Europe,(é2) en général, et la France, en particulier,(é3) n'ont pas jugé à sa juste valeur l'hydre terroriste dont la matrice est toujours en activité.**[p7]** La politique d'endoctrinement menée insidieusement à travers les réseaux sociaux par les réseaux salafistes sur des jeunes fragilisés par une précarité due à la crise et qui se retrouvent manipulés au nom d'un discours qui est loin des valeurs de l'Islam.

**[p8]**Le ver est dans le fruit et il s'agit de savoir comment attaquer le mal à la racine sans tomber dans l'islamophobie.

**[p9]**(é1)Le climat délétère qui a envahi l'Europe et les signes d'hostilité envers les musulmans,(é2) aussi bien par des déclarations de politiques que par des écrits d'intellectuels,(é3) ont fini par stigmatiser des "fous de Dieu" qui n'ont aucune barrière avec l'extrémisme.**[p10]** Les condamnations sont unanimes et émanent de toutes les capitales du monde.

**[p11]**Cet attentat abominable rappellera peut-être à tous ceux qui doutent des intentions de la mouvance fondamentaliste ce qu'elle représente réellement et de quoi elle pourrait être capable.**[p12]** La mobilisation est plus que jamais nécessaire pour protéger les acquis de la République et le principe chèrement payé qu'est la liberté d'expression. OA

## TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : ESSAI DE LECTURE DES REPRESENTATIONS DE LA DESIGNAION « PRESSE-MEDIATIQUE »</b>	
<b>I.1 Contexte et éléments de production. La presse algérienne</b> .....	<b>11</b>
I.1.1. La presse écrite : Spécificité d'une démarche, une écriture singulière.....	12
I.1.2. La presse écrite algérienne : Histoire et genèse.....	14
I.1.2.1. La presse écrite en langue française.....	15
I.1.2.2. La presse écrite en langue arabe.....	16
I.1.3. Naissance du nationalisme et d'une conscience nationale.....	18
I.1.4. La presse écrite algérienne au lendemain de l'indépendance.....	19
I.1.5. Evolution de la presse écrite algérienne.....	23
<b>I.2. La presse écrite : un référentiel de l'information, une communication référentielle</b> .....	<b>26</b>
I.2.1. L'écriture journalistique, une locomotive communicationnelle.....	27
I.2.2. Efficacité et efficience dans l'écriture journalistique.....	29
I.2.3 La presse entre un lieu de construction et un dispositif de rationalité intelligible.....	37
I.2.3.1. La rationalisation entre texte et situation de communication.....	38
I.2.3.2. Le texte entre un lieu de construction et une rationalité.....	39
I.2.4. L'écriture journalistique ; un compendium de genres et de formes.....	40
I.2.4.1. Les contours de l'article.....	41
I.2.4.2. Des propositions de genres : formes et structures.....	42
I.2.5. Editorial : Un contenu référentiel, une vitrine du journal.....	46
I.2.5.1. Sa définition.....	48
I.2.5.2. Ses caractéristiques.....	49
I.2.5.3. Son positionnement.....	51
I.2.5.4. La signature du journal : reflet et prégnance.....	57
I.2.5.6. Son profil générique.....	58
<b>I.3 L'analyse du discours : une discipline au service du discours</b> .....	<b>59</b>
I.3.1 Origines et évolution.....	59
I.3.2. L'analyse du discours, un concept complexe.....	59
I.3.3. L'école française de l'analyse du discours.....	61

I.3.4. L'analyse du discours au centre de deux périodes historiques.....	62
I.3.4.1. L'école du dévoilement.....	62
I.3.4.2. L'analyse du discours dans l'ère contemporaine.....	65
I.3.5. Orientations générales d'approche en analyse du discours.....	67
I.3.5.1. L'imprescriptibilité de l'analyse du discours.....	67
I.3.5.2. La non influence sur les opinions ou les comportements.....	67
I.3.5.3. Le discours : entre « réel » et « discours ».....	68
I.3.5.4. Distinction entre analyse du discours et analyse de contenu.....	69
I.3.5.5. Le réel du discours en situation et en contexte.....	70
III.6. L'Analyse du discours et les Sciences de l'information et de la communication : une rencontre tardive.....	71
<b>CHAPITRE II : METHODOLOGIE ET APPROCHE DISCURSIVE DU CONTRAT MEDIATIQUE</b>	
<b>II.1. Le contrat de communication médiatique selon P CHARAUDEAU.....</b>	<b>75</b>
II.1.1. L'INSTANCE MEDIATIQUE : une abeille ouvrière.....	77
II.1.2. L'instance de réception : une entité méandree.....	83
II.1.2.1. L'instance cible : un marqueur de valeur.....	84
II.1.2.2. L'instance publique : attentes et efficiences.....	85
II.1.3. L'instance de production et instance de réception : rapports et échanges.....	86
II.1.4. L'opinion publique entre instance de production et instance de réception.....	87
II.1.5. L'évènement médiatique : un univers du discours et une thématisation.....	89
II.1.5.1. La construction de l'évènement.....	91
II.1.5.2. L'acheminement de l'évènement médiatique et son répondant dans l'espace public.....	93
II.1.6. L'aboutissement du contrat médiatique.....	96
<b>II.2. Le corpus : une ressource fondamentale et une orientation de l'analyse.....</b>	<b>102</b>
II.2.1. Le choix du corpus d'analyse.....	103
II.2.2. Présentation du corpus d'étude.....	106
II.2.3. Présentation des Quotidiens choisis pour analyse.....	108
II.2.4. Les actants de l'information : présentation.....	112
II.2.2.5 Méthode et outils d'approche : lecture et perspective, pour une approche qualitative.....	116
II.2.5.1. Repérage des données linguistiques et des constructions référentielles.....	118
II.2.5.2. Ponctuation et segmentation graphique des unités.....	119
II.2.5.3. La grille de lecture.....	120

<b>II.3. Système énonciatif, situation d'énonciation et argumentation dans le discours éditorial.....</b>	<b>120</b>
II.3.1. Les marques d'embrayage : un ensemble déterminant de l'énonciation.....	122
II.3.2. Les déictiques.....	123
II.3.3. La personne et non personne : la question de référence.....	125
II.3.3.1. Le pronom « je » : une spécificité singulière.....	125
II.3.3.2. Le pronom « nous » : référence plurielle ou problème de référence.....	125
II.3.3.3. Le pronom « On » substitut de « nous » .....	126
II.3.3.4. Le « il » collectif.....	127
II.3.4. Les déictiques spatio-temporels.....	127
II.3.5. La modalisation.....	129
II.3.6. L'argumentation éditoriale selon G. GAUTHIER.....	135
II.3.6.1. Balise conceptuelle de l'argumentation.....	137
II.3.6.2. Les séquences argumentatives.....	138
II.3.6.3. Les marques d'argumentation.....	140
<b>CHAPITRE III : ANALYSE DU CONTENU DISCURSIF ET REFERENTIEL DES EDITORIAUX : ENJEUX ET MANIPULATION</b>	
<b>III.1 Déictiques, systèmes énonciatifs et situations d'énonciation dans le discours éditorial.....</b>	<b>150</b>
III.1.1. Système énonciatif appliqué aux éditoriaux : analyse de l'énonciation.....	151
III.1.1.1. Les déictiques : un référent de l'expression énonciative.....	152
III.1.1.2. Les déictiques spatio-temporels : une désignation de l'énonciation en contexte.....	156
III.1.1.2.1. Les déictiques temporels : le fil du temps.....	156
III.1.1.2.2. Les déictiques spatiaux où le lieu de l'énonciation.....	159
III.1.1.3. Le pronom personnel : un sujet communicant.....	160
III.1.1.3.1. Le « je » un référent intime.....	160
III.1.1.3.2. Le « nous » un référent pluriel.....	161
III.1.1.3.3. Le « on » : la complexité d'un pronom, la subversion du « nous ».....	163
III.1.1.3.4. Le « il » : une instigation collective des locuteurs.....	164
III.1.1.4. La modalisation : choix et attitude des énonciateurs.....	165
III.1.1.5. Les expressions nominales : un repérage référentiel hors contexte.....	170
III.1.1.6. L'énonciation aux confluences d'une construction référentielle, d'un décodage de sens.....	175

<b>III.2. L'argumentation, les procédés de mise en place d'un positionnement éditorial, une objectivation d'un contenu informatif</b> .....	<b>178</b>
III.2.1 L'analyse argumentative : une contribution pour le sens.....	<b>181</b>
III.2.2.L'argumentation éditoriale : une articulation référentielle au service du sens.....	<b>209</b>
<b>III.3. Le contrat médiatique entre une construction référentielle et des enjeux de manipulation</b> .....	<b>212</b>
III.3.1. Le contrat médiatique : liberté et contraintes du contrat médiatique ?.....	<b>213</b>
III.3.2. Le jeu de la manipulation : partie prenante du projet médiatique ?.....	<b>216</b>
III.3.3. Manipulation : un foisonnement stratégique et un positionnement moral et affectif.....	<b>220</b>
III.3.4. Aux sources de la manipulation éditoriale : Illustrations.....	<b>222</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>231</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>240</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>250</b>
<b>RESUME</b> .....	

## Résumé

Cette thèse, portant sur les éditoriaux de la presse écrite algérienne, s'engage à élucider une facette cachée mais combien significative et déterminante dans l'acheminement de l'information et son impact à savoir la manipulation. Cela attire spécialement notre attention, avec une visée cherchant à en connaître davantage les arcanes des constructions référentielles autour de l'évènement « Charlie Hebdo » et sa concrétisation dans les écrits éditoriaux.

## Mots clés

Construction référentielle, discours, éditorial, contrat médiatique, manipulation.

## Abstract

This thesis, dealing with the editorials of the Algerian written press, commits itself to elucidating a hidden but significant and decisive facet in the flow of information and its impact, namely manipulation. This particularly attracts our attention, with a view to learning more about the mysteries of the referential constructions around the "Charlie Hebdo" event and its concretization in the editorial writings.

## Keywords

Referential construction, speech, editorial, media contract, manipulation.

هذه التي تتناول مقالات افتتاحية الصحافة الجزائرية تلتزم بتوضيح وجه خفي لكنه هام وحاسم في شرح المعلومات وتأثيرها، وبالتحديد المعالجة. وهذا يثير اهتمامنا بشكل بهدف وتجسيده في الكتابات "Charlie Hebdo" معرفة المزيد عن أسرار الإنشاءات المرجعية حول حدث التحريرية.

التحرير،

المفتاحية: